



Emile Bonneau

LE
LOROUX-BOTTEREAU
et son histoire.

"Des origines à la période contemporaine"

Éditions : Amicale Laïque du Loroux-Bottreau - F.A.L.

A Monsieur Bouraud et son épouse, pour
d'aimable et touchante sympathie témoignée
à notre égard, au terme de notre séjour dans
la cité lorouaine.

Avec mes très cordial hommage et mes
amicaux souvenirs.

~~6 desca~~

15-07-1986

Maurice DESCAZEUX

René DESCAZEUX, avec son
meilleur et affectueux souvenir.

LE LOROUX-BOTTEREAU

ET SON HISTOIRE

Emile Bonneau
Directeur d'école honoraire
Officier de l'Instruction Publique

LE LOROUX-BOTTEREAU ET SON HISTOIRE

*Des origines à la période contemporaine

Amicale laïque du Loroux-Bottereau
Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique
88, rue du Préfet Bonnefoy
44041 NANTES CEDEX 01

PREFACE

Emile BONNEAU né en mai 1899 au village de la Noë-Brégeon, en Le Loroux-Bottereau, s'était retiré, après une carrière d'enseignant bien remplie dans sa résidence des Noëllés, située dans sa localité d'origine.

Ancien élève de l'Ecole Normale de Savenay, il exerça successivement dans les Ecoles Publiques de St-Julien-de-Concelles, Barbechat, Couëron, Le Cellier, pour terminer à Vertou, Directeur du Groupe scolaire du centre.

Partisan de l'Ecole Moderne, il pratiqua très tôt une pédagogie d'avant-garde, attirant de surcroît l'attention de ses supérieurs hiérarchiques par l'intérêt que suscitaient les résultats probants de ses expériences pédagogiques, dont ont avantageusement bénéficié les générations d'élèves qu'il a formées et éduquées.

Homme de grande culture et d'action, il se signalait souvent par une certaine rigueur de jugement, mais surtout, par un large esprit d'ouverture et de tolérance, le rendant d'un abord facile à tous ceux qui sollicitaient son approche afin de le consulter, en particulier, sur les "arcanes" de l'Histoire locale ou régionale. Disert, il se complaisait à satisfaire la curiosité intellectuelle de ses visiteurs, immédiatement conquis par sa simplicité, l'étendue de ses connaissances et sa spontanéité.

Dès les premières années de sa longue retraite, il s'engagea à participer avec allant, dévouement et compétence à toute activité, comportant un objectif culturel ou social, susceptible de promouvoir l'essor de sa cité natale à laquelle il vouait un louable et profond attachement.

Nous connaissons, les uns et les autres, la part déterminante qu'il prit au sein de mouvements associatifs divers dont il parraina la création, quand il n'en assura pas l'animation : Syndicat d'initiative ; Comité d'action en faveur de l'implantation d'un C.E.S., dans ce secteur du vignoble nantais, dont il considérait les jeunes scolaires plutôt défavorisés ; Comité de jumelage du Loroux avec Trittau en R.F.A. Il fut également le fondateur du Groupe de danse folklorique, la Scottish lorousaine, à la réputation déjà bien établie, ainsi que l'inspirateur du projet de la Foire-Exposition Cantonale, Commerciale et Artisanale ayant connu l'heureuse expansion que l'on sait.

De 1960 à 1981, il assumait, sans discontinuer et avec talent, les responsabilités de rédacteur local du quotidien régional "Presse-Océan".

Hautement conscient de son devoir d'objectivité, il s'évertua à diffuser une information précise, parfois enrobée, selon les contingences, de commentaires critiques, mais toujours fidèle aux événements vécus et rapportés.

Des écrits, aussi nombreux que variés dans leur contenu, rendaient attrayante la page du journal réservée à la "Chronique du vignoble" et retenaient généralement l'attention d'une forte majorité de lecteurs.

Certains de ses articles très appréciés, en raison de l'apport culturel enrichissant qu'ils comportaient et qui laissait transparaître, chez le journaliste, une attirance manifeste pour l'histoire, ne sont pas près de sombrer dans les dédales de l'oubli. En dépit de la progression du temps, au regard de l'époque de leur parution, leurs titres demeurent encore évocateurs pour tous ceux qui

Tous droits de reproduction réservés pour tous pays.

© Amicale laïque du Loroux-Bottereau

Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique
38 rue du Préfet Bonnefoy
44041 NANTES CEDEX 01

ont déjà eu le privilège de les lire : L'habitat rural autrefois ; Au temps des rousiers ; Les écoliers du début du siècle ; Les veillées et distractions d'antan ; Le petit train d'Anjou ; Ce que fut la batellerie ; La condition féminine à la fin du XIX^e ; Si la Goulaine nous était contée ; La Malonnière dans le passé ; Connaissez-vous la Divatte ? et j'en passe...

Ardent défenseur du patrimoine historique local, il n'hésitait pas à intervenir avec rigueur, par le truchement de sa plume alerte et incisive, lorsqu'il constatait que celui-ci subissait de fâcheuses atteintes ou encourait des risques de dégradation.

Sa passion pour l'Histoire autant que son érudition, en la matière, l'impulsèrent aussi à orienter ses talents d'investigateur éclairé vers la découverte des passés, proche et lointain, de sa commune natale, sise au cœur d'une région, dont elle a subi l'influence des vicissitudes historiques qui l'ont agitée et bouleversée au cours des siècles.

De laborieuses et patientes années de fouilles, de recherches, d'observation de sites et vestiges antiques, d'analyse de documents d'archives lui ont permis d'œuvrer en historien et d'élaborer ce manuscrit, constituant pour la postérité, une monographie locale solide, riche en informations.

Les dessins et portraits illustrant les pages de ce livre, intégralement reproduits par l'auteur lui-même, témoignent de la valeur de ses dispositions artistiques qu'il aimait exploiter durant ses instants de loisirs. Habile pinceau, il a réalisé, par ailleurs, de remarquables aquarelles représentant paysages, monuments, natures mortes... qui, hormis sa modestie, auraient mérité de figurer, en bonne place, dans une galerie d'œuvres picturales.

Emile BONNEAU a rédigé ce recueil avec le fervent désir de se montrer utile à chaque lecteur en l'aidant à mieux percevoir l'évolution et les transformations successives de sa localité, à travers les différents âges de l'Histoire.

Avant de conclure, je voudrais, quant à moi, émettre un vœu : que cette Histoire du Loroux, écrite par un de ses enfants, issu d'une famille profondément enracinée dans le terroir, soit considérée comme un message, une parole d'appel et de présentation de cette terre d'adoption, résonnant à l'adresse des "nouveaux arrivants" pour que se créent, avec les Lorousains de souche, de solides liens d'amitié, favorisant, au fil des ans, la réalisation d'une intégration progressive et parfaite.

Enfin, je n'omettrai pas d'exprimer ma vive gratitude à la Municipalité du Loroux-Bottereau, à l'Amicale Laïque du Groupe Scolaire Maxime Marchand, au Conseil Général de Loire-Atlantique ainsi qu'à tous les bienveillants souscripteurs qui, grâce à l'aide consentie et au concours financier octroyé, m'ont offert la possibilité de faire éditer, à titre posthume, cet ouvrage dont notre regretté disparu m'avait laissé dépositaire, quelques jours avant son décès, survenu le 3 juillet 1985.

Mai 1986
Maurice DESCAZEAUX
Ex-Directeur de l'Ecole élémentaire Maxime Marchand,
Le Loroux-Bottereau



AVANT-PROPOS

Que vous soyez peu ou prou épris de curiosité historique, la présence dans une plus ou moins importante agglomération ou un quelconque lieu, de vestiges du passé (vieilles tours, restes de fortifications, église d'un style ancien etc...) ne vous laisse pas indifférent. Les vieilles pierres sont évocatrices et parfois de longs récits sont formés par leurs souvenirs. Nombreuses sont les personnes qui aiment les interroger. C'est pourquoi, ici et là, on veille à leur conservation, quand elles ont pu résister aux attaques des agents atmosphériques et surtout aux moyens humains de destruction...

Disons que très souvent la richesse touristique d'une région, d'une cité, dépend de la présence de ces anciens édifices qui prouvent du génie humain aux différentes époques du passé. Ils témoignent souvent des initiatives guerrières, mais aussi de la culture artistique et de l'élévation de la pensée.

Par ces réflexions, nous sommes amenés autant à apprécier la chance des localités qui ont réussi à conserver leurs anciens édifices ou leurs vestiges que la perte subie par celles où ceux-ci ont été détruits.

Au Loroux, les vestiges du passé ne sont pas assez importants pour ajouter une grande valeur au potentiel touristique communal. A qui veut la traverser, la ville du Loroux présente à sa sortie (ou à son entrée), près de son étang, deux vieilles tours massives et raccourcies, unies par une austère muraille. Une bordure crénelée devait border la superstructure de l'ensemble à une plus grande hauteur que la cime des arbres qui la couronnent actuellement.

Cette vision évoque immédiatement le Moyen Age et prouve que la ville du Loroux n'est pas une agglomération récente.

Le récit du passé lié à l'important château fort (édifié au XV^e siècle), dont les deux vieilles tours sont les vestiges, ne constituerait qu'une partie (importante certes) mais assez réduite de l'histoire du Loroux. Celle-ci a des racines beaucoup plus anciennes et nécessite d'autres recherches dans les époques antérieures.

Ce sont les résultats de celles-ci que nous proposons de présenter aux lecteurs des pages de ce recueil.

Emile BONNEAU

CHAPITRE I De l'antiquité au moyen âge

Avant de présenter toute présence ou activité humaine, qui s'est située sur le territoire communal, il est utile que celui-ci soit décrit dans sa situation géographique, sa formation géologique, son aspect, et son caractère climatique.

Ici nous appartenons au massif armoricain et plus précisément à la ceinture des confins bretons, là où au S.E. du vieux massif primaire, elle fait face à l'océan.

A 60 km de l'Atlantique, le Loroux reçoit assez fortement les influences océaniques.

Du fait de sa situation, il est sur un sous-sol constitué par les anciens sédiments que sont les schistes et les micaschistes avec des présences de gneiss et de grès et diverses incrustations quartzueuses. Le fer se manifeste là mais en faible dose. L'argile, provenant de la désagrégation des roches, entre dans la constitution de nombreux sols. Dans certains lieux on la trouve à l'état presque pur. Les alluvions quaternaires se sont déposées dans les vallons et les dépressions en épaisseurs plus ou moins importantes.

Donc, l'homme n'a trouvé dans le sous-sol lorousain que la pierre schisteuse médiocre pour construire et un peu d'argile pour la brique et la tuile. Dans les profondes dépressions dépendant du lit de la Loire, et des marais, (anciens lacs) où la mer a longtemps séjourné, se sont formés des dépôts tertiaires constitués de sédiments calcaires, de roches coquillères que l'on atteint par forage dans la couche alluviale et qui renferment de nombreux restes d'animaux marins, vivant avant l'apparition de l'homme et surtout dans le miocène.

LE LOROUX-BOTTEREAU

La superficie communale fut de 4 868 Ha, jusqu'en 1847, alors que fut créée la commune du Landreau qui lui amputa de sa partie sud, lui retirant 2 338 Ha.

Elle présente à l'Est un plateau culminant à 90m. partant du ravin de la Divatte et accusant une légère pente vers l'Ouest. L'écoulement des eaux et le ravinement y ont creusé des vallons, séparant des coteaux, dont l'altitude s'atténue en direction des marais autour desquels les terres ne dépassent guère 5m. au dessus du niveau de la mer.

Un coteau plus marqué, plus important que les autres traversant la commune d'est en ouest, comme pour lui servir de faite, s'enfoncé dans les marais, les divisant en deux parties, après avoir formé un sillon long de 6,500km. C'est le sillon dit «de la Roche» qui, avec les marais, a une influence sur le comportement des agents atmosphériques créant sur son versant sud (l'adret) un mini-climat.

Au point de vue hydrographique, la Divatte, petit affluent de la rive gauche de la Loire, avec son profond ravin sert de limite à la commune à l'est. A l'ouest, la Goulaine s'élargissant en vastes marais, borde son territoire. Par des ruisseaux, l'eau de ruissellement est presque entièrement dirigée vers les marais ; l'un d'eux, le Gueubert, a servi de limite sud à la commune alors que, depuis 1847, il limite le Landreau.

Avant la création moderne du service d'eau, aucun point de la commune n'était privé d'eau, les puits pouvant se creuser presque partout. Et il est à remarquer à ce point de vue que de nombreuses sources intarissables coulent en plusieurs points sur le penchant sud du sillon de la Roche.

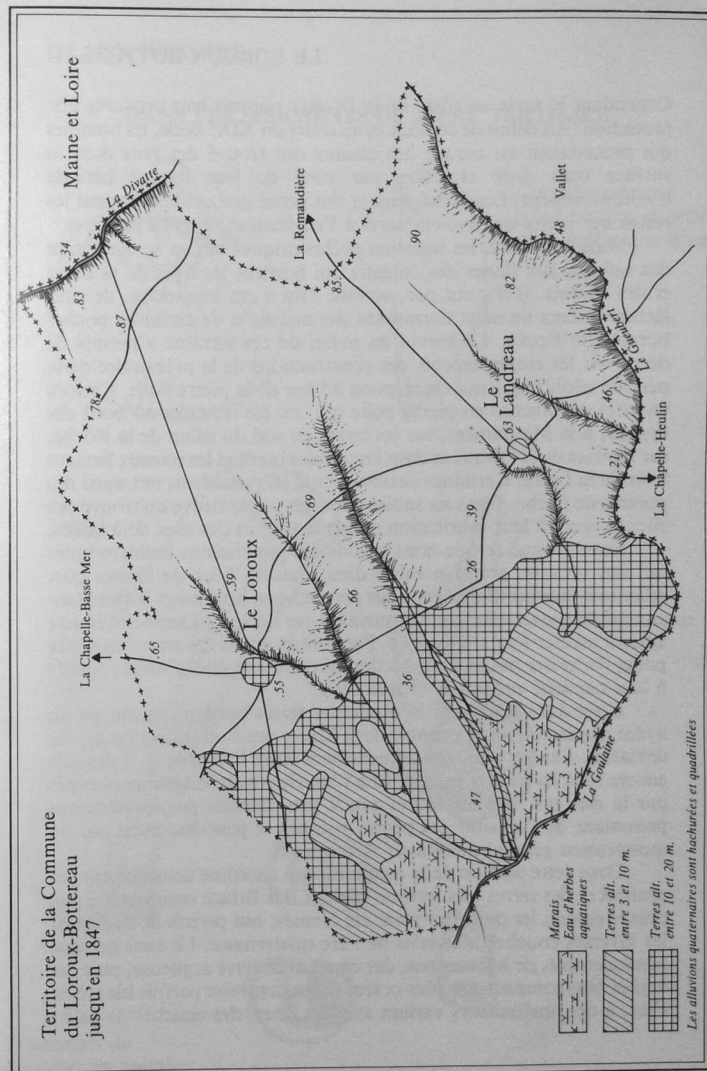
Signalons, avant d'aller plus loin, une autre caractéristique de ce long coteau.

Dans sa partie ouest qui domine les marais de 47m, on trouve de curieuses roches d'origine siliceuse, offrant de nombreuses cavités qui leur donnent un aspect d'éponges avec souvent une relative légèreté. Depuis ces dernières années, elles ont intéressé les paysagistes du secteur.

La carte ci-jointe permet de comprendre la présentation physique de la commune du Loroux et elle permettra également de situer et de comprendre les travaux que les hommes y ont accomplis au cours des siècles ainsi que les divers événements qui s'y sont déroulés.

Préhistoire C'est ainsi que, par cette image réduite de la commune on peut expliquer que les hommes de la préhistoire y aient trouvé asile.

Nous ne trouvons pas, comme dans les diverses communes du Périgord, des grottes naturelles ni de vallées présentant des refuges.



LE LOROUX-BOTTEREAU

Cependant le ravin encaissé de la Divatte pouvait leur procurer une protection. Au début de ce siècle et au cours du XIX^e siècle, les hommes qui procédaient au curage des canaux ont trouvé des bois dont la surface était dure et noire par suite de leur longue période d'enfouissement. Les archéologues ont pensé que ces bois étaient les restes des pieux qui avaient servi à l'édification de cités lacustres.

Mais en réalité, les hommes préhistoriques ont su se construire des refuges aux flancs des coteaux qui bordent les rives de la Loire et des Marais. Il n'y eut pas, comme l'on a cru longtemps, de cités lacustres dans les eaux dormantes des marais et de certaines poches bordant le fleuve. Le survol en avion de ces terrains a permis de découvrir les emplacements des constructions de la préhistoire de la période néolithique qui correspond à l'âge de la pierre polie. Ce sont en effet des haches en pierre polie qui ont été trouvées au bord des marais, à la Malonnière, sur les terres au sud du sillon de la Roche, sur les rives de la Divatte et dans les terrains bordant les coteaux limitant le lit de la Loire. Certaines personnes qui en possèdent, ont aussi des pointes de flèche. Dans les sables apportés par le fleuve on trouve des silex propres à leur fabrication et même parfois des silex déjà taillés.

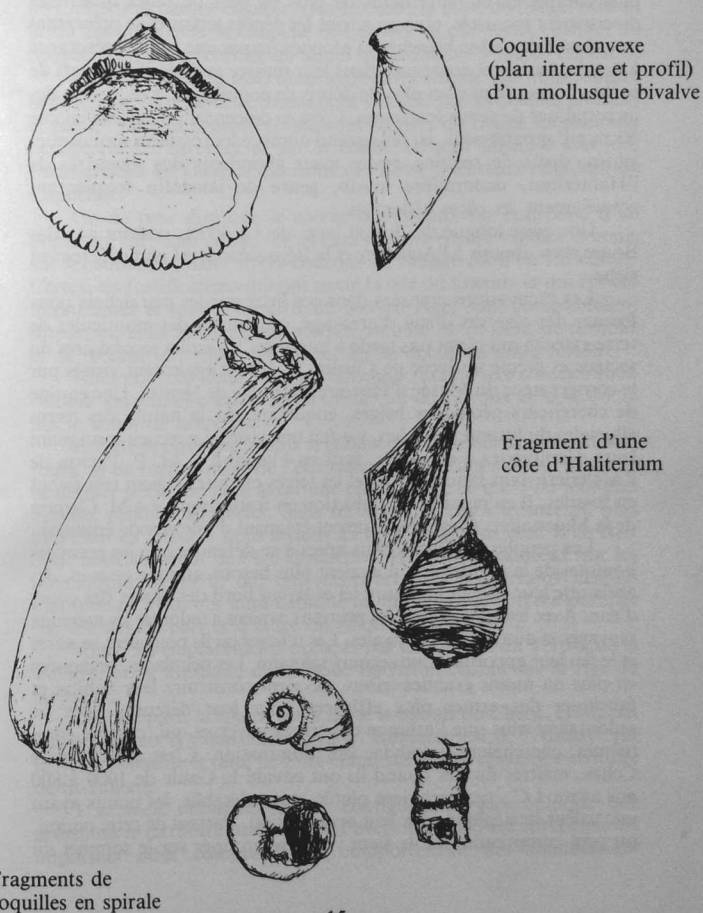
Etant donné ce que nous savons des populations préhistoriques qui ont vécu en grand nombre dans d'autres lieux de France plus adaptés à leur prolifération, nous pensons que la faune et la flore tant aquatique que terrestre qui se trouvaient sur notre petit territoire étaient aptes à assurer leur subsistance. Par contre, à part ces armes en pierre polie, il n'existe pas ici de collection, si petite soit-elle, d'objets relatifs à leur capacité artisanale et artistique.

C'est dans la couche alluviale des terres bordant les marais ou ayant appartenu au lit primitif de la Loire, que l'on trouve les dépôts tertiaires. Les terrains sont actuellement entre l'altitude + 3 des sols encore sous les eaux et celle de 10 à 12m. Ils ont été longtemps occupés par la mer qui s'en est retirée peu à peu, chassée par les alluvions provenant de l'érosion des pentes voisines et peut-être aussi par un mouvement général du Massif Armoricaïn.

Dans cette portion de la commune qui constitue actuellement des prairies et des terres très fertiles, et dont Bas Briacé occuperait à peu près le centre, les puits qui y ont été creusés, ont permis de découvrir les diverses couches alluviales de l'ère quaternaire. Ce sont presque généralement, de haut en bas, des couches de terre argileuse, puis des argiles plus compactes et plus ocrées ou au contraire parfois blanches. Puis, à des profondeurs variant avec les lieux, des couches de galets

ET SON HISTOIRE

DANS LES SÉDIMENTS DE L'ÈRE TERTIAIRE



LE LOROIX-BOTTEREAU

agglomérés, épaisses de 6 à 10cm qui prouvent la persistance du flux et du reflux. Enfin, après viennent des couches de glaise de plus en plus compactes et renfermant de plus en plus de blocs quartzeux diversement incrustés, puis on atteint les dépôts tertiaires se présentant sous forme de roches blanchâtres n'opposant pas une énorme résistance à la perforation et contenant dans leur masse, avec des fragments de roches dures, de plus en plus de débris de coquillages, avec même des incrustations de peaux écailleuses. C'est en descendant d'environ encore 50cm qu'apparaissent, en plus grand nombre les fossiles : mollusques variés, dents de requins, restes assez abondants des squelettes de l'Halitérium, mammifère marin, genre de lamantin fréquentant actuellement les côtes africaines.

Une zone longue de 2km et large de 3 à 400m, passant par Bas Briacé pour aboutir à l'Aigletière et la Bégassière en est particulièrement riche.

Les excavations creusées dans ces lieux par les maraîchers pour former des réserves d'eau d'arrosage, ont fourni des monticules de terre extraite qui n'ont pas tardé à intéresser les écoles secondaires du secteur et même un lycée de Cholet. Ils furent également visités par le conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Nantes. Une équipe de chercheurs géologues belges, enquêtant sur la nature des terres alluviales du littoral européen, y a fait une visite. Le recueil consignant leurs découvertes a été remis, écrit en Flamand, à M. P. Perron de l'Aigletière dans la tenue duquel les terres extraites étaient très riches en fossiles. Il en possède la traduction en français grâce à M. Carbon de la Malonnière. C'est un document émanant d'une grande érudition.

Les peuples organisés, plus aptes à se défendre que les premiers hommes de la préhistoire, n'avaient plus besoin, comme ceux-ci, des abris que leur offrait la nature ici et là, au bord des lacs et des cours d'eau. Avec les intempéries, les primitifs avaient à redouter les animaux sauvages et autres familles rivales. Les refuges où ils pouvaient se terrer et le feu leur apportaient un secours salutaire. Les peuplades, organisées en plus ou moins grandes tribus, savaient construire leur habitat et fabriquer des armes plus efficaces pour leur défense. Elles ne redoutaient plus que l'attaque des tribus adverses qui, comme elles-mêmes, cherchaient à étendre leur domination. C'est ainsi que les Celtes, maîtres du Fer quand ils ont envahi la Gaule de 1000 à 800 ans avant J.C., recherchaient plutôt, pour s'établir, les points ayant une valeur stratégique pour leur organisation. Partant de cette notion, on peut comprendre qu'ils aient voulu se grouper sur le sommet du

ET SON HISTOIRE

coteau lorouxain comme sur celui de l'ancien Barbechat où, d'après les écrits, ont existé des autels destinés au culte druidique pratiqué par les Celtes puis par les Gaulois. (Au Loroux, la table de l'autel existait là où fut construite la chapelle St-Laurent et elle servit ensuite, au Moyen Age, pour recevoir les dîmes que l'abbaye y faisait déposer).

Dans la vallée du Lot, nous avons un exemple qui nous montre la différence entre les lieux choisis pour s'établir par les peuples primitifs et par les peuples organisés : dans les falaises du rivage les primitifs occupaient les cavernes et sur la colline se sont installés avec des fortifications les Gaulois qui nous ont laissé le curieux oppidum de Capdenac.

On ne peut dire que le coteau du Loroux fut couronné d'un oppidum, car, dans ce cas, les vestiges seraient encore visibles, comme sur les sommets, dans divers endroits de France où il en fut édifié. Certes, les fortifications qui ont cerné la cité du Loroux et qui étaient importantes et solides à partir du Moyen Age, sont complètement disparues, mais aux temps modernes on a eu les moyens de démolir et de reconstruire plus rapidement qu'au début de notre histoire.

Nous pouvons donc raisonnablement penser qu'une concentration celtique ou gauloise exista là où est la cité du Loroux et sans doute dès le début de notre ère.

A cette époque les marais n'étaient pas comblés comme de nos jours. Si on tient compte de l'envasement qu'ils ont subi au cours de ce dernier siècle, on peut avoir une idée de tout ce qui a pu leur être apporté pendant 20 siècles. Sans cet apport, l'eau s'avancerait plus loin dans les terres et nous serions au bord de grands lacs. Il en était donc ainsi au début de l'ère chrétienne. Il n'est pas douteux que les inondations de 1910, qui ont recouvert tous les terrains jusqu'à l'altitude de 11m, ont ainsi délimité au minimum la surface occupée par les lacs de part et d'autre du sillon de la Roche.

Ainsi, les emplacements occupés par les villages du Tertre, de la Tuloire, de la Fresnaie, de la Noue Bachelon étaient sur la rive du lac nord.

D'autre part, la lagune qui a laissé le marais du Chêne, enfonceait une poche vers la Chauvelière, ayant l'emplacement de l'Aulnaye sur la rive lorouxaine et celui de Port-Gaud sur la rive opposée (territoire de St-Julien).

L'examen minutieux de la configuration géographique que présentait le territoire communal à l'avènement de l'ère chrétienne est important pour comprendre le comportement des hommes qui

LE LOROUX-BOTTEREAU

l'occupaient à cette époque lointaine. Il ne faut pas oublier que les Gaulois ainsi que les Celtes savaient cultiver certaines plantes, domestiquer des animaux, exercer certains métiers et faire du commerce. Tout ceci dit sans plus de précision pour que l'on comprenne que la nature du sol, la proximité d'un cours d'eau permettant d'y naviguer avaient, avec le climat, une influence importante sur les conditions de leur vie. De même, le relief du sol remplissait un rôle pour l'organisation de leur défense.

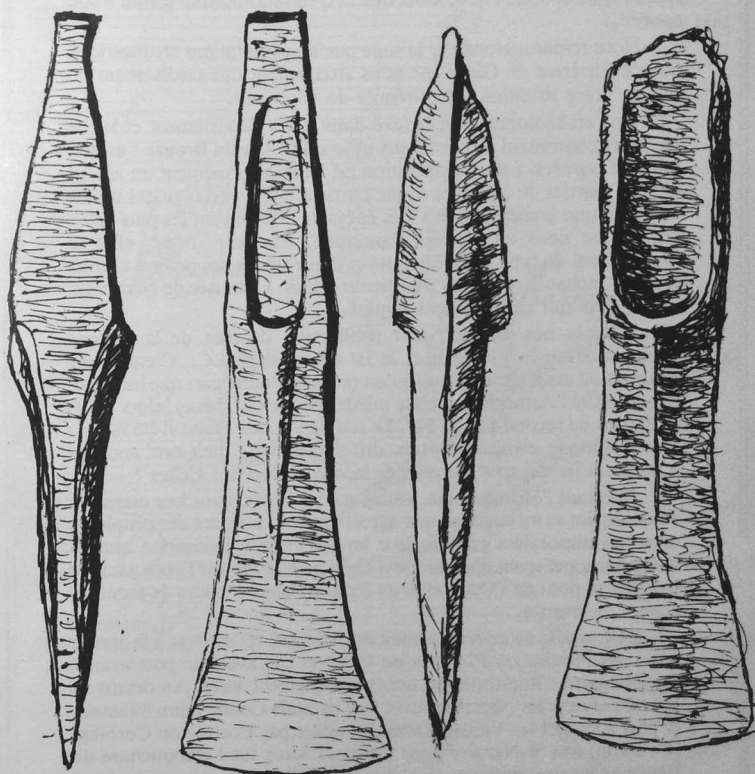
Un exposé détaillé sur la longue formation du sol lorousain et en particulier sur la détermination des couches alluviales aux diverses périodes de l'Holocène (150 derniers siècles de l'ère quaternaire), satisferait peut-être quelques louables curiosités. Mais nous pensons que ces notions doivent relever d'une autre étude faisant suite à celle de la nature des sous-sols et des sols qui intéresse le minéralogiste, l'arboriculteur et l'agriculteur.

Nous n'ajouterons rien à l'exposé succinct du passage des hommes préhistoriques fait aux pages précédentes. Dans l'ère quaternaire, nous laisserons dans l'ombre le million d'années du Pléistocène où les hominiens se sont peu à peu perfectionnés, traversant une longue période glaciaire qui avait envahi l'Europe, puis les 130 siècles de l'Holocène au cours desquels l'homme moderne s'est manifesté dans un progrès lent mais constant. Nous ne retournerons nos regards guère plus de 20 siècles en arrière c'est-à-dire peu avant l'ère chrétienne alors que nous rencontrons des peuples organisés.

Le Loroux en GAULE

Nul n'ignore ce que fut la Gaule. Dans l'antiquité, c'était le nom donné aux régions comprises entre les Alpes, le Rhin, l'Atlantique et les Pyrénées. Les Celtes sont les premiers habitants historiquement connus en Gaule. Leur pénétration s'est faite par poussées successives entre 1200 et 150 ans avant J.C., débutant à l'âge du Bronze Moyen. Elle fut d'abord lente, venant de l'Allemagne du sud. Elle fut suivie au premier âge du Fer (900 à 500 avant J.C. ou période hallstattienne) puis durant le second âge du Fer ou période de la Thène (500 à 100 avant J.C.) de plusieurs vagues venues de l'Europe centrale. A des périodes différentes, les Celtes ont colonisé les différentes régions de la Gaule. Ils ont également occupé l'Angleterre puis franchi les Pyrénées et les Alpes.

ET SON HISTOIRE



Deux types de haches de bronze
(face et profil)

LE LOROUX-BOTTEREAU

Ce serait au V^e siècle avant J.C. qu'ils se seraient installés en Armorique, sous la Thène alors que la civilisation celtique était à son apogée.

Nous remarquerons par la suite que les pénétrations civilisatrices, qui s'infiltrèrent en Gaule, ne nous atteignaient que tardivement du fait de notre situation à l'extrémité du continent.

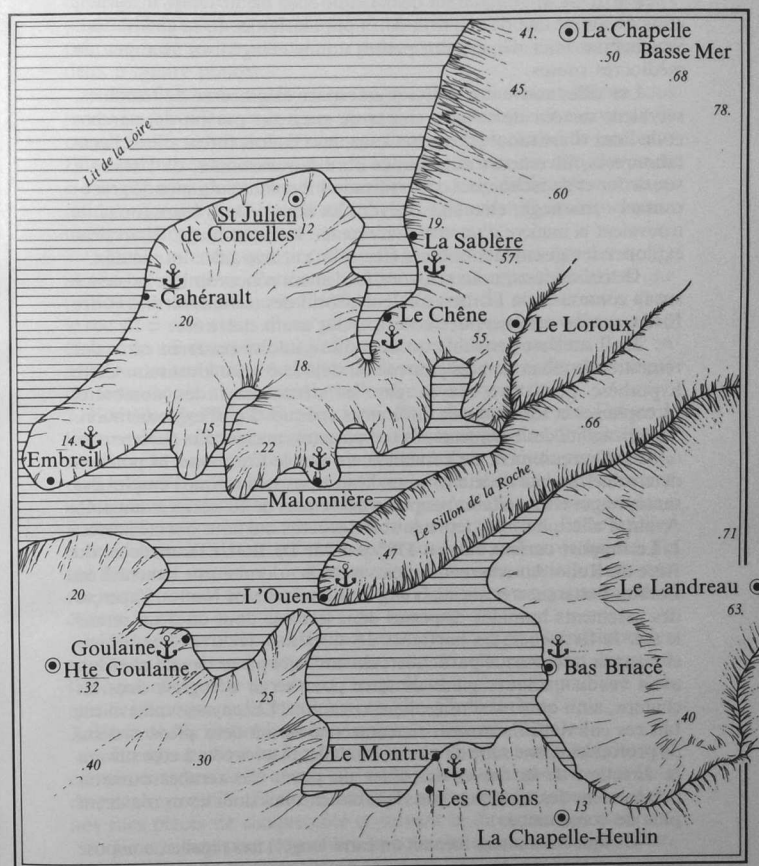
Nos archéologues ont trouvé dans notre département et sur le territoire communal de nombreux objets de l'Age du Bronze : armes, outils et parures. Leur composition est très uniformément un alliage de neuf parties de cuivre et d'une partie d'étain, mélange qui donne au métal une grande solidité. Les épées de bronze sont les plus belles armes que nous ait laissées l'antiquité. Par leur forme, elles se rapprochent du type grec. Elles ont presque toutes des pointes acérées et des tranchants coupants très bien trempés. Le musée de Nantes est un de ceux qui en possèdent le plus.

D'après nos savants, leur production daterait de la période comprise entre le VI^e siècle et le II^e siècle avant J.C.. C'est là une affirmation assez curieuse puisqu'on prétend d'autre part que les Celtes ont colonisé l'Armorique à cette même époque (la Thène), alors qu'ils en étaient au second âge du Fer. Le sud de la Loire aurait-il été soumis à une époque civilisatrice très différente ? Ou bien nos ancêtres n'auraient-ils pas tout accepté de la civilisation des Celtes ?

Pourtant l'Histoire nous assure que les Celtes, dans leur extension colonisatrice se mélangeant aux autochtones en formant des peuplades diverses, imposaient partout leur langue et leur civilisation que les Romains appelleront plus tard le « Galli ». Notons que l'épée gauloise trouvée au pont de l'Ouen était en fer alors que les pièces de monnaie étaient en bronze.

Le Loroux, à l'extrémité ouest des Mauges, appartenait à la grande tribu des Pictons ou Pictones ou Pictaves qui avait un port avancé sur l'estuaire : Ratatium (en latin) actuellement Rezé. Au-dessus de la Loire étaient les Namnètes avec leur capitale Condivinum (Nantes), et plus à l'ouest les Venètes (Vannes) ayant par Corbilo ou Corbilon (Couëron) (ou St-Nazaire pour certains) accès sur l'embouchure du fleuve. Certains donnent aux Namnètes l'Océan comme limite à l'Ouest. Dans ce cas, il est anormal qu'ils n'eussent pas de flotte et par contre que les Venètes eussent été les seuls à en avoir une sans posséder l'estuaire du grand fleuve. D'ailleurs ne dit-on pas que leur port Corbilo était sur la Loire, Couëron ou St-Nazaire.

ET SON HISTOIRE



Croquis topographique de la pénétration des eaux de la Loire et des marées au temps des Gaulois

LE LOROUX-BOTTEREAU

Par J. César conquérant de la Gaule et en même temps historien, nous avons eu une description de sa population et de sa civilisation. Son habitat était dispersé en petites unités villageoises avec peu de médiocres routes.

Les villes souvent réduites à un espace exigü cerné de remparts, servaient surtout de refuges en cas de guerre et parfois de marchés et de lieux d'artisanat. D'après César, les Gaulois furent d'excellents laboureurs, inventeurs du premier outil à moissonner, de l'araire à soc de fer et de techniques de fertilisation inconnues du monde gréco-romain : marnage, chaulage (suivant les lieux). Dans leurs forêts ils trouvaient la matière d'un artisanat réputé : le charronnage. Ils savaient exploiter les gisements miniers (fer et or) et travailler les métaux.

De ces notions, nous pouvons facilement concevoir leur existence sur la commune du Loroux qui leur offrait des terrains fertiles et des forêts sur les sommets des coteaux, dès avant notre ère.

Et il est fort probable qu'une ville gauloise resserrée entre des remparts de pieux de bois couronnait déjà le coteau lorousain. Cette hypothèse peut être étayée par les découvertes des nombreux sarcophages et squelettes de différentes époques dans l'agglomération. Vu la fragilité des ossements, ils ont paru très anciens aux découvreurs qui malheureusement ne connaissaient par le Carbone 14 pour en déterminer la date de leur origine. Mais nous savons que l'emploi des sarcophages chez certains peuples a existé plus de 10 siècles avant J.C. Avant d'aller plus loin, reproduisons les écrits qui nous ont été laissés.

I. Le rapport curieux fait en 1785 par Mr DUBOUEIX médecin du frère du Roi « Au commencement de Juillet dernier, me trouvant au Loroux-Bottereau, très ancien bourg à cinq minutes de Nantes, j'aperçus des ossements humains dispersés dans une rue dont on avait remué le sol. Je fis à quelques habitants des questions relatives à ces objets et j'appris que chaque particulier, devant faire paver devant chez lui, avait vendu quelques pieds de terre pour servir d'engrais dans les champs, ainsi qu'il est d'usage dans ce canton. Les paysans qui avaient fait ces enlèvements avaient rencontré environ à deux pieds et demi de profondeur, une suite de pierres tombales placées côte à côte suivant la direction de la rue et des côtés du pavé. Ces tombes ouvertes présentaient des squelettes dans leur entier, mais dont les os n'avaient plus de consistance.

Chaque monument formait un carré long⁽¹⁾ très régulier, composé de deux pièces : l'inférieure était une auge d'environ six pieds et demi

(1) Carré long = rectangle.

ET SON HISTOIRE

de long, de quinze à dix huit pouces de profondeur et d'environ deux pieds de large. La supérieure était un autre carré long qui s'adaptait parfaitement sur le premier. L'épaisseur de ces deux pièces était de deux à quatre pouces.

J'en fis ouvrir plusieurs en ma présence qui étaient encore sous terre. Leur couleur était d'un blanc sale, et quoique conservées très entières, elles se brisaient facilement à coups de pioche ou de marteau. Elles étaient toutes composées de coquillages marins. J'ai demandé si l'on n'y avait point trouvé d'inscriptions, de médailles, de monnaies ou de monnaies gravées ; on m'a dit qu'il s'en était trouvé quelques-unes, mais que les paysans les avaient brisées.

Dans un autre quartier, d'où l'on enlevait aussi des terres, j'y ai observé de même d'anciens tombeaux, mais ceux-ci étaient à une profondeur bien plus considérable. Ils étaient du reste creusés dans le roc vif et recouverts d'une pierre plate du pays, et tous dans ce lieu étaient de même espèce, au lieu que dans d'autres quartiers, il n'y en avait pas un seul qui ne fut composé de coquillages ; ces derniers étaient du reste rangés avec beaucoup d'ordre et de symétrie.

2. Ecrit de Mr PEIGNE « En 1866, on a élargi la rue des Forges à l'entrée de la ville avec reconstruction des maisons du côté gauche et nivellement à une profondeur de 0,70m à 1m. A cette profondeur, on a trouvé une grande quantité d'ossements humains parfaitement conservés. Ces squelettes étaient dans des espèces d'auges creusées dans le roc vif, moins larges vers les pieds que vers la tête. Et ce qu'il y a de plus étonnant est qu'ils furent trouvés au milieu de la rue. Je me demande comment on a pu pratiquer des inhumations dans une rue aussi étroite et fréquentée ? La seule explication est que ces tombes étaient là avant la construction du Loroux.

Un autre problème difficile à résoudre, c'est que la position des squelettes était nord-sud, contrairement à celle que l'on donne à l'époque chrétienne aux morts, lesquels sont placés de manière à ce que la tête regarde l'Orient, berceau du Christianisme ».

3. Ecrit de Mr Renoul, ancien maire du Loroux (1796)

Presque partout au Loroux, on rencontre des tombeaux, les uns creusés dans le roc, les autres et c'est le plus grand nombre, sont faits de calcaire coquillé. Et chose curieuse, on les rencontre surtout dans nos rues placés de chaque côté et suivant la direction des maisons.

En creusant pour construire la nouvelle église, on découvrit un grand nombre de ces sarcophages qui étaient rangés l'un près de l'autre sur la même ligne. Ces tombeaux, toujours orientés nord-sud,

LE LOROUX-BOTTEREAU

remontent à une haute antiquité, car les ossements que l'on y trouve sont presque réduits en poussière. Il ne reste que le milieu des os longs. On y rencontre parfois de petits vases de terre ou de grès, percés de trous, avec du charbon, de l'encens etc. destinés probablement à être des brûle-parfums. Enfin, remarque très importante, des tombeaux se trouvent en très grand nombre hors de la ville actuelle, dans la direction de la butte du Martrais laquelle semble avoir été comme le point central vers lequel convergent tous ces tombeaux.

Au sommet en avant du moulin de la Motte, aujourd'hui disparu, un amas de ruines, couvert de ronces formait une saillie comparable à une tour ou à un bastion. Ces pierres ont été prises pour la construction des routes et chemins. En y creusant on y a trouvé des sarcophages, surtout débris de sarcophages et une quantité d'ossements jetés pêle-mêle.

4. Déclaration de Mr Sécher charcutier consignée par Mr Renoul

En 1900, le sieur Sécher, charcutier découvrit sur une longueur d'au moins 20m les fondations, en gros moellons, d'un mur se dirigeant de l'Est à l'Ouest (au bas de la rue de Bourgogne). Tout porte à croire qu'il existe là un cimetière. En effet, les Gaulois avaient l'habitude d'inhumer leurs morts au sommet ou sur le penchant des coteaux en face de vastes horizons. On apportait même de très loin à ces champs de morts, les corps des plus illustres personnages. Mr Renoul ajoute : «des documents que l'on vient de citer, et de l'existence dans notre sol de nombreux tombeaux païens que devons-nous conclure ?

D'abord que notre pays fut habité bien avant l'arrivée des Romains (50 ans avant J.C.) et très certainement dès l'époque gauloise (l'invasion Celtique).

Puis ensuite, que la première origine du Loroux est sans doute le Martray lieu vénéré, sans doute où une pierre druidique ou un temple existait près duquel les tribus éloignées venaient apporter leurs morts, chefs ou notables. Puis plus tard, le long des voies montant vers le Martray, les habitations s'établirent. Notre ville s'édifia peu à peu et les anciennes voies d'accès remplies de tombeaux sont devenues nos rues actuelles».

NB : Ces citations font partie des notes recueillies par le docteur Eugène Bossis.

De ces intéressantes citations, nous pouvons affirmer sans crainte d'erreur que le Loroux fut une très ancienne agglomération gauloise et sans doute une concentration importante pour le culte druidique qui avait une influence sur un grand secteur. Par ailleurs, en examinant

ET SON HISTOIRE

la topographie du lieu et le relief nous nous rendons compte de sa situation stratégique et du rôle défensif qu'il pouvait assurer. Quel nom lui donnait-on alors et jusqu'à l'arrivée des Romains ? On ne sait également si ceux-ci avaient modifié son nom ou s'ils l'avaient conservé jusqu'au III^e après leur conquête.

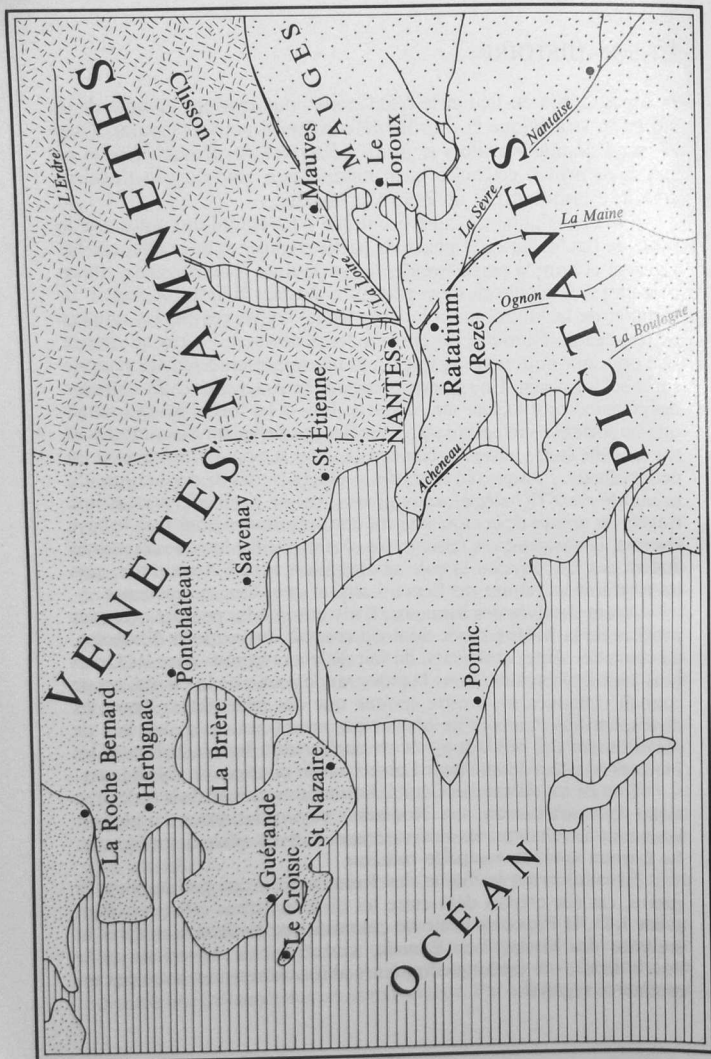
Où était l'autel du culte druidique ? La tradition veut que la table de l'autel fut cette pierre en partie engagée sous la chapelle St-Laurent et dont la partie extérieure fut destinée à percevoir les dîmes revenant à l'abbaye au moyen âge. Le docteur Renoul la plaçait au sommet de la Motte, au point vers lequel convergeaient les rangées de tombeaux. Peut-être fut-elle d'ailleurs déplacée ? Cela ne change rien pour que nous nous représentions une importante activité gauloise sur le sol lorousain. Une grande partie des hauts terrains et les sommets des coteaux constituaient sans doute les bois et les forêts. Mais il restait une importante surface de terres fertiles qui servaient aux cultures et sur laquelle était vraisemblablement répartie la population agricole en petits villages. Puisque, au cours des siècles plus près de nous et jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, nous savons que la batellerie pratiquée à travers les marais de la Goulaine eut une importance pour tout le pays riverain, la navigation se faisant avec plus de facilité lorsque ces marais étaient des lacs ouvrant la voie aux échanges avec l'Armorique, vers les riverains en amont du fleuve Loire et peut-être au cabotage.

Avant l'arrivée des Romains, il n'y eut que les peuples celtiques proches de la Méditerranée dont on connaît des notions d'histoire, au cours des siècles antérieurs, du fait de leurs rapports avec les Grecs puis avec les Romains. Pour la plus grande partie de la Gaule, on ne connaît, relativement à cette époque que des généralités. Entre les diverses tribus l'entente ne régnait pas, mais nous n'avons pas de précision sur des rivalités ayant pu surgir entre les Namnètes et les Pictaves au cours desquelles le Loroux aurait pu avoir un rôle à jouer.

Tout en considérant les Gaulois lorousains soucieux de leur défense avant leur soumission aux Romains, voyons-les pour la plupart labourant nos champs, les autres occupés à divers travaux artisanaux.

Le Loroux après la conquête romaine

En conquérant la Gaule, les Romains n'y ont pas apporté la guerre, car elle existait déjà entre les diverses tribus celtiques. Bien avant J.C., la Provence avait été colonisée par les Romains après la présence des Grecs. Les Eduens, vivant sur le Nivernais et le Bourbonnais, ont été longtemps leurs alliés, entretenant avec eux un commerce régulier.



ET SON HISTOIRE

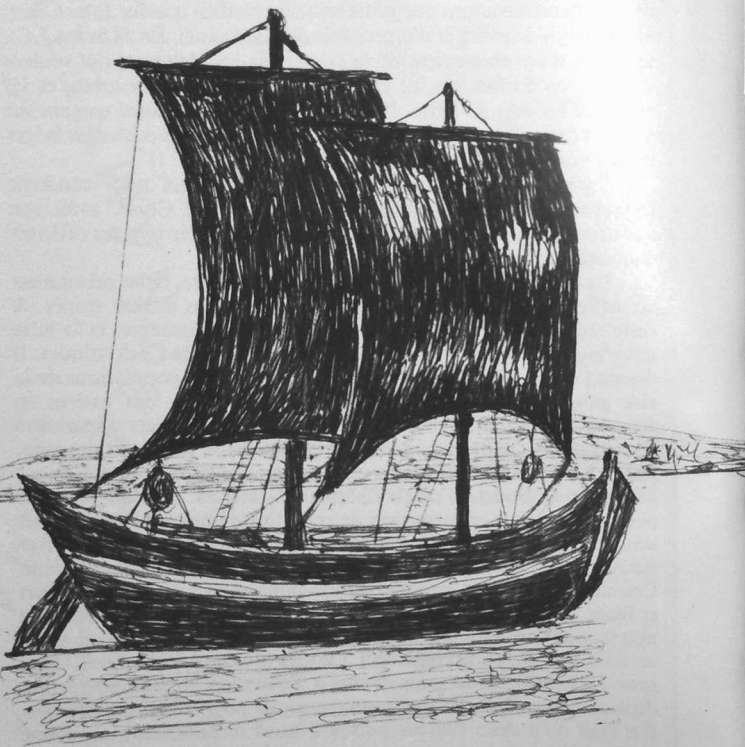
Pourquoi les Romains ont-ils conquis la Gaule ? Le grand homme d'état, en même temps que génie militaire romain que fut Jules César, avait besoin de gloire et d'argent (histoire de Rome). En 58 avant J.C., le projet d'envahissement de la Gaule par les Helvètes, qui veulent s'établir en Saintonge, lui en donne l'occasion. Il les arrête et les repousse au-delà du Rhin. Il étend ensuite le protectorat romain sur presque toute la Gaule par des campagnes victorieuses contre les Belges et nos voisins les Vénètes (56 avant J.C.).

Parlons de cette lutte contre les Vénètes qui nous concerne indirectement. Alors que Crassus, lieutenant de César, avait son quartier d'hiver en Anjou, la disette s'y établit. Il envoya des officiers demander du blé en Armorique.

La tribu des Vénètes, qui était la plus puissante, retint prisonniers ces officiers, réclamant les otages que les romains avaient exigés. A cette rébellion ne tardèrent pas à se joindre les Namnètes et la lutte dut s'engager. J. César était alors en Illyrie (rive de l'Adriatique). Il donna l'ordre à Crassus de faire construire par les populations de la rive gauche de la basse Loire et jusqu'en Anjou, des galères en attendant son retour. Il n'est pas douteux que nos bateliers et marins furent compris dans les populations qui durent se mettre à l'ouvrage. Parmi les chantiers qui furent ouverts, on sait qu'il y en eut un au confluent du Douet, là où est l'hôpital St-Jacques. Pendant le temps nécessaire pour la construction de cette flotte improvisée qui devait venir à bout des puissants et lourds bateaux venètes, J. César put arriver sur nos terres. Il voulut s'assurer de sa constitution et de son grément. Certains font partir César de l'Anjou pour gagner Vannes par Nort et Blain. Il est plus logique qu'il soit venu lui-même rassembler la flotte non loin de l'estuaire. Il traversa donc les Mauges et vint passer entre les deux lacs, là, où se construisit 5 siècles plus tard le pont de l'Ouen sous St-Martin. C'est sans doute à l'occasion de son important déplacement qu'il donna son jugement sur les populations des Mauges. Il n'était qu'à demi flatteur puisqu'il nous reconnaissait, en même temps qu'une ardeur au travail, un entêtement qui empêchait la compréhension.

L'armée navale constituée par les galères nouvellement construites et des vaisseaux venus de la Saintonge pacifiée, eut à son commandement un jeune et vaillant officier de marine Brutus. J. César qui prit le commandement des troupes pour la soumission des Venètes par le continent, nous fit le récit de la lutte qui se révéla bien difficile, tant sur mer que sur terre. Nous ne savons pas comment nos marins y

LE LOROUX-BOTTEREAU



Les vaisseaux vénètes

ET SON HISTOIRE

prirent part. Combattirent-ils en mercenaires ou avaient-ils à régler quelques querelles antérieures avec l'intrépide tribu armoricaine ? Un hasard voulut que la chance favorisa les galères de Brutus.

Les galères romaines trop légères pour appliquer leur éperonnage coutumier, contre les plus lourds vaisseaux armoricains, étaient munies pour la circonstance de grandes faux d'abordage au bout de longs manches qui pouvaient atteindre cordages et marins. Mais ce fut la chute du vent ralentissant la fuite des Vénètes vers leurs refuges qui permit la victoire des Romains, plus rapidement que prévu. Les conquérants se montrèrent impitoyables pour les vaincus. La destruction des Vénètes porta un coup terrible aux populations armoricaines. Celles-ci avaient donné sur ce vieux sol de granit la première lutte pour l'indépendance. Malgré cet échec, les tribus armoricaines (à part les Vénètes ruinés) envoyèrent 3 000 tonneaux de vivres chacune pour secourir Vercingétorix qui les avait imitées et qui était assiégé à Alésia.

Nota : La bataille navale se déroula dans le Trait devant Guérande ou dans le golfe du Morbihan.

Après le dernier sursaut (52-51 avant J.C.) de Vercingétorix contre la colonisation romaine, le calme s'établit en Gaule et l'action civilisatrice des Romains put s'exercer. Elle fut remarquable par la construction des routes et des villes.

Notre territoire fut compris entre deux villes importantes : celle des Cléons(1) et celle de St-Barthélémy (cette dernière ayant eu un nouveau nom après sa destruction par les barbares et son remplacement par le culte chrétien). Une voie les reliait passant par notre agglomération. La voie romaine de Nantes à Saumur, venant au pont de l'Ouen traversait la commune. Son tracé est encore visible de la Bégassière au Bas Perron et du Haut Perron à la Tour Gasselin. Un pan de mur la borda longtemps près du Haut Perron ; il est encore visible, écroulé dans les ronces. La cité de plaisance de Mauves, avec thermes, temple et théâtre, avait provoqué la prolongation de notre route venant des Cléons par une chaussée coupant la Loire et partant de la Pierre Percée. Une route venant de Ségourie (Fief-Sauvin, camp retranché) passe à Vallet et entre sur notre commune pour gagner le pont de l'Ouen. Près de la villa des Cléons on a trouvé le matériel pour la construction de bateaux. De nombreux débris de tuiles à rebord ont été trouvés au Pavillon et à la Saltière. D'autres communes ont

(1) M. Bertrand, dans l'histoire de Haute-Goulaine, éditée en 1979, décrit la riche et importante villa des Cléons.

LE LOROIX-BOTTEREAU

eu la chance d'avoir conservé des constructions romaines telles Mouzillon et son pont ou de curieux vestiges. Ceci résulte du hasard des destructions, mais nous pouvons être assurés que l'implantation romaine a été totale dans notre région ; on en a trouvé la trace dans les plus petits bourgs. Cette possession complète de notre pays ne fut pas tant pour le soumettre que pour en exploiter les richesses. Nous aurions beaucoup d'exemples à citer si nous ne voulions nous cantonner à l'histoire locale. Il nous faut aussi peut-être tenir compte que le Loroux, placé sur un sommet et à la convergence des routes, fut plus désigné aux destructions !

Le pays des Pictons ou Pictaves dont le Loroux faisait partie fut tout d'abord compris dans la II^e Lyonnaise ; mais la conquête terminée, une réorganisation gouvernementale et territoriale s'opéra qui rattacha notre région à la II^e Aquitaine...

Apport civilisateur des Romains

Un des premiers travaux des Romains après l'occupation de la Gaule, fut l'établissement d'un réseau routier. Ils en comprirent la nécessité pour assurer la sécurité des armées romaines ayant à se déplacer d'un point à un autre et pour favoriser la prospérité du pays conquis.

Les travaux de voirie durèrent plus de deux siècles et les empièvements étaient si solides que dans plusieurs points de notre département on en retrouve encore. Au Loroux, et dans toutes les communes sud-Loire où sévit la répression des troupes infernales de 1794, la recherche des matériaux de construction au début du XIX^e siècle a entraîné la démolition de nombreux vestiges historiques, de toutes les époques. Les routes des grands itinéraires étaient construites aux frais de l'Etat. Elles étaient jalonnées de bornes milliaires portant les noms des empereurs qui avaient participé à leur construction. Celles du Loroux n'ont pas eu ce caractère. Elles émergeaient au budget des bourgades desservies. Les chemins vicinaux qui ont remplacé les sentiers gaulois étaient aux frais des particuliers villageois.

Nous devons citer après les routes, les constructions romaines qui s'édifièrent partout, contrastant avec les habitations gauloises. Les Romains étaient à la fois architectes et maçons. Ce qui a été construit sur notre commune n'a laissé que des débris de tuiles ici et là puis le mur du Perron et peut-être des vestiges encore enfouis, tels ceux qui doivent encore subsister sous les sols autour des Cléons et de

ET SON HISTOIRE

St-Barthélémy. Mais nous sommes tout près du pont de Mouzillon et des vestiges intéressants des constructions de la villa romaine de Mauves.

Les travaux routiers étaient confiés aux curateurs de voirie et la main-d'œuvre était fournie par les prisonniers de guerre, la population soumise aux prestations et les soldats aussi. Il n'est pas douteux que les architectes et les maçons, pour édifier bâtiments et œuvres d'art, devaient également se faire aider d'une main-d'œuvre d'appoint pour approvisionner les chantiers en matériaux.

De cette activité nouvelle, il dut en découler un grand développement de l'artisanat gaulois : charronnage, forges, poteries, corderies, tissages, etc. On peut s'imaginer l'importance de ce développement d'activité pour la pointe territoriale du Loroux bien placée pour recevoir et expédier matières premières et productions.

Dans leurs constructions parfois imposantes (temples, thermes, etc.), les Romains apportaient de la décoration sculpturale (se reporter par exemple à l'étude des divers types de colonnes et des statues de personnages honorés ou de divinités. Il ne faut pas oublier non plus les peintures et surtout les mosaïques (Les Cléons). Ils ont ainsi dominé hautement les œuvres artistiques des Gaulois, mais celles-ci étaient bien existantes et variées. Les talents artistiques des Gaulois se sont surtout manifestés dans la décoration des armes, des bijoux, des poteries, des casques et boucliers et des monuments funéraires...

Au vieux culte naturiste des Celtes dont les origines se perdent dans la nuit des temps, s'était superposée la religion des druides. Plinie, l'écrivain romain nous décrit les druides dans son récit de la récolte du gui.

Ils avaient un grand prestige, du fait de leurs longues études et de l'étendue de leur savoir. On avait recours à leurs jugements qui avaient force d'excommunication. Leur doctrine était contenue dans quelques milliers de vers. Les écoles druidiques avaient pour objet le recrutement parmi la noblesse celtique, d'une aristocratie sacerdotale qui devait rassembler les peuplades divisées dans une unification spirituelle.

L'enseignement de cette doctrine était confié à des bardes qui la transmettaient oralement. Ces poètes musiciens chantaient, accompagnés de la harpe bardique, la louange ou le blâme des héros disparus.

Du fait de cet enseignement oral des principes religieux, l'écriture celtique peu utilisée et peu répandue fut submergée par les écrits des Romains. Ceux-ci d'ailleurs imposèrent leur langue.

LE LOROIX-BOTTEREAU

L'empereur Auguste interdit la religion druidique aux sujets romains, Tibère supprima leurs collèges et Claude abolit leur religion. Ce n'était pas, précisons-le, en tant que prêtres que les gouvernants romains poursuivaient les druides, mais seulement parce qu'ils formaient un ordre de caractère politique autant que religieux, parce que leur pouvoir concurrençait celui de l'Empereur.

Par la suite, les druides enseignèrent clandestinement, cachés dans les forêts, mais ils ne subsistèrent longtemps que dans les régions peu hospitalières, donc pas dans notre région dont les bois étaient entourés de terres fertiles.

Les Romains furent habilement tolérants à l'égard des croyances des Gaulois. Ceux-ci gardèrent leur religion propre, mais elle se transforma peu à peu et leurs vieilles divinités naturistes furent assimilées aux dieux méditerranéens. Les sacrifices humains offerts aux éléments divinisés de la nature disparurent ainsi que les sacrificateurs qui avaient la fonction d'immoler les victimes.

Des divinités celtiques continuèrent d'être honorées pour leur popularité ; ainsi Heppona, divinité cavalière, dont l'image ornait toutes les écuries. Son rapport avec le cheval explique le succès de son culte dans les armées qui le portèrent jusqu'en Italie...

Inversement, les Gaulois adoptèrent des célébrations culturelles concernant les dieux romains suivant les régions. Ainsi les Namnètes avaient sur la rive gauche de l'Erdre une forêt dédiée au dieu Mars (sur le bord des marais de Mazerolles). On y a trouvé les traces d'un vaste théâtre très primitif et d'un cirque elliptique de non moins grandes dimensions. Au printemps, les Namnètes, gens de la ville et de la campagne, Gallo-Romains et Gaulois s'y rassemblaient pour fêter le dieu auquel la forêt était dédiée.

Le Loroux avec sa ville fortifiée, son retranchement sur la Butte de la Roche qui remplissaient un rôle défensif et ses terres cultivées, n'a pu fournir de tels emplacements aptes aux manifestations grandioses. Mais ses habitants se rendaient aux plus proches emplacements propices aux célébrations qui existaient dans les Mauges.

C'est dans cette ambiance que se forma sans trop de heurts la population gallo-romaine. Elle connut une longue période de paix et de prospérité.

Rome a mis fin à la puissance des druides et a également transformé l'administration des peuples gaulois. Chez ces derniers, avec les druides, les chefs avaient l'autorité ; ceux-ci étaient désignés parmi les riches, possédant les terres : c'étaient les « vergobrets » s'ils étaient

ET SON HISTOIRE

élus et les «viagers » s'ils étaient héréditaires. Rome a remplacé ce gouvernement aristocratique en imposant progressivement et sans violence son organisation gouvernementale centralisée, avec ses fonctionnaires, mais les classes sociales étaient conservées.

Aucun enrôlement forcé n'a contraint les jeunes Gaulois à prendre les armes, mais de nombreux engagements se firent dans la carrière militaire, parfaitement organisée. L'enseignement des Druides étant disparu, les écoles gallo-romaines s'établirent. Elles firent participer l'aristocratie gauloise à l'héritage spirituel de la Grèce qui avait imprégné les Romains dans leur conquête. Héritage dans lequel est inclus l'esprit critique de libre examen et qui contribua à créer le droit romain. De grandes écoles gallo-romaines acquirent une enviable renommée dans l'Empire à Autun, à Bordeaux, à Narbonne, à Toulouse et plus encore à Marseille métropole de la culture phocéenne. Les Romains apportèrent des industries nouvelles, des objets d'art, de la riche vaisselle, des tapis etc... et au milieu du II^e siècle un certain luxe s'installa chez les riches.

Cette nouvelle animation avec la création des routes et le développement du commerce contribuèrent au progrès des industries gauloises, telle la tonnellerie nouvellement mise au point. De 81, alors que l'empereur Domitien limita la culture de la vigne en Gaule, jusqu'en 276 où l'empereur Probus la laissa libre, la tonnellerie végéta, mais elle prit par la suite un grand développement. On peut imaginer l'activité de notre coin de terre fertile et bien situé pendant cette période de paix et de prospérité. Ce fut sur nos routes la circulation des productions agricoles et artisanales pour leur commerce, les barques partant ou arrivant à nos ports, les échanges entre les riches villas édifiées aux Cléons, à St-Barthélémy et à Mauves.

En nous appuyant sur tout ce qui précède, on ne peut penser que le Loroux, très ancien centre du culte druidique, n'eut pas son école gallo-romaine qui fut sans aucun doute le prélude au collège célèbre de la cité moyenâgeuse. Enfin, on peut très vraisemblablement supposer que l'importance aux points de vue culturel, commercial et défensif que l'on découvrira par la suite au Loroux, eut ses racines dans ses lointaines origines.

APPARITION DU CHRISTIANISME

La longue période de paix romaine fut propice au développement des cultures, des artisanats, du commerce, mais aussi au développement intellectuel et artistique sous toutes ses formes. Et c'est précisément

LE LOROUX-BOTTEREAU

au cours de cette époque que des apôtres anonymes que furent les voyageurs et émigrés qui avaient la foi près du siège de St-Pierre pénétrèrent en Gaule. Ils se manifestèrent tout d'abord dans la Gaule méridionale. Ils atteignirent notre région de l'Ouest à la fin du III^e siècle. Au fur à mesure de leur progression, ils obtinrent par leurs prédications de plus en plus d'adeptes.

Ce fut Saint-Clair qui se proposa d'évangéliser les Namnètes et de créer un centre de culte chrétien dans leur capitale (Nantes). Il y fonda d'abord un oratoire sur l'autel duquel il plaça un clou du martyr de St-Pierre, raison pour laquelle les cathédrales successives de Nantes ont été dédiées à St-Pierre.

Sur son chemin il rencontra le Loroux (ou devrait-on dire l'agglomération gallo-romaine qui devint le Loroux). Il s'y intéressa et décida d'y fonder un oratoire. (Cette décision du propagateur prouve l'importance qu'il reconnaissait à ce lieu). Pendant 16 années Saint-Clair faisant ses prédications chez les Namnètes, entretint la foi qu'il avait créée sur notre coteau, par de nombreux voyages. L'oratoire subsista et c'est pourquoi notre primitive agglomération dont nous ignorons le nom celtique fut désignée par la dénomination : « L'Oratoire » (L'Oratorium).

On trouve d'autres villes désignées pour le même motif dans d'autres régions sous les formes de Louzouer (Loiret) de Lourodoneix (Creuse) de Loreur (Manche) de Oradour (Cantal, Haute-Vienne, Charente) St-Pierre de Lorouer (Sarthe).

La persistance de cette dénomination prouve l'importance du centre chrétien ainsi créé. Mais la célébration du culte chrétien présentait des dangers.

Les premiers chrétiens furent en butte à des persécutions violentes ou latentes. C'est ainsi qu'à Nantes furent martyrisés les deux frères Donatien et Rogatien en 288. Nous pouvons raconter brièvement leur martyr puisque parmi les adeptes de la foi enseignée au Loroux, certains furent martyrisés ayant par leur supplice justifié le nom de Martyriacum (Martray) au lieu où ils furent sans doute persécutés. Le préfet des Gaules avait reçu de l'empereur un rescrit lui ordonnant de veiller à ce que les dieux Jupiter et Apollon fussent honorés par tous les sujets de l'Empire. (Disons en passant que dans certaines régions, les Gaulois avaient changé leur dieu du feu : Taranis en Jupiter tonnant et Bellunus le dieu de la beauté devint Apollon). La peine de mort était réservée aux contrevenants. Le gouverneur de la II^e Lyonnaise vint à Nantes pour remplir sa mission.

ET SON HISTOIRE

Alors qu'il s'enquêrait de l'état de la ville, un païen zélé lui dit : « Juge très sage, rien de plus opportun que ta venue à Nantes pour ramener au culte les malheureux égarés à la suite de l'homme que les juifs ont crucifié. Nous avons ici un adepte de cette secte appelé Donatien. Il a même perverti son frère : Jupiter et Apollon sont reniés, méprisés par les partisans du Christ ».

Fort ému, le gouverneur fit venir les deux jeunes gens qui appartenaient à l'aristocratie gallo-romaine et fit dresser une estrade sur la principale place de la ville pour y installer son tribunal, en face duquel s'amassa vite la foule tenue à distance par des barrières.

Escorté par des licteurs, Donatien parut d'abord seul. Il se déclara hautement chrétien et malgré les menaces, refusa d'adorer Jupiter et Apollon. Ses fières réponses mirent en fureur le gouverneur qui fit jeter le jeune chrétien chargé de chaînes dans un cachot. Rogatien fut interrogé à son tour. Il n'avait pas encore reçu le baptême ; aussi le gouverneur pensait-il le gagner en lui promettant des dignités nouvelles. Mais Rogatien ne se laissa point corrompre et il fut jeté en prison avec son frère.

Le lendemain les deux frères furent ramenés devant le tribunal. De nouveau ils clamèrent avec enthousiasme la foi profonde qui les animait. Outré de dépit, le gouverneur les fit lier sur le chevalet pour rompre leurs membres et briser leurs corps puisqu'on ne pouvait fléchir leurs cœurs, et ordonna de leur trancher la tête après la torture. Le licteur, pour faire du zèle, pour complaire mieux à la cruauté du juge, leur enfonça sa lance dans la gorge avant de les décapiter. La foule contempla impassible ce spectacle d'une cruauté sauvage... Restait-il des chrétiens à Nantes après la mort de Donatien et de Rogatien ?

Vous connaissez la basilique élevée en leur mémoire et sur les lieux de leur exécution. Un pèlerinage annuel est pratiqué pour immortaliser leur souvenir.

En 313, l'Empereur Constantin se convertit au christianisme et les persécutions ne furent plus à redouter par les chrétiens. Mais jusqu'à cette date, on ne sait rien de ceux qui ont été sacrifiés sur le terrain de supplice lorouxain. N'ayant peut-être pas eu la notoriété des deux jeunes suppliciés nantais, ils sont tombés dans l'oubli.

C'est après avoir traversé l'Aquitaine que St-Clair arriva au Loroux. Il y apporta des reliques de St-Symphorien à qui sera dédiée la première église. Nous avons dit qu'il revint souvent au Loroux pour obtenir de nouvelles conversions. Un faubourg de la vieille cité au moyen âge portait son nom dans le pourtour de notre ville, et dans

LE LOROUX-BOTTEREAU

les communes voisines, on retrouve son nom sous les formes de Clairay ou Claray de certains villages.

Dans l'histoire de Nantes, il est considéré comme le premier évêque sans qu'on puisse donner une date sur la durée de son épiscopat. C'est seulement celui de son troisième successeur qu'on peut situer dans le temps : ce fut Eumélius et son épiscopat est daté de 374... un siècle avant que l'évêque St-Félix consacra la première cathédrale de Nantes. St-Clair s'étant enfui pour échapper aux persécuteurs alla continger ses prédications à Vannes et Quimper. Il est mort sans être inquiété, en 310, à Regumai, à 16km de Vannes où il fut inhumé. Ses cendres ont été ramenées à Nantes en 398.

Il ne faudrait pas conclure qu'après cette pénétration du Christianisme dans notre région et l'existence d'un oratoire, toute la population soit devenue chrétienne... Il fallut des siècles pour la christianiser. La conversion des Gaulois au culte des divinités romaines avait été plus facile et plus rapide. Le paganisme subsista longtemps surtout dans les campagnes.

Le progrès constant de la christianisation au Loroux, comme ailleurs, n'a pas provoqué l'édification d'une église. Pourquoi ? Tout d'abord, parce que la proportion de convertis ne fut pas suffisante avant un temps assez long. D'autre part, on ne sait pas exactement où était placé l'oratoire qui réunissait les chrétiens ni comment il était constitué. On ne sait pas également quand cet oratoire eut un prêtre résident. Et puis, hélas ! dès le IV^e siècle, la Gaule a connu les invasions auxquelles les Romains ne purent faire face.

LES GRANDES INVASIONS

On a vu qu'avant de conquérir la Gaule, J. César avait repoussé de l'autre côté du Rhin les Helvètes qui voulaient s'installer en Gaule. Par la suite, surtout à partir du III^e siècle des barbares menaçaient incessamment les frontières. Ce ne fut pas sans efforts que les Romains maintinrent la Paix dans l'Empire.

Cette défense devint bientôt impossible par suite de l'étendue des territoires. Les Romains furent amenés à traiter avec plusieurs peuples envahisseurs. Les plus civilisés de ces barbares d'origine germanique étaient les Goths qui occupaient la rive gauche du Rhin. Ils étaient chassés par les Huns, venant de l'Asie. Les invasions barbares, dont nous ne précisons pas les époques ni les lieux de leurs attaques, causèrent l'anarchie dans l'Empire et particulièrement en Gaule et elles

ET SON HISTOIRE

amenèrent la Fin de l'Empire d'Occident. (L'histoire en relate les différents épisodes avec les combats et les traités).

Les Armoricains avaient profité du désordre dans l'Empire pour se débarrasser des fonctionnaires romains, mais ils ne purent se défendre des envahisseurs venant de la mer et le général Actius les livra aux terribles Alains, autorisant ceux-ci à partager les terres par moitié avec les habitants. Les Armoricains ont résisté pendant dix ans aux hordes déchaînées qui s'abattirent sur leur territoire. Mais il est une autre race qui, pendant deux siècles, harcela la péninsule sans avoir d'autre but que le pillage et la destruction. Ce fut la race pillarde et malfaisante de Saxons. Ces sinistres oiseaux de mer avaient leurs nids dans les îles qui avoisinent l'embouchure de l'Elbe. De là, s'élançaient, à chaque printemps, des bandes d'aventuriers d'une audace extraordinaire qui, bondissant sur les vagues dans leurs barques d'osier couvertes de cuir, allaient infester, terroriser de leurs descentes, de leurs ravages, de leurs tueries tout le littoral nord de la Gaule jusqu'au-dessous de la Loire. C'est dans les vingt dernières années du III^e siècle qu'ils firent leur apparition et malgré les défaites qui leur furent infligées, ils revinrent souvent dans notre pays.

A la faveur du désastre causé dans l'Empire par les invasions germaniques, les Saxons établirent des postes de guerre dans les îles qui émaillent le lit de la Loire, de la mer jusqu'à Angers. Ces îles devinrent une longue file de nids de brigands d'où les pillards s'élançaient pour dévaster les terres environnantes.

Continuellement harcelés par ces pillards, les habitants finirent par quitter leurs résidences bordant le littoral pour chercher un refuge dans l'intérieur, à l'abri des forêts, n'osant revenir sur la côte. Ainsi les pirates, ne trouvant rien sur la zone littorale dévastée, finirent vers 460 par cesser leurs incursions sur ce rivage sans habitants.

Les riverains de la Loire, dont le Loroux fait partie, ont été longtemps les victimes des brigands installés à demeure dans les îles du fleuve.

Après la conquête de la Gaule, les Romains avaient fait également celle de la Grande-Bretagne, mais avec moins de facilité et les habitants, les Bretons, avaient conservé leur langue celtique. Après le départ des légions romaines en 407, les Bretons recommencèrent à vivre comme leurs ancêtres. Mais ils ne tardèrent pas à être attaqués dans leur île par les barbares germaniques : les Angles et les Saxons.

Ayant leur pays envahi, les Bretons, à la recherche d'une nouvelle patrie, choisirent naturellement la péninsule de l'Armorique que les

LE LOROUX-BOTTEREAU

dévastations des Saxons avaient rendue presque déserte. Fin du V^e siècle et début du VI^e, les Bretons arrivèrent dans la péninsule par bandes, souvent dirigées par des moines qui sont restés les saints les plus populaires de la Bretagne. Ils s'installèrent dans la presqu'île granitique à laquelle ils donnèrent bientôt leur nom sans dépasser la rive gauche de la Loire.

Pendant la terrible période de vandalisme, nos ancêtres lorouxains ont sans doute été bien malheureux. Peut-être trouvaient-ils refuge derrière les remparts de leur ville, mais le pillage des récoltes quand ce n'était pas l'incendie de leurs habitations, pouvait les réduire à la famine.

Le retranchement romain de la Butte de la Roche avait-il été conservé ? A-t-il été, pour ces pauvres gens, un refuge ? Peut-être, car à cette époque le sillon de la Roche était couvert de bois et il le fut encore pendant de longs siècles. Une grosse pierre plate mal équilibrée existait sur le sommet de la butte tout au début de ce siècle. Les gens aimaient la faire remuer. Elle était appelée « pierre du Diable ». On a dit que ce fut le reste d'un autel druidique.

Malgré le fisc qui leur paraissait parfois lourd sous la domination romaine, les pauvres gens étaient beaucoup plus malheureux et la population de notre région a accusé une importante diminution. Cette triste période des invasions causa un recul important à la civilisation qu'avaient développée les Romains. Nos peuples n'avaient plus d'organisation administrative ; ils étaient autant livrés à l'anarchie qu'à la peur. Ce furent les disciples des évangélistes, abbés et évêques qui remplacèrent les fonctionnaires disparus. C'est aussi dans ces temps d'insécurité et de malheur que des chrétiens se réfugièrent dans la prière invoquant la protection divine et s'isolèrent dans les bois pour vivre en ermites. N'ayant que leur courage, leurs forces et les ressources de la nature, plusieurs de ces ermites animés d'une foi ardente réussirent à subsister.

A leur ermitage, ils adoptèrent des cultures et parfois l'élevage de quelques animaux. Ils étaient parfois rejoints par d'autres dans leur vie de saints et d'ascètes et souvent leur ermitage fut la base de la création d'un monastère.

Avec la triste période des invasions et malgré les efforts de protection des évêques, prêtres et moines, la vie devint impossible dans la plupart des campagnes. Les villes organisées pour leur défense accueillent les terrorisés. On sait que des évêques se sont succédé à Nantes après Saint-Clair dont l'oratoire, là où est St-Similien, fut remplacé par une chapelle de 11,80m sur 6,40m.

ET SON HISTOIRE

La ville du Loroux, pendant ce temps, obtint, sans qu'on puisse en préciser la date, un prêtre résident. On ne sait pas non plus quel perfectionnement fut apporté à l'oratoire créé primitivement.

Mais, comme dans toute ville, il est indéniable, que malgré les attaques des barbares, la vie y a continué, rétablie par les défenseurs. Chaque région de la Gaule a eu ses envahisseurs et nous avons eu les nôtres (dont nous vous avons parlé).

Précisons que les Bretons envahirent l'Armorique sans dépasser la Vilaine. Ce fut la première frontière de la Bretagne.

Les plus terribles des barbares et les plus redoutés furent les Huns qui heureusement ne parvinrent qu'en petit nombre chez nous et contre lesquels tous les autres peuples se liguèrent pour les repousser en se joignant à Clovis, roi des Francs.

En dehors de l'Armorique lorsqu'elle englobait les Namnètes, le Loroux fut encore plus loin de la Bretagne lorsqu'elle se forma. Rennes et Nantes étaient situées dans la zone formant les Marches franco-bretonnes. Par ailleurs, le diocèse de Nantes en s'établissant s'étendit au sud de la Loire, comprenant le Loroux dans son territoire.

Ainsi, nous avons pu bénéficier de l'administration habile et importante de Saint-Félix, évêque de Nantes de 550 à 583.

Avant d'aller plus loin, disons dans une parenthèse que nous relaterons souvent des événements qui ont eu lieu à Nantes ou dans des lieux proches quand ils ont eu un lien avec ceux qui se sont déroulés au Loroux. Cela est nécessaire pour la compréhension de notre histoire...

Saint-Félix né en Aquitaine d'une des plus illustres familles de la Gaule, devint évêque de Nantes en 550. Il s'efforça de restituer à sa ville épiscopale la prospérité qu'elle avait eue aux beaux temps de l'Empire romain. Il créa le port nantais du moyen âge et Nantes éclipsa Rezé qui était sa rivale commerciale.

Citons des exemples d'importants travaux qu'il fit exécuter. Il termina la deuxième cathédrale commencée par son prédécesseur et y plaça des colonnes de marbre de différentes couleurs. Il rendit l'Erdre navigable par la construction de la chaussée de Barbin. Il aménagea le port de Nantes sur la Loire entre le confluent naturel de l'Erdre et ce qui est aujourd'hui le canal St-Félix. Sur la rive droite de l'Erdre (qui coulait là où est le boulevard actuel des « 50 Otages ») il ouvrit d'importantes carrières pour les constructions sur la rive gauche (cela explique la pente abrupte et les escaliers actuels pour atteindre le quartier St-Similien).

LE LOROUX-BOTTEREAU

Le développement de la ville épiscopale et l'aménagement de son port n'ont pu qu'être favorables à la prospérité de la paroisse du Loroux préoccupée par sa navigation et ses productions.

En baptisant de nombreux Saxons établis dans les îles de la Loire, St-Félix a contribué à la diminution de leurs brigandages.

St-Félix eut confiance dans la puissance défensive du Loroux, puisqu'il confia à ses administrateurs la garde de sa nièce en butte aux attaques de Papolen, gouverneur d'Angers qui voulait l'épouser. Cependant, ce dernier, avec l'appui d'une importante cohorte, réussit à l'enlever. Mais elle s'échappa et alla se réfugier à l'abbaye de Bazas près de la Garonne.

St-Félix donna au très zélé prêtre nantais Martin la mission de convertir les païens du pays d'Herbauge (pourtour du lac de Grand-Lieu) et de Retz. Le pauvre prêtre n'eut pas de succès malgré ses louables efforts. Humilié, il revint au sud de Nantes pour s'isoler au cœur des bois (la forêt de Touffou). Dans son isolement, il reçut des dons de riches chrétiens. Il les consacra à la construction à Vertou d'une abbaye qui ne tarda pas à accueillir de nombreux adeptes et qui devint une véritable citadelle. Ce couvent, où il mit en vigueur les règles de St Benoît, compta bientôt 300 moines. Saint-Martin (puisque'il fut canonisé) tint à établir une relation entre son puissant monastère et la ville convertie du Loroux. Il y envoya plusieurs de ses moines et leur bâtit un monastère avec une chapelle dédiée à St-Laurent.

Dans ces mêmes années, il fit construire le Pont de l'Ouen suivant les méthodes romaines.

Le Loroux ne put que bénéficier de la présence de cette abbaye dont les moines étaient très actifs. Ils remirent en culture les terres abandonnées sous la menace des pillards et défrichèrent d'autres terrains. L'abbaye de Saint-Laurent étendra son rayonnement jusqu'à l'arrivée des Normands. Sans qu'on puisse préciser les époques de ces réalisations, nous savons que les moines ont remplacé leur chapelle primitive par une plus grande dont nous reparlerons et qui a été démolie en 1974. Ils ont ajouté sous l'impulsion de Saint-Martin un prieuré à leur abbaye (le prieuré St-Pierre dont sont encore visibles les ruines de la chapelle).

Ils édifièrent un barrage au sud de la ville sur le ruisseau (approximativement là où passe la D7. Les « Bredouillères » sur la pente du coteau étaient les restes de leurs cultures en terrasses. Aux efforts d'évangélisation de Saint-Martin dans notre région se sont rattachées des légendes que nous consignons dans un paragraphe particulier.

ET SON HISTOIRE

LES LEGENDES DES DEBUTS DE LA CHRISTIANISATION

La légende d'Herbauge

Il existait une ville opulente du nom d'Herbadilla, dont les habitants corrompus par les excès de la civilisation, s'abandonnaient à toutes sortes de débauches. Saint-Martin entreprit de les convertir à la foi chrétienne. Il se rendit à Herbauge pour y prêcher la morale de l'évangile ; mais loin de recevoir l'accueil bienveillant auquel il avait droit, il fut chassé honteusement comme un malfaiteur. Le saint, indigné, emmena avec lui une famille, la seule qu'il eut gagnée, et appela la malédiction de Dieu sur ces pécheurs endurcis. Au lieu du feu qui avait servi contre Sodome, il appela les eaux à son aide et submergea la ville tout entière. Le père de la famille sauvée comme Loth se nommait, dit-on, Romain. Sa femme trop curieuse s'étant retournée, malgré la défense de Saint-Martin, pour voir la ruine d'Herbauge, fut punie : elle fut changée en un bloc de pierre ainsi que son enfant, et, pour que personne n'en doute, on montre deux grosses pierres debout près de Pont-Saint-Martin.

Le peuple croit à l'ensevelissement d'une ville au fond du lac dont il veut encore entendre des cloches à certains jours de l'année, surtout quand le vent souffle avec rage et semble exprimer des plaintes...

La légende du Pont de l'Ouen

Quand Saint-Martin voulut construire le pont de l'Ouen, il dut pactiser avec le diable qui était partout, nuisant à la christianisation. Lucifer consentit à le laisser travailler à la condition d'avoir pour lui l'âme du premier converti qui passerait sur le pont dès sa finition. Ainsi fut-il conclu. L'ouvrage fut construit avec beaucoup de précautions et édifié solidement, selon les méthodes gallo-romaines (remarquons qu'il dura de nombreux siècles).

Alors, le diable guettait sur la rive droite le chrétien qui allait franchir l'ouvrage. Qui s'engagea sur l'autre rive ? Saint-Martin lui-même avec son grand manteau, les mains religieusement engagées dans les larges manches comme pour prier. Le diable fut bien étonné mais voyait ainsi avec la capture de l'âme de ce personnage, la fin des conversions et son règne assuré. Or, après avoir fait quelques pas sur le pont, Saint-Martin laissa échapper de ses larges manches un chat noir qu'il y avait tenu caché. L'animal libéré s'enfuit à toute vitesse

LE LOROUX-BOTTEREAU

vers l'autre rive et le diable, pensant voir l'âme de Saint-Martin sous cette forme, se mit à courir après pour le saisir. Il n'y serait parvenu qu'à Barbechat ! d'où le nom de cette localité. Honteux de sa méprise, il n'osa pas revenir discuter avec le saint homme.

La légende de l'Ouen

Comme Herbilla, l'Ouen aurait été une belle ville riche. Ses habitants fêtards et pervers voulaient rester païens. La punition divine engloutit leur ville sous le plan d'eau du pont de l'Ouen. Dans la nuit de Noël, au moment où les bêtes parlent dans les étables, on entend sonner les cloches de l'Ouen ! comme au lac de Grand Lieu les cloches d'Herbadilla. Pourquoi ces légendes ont-elles pris naissance dans nos régions ? C'est sans doute parce que la christianisation se faisait avec beaucoup de mal. Nous avons vu que les diverses populations gauloises s'étaient assez bien conciliées avec les divinités des Romains, ceux-ci d'ailleurs n'imposant leur religion que lentement. Et puis les divinités naturistes des Celtes avaient bien des analogies avec les dieux romains. La foi chrétienne exigeait pour nos ancêtres trop d'abandons de coutumes païennes, de croyances aux sortilèges, etc... (Certaines ne résistent-elles pas encore ?) D'où l'idée de certains convertis de prédire des malheurs à ceux qui restaient attachés au paganisme.

L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE ET L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

L'histoire dit comment les Francs sont devenus maîtres de la Gaule gallo-romaine. Les cités armoricaines avaient pris part à la lutte contre les Huns puis après la victoire sur Attila, en 451, aux champs catalauniques, elles résistèrent avec l'Empire à l'invasion des Francs. Ceux-ci, devenus finalement les maîtres de la Gaule avec Clovis, ne purent soumettre les Bretons attachés à leur indépendance. De cette situation, il s'établit une zone, où les luttes furent continues pendant plusieurs siècles, qui comprenait les diocèses de Rennes et de Nantes ; c'étaient les marches franco-bretonnes sur lesquelles les Bretons gagnèrent peu à peu l'agrandissement de leur territoire.

Sous les descendants de Clovis, un chef des Venètes, le célèbre Waroch, envahit plusieurs fois le pays nantais, ravageant les champs et dépouillant les vignes. En 587 il vint faire la vendange chez nous et emporta le vin à Vannes. Il recommença en 588 et en 590 mais, de leur côté, les rois francs organisèrent des expéditions contre les Bretons

ET SON HISTOIRE

où ils usèrent de sévères représailles. Ce fut après la mort de St-Félix (583) qui avait su traiter avec eux que les Bretons nous soumirent à leurs pillages.

Les Mérovingiens n'ont pas eu la puissance suffisante pour assurer l'ordre, mais il ne faut pas se les représenter comme des destructeurs.

Au contraire, ils ont réparé bien des monuments romains endommagés et en ont construit d'autres en employant les mêmes méthodes. Citons, comme exemple, l'église abbatiale mérovingienne de St-Philbert-de-Grand Lieu.

Mais les Francs aimaient travailler le bois et employaient beaucoup ce matériau pour leurs constructions. La première église paroissiale du Loroux dédiée à Saint-Symphorien (reliques apportées par St-Clair) aurait été construite près de la place des Airaux sous les Mérovingiens. Telle la première église du monastère de Vertou, elle fut construite en bois et elle est disparue sans laisser de ruines.

Nous ne savons pas ce qui s'est passé au Loroux pendant le règne des Mérovingiens. L'histoire vous a appris les diverses péripéties des générations de rois qui ont succédé à Clovis (seul roi marquant) dans cette dynastie qui a duré jusqu'en 751. Les querelles incessantes des fils, des frères, les assassinats ont émaillé, avec les divisions territoriales, cette longue période peu propice à la prospérité. En devenant maître de la Gaule (qui devint la France) Clovis instruit par St Rémi de Reims, s'était fait chrétien et aussi le furent tous ses descendants. Ce fut là une garantie pour les abbayes, les monastères et les couvents dont le développement fut constant et bien compréhensible à cette lointaine époque où les misères, les menaces de famines sévissaient ici et là.

Dans la vie commune de ces établissements religieux, leurs membres y trouvaient en échange de l'entraide, le réconfort, la nourriture et plus de sécurité. Ils n'étaient pas exposés aux tracasseries des maîtres, les riches (les Grands) ou anciens chefs qui s'octroyaient l'autorité abandonnée de plus en plus par les rois mérovingiens dont les derniers furent les célèbres « rois fainéants ».

LES ABBAYES et LES MONASTERES

Par toute la France des abbayes se créèrent, certaines devenant très puissantes, instituant de nombreuses annexes. Elles entreprenaient des défrichements pour des mises en culture, créaient certaines industries ou artisanats et étaient les centres de culture intellectuelle. A leurs créateurs, hommes pieux et vénéralés, on attribuait souvent le

LE LOROUX-BOTTEREAU

pouvoir de faire des miracles. Dans notre région, citons avec le puissant monastère de Vertou dont dépendait au Loroux l'abbaye St-Laurent et le prieuré St-Pierre, l'important monastère de Noirmoutier duquel dépendait celui de Déas (St-Philbert) ; le monastère d'Indre créé en 675 par Hermeland moine franc de noble race, né à Noyon qui vint à Nantes à la tête de 12 autres moines. Trouvant l'île d'Indre à leur convenance, ils y créèrent le monastère protégé par le roi Clotaire II et qui prit une grande extension sur la rive droite de la Loire de St-Herblain à St-Herblon (deux déformations de Hermeland).

Les abbayes et les monastères avaient souvent de nombreuses ramifications ou annexes comme le Loroux par rapport à Vertou et Déas par rapport à Noirmoutier.

Saint-Martin de Vertou

Nous résumons ici la vie de Saint-Martin de Vertou (qu'il ne faut pas confondre avec Saint-Martin de Tours un des plus importants évangélisateurs de la Gaule) puisque le Loroux lui doit beaucoup. Sa vie fut écrite par trois auteurs anciens. La ville de Nantes le vit naître en 527 d'une riche famille qui lui donna le nom du Thaumaturge des Gaules que fut St-Martin de Tours mort depuis un siècle. Il étudia avec succès les lettres et les sciences. Comme nous l'avons dit, il fut envoyé par St-Félix au pays d'Herbauges du diocèse de Poitiers pour convertir les nombreux païens de cette région proche de Nantes. Dans ce pays d'incrédulité, il échoua dans sa mission. Il n'avait trouvé l'hospitalité que près de quelques pauvres gens. Rencontrant trop de haine, il revint à Nantes.

En 555, le jeune prêtre quitte Nantes, traverse l'est de la Bretagne et gagne la Normandie. La population y est convertie mais les barbares ont ruiné le pays devenu pauvre et presque inculte. Il fait renaitre le courage et le travail. Il se retirait le soir dans une hutte de branchages. Il quitte la région normande pour le Poitou et après avoir rencontré à St-Jouin-des-Marnes St-Paterne qui devint son plus cher ami, il descend en Italie et gagne Rome. Il revint vers la Bretagne qu'il avait quittée depuis dix ans avec le désir de mener désormais la vie des Cénobites.

C'est alors qu'il gagna, au sud de Nantes, une forêt (probablement la forêt de Touffou) pour y vivre dans la solitude dans une cabane près d'une source.

ET SON HISTOIRE

Il y séjourna dix ans. Il rencontra St-Evroul qui avait fait de brillantes études et avait occupé un poste à la cour du roi Sigebert. Marié il quitta ce poste et fit consentir à sa femme de prendre le voile dans une maison religieuse. C'est peut-être la rencontre de ce moine qui le décida à retourner dans le monde pour convertir les pécheurs et à s'établir dans un village assez peuplé au bord de la Sèvre (Vertavum) où les païens étaient nombreux. Il y fonda son monastère qui devint très important (dans « Vertou quinze siècles d'histoire », l'auteur, le Chanoine Jarnoux raconte sa vie avec plus de détails). Saint-Martin mourut au monastère annexe de St-Georges-de-Montaigu qu'il voulut visiter malgré sa faiblesse. Ses disciples de Vertou le ramenèrent près d'eux pour l'inhumier. Son cercueil de pierre fut encastré dans le pavage de l'église qu'il avait fait édifier et qui était dédiée à St-Jean-Baptiste. La pierre tombale qui le recouvrait fut, après le passage des Normands, le seul vestige de ce monument. Actuellement on n'est pas sûr que ce soit celle que l'on conserve sous la charmillle du presbytère de Vertou.

La vénération portée aux créateurs de monastères et abbayes

Les fondateurs des monastères et abbayes ont été suivis avec grand respect et vénération par leurs adeptes dans leurs établissements, mais ils étaient également vénérés par les populations environnantes. Très souvent des miracles leur étaient attribués. Il est vrai que grâce à leur foi ardente, leur savoir au milieu des populations malheureuses et ignorantes, leur dévouement sans bornes, ils obtenaient des résultats surprenants dans des cas angoissants sinon désespérés. De ce fait, après leur mort, on attribuait à leurs tombeaux, aux objets qui leur avaient appartenu, des pouvoirs surnaturels : guérison, protection, réussite, etc...

Les fidèles venaient parfois de loin pour s'adresser à ces saints (car ils étaient canonisés) en présence des objets souvenirs ou des reliques et c'était le commencement des pèlerinages qui durèrent des siècles. Exemple pour St-Martin : avant de mourir il planta sa crosse de pèlerin dans le jardin du monastère ; celle-ci retrouva sa sève, bourgeonna et devint un if dont les feuilles s'avèrent saluaires pour guérir certaines maladies, dont la fièvre. Ceci explique non seulement des pèlerinages, mais la présence d'un arbre sur le blason de la ville de Vertou.

LE LOROUX-BOTTEREAU

SOUS LES CAROLINGIENS de 751 à 987

Les « rois fainéants » incapables d'assurer la défense et l'administration de leurs royaumes en donnaient la charge à des nobles qu'ils désignaient et adjoignaient aux évêques. Ainsi, à Nantes l'autorité d'un comte fut substituée à celle de l'évêque. Dans les villas royales les « Maires du Palais » avaient l'autorité. Ainsi, Charles Martel, maire du palais, devenu maître de l'Austrasie et de la Neustrie et vainqueur des Arabes à Poitiers en 732, engendra-t-il une autre dynastie par son fils Pépin le Bref et son petit fils : **Charlemagne**.

Rappelons que Charlemagne 768-814 fut le plus valeureux souverain de la dynastie carolingienne. Il combattit les peuples non convertis et créa l'Empire d'Occident.

Il soumit son Empire à ses grands talents d'administrateur et donna l'impression de faire renaître l'empire romain. Il encouragea l'instruction et créa des écoles. Il s'intéressa aux Arts, encouragea l'Agriculture et le Commerce. Il établit des lois, « les Capitulaires » que des fonctionnaires « les Missi Dominici » faisaient appliquer en lui rendant compte de leurs enquêtes.

Pourquoi rappeler ici ce que l'Histoire nous apprend ? Parce qu'il est bien évident que le Loroux a bénéficié de l'organisation administrative de ce grand souverain. C'est peut-être sous son règne que fut construite la chapelle Saint-Laurent qui subsista jusqu'en 1974 et dont bien des Lorousains ont regretté la démolition. Nous décrivons cet édifice quand il sera restauré après les invasions normandes. Elle fut édifiée comme église abbatiale dans le style pur de l'époque mais dut servir d'église paroissiale à plusieurs reprises pendant des laps de temps plus ou moins longs.

Notes sur la vie économique au IX^e siècle

Les habitations

Au IX^e siècle, les habitations, même celles des nobles étaient en bois. Un homme puissant nommé Roswallon, donna aux moines pour le salut de son âme, sa maison fabriquée de pièces de bois ; un moine fut chargé d'aller en prendre possession et de la transporter au monastère sur des chariots attelés de bœufs...

ET SON HISTOIRE

Céréales

Au témoignage des chartes de l'époque, trois sortes de grains étaient cultivés en Bretagne : le froment, le seigle et l'avoine.

Pommiers

Dans les actes du IX^e siècle on parle souvent de poiriers qui devaient être nombreux en Bretagne, mais presque jamais de pommes dont on ne trouve le nom qu'une seule fois au Pays Nantais à Grandchamp.

Vignes

Dans le courant du IX^e siècle, il y avait des vignes un peu partout dans notre département en dehors des terres exploitées par les monastères comme au Loroux, à Savenay, à Couëron, à Lusanger, à Avessac. C'est dire que l'on ne savait distinguer à cette époque les terrains aptes aux bons crus. Au Loroux, les coteaux étaient couverts de bois ; la vigne se cultivait avec toutes les cultures nobles dans les terres basses.

Elevage

Les prairies étaient fort nombreuses et l'élevage très prospère. Les chevaux valaient de 6 à 40 sols(1) ; un bœuf valait 3 sous ; un porc gras se vendait 2 sous en 876 ; un mouton 3 deniers et un agneau 1 denier. Un tonneau plein de vin était estimé 3 sous en 848...

Les Salines

L'industrie salicole était importante dans le Pays Nantais. Le sel était exploité dans les salines de Guérande, de l'île de Batz et du Croisic ; mais au Loroux le sel venait de la baie de Bourgneuf. Il sera question du commerce du sel au cours de notre histoire.

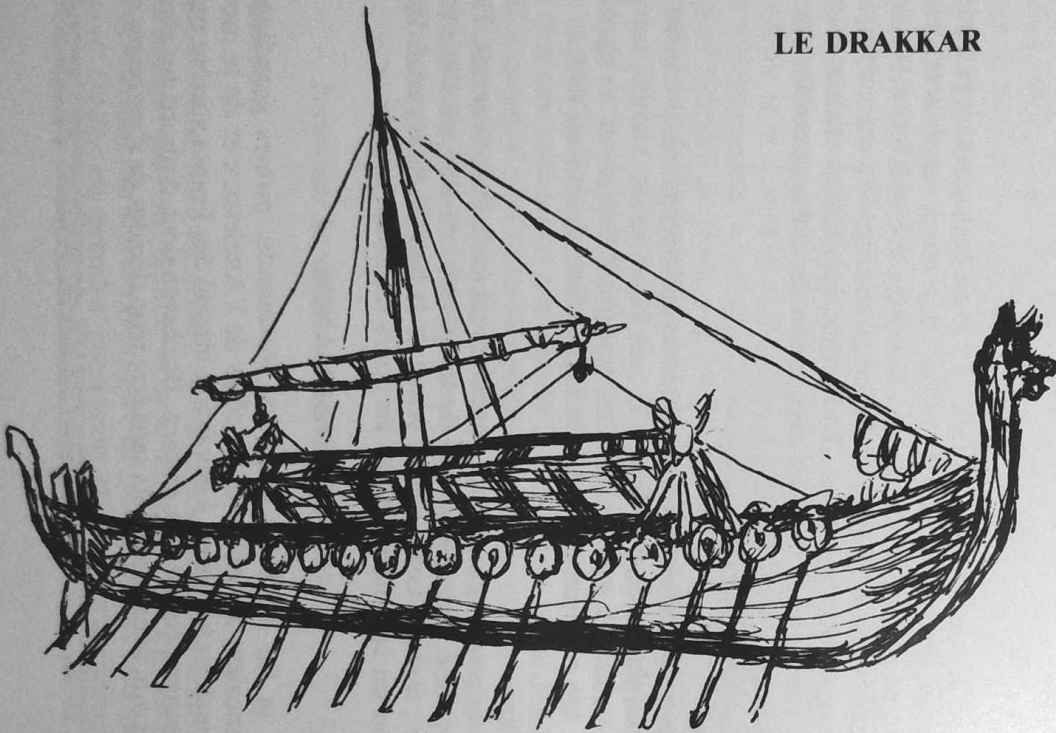
LES NORMANDS

A la fin du VIII^e siècle les Normands, pirates scandinaves, commençaient à rançonner les côtes de l'Angleterre et de la mer du Nord, mais ils hésitaient à envahir le littoral des Francs surtout quand Charlemagne établit son empire. Ils cherchaient d'abord les rivages propres aux débarquements sans être trop décidés de s'enfoncer dans

(1) La valeur intrinsèque d'un sol d'argent carolingien est comme 4,35 F, alors que le franc équivalait à 5 grammes d'argent au début du XX^e siècle et le sou 5 gr. de bronze. C'est une estimation difficile à faire avec dix siècles d'écart.

LE DRAKKAR

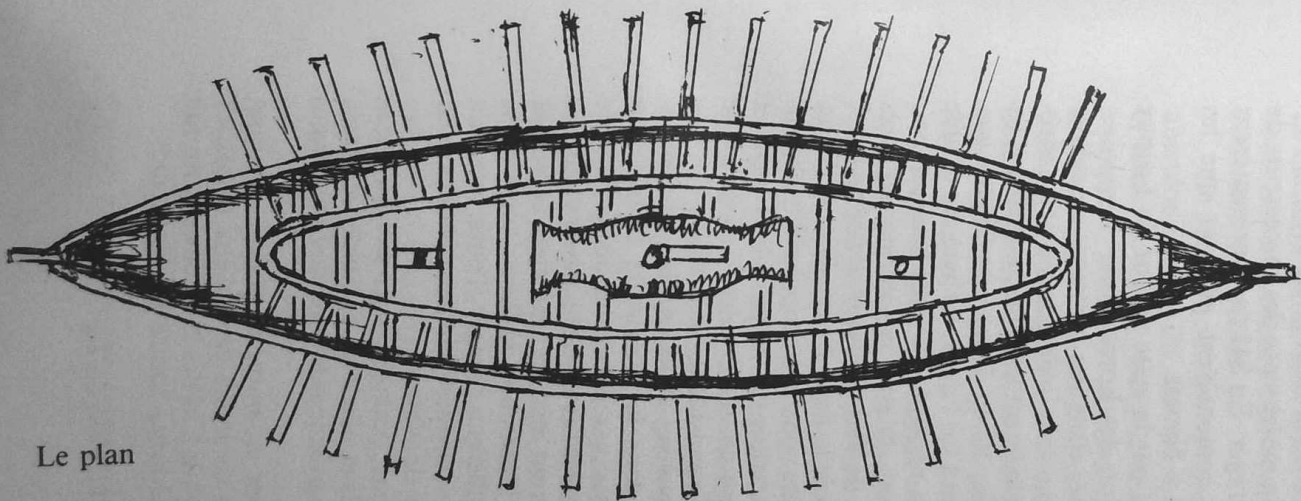
48



Trouvé à Gokstad (Norvège) en 1881 sous un tumulus. Il était construit en chêne. C'était une sorte de baleinière d'une perfection remarquable... Il avait 24 m de longueur sur 5,30 m de largeur, et reposait sur quille de 1,80 m.

Il armait 16 avirons de chaque bord.

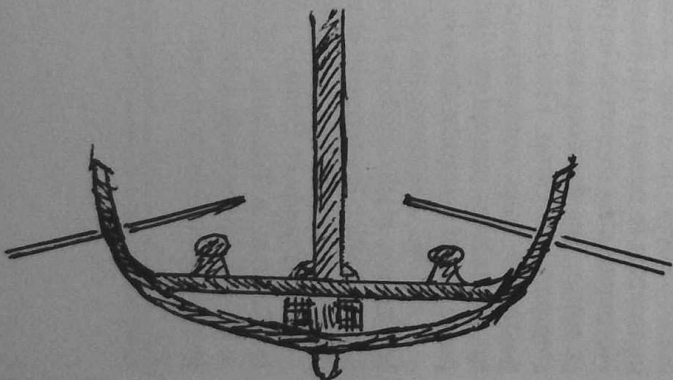
Le déplacement était de 23 tonnes. Ce navire, excellent à la mer, a permis aux Vikings de naviguer sur toutes les mers d'Europe jusqu'en Méditerranée...



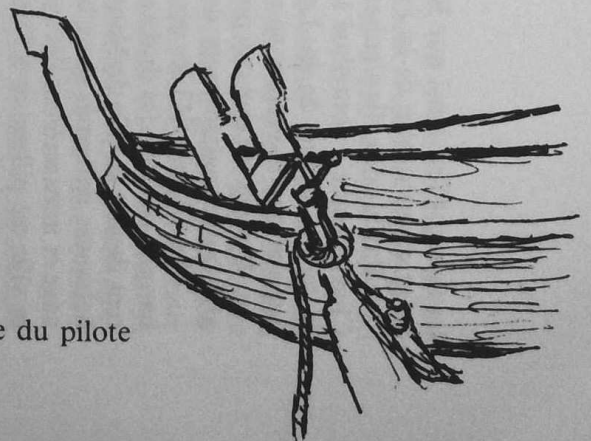
Le plan

Drakkar avec 32 rameurs (un des côtés de la tente levé)

49



La coupe transversale



Le siège du pilote

LE LOROUX-BOTTEREAU

les terres. C'est ainsi que Bouin sur la côte vendéenne fut le premier point du territoire de la France où ils aient abordé en 813.

Par la suite, ils s'enhardirent et la mésestime des successeurs de Charlemagne a contribué à les encourager. En 843 ils se présentèrent à l'embouchure de la Loire qu'ils remontèrent pendant que les populations riveraines se réfugiaient à Nantes.

Voyons ce que ces pirates firent par la suite autour du Loroux afin qu'on puisse juger de la situation des Lorousains.

Le 24 juin 843 les pirates, montés dans des centaines de solides barques de bois, les drakkars (dont plus loin la description)(1), arrivèrent devant la ville de Nantes. Ils escaladèrent les murs, assaillirent les habitants enfermés dans la cathédrale. Ils en firent un véritable carnage et massacrèrent l'évêque St-Gohard sur l'autel. Ils livrèrent ensuite la ville au pillage et à l'incendie puis regagnèrent leurs barques avec leur butin et emmenant des prisonniers. N'est-il pas normal qu'après avoir appris un tel carnage, les moines de Vertou eussent décidé de fuir ? Nous raconterons leur fuite après avoir indiqué les ravages qui furent accomplis par ces vandales par la suite contre les populations absolument épouvantées par cette journée terrible du 24 juin 843. En 844 et 847 les descentes des Normands furent moins terribles. Cependant, le monastère de Déas (St-Philbert-de-Grand-Lieu) fut détruit.

En 853, Nantes fut prise à nouveau et incendiée. Les pirates construisirent un camp retranché dans la prairie de Biesse pour intercepter le passage du fleuve. Ainsi quand une deuxième flotte de Normands s'est présentée, les premiers refusèrent de lui laisser continuer sa route. Les derniers arrivés s'allièrent aux Bretons mais ne purent s'emparer du camp. Finalement les Normands de Biesse laissèrent le passage à leurs compatriotes qui allèrent ravager Tours, pendant qu'eux-mêmes remontant dans leurs barques quittaient Nantes pour porter la dévastation dans le comté de Vannes.

En 865, Salomon, duc de Bretagne, pour se venger du roi Charles le Chauve, s'allia avec les Normands et alla avec eux piller le Mans. Cette alliance fut renouvelée en 866 avec le nouveau chef des pirates de la Loire, le célèbre Hastings.

Normands et Bretons ravagèrent ensemble le Poitou, l'Anjou, le Maine et la Touraine. Mais alors se dressa devant eux ROBERT le FORT qui les battit à Brissarthe. Puis Charles le Chauve ayant fait la paix avec Salomon, celui-ci se retourna contre les Normands.

(1) Certains auteurs ont attribué aux Normands les barques d'osier semblables à celles utilisées aux 4^e et 5^e siècles par les Saxons. S'ils utilisaient ces dernières, ce devait être comme baleinières de débarquement.

ET SON HISTOIRE

En 869, son armée campée à Avesac, eut en face d'elle l'armée de Hastings établie sur l'autre rive de la Vilaine. Après quelques petits combats, moyennant 500 vaches qu'on lui livra, le chef normand consentit à se retirer.

En 872, nouvelle invasion, les habitants d'Angers, ayant abandonné leur ville, les Normands s'y installèrent avec leurs femmes et leurs enfants. Charles le Chauve voulut les chasser. Il allait être vainqueur, grâce aux Bretons, quand la cupidité le poussa à accepter la grosse somme d'argent offerte par les pirates, qui promirent de rester bien sages dans une île de la Loire en attendant leur départ pour la Scandinavie en 873. Les guerres civiles qui éclatèrent alors en Bretagne ramenèrent les bandes d'Hastings en 878. Le pays fut encore mis à feu et à sang.

En 884, ce fut encore une véritable armée d'invasion qui attaqua la péninsule. Nantes fut prise en 886 et le comté nantais dévasté. Mais alors les chefs rivaux réunirent leurs forces et 15 000 Normands furent presque exterminés à la bataille de Questembert en 888. Le vainqueur, Alain le Grand fut reconnu comme souverain breton.

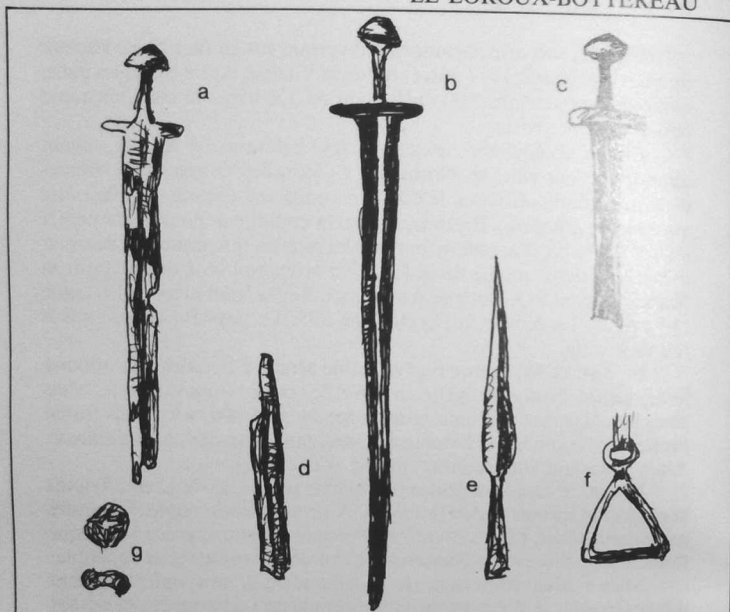
En 890, il assaillit « lesdits Normands près le fleuve Loire, il occit la plupart et les autres s'en fuirent ». Au cours de son règne, les pirates ne se hasardèrent pas en Bretagne. Pendant ce temps, grâce à l'évêque Foulcher, le diocèse de Nantes se releva de ses ruines et se repeupla.

Mais « Alain étant mort, les Normands qui, lui vivant, n'osaient même regarder la Bretagne de loin, s'ébranlèrent de nouveau et devant leur face la terre trembla ». Ils revinrent en 914, mais éprouvèrent une vive résistance dans le comté nantais et subirent un rude échec à Guérande.

En 919, une véritable trombe se jeta sur la Bretagne. Cette fois, les pirates voulaient s'établir dans le pays. Leur flotte « faisant grand tapage » se présenta devant Nantes. La population s'était réfugiée dans l'enceinte fortifiée construite autour de la cathédrale, mais il ne s'y trouvait que de « petits hommes » c'est-à-dire des gens du peuple. « Toutefois, ces petits hommes se défendirent vertueusement jusqu'à la nuit ». Les Normands harassés s'étant retirés dans leurs barques, les Nantais en profitèrent pour s'enfuir, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Le lendemain, les assiégeants, furieux, pillèrent la ville et l'incendièrent. Pendant dix-huit ans, elle resta inhabitée.

Après avoir ravagé Angers et Tours, les Normands revinrent à Nantes et dévastèrent le Pays Nantais ; le monastère de Vertou fut détruit. Nobles, riches, membres du clergé émigrèrent. Seuls restèrent

LE LOROUX-BOTTEREAU



ARMES NORMANDES TROUVÉES EN LOIRE-ATLANTIQUE

b) L'épée du milieu est un très beau spécimen des fameuses épées des Vikings, la mieux conservée que l'on connaisse. Elle a été trouvée dans l'Isac près de Saffré. Les Normands ne fabriquaient pas les lames, d'origine franque. Ils les montaient. On lit sur la lame l'inscription : Ingelrd indiquant la marque de fabrique. Les fragments d'épée a) et b) qui se trouvent de chaque côté sont du même genre. Celui de gauche a été dragué en Loire en 1902. g) A la partie inférieure 2 pommeaux d'épée dont celui du bas de forme trilobée en bronze damasquiné d'argent d'une ornementation bizarre, provient d'une épée normande. d) lame normande avec douille, à dos carré, trouvée en 1869 dans le Tenu en Ste-Pazanne. e) Lance normande du type des lances des Vikings, de 52 cm de longueur trouvée en Loire à Nantes en 1888. f) Splendide étrier d'or de chef normand découvert pendant des travaux exécutés à Nantes.

Ces pièces sont au musée archéologique de Nantes.

ET SON HISTOIRE

les pauvres serfs qui durent cultiver la terre pour les conquérants. Deux expéditions du duc de France Robert contre les Normands de la Loire, en 921 et 927, n'aboutirent qu'à consolider leur puissance. En 936, un jeune prince breton, Alain Barte Torte, revint d'Angleterre. Avec une petite armée, il entreprit une offensive hardie contre les Normands. Ceux-ci qui avaient concentré leurs troupes à Nantes y furent complètement battus (vers St-Nicolas) en 937. Après cette défaite, ils ne reparurent qu'une fois à Nantes dont ils s'emparèrent encore en 960...

EXODE DES MOINES ET DESTRUCTION DES MONASTERES ET ABBAYES

I. Les moines disciples de St-Filbert ou Filibert (devenu St-Philbert)

Filbert né en Gascogne d'une noble famille franque fut page de Dagobert. Il avait créé dans une boucle de la Seine, le monastère de Jumièges. Il fonda celui de Hermoutier (Noirmoutier) au VII^e siècle et y mourut le 20 août 684.

En 836 les moines de Noirmoutier quittèrent l'île, transportant les restes de leur saint patron. Les Normands avaient décidé de faire de l'île leur repaire.

Le 7 juin 836, Le sarcophage de St-Filbert fut extrait de sa sépulture et chargé sur un bateau qui le porta au port de la Fourche. De là, il fut porté sur les épaules par les prêtres, les lévites et les moines au village de l'Ampan (près de Beauvoir) et ensuite par le même procédé à Varon (Bois de Céné). Le deuxième jour, le précieux fardeau fut porté accompagné de pèlerins chantant des psaumes à Paulx. C'est le troisième jour que le cortège arriva à Déas (St-Philbert). Le corps de St-Filbert fut enseveli dans une cachette secrète d'où les moines le retirèrent en 858. Il fut ensuite emporté successivement à Saumur, puis en Auvergne et enfin à Tournus sur les bords de Saône en 875. Pendant ces événements, le pays d'Herbauge est en liesse et se félicite d'avoir un saint patron. La renommée s'étend au loin et attire une foule de pèlerins près de ses reliques.

II. Les moines disciples de Saint-Martin de Vertou

Ce fut la prise de Nantes par les Normands en 843 qui décida les moines de Vertou à l'exode. (Ceux de St-Philbert prirent la même décision après un séjour de sept années dans le monastère du pays d'Herbauge).

LE LOROUX-BOTTEREAU

Depuis 840 ils collectaient les matériaux pour construire une église suffisamment grande pour contenir la population qui s'était groupée autour de leur monastère. Leur première église avait été édifée en 575. Après presque trois siècles, ils allaient en construire une nouvelle. (Cette nouvelle église allait-elle remplacer la première ? ou bien n'étaient-ils pas édifés entre les deux une église en bois ?). En 843, ils venaient de jeter bas leur église mérovingienne et ils avaient commencé à la rebâter sur un plan plus large et plus beau. Au milieu de ces travaux et de ces projets, la nouvelle du sac de Nantes par les Normands, tomba sur eux comme la foudre. De Nantes à Vertou, deux lieues à peine : comment douter que ces pirates ne vinssent piller, saccager la riche abbaye ?

Contre ce péril, un seul remède : fuir, et tout de suite. Mais où ? Les moines n'étaient pas embarrassés. Il existait en territoire picton une abbaye assez importante, fondée et renouvelée jadis par St-Martin-de-Vertou. C'était l'abbaye de Ension, appelée depuis St-Jouin-des-Marnes.

Dès qu'il sut la terrible nouvelle, l'abbé de Vertou, Raimbault, homme de tête poussa rapidement les préparatifs.

Pour cet exode, deux récits différents ont été recueillis. On peut alors se demander si l'un des deux ne concerne pas les moines de l'abbaye du Loroux ?

Nous allons rapporter les deux versions.

Première version

Au pied de l'abbaye coulait une belle rivière, la Sèvre Nantaise dont le cours en amont de Vertou remontait précisément dans la direction d'Ension. L'abbé se procura six grands bateaux sur lesquels on chargea les trésors du monastère : les ornements de l'église et les provisions nécessaires, les gros meubles. La Sèvre ne pouvait guère mener ces barques qu'à moitié chemin d'Ension, mais ce transport par eau des plus lourds bagages permettait de s'éloigner beaucoup plus rapidement des rives de la Loire, d'où à chaque instant l'on craignait de voir se ruer les brigands scandinaves. Quand on serait arrivé au point où la rivière est impraticable, on aurait tout le loisir de chercher d'autres moyens de transport. L'abbé Raimbault avait comme homme d'affaires un vaillant guerrier appelé Bodillon. Avec son aide, il dissimula les matériaux précieux qu'ils ne pouvaient emporter ; en particulier le plomb pour la nouvelle église. Une partie fut cachée sous le pavé de l'église et le reste dans la forêt proche.

ET SON HISTOIRE

Puis Bodillon recruta quelques braves pour escorter la caravane des moines qui devait suivre par terre et à portée de la rivière la marche de la flottille. Les moines regardant le corps de St-Martin de Vertou, leur patron fondateur à la fois comme leur plus précieux trésor et leur plus efficace protection, ne voulurent point s'en séparer ni le confier au fleuve. L'ayant donc tiré de sa sépulture, ils le placèrent dans une châsse d'or décorée de pierres précieuses, qu'on enveloppa de draps et de toiles et que l'on fit porter par deux chevaux dans une litière ; les moines entouraient ce dépôt opime, et Bodillon, lance au poing, veillait à sa sûreté.

Après de nombreux incidents, les exilés arrivèrent à Ension.

En 843, la peur fut plus grande que le mal. Mais par la suite, Vertou subit plusieurs pillages et en 919 l'abbaye fut détruite par les Normands et ceux qui l'habitaient encore, tués ou victimes d'atroces cruautés.

2° - L'autre version (Dans les PETITS BOLLANDISTES Tome XI octobre)

On arma en Loire entre St-Sébastien et la Chebuet six navires sur lesquels on amena à dos de bêtes de somme le mobilier liturgique et le trésor de l'abbaye. Mais on joua de malheur. Deux bateaux qui venaient d'être chargés sombrèrent dans la tempête. Tout fut perdu et ce naufrage incita l'abbé Raimbault à prendre plutôt la voie de terre pour transporter la châsse d'or, sur une litière qui devait être portée à bras par les Pères, se relayant tour à tour. Le cœur bien gros mais conscient du danger, les moines de Vertou quittèrent leur monastère avec l'espoir de retour.

Sur les chemins qui longent la Loire on accéléra la marche pour échapper aux poursuites des Normands et on trouva dans la ville fortifiée de Gennes un asile provisoire. Puis par la crainte des gens du Nord, les religieux poursuivent leur voyage. Ils gagnent Saumur pour remonter le Thouet. Ils atteignirent ainsi Novi-Heria (actuellement St-Varent en Thouarsais, non loin de St-Jouin-des-Marnes) d'après Mr Loth dans son livre : « le règne de Charles le Chauve » p. 80. Cette seconde version d'après La Borderie.

Que conclure ?

Les moines de Vertou n'ont pas emprunté deux itinéraires. Mais les moines de l'abbaye St-Laurent du Loroux, de même secte et en rapport constant avec eux, ont pris en même temps la décision de fuir.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Par voie d'eau, ils devaient embarquer au canal de Port-Gaud, gagner la Goulaine par Cahéroult et la Loire ensuite à Basse-Goulaine, donc entre St-Sébastien et la Chebuette, où ils auraient perdu deux bateaux. Cette route fluviale leur était familière pour expédier leurs récoltes vers Nantes. En interprétant ainsi les deux récits, ils pourraient être l'un et l'autre véridiques car nous ne voyons pas pourquoi l'un des deux aurait été inventé.

Il est assez normal que des erreurs aient été commises par confusion entre les récits rapportés des exodes des différents monastères et abbayes de notre région : de St-Herblain (St-Hermeland), de Redon (St-Sauveur), de Déas (St-Filbert), de Vertou (St-Martin)...

Réflexion sur cette malheureuse période

Quand on considère qu'en 836 les Normands s'installèrent à Noirmoutier et commencèrent à convoiter nos côtes, qu'en 843 ils entrèrent à Nantes et que par la suite leurs incursions furent fréquentes et de plus en plus pénétrantes sur de larges bandes du littoral et de larges zones sur les rives de fleuves, que même après la fin de leurs débarquements, après l'obtention du territoire qui devint la Normandie en 921, ils continuèrent à attaquer le duché indépendant de Bretagne en 936, 937 et prirent encore Nantes en 960, on s'interroge sur ce que devait être la petite ville du Loroux et ses environs pendant ce siècle de pillages et d'une constante insécurité ?

Qu'étaient devenues les cultures, les ateliers, les constructions, les installations de batellerie etc... A combien s'élevait la population de malheureux qui n'avaient pu fuir ? Il est difficile de se faire une idée exacte de ce que fut la région pendant cette triste et longue période.

Quand Alain Barbe Torte, jeune prince breton, après plusieurs victoires sur les Normands, leur reprit Nantes, il ne put qu'avec peine retrouver les ruines de la cathédrale perdues au milieu d'une abondante végétation. Vingt ans après, la reconstruction n'était encore guère avancée.

Le retour des moines à leurs monastère

Les victoires d'Alain Barbe Torte sur les pillards soulagèrent les populations qui avaient trop souvent été leurs victimes.

Il n'y avait plus à Saint-Jouin-des-Marnes, parmi les bénédictins, de moines venus de Vertou, ils étaient tous morts, mais leurs successeurs consacraient leurs prières à la renaissance du monastère créé par leur Saint Patron.

ET SON HISTOIRE

Ils décidèrent de rester à St-Jouin, tout en acceptant d'aller reconstruire près de la Sèvre tout ce que Saint-Martin avait créé.

Ce fut vers 985, que les moines réintégrèrent Vertou et le Loroux. A Vertou, ils édifièrent la troisième église et au Loroux ils relevèrent la chapelle Saint-Laurent avec les dimensions suffisantes afin qu'elle pût servir d'église paroissiale celle-ci ayant été détruite.

Il est difficile de savoir s'il y avait possibilité de continuité dans les travaux auxquels ils allaient se livrer avec ceux qui avaient été entrepris et abandonnés pour l'exode en 843 plus d'un siècle avant. C'est quelques années après le retour au monastère que les Moines de Vertou entreprirent l'édification de la chaussée barrant la Sèvre permettant : premièrement, d'établir un plan d'eau donnant une navigation plus facile et plus longue sur la rivière en amont de Vertou. Deuxièmement, de créer une réserve d'eau suffisante pour actionner un moulin pour fournir la farine nécessaire aux religieux et à leurs sujets. Troisièmement, enfin pour permettre un passage reliant les deux rives de la rivière. Ce fut vraiment un travail de géants pour l'époque. Au Loroux, le barrage pour former l'étang de Pinot, facilement réalisable, n'avait pour but qu'un retenue d'eau capable d'actionner un moulin pour leur fournir la farine dont ils avaient besoin. Il avait été établi avant l'exode mais dans quel état les nouveaux venus l'ont-ils trouvé ? Que restait-il de tous les travaux que les premiers disciples de Saint-Martin avaient accomplis ?

Quelques remarques

Les évêques de Nantes, et en particulier St-Félix, s'intéressèrent à l'évangélisation de notre région, c'est pourquoi St-Martin fut envoyé en mission, et pourtant, ni Vertou, ni le Loroux, ne faisaient partie du diocèse de Nantes, mais de celui de Poitiers. Dans leur tâche de conversion, les évêques ne s'établissaient pas des limites rigides. Le sud de la Loire avec le Pays de Retz ne firent partie du diocèse de Nantes qu'après que les Marches Franco-Bretonnes furent définitivement rattachées à la Bretagne en 851. Ces Marches Franco-Bretonnes comprenaient les diocèses de Rennes et de Nantes. Elles furent le théâtre des luttes continues entre d'une part les Bretons et d'autre part les rois de France et les Normands.

La société bretonne fut bien différente de la nôtre dans sa partie conquise par les Bretons au V^e siècle. Nous ne relaterons pas son histoire puisqu'elle n'a pas tellement imprégné de ses mœurs les territoires acquis au IX^e siècle. Nous dirons seulement que Noménoé,

LE LOROUX-BOTTEREAU

le plus grand chef des Bretons, appelé « le Père de la Patrie » a vaincu Charles le Chauve à Ballon en 845 pour ne pas faire partie de son royaume. Après sa mort, son fils Erispoé bat à son tour le roi au Grand-Fougeray le 22 août 851 et par le traité signé à Angers reçoit la confirmation des conquêtes de son père : les diocèses de Rennes et de Nantes auxquels est ajouté le sud de la Loire comprenant le Pays de Retz. C'est l'annexion des Marches Franco-Bretonnes convoitées depuis longtemps. Le Loroux est alors breton avec Nantes et fait partie de son diocèse.

Il y eut donc deux étapes dans la constitution du duché autonome de la Bretagne : 1°) Du V^e au IX^e siècle la partie à l'ouest de la Vilaine et 2°) du IX^e siècle au XV^e siècle la Bretagne actuelle (les 5 départements), la Bretagne du Couénon, et on pourrait dire de la Divatte.

VERS LA SOCIÉTÉ FÉODALE

Si derrière les frontières de la Bretagne (du Couénon) les ordres du roi ne pénétraient pas, les moines de Saint-Jouin-des-Marnes n'eurent aucune difficulté pour revenir occuper leurs monastères de Vertou et du Loroux. Il en fut de même pour ceux de Poitiers regagnant l'abbaye de Redon et de tous ceux qui réintégrèrent les monastères de Bretagne que les Normands avaient dévastés. C'est que l'autorité religieuse, dont le grand maître était le Saint-Père à Rome, était respectée. L'église s'internationalisait. Son autorité était reconnue dans tous les pays acquis au Christianisme. Nous étions loin de la Réforme.

A part Charlemagne, comme les rois Mérovingiens, les derniers rois Carolingiens n'avaient pas su défendre leur royaume. Alors une autre autorité s'affirma de plus en plus : celle des Grands, des nobles dont certains avaient pris le commandement des armées pour défendre les territoires, tels les ducs de Bretagne comme celui qui défendit Paris contre les Normands en 885 et dont les descendants créèrent une nouvelle dynastie : celle des Capétiens.

Le pouvoir des Nobles ne fut pas sans limiter celui des monastères et abbayes dont ils avaient reçu l'instruction. La paix n'étant pas toujours facile à assurer il était normal que des militaires fussent chargés d'essayer de l'établir et de défendre les territoires contre les assaillants.

Il nous vient de suite à l'esprit que ces Grands allaient vouloir tirer parti de cette importante fonction.

Désormais au Loroux, les gens de la ville et des villages, qui allaient

ET SON HISTOIRE

former la population paroissiale à effectif ascendant, allaient voir les moines restaurer leurs anciennes constructions, travailler dans leurs terres et sans doute à l'intérieur de leur établissement où ils se consacraient régulièrement à leurs prières en les alternant avec des travaux artisanaux : tissage, mouture etc...

Ils allaient en même temps connaître leur chef, le seigneur qui leur soumettait des terres à labourer moyennant redevance mais qui leur promettait protection. C'est ainsi qu'allait s'établir la société féodale avec ses différentes classes dont nous aurons à parler.

LA FÉODALITÉ

Au cours des VI^e et VII^e siècles la ville du Loroux avec ses travaux de défense ainsi, sans doute, que l'abbaye St-Laurent pouvaient procurer refuge aux gens des villages en cas d'attaque. Nous avons dit que le monastère de Vertou était devenu une véritable citadelle. Cette protection créait une certaine vassalité chez ceux qui en profitaient.

Mais ni la ville, ni l'abbaye n'ont pu se défendre des terribles Normands. Leur passage provoqua la fuite de toute la population et fit du pays un désert.

Après la fin de leurs invasions il fallait organiser des moyens de défense plus efficaces. Des travaux importants furent envisagés qui demandèrent beaucoup de temps et de main-d'œuvre.

D'après le dictionnaire historique de Ogée le 5 juillet 1073 l'évêque de Nantes confirme la possession de l'église St-Symphorien dans la paroisse du Loroux aux moines de St-Florent-le-Vieil et réserve aux prêtres du lieu la portion qui leur restait et le droit de sacrilège. On y lit également : le Loroux eut ses seigneurs particuliers. En 1095 Horric du Loroux fonda le prieuré d'Ingrandes (partie en Bretagne, partie en Anjou). Faut-il penser qu'en plus des moines de St-Laurent, le seigneur du lieu eut l'aide des moines du puissant monastère de St-Florent pour restaurer la ville ? et en particulier l'église St-Symphorien ? Cette église aurait-elle donc été rasée complètement après la construction de la Belle église romane du XII^e siècle ?

Quoiqu'il en soit, après la période de ruines, vint la période de restauration et au Loroux, dans sa région fertile, elle dut être particulièrement active. Au cours des siècles passés les familles seigneuriales existaient, mais elles donnaient surtout des guerriers s'occupant dans les combats, dans les différentes rivalités et, sous les invasions normandes, elles avaient exilé. Cependant, ces nobles avaient

LE LOROUX-BOTTEREAU

plus ou moins de serviteurs à leur service, des « serfs ». Le rôle de ces gens privilégiés avait été beaucoup moins important que celui des monastères et des abbayes.

Au Loroux comme ailleurs, au IX^e siècle, il y avait trois classes dans la société bretonne : première : les hommes libres, deuxième : les colons, troisième : les serfs. Les premières comprenaient les nobles, de simples et quelques affranchis. Mais on voit apparaître entre eux un nouvel élément hiérarchique, de nouveaux rapports de supériorité ou de dépendance, constitués par une convention volontaire, individuelle, acceptée des deux côtés : c'est l'institution de la recommandation ou du bénéfice qui, en se développant, finira par donner une base et une forme nouvelle à l'organisation nationale.

Le noble ou seigneur vivait dans sa villa, importante terre, comprenant au centre un domaine principal tenu directement par le maître et autour un certain nombre de petites exploitations rurales cultivées par les colons, sous condition d'une redevance annuelle au propriétaire.

Le colonat était un adoucissement à la servitude en faveur du serf employé à la culture des terres.

Le colon ne pouvait quitter sa tenue mais on ne pouvait ravir celle-ci ni à lui ni à sa postérité. « Il est lié à la terre et la terre à lui ». Il avait cependant la faculté d'ester en justice et de soutenir des procès contre ses maîtres.

La servitude était plus proche de l'esclavage antique que le colonat, mais les serfs étaient des « personnes » et le Christianisme avait enlevé aux maîtres le droit de vie et de mort sur eux.

Au Loroux avec Horric (Horricus de l'Oratorio) on parle des familles notables de Pierre du Loroux, de Gérard du Loroux qui devaient être les principales, mais d'autres s'étaient formées qui ont constitué des seigneuries vassales par rapport à celle du Loroux. Toutes ont été officialisées par rapport à l'autorité du Duc de Bretagne.

Avant d'aller plus loin disons que le servage exista surtout dans les Marches Franco-Bretonnes (appelée par les Bretons « la Bretagne française »). Dans la Bretagne des Bretons le système féodal sera moins fortement organisé que dans les autres provinces françaises, les cadres territoriaux d'étendue plus restreinte, le morcellement de la propriété plus net et la distance moins grande entre les nobles et les non nobles. Pourquoi ? Cela est la conséquence de la façon dont les Bretons se sont installés en Armorique. Ils y fondèrent des colonies, plus ou moins grandes étendues territoriales ou « plous ». Le fondateur de chaque

ET SON HISTOIRE

plou en est le chef héréditaire. Le plou est à la fois une institution religieuse et une institution civile, une tribu gouvernée par le descendant de son fondateur, souvent le Saint Patron.

Les Marches Franco-Bretonnes possédaient au contraire beaucoup de serfs agricoles ; à Couëron un domaine était cultivé par vingt deux serfs ou serves. Il en était donc ainsi au Loroux, mais passé le X^e siècle, il n'y avait plus de servage dans toute la Bretagne. La cause première de ce fait, c'était la grande mesure d'affranchissement prise vers 950 par Alain Barte Torte. Au lendemain des invasions normandes, ce prince jugea qu'un moyen très efficace de repeupler la Bretagne c'était d'en exclure le servage, d'en faire, pour les non nobles, un asile de liberté personnelle. Cela eut sans doute une grande importance pour le Loroux où les cultures pouvaient se développer ainsi que le commerce par voie de terre et par voie d'eau.

Les seigneurs que nous avons nommés n'avaient donc pas de serfs sous leurs ordres (car bien rares étaient les nobles qui n'avaient pas suivi l'exemple donné par Alain Barte Torte). Ils recevaient des redevances de leurs colons d'après des contrats. Nous verrons en particulier ceux qui étaient établis pour la culture de la vigne.

Nous ne doutons pas que la grande préoccupation des nobles et des moines qui avaient réintégré leur pays et leurs monastères était de reconstruire.

Nous avons mentionné plus haut la reconstruction de l'église St Symphorien, l'édification du prieuré d'Ingrandes par Horric seigneur du Loroux ; il y eut également sous Pierre et Gérard du Loroux des donations pour l'abbaye de Marmoutiers (Noirmoutier) ; en 1150, Hoël, comte de Nantes, donna à l'abbaye de St-Sulpice, dans le diocèse de Rennes, le prieuré de Ste-Radegonde, fondé dans la paroisse du Loroux.

Mais les seigneurs du Loroux eurent le souci d'établir une forteresse qui pouvait assurer la protection de la population. Ce fut le seigneur Chotard qui en fit achever la construction en 1110. Avec cette forteresse édiflée avec la main-d'œuvre paysanne, le régime féodal va prendre tout son sens.

L'occupant en était le noble le plus marquant, le plus puissant auquel le duc de Bretagne reconnut le plus d'autorité. Nous avons dit que d'autres nobles étaient établis dans la grande paroisse du Loroux.

Ils vivaient dans des villas plus ou moins importantes, construites en bois au milieu de leurs terres et certains les ont fortifiées pour assurer leur défense. Le principe de la fortification consistait à établir un enclos

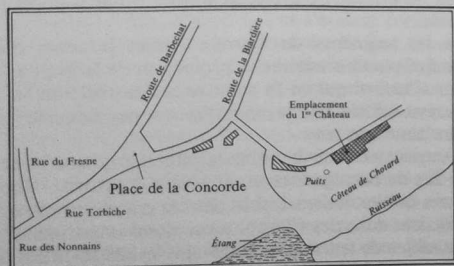
LE LOROUX-BOTTEREAU

d'épaisses murailles, celles-ci étant elles-mêmes bordées de fossés ou douves remplies d'eau. Une porte était réservée dans l'enceinte devant laquelle un pont-levis permettait le franchissement du fossé. A l'intérieur le château était plus ou moins important autour d'une tour centrale ou « donjon ». Les principaux châteaux forts qui se sont édifiés sur le territoire lorousain furent : **la Roche de l'Ouen** (il était très important mais il n'en reste que peu de vestiges), **Beauchéas** (on peut encore en suivre les contours de l'enceinte et sa chapelle est restée), **la Haie-Bottereau** (seul le terrain garde la trace de son emplacement), **Le Douet-Rouaud** (reste également la trace de la plate-forme qui lui a servi d'assise), **Briacé** (restent les douves et un château moderne l'a remplacé), **la Haudinière** (comme à Douet-Rouaud), **le Pé-Pucelle** (reste les traces), **la Malonnière** (reste : douves et une partie du deuxième château).

Où était situé le premier château fort du Loroux ?

A l'est de la ville actuelle du Loroux descend un ruisseau qui est dominé sur sa rive droite par un coteau appelé : « le coteau de Chotard » et une fontaine portant le même nom. Des jardinets en terrasse sont disposés sur la pente face au sud. Ces jardinets occupent l'emplacement du premier château fort.

Au XIX^e siècle, le propriétaire de ce lieu aurait fait avec la paroisse de la Chapelle-Basse-Mer l'échange des pierres de l'ancienne forteresse contre du sable de Loire, les premières destinées à la construction de l'église de ladite paroisse et le second à l'établissement de jardinets pour les précocités. Cette forteresse féodale a été terminée par le seigneur Chotard en 1110.



Le premier château fort construit à l'est de la ville fut achevé par le seigneur Chotard en 1110

ET SON HISTOIRE

C'est sans doute à la même époque que la ville organisa sa défense par une enceinte d'épaisses murailles avec des tours flanquant les portes d'accès devant chacune desquelles s'abaissait un pont-levis. Nous en ferons plus loin la description.

Le régime féodal au Loroux

Avec les seigneurs que nous avons cités le régime féodal s'est établi peu à peu. Le seigneur du Loroux dépend directement du Duc de Bretagne qui lui définit ses droits et ses devoirs vis-à-vis de lui. Les autres seigneurs sont ses vassaux. En général, suivant l'étendue de leurs domaines et le chiffre de leurs populations, certains seigneurs peuvent exercer des droits (dont ne jouissent pas les autres) qui leur sont reconnus par le gouvernement du duché.

Entre les seigneurs et les gens plus ou moins libres qui vivent sur leurs domaines les contrats se compliquent de nouvelles conditions ; à telle nouvelle culture ou telle création d'un matériel, dont les manants doivent faire usage, correspond une nouvelle redevance. Aussi trouve-t-on les redevances différentes suivant les régions.

Dans cette nouvelle société qu'ont voulu établir conjointement les seigneurs et les abbayes, non seulement les ruines matérielles, mais les ruines morales (évêques indignes - religieux oublieux de leur mission, etc.) une règle de vie monastique austère est rétablie, des monastères se fondent.

Nous avons fait mention du **Droit de Sacrilège** accordé aux prêtres du Loroux par l'évêque de Nantes alors que la possession de l'église St-Symphorien restait aux moines de St-Florent. Dans le **droit canon**, les théologiens rangent le sacrilège parmi les fautes contraires à la vertu de la religion et distinguent : les sacrilèges **personnels**, **les réels** et **les locaux**. Les premiers étaient les actes de violence contre les personnes consacrées à Dieu, les seconds étaient les vols et détériorations des vases et ornements sacrés, les reliques des saints et les images saintes, et les troisièmes comprenaient la profanation des lieux sacrés : églises, chapelles, cimetières. Les coupables des plus graves étaient condamnés à faire amende honorable, à avoir le poing coupé et à être pendus, leur corps devant être brûlé ensuite. Les plus nombreux étaient condamnés à des réparations plus ou moins importantes.

Avec des réparations au profit des œuvres pies, il y avait la ferveur avec laquelle moines et seigneurs restauraient et édifiaient les abbayes, les églises et les chapelles. Concernant ces tâches nous avons mentionné dans les pages précédentes les œuvres des seigneurs du Loroux.

LE LOROUX-BOTTEREAU

En 1150 Hoël, comte de Nantes, donne à l'abbaye de St-Sulpice dans l'évêché de Rennes le prieuré de Ste-Radegonde fondé dans la paroisse du Loroux.

Le seigneur Geoffroy des Gladenets du Loroux eut en 1136 un fils Geoffroy qui fut archevêque de Bordeaux, prélat d'un grand mérite. Ce dévouement des seigneurs aux édifices et établissements religieux était souvent motivé par le goût d'y placer leur tombeau et de laisser le souvenir de leur règne à la postérité. La démolition de la chapelle St-Laurent a mis à jour plusieurs squelettes dont les tombeaux avaient été privés de leur pierre tombale à la fin du XIX^e siècle lorsque le sol de la chapelle fut abaissé au niveau de la rue (on sait où l'une de ces pierres fut placée !).

Enfin ce fut dans cette ambiance de dévouement aux œuvres pieuses que s'édifia le régime féodal. Il devait améliorer l'état social des siècles précédents en déterminant les rapports entre les nobles et les colons ou les manants, entre les possédants et les exploitants. Mais pour éviter les abus, il eût fallu que ces rapports fussent contrôlés par une autorité supérieure.

Malheureusement dans le duché de Bretagne il y eut de trop nombreux affrontements entre les seigneurs qui prétendaient à la couronne ducale et aussi trop de luttes à soutenir contre les états voisins soumis au roi de France et même au roi d'Angleterre. Non seulement les gens des campagnes étaient victimes de ces luttes, mais les seigneurs en profitaient pour agir à leur guise.

Avec les pays du sud de la Loire, le Loroux n'eut pas à souffrir de toutes les rivalités.

Les seigneurs du Loroux ont participé aux croisades avec les ducs de Bretagne. Chotard aurait accompagné le duc Alain Fergent (1084-1112) quand il partit pour la Palestine en 1096. Conan III qui s'employa à mettre de l'ordre dans son duché et à soumettre plusieurs seigneurs à son autorité, ne prit pas part à la croisade prêchée par St-Bernard en 1147. Le comté de Nantes ne reconnut pas Conan IV comme duc et se donna à Geoffroy Plantagenet, frère du Roi Henri II d'Angleterre. Celui-ci l'empêcha de prendre Nantes et l'obligea à fiancer sa fille (5 ans) à l'un de ses fils âgé de 8 ans.

De ce fait, toute la Bretagne fut soumise au roi d'Angleterre pendant 15 ans, jusqu'à la majorité du jeune Geoffroy et pendant lesquels de nombreuses révoltes éclatent dans la Bretagne bretonnante. C'est au cours de son règne qu'en 1185, il décrète l'ordonnance qui interdit le partage des fiefs les plus importants (droit d'aînesse).

ET SON HISTOIRE



Alain Fergent

Duc de Bretagne (1084 - 1119)

Fils de Hoël, comte de Nantes

1^{er} duc de la maison de Cornouaille

La robe longue ou "bliand", en riche tissu broché, est bordée au bas d'une frange, les manches portent des parements de fourrure. Une fraise entoure le cou. Curieux couvre-chef. Recherche d'élégance et de confort à une époque encore peu raffinée.

LE LOROUX-BOTTEREAU

A la suite de son règne, au temps de Philippe-Auguste, le Loroux eut à souffrir des guerres entre la maison de France et le roi d'Angleterre qui, par sa femme Eléonore d'Aquitaine, possédait tout le sud-ouest de la France jusqu'à la frontière sud et est de la Bretagne.

Les ducs Pierre de Dreux (dit Mauclerc) et Jean Ier tiennent fidèlement le serment d'hommage envers le roi de France et conservent leur indépendance. Mauclerc accompagne Louis VIII à la croisade des Albigeois et Jean Ier suit St-Louis en Terre Sainte au cours de la 8^e croisade à laquelle participe Guillaume de Botterel, seigneur du Loroux : Guillaume Botterel descendait sans doute de Geoffroy Botterel fils d'Eudon de Penthièvre, noble séditieux, insoumis à Alain Fergent (1084-1112), (Botterel vient de « bot », qui, en breton, veut dire « crapaud » trappu ; ce surnom fut donc ajouté à toute sa descendance). Deux des ancêtres de Guillaume avaient pris part à la croisade et étaient entrés les premiers à Jérusalem. Guillaume fut lui-même un très vaillant soldat et sans doute également un bon administrateur puisqu'en 1294 son nom fut ajouté au nom de la ville qui s'appela alors l'Oroux Botterel.

En même temps que ce valeureux chevalier, il y avait Geoffroy de la Tour et Mahé de la Celle qui étaient en partie seigneurs du Loroux.

Parallèlement au développement de la seigneurie se poursuivait l'organisation de la ville qui se donnait une enceinte fortifiée pour protéger ses valeurs architecturales et ses corporations. Nous en reparlerons surtout quand elle sera une importante cité.

En même temps que s'installait le régime féodal au Loroux, se reconstituait l'abbaye St-Laurent qui poursuivit son développement pendant les siècles suivants. Avec la reconstruction de sa chapelle, elle s'adjoignit le prieuré St-Pierre Martyr qui fut doté d'une chapelle dont nous retrouvons encore les vestiges (dans les jardins compris dans l'angle des rues de Bourgogne et St-Pierre) et dont nous pourrions évaluer très approximativement les dimensions : elle créa le collège Notre Dame de Recouvrance muni de sa chapelle (angle de la rue du Colonel Boulou et la rue St-Pierre). Voyons les caractères de la chapelle de l'abbaye dont nous avons parlé dans des pages antérieures.

C'était une chapelle romane qui fut refaite au XI^e siècle, remplaçant la chapelle primitive détruite. L'édifice était édifié près de la maison du prieur, sorte de métairie au fond d'une cour à côté d'un clos de vignes appelé : « le clos aux moines ».

En face est encore la rue de Bourgogne rappelant d'où vient le noble cépage qui produit le vin du Loroux.

ET SON HISTOIRE



Pierre de Dreux dit "Mauclerc"
Duc de Bretagne (1213-1237)

Le duc porte une cotte de mailles ou "haubert" dont la coiffe est rabattue sur les épaules. Il tient l'écu orné des armes de Bretagne. Sur le haubert la cotte d'armes serrée par une ceinture baudrier qui soutient l'épée.

LE LOROUX BOTTEREAU

La chapelle était formée de deux rectangles, l'un de 10,45 m. de long sur 6m de large, l'autre ayant 17m de long sur 8,80m de large forme la nef. La longueur totale était donc de 27,45 m. Le chœur était à chevet plat percé de trois fenêtres romanes longues et étroites, celle du milieu plus haute que les deux autres, les trois largement évasées vers l'intérieur où elles répandaient un flot de lumière.

D'après Mr Orioux, l'église de Geneston bâtie au XII^e siècle était semblable.

En 1683, il existait 3 autels à St-Laurent : l'un dans le chœur orné d'une statue en bosse de St-Laurent, les deux autres dans la nef, de chaque côté, celui de gauche était dédié à Ste-Emérance dont il portait la statue, le 3^e était nu. Les fresques dont nous avons parlé étaient placées dans la nef de gauche, à une certaine époque, le chœur fut avancé de 3m dans la nef et le mur a préservé les peintures de la destruction. A l'intérieur, des fresques, qui avaient été dissimulées par des travaux et un badigeon au lait de chaux, ont été découvertes en 1923.

Elles relatent des scènes de la vie du grand empereur. Les Beaux Arts prévenus de cette découverte ont chargé des artistes spécialisés de les extraire pour les mettre sur toile. Elles ont été placées à l'intérieur de l'église actuelle sur le mur du côté droit de la nef. On vous en explique leur signification. Plusieurs tombeaux de prélats ont été encastés dans le sol de la chapelle au cours de son existence. Ce ne fut pas sans hésitation et sans discussions qu'en 1974 la municipalité se décida à la démolir. Ayant subi trop de mutilations et de transformations, elle ne pouvait être classée monument historique.

Après l'achèvement de l'église actuelle en 1875, les édiles du Loroux jugèrent que la chapelle n'avait plus d'utilité pour le culte. Les archives municipales pourraient nous indiquer comment et par qui après que son abside fut destinée à servir de mairie et de tribunal de la justice de paix, sa nef fut-elle désignée pour remiser le matériel municipal. Il vaut mieux ne pas chercher ! Par la suite son sol fut baissé et les dalles funéraires enlevées (une d'elles sert de pavage devant l'ancienne mairie), des ouvertures nouvelles furent percées, le séchoir des tuyaux pour les incendies surmonta sa toiture et fut enlevé par la suite. Se succédèrent à l'intérieur : le matériel des cantonniers, la pompe à incendie à bras, le corbillard hippomobile, puis encore la pompe à incendie automobile, etc., jusqu'à ce qu'elle devint salle de fêtes et de banquets, et cantine. Enfin ajoutons que la première projection cinématographique y fut donnée avec "La Passion" en 1910. Ainsi sa restauration ne parut-elle pas possible ou trop coûteuse pour

ET SON HISTOIRE

être prise en charge par les Monuments Historiques et sa démolition fut-elle décidée. Au cours de sa démolition, des ossements furent mis à jour sans qu'on sut à quelles personnalités religieuses ils avaient appartenu.

La cité du Loroux eut une importante école : le collège de Notre Dame de Recouvrance dont nous aurons l'occasion de reparler. On peut logiquement se demander si sa création ne date pas du règne de Charlemagne.

La perte du cardulaire de St-Jouin-des-Marnes, dont les moines étaient devenus possesseurs de l'abbaye de St-Laurent, ne nous permet pas de mesurer son importance au XI et XII^e siècles. Elle devait être grande, car à la fin du XIII^e, ses moines tentèrent de s'emparer de l'église paroissiale St-Jean-Baptiste.

Un vieil usage montre la vénération et l'importance de ce prieuré St-Laurent dans l'esprit des habitants : un contrat devenait valable après avoir été publié sur la pierre angulaire de la chapelle. Sur cette pierre également devaient être déposées les dîmes qui revenaient aux moines dans l'exploitation des biens dépendant de l'abbaye.

Quels étaient ces biens ? C'étaient des terres plantées de vignes ou labourées en cultures diverses qui avaient été données à l'abbaye et dont l'exploitation était confiée à des paysans qui devaient donner aux moines le dixième de leurs récoltes.

D'autres terres dépendant de l'abbaye étaient cultivées par les moines. Celles-ci faisaient suite aux bâtiments de l'abbaye le long du ruisseau sur les 2 rives rejoignant et sans doute dépassant le barrage de l'étang de Pinot. On peut en effet croire que le domaine abbatial se poursuivait au-delà de cet étang puisque c'est en aval que fut établie la léproserie (entre ce qui fut l'abattoir et la Cartrie).

Avant d'examiner les rapports des fiefs avec leur surzerain et par ailleurs avec les populations qui leur étaient soumises, rappelons ce qu'était la société bretonne du X^e au XIII^e siècle.

1° Le seigneur et le château.

Au-dessous du duc, il y a toute une hiérarchie de seigneurs : comtes, vicomtes, barons. La seigneurie constitue vraiment l'unité sociale. Elle a pour centre le château établi comme nous l'avons mentionné. La vie des seigneurs bretons ressemble à celle des féodaux français : repas, causeries, chasse, pêche, tournois.

2° Guerres privées

Dans les campagnes la condition des paysans serait bonne sans les guerres privées qui entraînent : incendies, pillages, dévastations.

Les chasses seigneuriales causent parfois des dégâts aux cultures, provoquant des protestations et même des révoltes, telles celle de 1024 contre Geoffroy 1^{er} duc de Bretagne. (Un chant populaire écrit en breton, recueilli au début du XIX^e siècle par M. de la Villemarqué et traduit par cet auteur, montre la trace profonde laissée dans l'âme des Bretons par cette révolte).

3° La vie religieuse

Nous avons vu que des ruines morales étaient à réparer en même temps que la restauration des édifices. Les invasions normandes avaient provoqué des abandons, voire des reniements et des lâchetés. Budic évêque de Nantes et Juthael évêque de Dol avaient été déposés par le pape. C'est pourquoi, des moines vinrent du dehors réapprendre aux religieux bretons l'observance de la règle. Tels furent les moines de St-Jouin-des-Marnes et ceux de St-Florent-de-Saumur. C'est également pour cette raison que de nouvelles abbayes et prieurés sont fondés. Nous les avons cités.

4° La vie littéraire

En Bretagne on parlait deux langues : la langue bretonne et la langue française. Le breton ne fut pas parlé au Loroux ni même dans les Marches Franco-Bretonnes. Il reste une langue populaire que les écrivains n'utilisent pas, seuls les narrateurs de récits locaux s'en servent, mais il n'y a pas de littérature spécifiquement bretonne. Les esprits cultivés parlent et écrivent le Latin. C'est en Latin que s'exprime Pierre Abélard du Pallet (1079-1142) philosophe et théologien dont l'enseignement, à Paris, fait autorité.

5° La vie artistique

Les artistes bretons ont subi les influences étrangères mais ils ont leur style propre découlant de leurs besoins spéciaux. Grâce à leur granit nous pouvons en juger aujourd'hui. Sans les destructions qui eurent lieu après la révolution, le Loroux pourrait témoigner actuellement de sa culture à cette époque, et en particulier par son église St-Jean-Baptiste du XII^e siècle, de style roman modifié au XV^e siècle, et brûlée en mars 1794.

La division des fiefs dans le comté nantais

Pour l'établissement des Fiefs, il y eut certains principes, certaines idées générales de politique, de stratégie ou de convenance dont on ne se départit guère et qui mirent dans un apparent désordre plus d'ordre que l'on pense.

En ce qui touche la Bretagne, la première nécessité était de créer à l'est du côté de la France, contre la Normandie, le Maine, l'Anjou, et le Poitou une solide frontière. Pour cela, tout le long de cette frontière il fallait constituer de grands et puissants fiefs, dont les possesseurs munis de ressources considérables en hommes et en terres, pussent dresser sur leurs domaines de redoutables forteresses et réunir promptement des troupes nombreuses, de façon à être toujours prêts à repousser victorieusement l'agresseur.

Il fallait en outre confier la garde de ces citadelles à des hommes d'un dévouement à toute épreuve. D'où la nécessité de mettre à la tête des fiefs des anciennes Marches franco-bretonnes, unies à la Bretagne seulement depuis la seconde moitié du IX^e siècle, des hommes de pur sang breton qui achèveraient de rattacher ces pays au reste du duché... Telles furent les mesures observées pour la formation des fiefs frontières. L'examen des seigneuries du Comté nantais en montre l'application. Au Loroux, les seigneurs Chotard et Botterel avaient cette garantie.

D'après de La Borderie (dans l'Histoire de Bretagne tome III p. 50 à 63), la frontière bretonne du côté de la France était couverte par trois grandes seigneuries : **Châteaubriant, Ancenis, Rais ou Retz**. Châteaubriant dépendait du Comté de Rennes. Elle comprenait en dehors du fief proprement dit, d'importantes châtelainies (la Motte Glain est un important vestige). De même Ancenis avec Varades et Oudon gardait la frontière jusqu'à la Loire. A l'est et au sud, la puissante et vaste seigneurie de Retz avec de nombreuses et puissantes châtelainies assuraient la protection frontalière de la mer jusqu'à Clisson. De plus, des paroisses de Boussay à Paulx formaient les **marches de Bretagne et de Poitou** et étaient soumises à un régime mixte qui en faisait un territoire neutre. De Clisson à la Loire, il n'y avait que de petits fiefs (Goulaine, Le Pallet, Le Loroux, l'Epine-Gaudin) et cette portion de frontière laissait une brèche dangereuse dans la ceinture défensive de la Bretagne.

Par cette déclaration, nous pouvons juger de la force du château de Chotard auquel n'était pas attribué un pouvoir défensif comparable à plusieurs autres dont Clisson.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Cela explique la décision prise par P. Landais au XV^e siècle de construire un autre château et de refaire l'enceinte de la ville.

LES DROITS FEODaux EN BRETAGNE

Avant de nous cantonner dans le secteur du Loroux, citons les droits féodaux établis dans toute la Bretagne.

L'exploitation seigneuriale porte principalement sur les redevances que les paysans doivent acquitter à leur maître. On distingue les **redevances personnelles** qui atteignent la personne même du vilain et les **redevances réelles** qui sont attachées à la terre.

Les redevances personnelles comprennent :

- 1° la **taille**, presque toujours fixe, très rarement arbitraire.
- 2° les **corvées**, les vilains cultivent le domaine réservé du seigneur, ensèment ses champs, font sa moisson, battent son blé, construisent et réparent ses routes ; ils font aussi des charrois pour le propriétaire, portent ses messages ; c'est une charge très lourde.
- 3° le **service militaire**, les vilains, convoqués pour la défense, et non pour l'offensive, ne prennent point part aux lointaines expéditions.
- 4° Toute une série de services extraordinaires et bizarres qui semblent n'avoir pour raison que de marquer la sujétion du vilain (quintaine, saut des poissonniers, jeu de soule etc... nous en trouverons dans l'examen des cas particuliers). Ce sont ces redevances personnelles qui caractérisent la condition du vilain, elles mettent en évidence la situation inférieure qui lui est assignée dans la société du moyen âge.

Les redevances réelles comprennent :

- 1° le **cens**, la plus importante, véritable imposition foncière dont le taux est fixé d'avance et perçue le plus souvent en argent, mais parfois en nature, parfois sous les deux formes. Il est payé même par certaines personnes de condition noble.
- 2° les **coutumes** (champart, terrage) sont acquittées en nature. Le tenancier doit au seigneur une quantité déterminée de sa récolte en froment, avoine, en vin et même des pains, des poules, des moutons, des porcs. Extrêmement nombreuses, les coutumes aggravent singulièrement les charges des paysans.
- 3° les **lods et ventes**, droits de mutation foncière.

Il faut citer aussi les **droits d'usage** concernant le bois mort, les pâtures ; les forêts font l'objet d'une surveillance stricte. Un droit dont le seigneur ne se dessaisit jamais, c'est le **droit de chasse**. Chaque domaine a son four, son moulin, son pressoir dont les vilains sont

ET SON HISTOIRE

tendus de se servir sous peine d'amende : ce sont les **banalités**. La circulation n'est pas libre. Le seigneur prélève un droit de passage (péage) sur les marchandises passant sur ses terres ; il perçoit un autre droit (tonlieu) à leur entrée sur son fief et à leur sortie. Les foires et marchés lui assurent un revenu sérieux ; il a le monopole des poids et mesures (d'après H. Sée dans « les classes rurales en Bretagne au Moyen Age... »)

LA SEIGNEURIE DU LOROUX

Le régime féodal étant établi en Bretagne, le Loroux était un des 70 000 fiefs plus ou moins importants qui existaient en France.

La seigneurie du Loroux avait sa maison noble avec sa haute cour pour ses soldats, sa basse cour pour les ouvriers de toutes sortes.

Elle avait son domaine fermier : terres, vignes, bois, marais, métairies et elle percevait les fermages et redevances. Les rentes seigneuriales étaient perçues en outre sur toutes les terres relevant de sa juridiction et de sa protection bien que possédées par d'autres. Elles se composaient de quelques sols ou deniers versés chaque année au château avec des présents en nature. Ce sont les droits féodaux qui peu à peu disparurent et se changèrent en certains hommages et fêtes extérieures (quintaine, saut des poissonniers, jeu de soule, etc...).

Les terres soumises à la juridiction du Loroux portaient des poteaux où les seigneurs apposaient leurs armoiries.

Les châtelainies de la seigneurie du Loroux devaient fournir un chevalier et un certain nombre de cavaliers au duché.

Les agents seigneuriaux

Les seigneurs vivent du revenu de leur domaine, mais jamais ils ne le régissent eux-mêmes, astreints aux obligations militaires de la vie féodale. Ils abandonnent l'administration de leurs terres à des agents ou officiers qui se trouvent en contact direct avec les paysans. Un local administratif spécial leur est souvent attribué : c'est la **cour** ou la **salle**. On trouve des villages qui ont gardé ce nom, Exemple ; près de Bas-Briacé la Cour (cour de la Haudinière) sur la route du Tertre la Cour (cour de la Durandière). Certains fiefs dépendant de la seigneurie du Loroux avaient leur salle administrative dans la cité : rue St-Pierre, la salle de la Haie-Bottèreau ; rue de la Liotterie, la salle de Briacé.

Certains de ces gens seigneuriaux abusaient de leur fonction insuffisamment contrôlée. Ils exploitent parfois les paysans beaucoup

LE LOROUX-BOTTEREAU

plus rigoureusement que ne le ferait le seigneur. Le duc Jean III au début du XIV^e siècle prend des mesures pour empêcher leurs pillages. Jean V leur reproche de rançonner indignement ses sujets, en août, c'est un boisseau de blé, en vendanges, c'est un costerel de vin, à caresme, c'est la poule ou le chapon. Mais il fut difficile de faire cesser ces abus plus ou moins exagérés suivant les régions... (d'après H. Sée). Nous n'avons pas de cas particuliers à citer ici.

Les devoirs des seigneurs envers leur suzerain

La paroisse du Loroux était partagée en seigneuries dont les plus importantes étaient : Le Loroux, Douet-Rouaud et la Haie-Bottereau qui dépendaient directement du duc de Bretagne, ces trois seigneuries exerçant seules le droit de Haute Justice ; puis venaient celles de Briacé, de Beauchêne, de la Dixmerie de la Bazouinière, de la Ringère, de la Berrière etc... et les biens de Christophe de Goulaine à la Bouinière et à la Porcherie. Toutes avaient des redevances au Suzerain du Loroux.

Parmi celles-ci figure le **devoir de ligence** qui est de quinze jours de garde « restant présent en la ville du Loroux par lui-même et non par un autre pour lui tenant ».

Briacé « Or restera faite la dite ligence de la manière qui en suit, c'est à savoir que chacun an, le dit seigneur de Briacé se doit comparoir à 8 jours après le « savoir-faire » du dit seigneur du Loroux par un de ses sergents ou autre par lui commis à son château du Loroux devant lui, son capitaine, ses châtelains ou autres de ses officiers par lui-même commis avec le harnois blanc et monte le cheval puissant et suffisant pour porter homme d'arme, la lance en main et l'épée au côté ainsi qu'un homme d'arme doit porter pour défendre ville ou château.

Et se doit de comparoir au dit jour de huitaine après la dite assignation devant l'heure du souloir absent (soleil couché) et après la comparution faite, doit dire et nommer la maison où il sera logé au-dedans de la clôture de la ville du Loroux, afin que si l'on a besoin de lui on sache le trouver à son dit logis. Et durant les quinze jours, tous les matins à l'heure du souloir levé, se doit comparoir devant le dit seigneur ou ses dits commis. Mais avant et après la comparution faite, s'en peut aller à ses négoes ou affaires pour qu'il retourne au soir devant le souloir absent et ne compareisse comme il est dit devant et après la dite comparution s'en peut aller à son logis... Et doit le seigneur de Briacé laisser le licoul de son cheval lorsqu'il s'en va hors de la ville du Loroux en signe qu'il se doit retourner au soir ».

ET SON HISTOIRE

Le Pé-Pucelle

Devoir particulier en plus des autres « Chacun an, au jour de mi-août le seigneur du Pé-Pucelle doit une rente de 3 septiers et 4 boisseaux de blé rendus en la ville du Loroux devant l'église St-Laurent à une grosse pierre étant au coin de la dite église ».

Précisons que les droits féodaux appartenaient primitivement à l'unique châellenie du Loroux qui s'étendait dans les paroisses voisines : Remaudière, Chapelle-Basse-Mer, Vallet et St-Julien-de-Concelles. A partir de 1294, la châellenie fut divisée en trois seigneuries indépendantes les unes des autres mais chacune sous les ordres du duc de Bretagne et disposant du droit de haute justice(1).

La première seigneurie formée par ce démembrement continue à porter le nom de châellenie du Loroux même du Loroux-Bottereau (sous l'orthographe de l'époque) et ses seigneurs(2) reconnaissent devoir aux osts des ducs de Bretagne le tiers d'un chevalier pour le fief c'est-à-dire un certain nombre de cavaliers armés. Elle comprenait le château avec sa haute cour et sa basse cour et une grande partie de la ville où elle recevait les 2/3 des droits qui y étaient perçus. L'énumération des quartiers faite dans les archives avec la description des jardins et des maisons ne montre que peu de changement avec ce que fut la ville au début de ce siècle.

La seconde seigneurie était appelée la Salle ; elle avait le reste de la ville et percevait le 1/3 des droits. Ses terres se trouvaient au Pertuis Audet (les Fennetières actuelles). Elle s'appela par la suite la Haie-Bottereau quand elle eut édifié son château à cet endroit et eut toujours sa salle rue St-Pierre près de la chapelle de Notre Dame de Recouvrance (cette maison occupée par les Bleus en 1794 fut une des 4 maisons qui ne fut pas incendiée).

(1) A ce même devoir de ligence étaient astreint envers les seigneurs du Loroux par acte du 8 juin 1497.

Jeanne de Beaucours veuve de Gilles Dumats, seigneur de la Bazouinière.

Joachim de Bazoges seigneur du Chêne, seigneur du Plessis Nouéard.

René Goheau, seigneur de la Rignière.

Guillaume de Semaisons, seigneur de la Berrière.

Jehan le Maure seigneur du Plessis Angier, à cause du Gué au Voyer et de la Sénéchalière.

Jehan Chenoual, à cause de la Desmerie.

Pierre de la Fontaine seigneur du Claray.

Christophe de Goulaine, à cause du bien en la chatellenie du Loroux.

Jehan de la Folye seigneur de la Maillardière.

Robin de Goulaine seigneur de l'Audouinière, à cause de son domaine de la Bouinière.

Le seigneur de la Porcherie.

Guyon de la Poëze seigneur de la Bretèche et de la Laudière.

(2) Les 3 seigneurs étaient Geoffroy de la Tour, Guillaume Bottereau et Mathé de la Salle.

La troisième seigneurie comprenait les terres du Douet-Rouaud où se trouvait son manoir dont rien ne subsiste mais dont on distingue l'emplacement. Les immenses landes sur le plateau lorouxain que possédait la primitive et grande châtellenie du Loroux furent également partagées en trois, chacune des seigneuries en ayant un tiers. Ces landes portaient le nom de « Landes des Justices » parce que c'était là qu'étaient les fourches patibulaires, c'est-à-dire les gibets auxquels étaient pendus les criminels condamnés à mort. De là, le nom du village de la Croix des Landes. Ces 3 seigneuries dépendirent du Roi quand la Bretagne fut annexée par la France.

Les Justices : A) la justice seigneuriale

1° La Haute Justice donnait seule le droit de connaître de toute accusation criminelle entraînant une peine affective et de tous les procès civils pouvant donner lieu au duel judiciaire.

2° La Basse Justice comprenait tout ce qui n'entraînait pas dans la haute justice.

B) La justice féodale était la conséquence du régime féodal. Le vassal, par l'hommage s'était soumis à la juridiction du suzerain qui lui assurait le jugement par ses pairs. La justice seigneuriale, au contraire, résultait d'un démembrement de la puissance publique. Les fonctions des comtes et autres officiers royaux avaient cessé de s'exercer par délégation temporaire et étaient devenues indépendantes et patrimoniales aux mains des chefs territoriaux. Il en fut ainsi du droit de justice... Après le XII^e siècle, la justice seigneuriale fut battue en brèche par diverses institutions : l'appel au roi, les cas royaux etc... Les légistes aidèrent les rois dans cette lutte. Dès le XIV^e siècle les justices seigneuriales ont subi de fortes atteintes.

Autres droits féodaux

A la Dixmerie En 1627, la seigneurie de la Dixmerie obtint le droit de chapellenie et dote son titulaire de 30 livres de rente annuelle à charge d'une messe tous les quinze jours.

Au Chêne, seigneurie qui s'étendait sur les deux paroisses de St-Julien et du Loroux était donné le droit de haute et basse justice. Le Chêne avait aussi le droit de **quintaine** qui était plutôt une réjouissance populaire. (Certains individus, jeunes mariés ou valets désignés pour courir la quintaine, montés sur un cheval au galop devaient, avec une lance ou un long bâton, faire tomber un mannequin ou enfiler le trou d'une planche. Leur maladresse leur valait soit un coup du mannequin, soit sur la tête, l'eau contenue dans un récipient en équilibre sur la planche).

Les querelles seigneuriales

Nous avons vu antérieurement que les querelles entre les seigneuries bretonnes affectaient les conditions de vie des paysans. De par sa situation le Loroux n'eut pas à souffrir des guerres privées entre les grandes familles des seigneurs bretons (maisons de Rennes, de Penthièvre, de Dol etc.) quand elles n'intéressaient pas la frontière sud-est du duché. Mais il y eut des luttes intestines entre les seigneuries (vicomats, baronnies etc.). C'est ainsi que le Loroux connut les chicanes perpétuelles entre les seigneuries de la Roche de l'Ouen et de la Malonnière auxquelles se mêlait le seigneur de Goulaine.

Si la seigneurie du Chêne qui possédait avec ses terres, les rivières, marais et pescheries appelées « les rivières du Chêne » ne pouvait guère avoir de rivalités de voisinage pour ces dernières possessions, il n'en était pas de même pour les châtellenies ci-dessus nommées. La Roche de l'Ouen exerçait à la fois ses droits de pêche sur les différents canaux du marais dit actuellement « marais de Goulaine » et ceux de péage sur la batellerie qui, avec le port de l'Ouen, desservait les ports de Bas-Briacé, du Montrou (les Cléons) et même le Bas-Pé, car le ruisseau passant au bas du versant sud du sillon de la Roche fut canalisé au XIII^e siècle pour desservir la seigneurie du Pé. La Malonnière et Goulaine se partageaient la partie Nord du marais, la première ayant un port très actif relié à la Goulaine par un canal particulier... En regardant la carte, nous nous rendons compte de tous les motifs de mésentente qui pouvaient surgir à chaque instant. Elles devaient se traduire par des saisies de poissons, des arraisonnements de bateaux et séquestres de marchandises par l'un ou l'autre des rivaux. Dans ces conflits qui ont parfois dégénéré en bagarres, les victimes devaient souvent être les pêcheurs, les bateliers et certains producteurs terriens artisanaux.

La Roche de l'Ouen plus visée, peut-être parce que plus jalouse, finit par être la victime, d'autant plus que dans la succession au duché de Bretagne elle avait pris le côté des Penthièvre.

Est-ce une légende ? Récit qui s'est transmis de génération en génération : un valet de la Roche de l'Ouen était épris d'une domestique du château de Goulaine. Le sachant, le seigneur de la Roche était loin de faciliter les rendez-vous des deux amoureux. Ils réussirent cependant à se rencontrer. La jeune fille persuada son amoureux de retirer le verrou d'une porte faisant face à Goulaine, au cours de la nuit, par laquelle les hommes d'armes de ses maîtres pourraient entrer pour s'introduire dans la forteresse de la Roche. Une lanterne allumée placée

LE LOROUX-BOTTEREAU

au-dessus de cette porte devait indiquer la possibilité de l'ouvrir de l'extérieur.

Et voilà qu'une certaine nuit, la jeune fille qui guettait, aperçut la petite lumière. Le valet l'avait placée alors que la plupart des occupants du château dormaient. Grâce à ce stratagème, les hommes d'armes de Goulaine pénétrèrent dans la forteresse de la Roche de l'Ouen et s'emparèrent des défenseurs.

Les Terres basses et les Terres hautes. En examinant la composition des domaines seigneuriaux, on peut être étonné de constater que leurs terres ne sont pas toujours groupées autour du château, que certaines se trouvaient éloignées et parmi celles d'autres domaines. La fertilité des sols pouvait souvent expliquer cette répartition. Dans leurs travaux de défrichements et de mise en culture, les moines avaient appris aux propriétaires terriens les différentes qualités des terres ainsi que les moyens de les améliorer par des apports de sable, de marne. Ils savaient les fertiliser avec les fumiers des litières des animaux, avec les composts de feuilles mortes et les curages des ruisseaux. Certaines de ces conditions se trouvaient encore stipulées dans les baux des fermages au début de ce siècle. De même était restée la coutume de faire la récolte des feuilles mortes : "les feuillardes" dans les "chintres" (espaces herbeux le long des haies) avec de larges balais de bouleau et des "barnes", grandes toiles tissées avec les fils d'étoupes de lin.

De toutes leurs expériences, les moines avaient conclu que les terres des vallons, des basses pentes et des larges espaces plats entourant les marais étaient les plus propices aux bonnes récoltes. Aussi avaient-ils une préférence pour destiner ces terres plus facilement labourables et souvent provenant d'alluvions à toutes les cultures de premier plan, dont la vigne. Ils laissaient donc les sommets des coteaux pour les bois, les landes et les taillis. Au Loroux, les noms des villages et des lieux-dits nous indiquent l'emplacement de cette végétation : la Lande, la Croix des Landes, la Rinière des Landes, la Rinière de Beauchêne (beaux chênes). De même du fait de la qualité des terres, il y eut Briacé et le Bas Briacé, le Haut et le Bas Plantis, le Perron et le Bas-Perron, le Haut Coudray et le Bas Coudray (de Coudraie) etc. Conséquemment à ces appréciations, la Haie-Bottereau possédait pour ses cultures nobles, des terres à la Basse Landelle et d'autres exemples seraient sans doute à citer...

De même, de l'importance donnée aux fumures, une curieuse redevance était établie par le seigneur de l'Épine-Gaudin (la Chapelle-

ET SON HISTOIRE

Basse-Mer) qui possédait des prairies dans la vallée de la Loire "ses hommes usant en les vallées sont obligés eux, leurs femmes et leurs enfants, d'aller aux jours de Toussaint et de Noël, dîner et faire leurs usages en certain lieu dit, et doivent les officiers du dit seigneur, savoir s'ils y ont été, et, en défaut de l'avoir fait, sont amendables à la volonté de la cour".

Les Banalités. Les fours et les pressoirs banaux se trouvaient près du château destinés moyennant redevance à cuire le pain des colons et à presser leur raisin. Si le four d'une construction simple ne s'est guère modifié au cours des siècles, le pressoir a au contraire subi une constante évolution et le pressoir à "long fût" bien qu'il ait plusieurs siècles d'existence, ne fut pas le premier système employé pour faire le vin. Les premiers moulins banaux qui devaient remplacer le pilage des céréales dans des mortiers furent placés au bord des ruisseaux au bas d'un barrage qui retenait la masse d'eau suffisante pour provoquer une chute motrice. Ainsi en exista-t-il un près de Port-Gaud (ou Egaud) mu par le ruisseau de la Dixmerie ; les moines de St-Laurent avaient édifié le barrage de Pinot pour en actionner un. On ne sait si le "moulin à eau" près de Beauchêne qui a tourné au XIXe siècle a eu son origine à cette époque lointaine. Mais nous savons que bien d'autres ruisseaux, tel le Gueubert ont servi de force motrice dans leur petit parcours.

Après les croisades, les seigneurs firent construire des moulins à vent imitant ceux que les croisés avaient vu en Palestine. Ils se sont perpétués jusqu'au début du XXe siècle en se perfectionnant de plus en plus. Les moulins dits du Pé ont été les remplaçants du moulin Banal de la seigneurie du Pé, comme ceux de Chartrie* les remplaçants du moulin banal du monastère de la Chartrie (ordre des Chartreux).

Les seigneurs du Loroux et les Croisades

Etant donné que la croisade populaire prêchée par Pierre l'Ermite n'aboutit qu'au massacre des participants par les Turcs, nous considérerons comme première croisade celle des seigneurs prêchée par le pape Urbain II, après le concile de Clermont. Le pape ne vint pas à Nantes ni en Bretagne, il confia la mission à un ermite des environs de Craon, Robert d'Arbrissel. Auprès des Bretons l'éloquence de Robert fit merveille.

Les seigneurs se procurèrent de l'argent, des armes, des vivres, mirent ordre à leurs affaires. La pensée d'un long voyage dont le retour était plus qu'incertain inspira à certains des œuvres de charité. Chotard,

LE LOROUX-BOTTEREAU

seigneur d'Ancenis et du Loroux, accorda aux moines de Marmoutiers l'autorisation de passer librement sur la Loire toutes choses leur appartenant. Les Croisés qui s'étaient réunis par groupes dans les manoirs, s'acheminèrent vers Nantes où se trouvait le duc Alain Fergent.

C'étaient les seigneurs d'Ancenis, de Châteaubriant, de Clisson, de Machecoul, etc. Tous se faisaient remarquer par l'éclat de leurs armes, la beauté de leurs destriers et la richesse de leurs bannières. Jamais encore la cité nantaise n'avait vu un tel spectacle. La vaste place du Bouffay ne pouvait contenir un si grand nombre d'illustres guerriers.

Alors, eut lieu dans la chapelle du château une cérémonie imposante. Ce fut la bénédiction des armes, on les avait déposées en faisceaux au pied de l'autel. La bénédiction des drapeaux suivit celle des armes. Les bannerets inclinèrent leurs bannières.

En avant de toutes se détachait la bannière ducale : Chotard d'Ancenis et du Loroux la tenait penchée vers l'autel.

La parole éloquente de Robert d'Arbrissel vint encore ajouter à l'éclat de cette solennité (en souvenir de laquelle la chapelle du Bouffay a pris, dit-on, le nom de Sainte-Croix, 2 septembre 1096).

Pendant que son époux combattait en Orient, la duchesse Ermengarde faisait faire des processions dans toute la Bretagne et allait de monastère en monastère recommander aux religieux et aux prêtres de prier pour le succès des armées chrétiennes.

Alain Fergent et ses vassaux survivants, dont Chotard, revinrent en Bretagne au mois d'août 1101 après avoir coopéré à la prise de Jérusalem. Ils furent accueillis avec une très grande joie par la population.

Les princes de Bretagne sous le duc Conan III qui emploie son autorité à maintenir l'ordre et la justice dans le duché, ne prirent pas part à la deuxième croisade malgré l'insistance de St-Bernard.

Après la mort de Conan III, commença une terrible guerre de succession qui dura 8 ans. Conan IV (1156-1166) en sort vainqueur, mais le Comté Nantais refuse de le reconnaître et se donne à Geoffroy, frère du roi d'Angleterre.

La raison de ce choix est que Jean de Goulaine éleva dans son château avec son fils Mathieu, le duc Geoffroy fils de Henri II, roi d'Angleterre, enfant de 8 ans qui fut fiancé avec la fille de Conan IV, Constance âgée de 5 ans héritière du duché. En attendant la majorité de Geoffroy, la Bretagne était sous le joug anglais.

ET SON HISTOIRE

Mathieu de Goulaine, fils de Jean de Goulaine avait été le compagnon de jeux du fils du roi d'Angleterre. Sous l'autorité du pape Urbain II, il put mener à bien une transaction, une entente sinon une paix entre Louis VII de France et Henri II d'Angleterre. Mais après la mort de Louis VII et d'Henri II d'une part et du duc Geoffroy d'Angleterre et de Mathieu de Goulaine d'autre part, la guerre reprit entre les deux états. Le fils de Mathieu de Goulaine qui s'appela également Mathieu, s'allia à Philippe-Auguste et prit les armes avec de nombreux seigneurs du comté nantais.

Quand St-Louis, ne se résignant pas à la perte du royaume de Jérusalem, décida la dernière croisade, Guillaume de Goulaine et autres seigneurs du comté Nantais le suivirent. Guillaume de Goulaine emmenait ses écuyers et des gens de Goulaine. Il signa un contrat en bonne et due forme avec un certain Hervé capitaine de navire nantais pour mener sa troupe par mer à Damiette. Ce contrat fut signé à Chypre en 1249 puisque St Louis préparait dans cette île, depuis 1248, la flotte qui devait combattre en Terre Sainte.

La nef nantaise conduite par le matelot Hervé s'appelait : "la Pénitence de Dieu". Elle accomplit plusieurs fois le voyage de la Loire en Egypte pendant la durée de la croisade 1248-1254.

De tous les marins des Croisades, Hervé fut le plus célèbre et le seul dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. A en juger par les services qu'il rendit alors aux Bretons ses compatriotes, il était sinon le Jacques Cœur de la France, du moins celui des provinces de l'Ouest. On dit que c'est Pierre qui signa avec lui un contrat pour conduire les croisés en Egypte. Guillaume de Goulaine en établit-il un autre avec lui pour Chypre ? Il est vrai que Hervé n'était pas que capitaine, mais aussi armateur et il possédait plusieurs navires.

Ces nefes de Croisés étaient de lourds et massifs vaisseaux, à peine plus longs que larges, et portant seulement deux mâts très courts et deux voiles latines ; leur gouvernail, au lieu d'être fixé à l'étambot, consistait en deux fortes rames placées à droite et gauche de la poupe. Ils devaient être d'un tonnage relativement élevé, si l'on considère le grand nombre de croisés qu'ils avaient à bord, chacun d'eux accompagné de ses valets d'armes, de ses chevaux et de ses provisions.

Jean I^{er} affirma son autorité envers ses vassaux et entretenit avec eux des rapports presque constamment pacifiques. Cependant il y eut quelques conflits armés avec le vicomte de Rohan de Blain, le sire de Clisson et le sire de Lanvaux.

Par une ordonnance du 10 avril 1240 Jean (dit Jean le Roux)

LE LOROUX-BOTTEREAU

expulsa tous les juifs de Bretagne qui par l'inclémence et la cruauté de leurs usures se rendent odieux aux nobles, aux marchands et surtout au menu peuple.

Dans les conflits entre la France et l'Angleterre, il suit sans s'engager à fond, le parti français. En 1270, il accompagne Saint Louis à la croisade de Tunis. Il part de son château de Sucinio avec sa femme et son fils Jean. Plusieurs seigneurs bretons dont Guillaume de Botterel seigneur du Loroux font partie de l'expédition.

Jean 1^{er} se rendit à Marseille emportant pour les frais de son voyage « plus de 80 000 livres sans compter les 2 000 livres que les collecteurs de la croisade avaient ramassées en Bretagne » soit en tout plus de 10 millions de notre monnaie (du début du siècle).

Tous ces détails dans l'histoire de Bretagne sont nécessaires pour savoir à quelles croisades les seigneurs du Loroux participèrent ; on ne peut en effet, concevoir qu'ils purent partir sans faire partie d'une troupe de la région.

Dans sa plaquette sur Haute-Goulaine, Mr René Bertrand ancien maire raconte l'odyssée de Guillaume de Goulaine après l'embarquement des Croisés à Chypre en avril 1249. Des 2 800 chevaliers répartis en nombreuses nefes, bien peu revinrent en France. Prisonnier à Damiette, il revint cependant avec ses gens à Haute-Goulaine. On ne sait si le seigneur du Loroux fit partie de la troupe et auquel cas, le sort qui lui fut réservé.

L'Histoire nous indique ce que les Croisades ont apporté aux pays d'Occident : un affaiblissement du pouvoir seigneurial en accentuant celui de l'église. Mais, elles contribuèrent au développement de la Navigation, des échanges entre l'Occident et l'Orient et même l'Extrême-Orient indirectement. De nouveaux produits et de nouvelles plantes furent introduites en Europe...

Les rivalités intérieures dans le duché de Bretagne

Au cours des premiers siècles du régime féodal, le Loroux, par son sol fertile, ses plantations de vignes avec prises à complant, les artisans de la cité, la facilité d'expédition de ses produits par voie d'eau, sa proximité avec Nantes siège de son évêché, réunissait les meilleures conditions pour bénéficier d'une bonne prospérité.

Mais fallait-il encore que la paix n'y fût pas troublée. Or, l'annexion des diocèses de Rennes et de Nantes par la Bretagne primitive, au X^e siècle, n'assura pas au duché ainsi agrandi une paix durable. Il y eut au contraire entre les grands fiefs de nombreuses

ET SON HISTOIRE

rivalités qui se traduisirent par des affrontements armés trop fréquents. Et il arrivait que les régions intéressées étaient pillées ou saccagées. D'autre part, les seigneurs qui portaient pour aider leurs alliés devenaient plus exigeants sur les revenus de leurs terres. Il est donc utile de citer ces périodes de querelles qui ont pu avoir de fâcheuses répercussions sur la tranquillité des Lorousains.

Il faut rappeler à ce sujet comme nous l'avons dit que les seigneuries des Marches Franco-Bretonnes avaient été confiées le plus possible à des seigneurs d'origine bretonne, ainsi fut Hoël, comte de Cornouaille et de Nantes, qui eut des droits sur le Loroux.

Quand le Comté Nantais, sous l'influence des Goulaine, se donna à Geoffroy Plantagenet, frère du roi d'Angleterre et que, par la suite, le duché fut soumis à l'influence anglaise pendant quinze ans, les révoltes n'affectèrent pas le Comté Nantais et par suite le Loroux.

Mais nous ne pouvons laisser le lecteur ignorer le règne de Pierre de Dreux dit « Mauclerc », curieuse figure que ce duc chevalier et poète, emporté et violent, autoritaire et ambitieux, qui voulut, à l'image du roi de France, substituer à la puissance féodale, une monarchie absolue et despotique. Sa violence, son manque d'esprit de suite firent échouer ses projets, mais il prépara la ruine des abus, et grâce à lui le pouvoir ducal fut fortifié. Toute la Bretagne fut agitée sous son règne.

Il avait fait de Nantes sa capitale. Prêtant hommage à Philippe-Auguste que tous les seigneurs bretons refusaient de reconnaître, Nantes fut attaquée par Jean Sans Terre, roi d'Angleterre en 1214.

Mauclerc s'attaqua à la puissance des seigneurs et des évêques, ravageant les vassalités de l'évêque de Nantes à Sucé. Celui-ci l'excommunia...

Avec ses grands vassaux, il battit à Béré 1223 l'armée féodale française qui voulut s'opposer à ses abus. Il en tira vanité et reprit la lutte contre la féodalité et l'église, s'entendant avec les personnages excommuniés. Mais on lui doit d'avoir délivré la Loire du Sire de Champtoceaux, vrai bandit qui rançonnait les marinières, et rendait le commerce fluvial impossible par le pillage des cargaisons.

Excommunié par 7 évêques, Mauclerc s'empara de leur temporel et les chassa du duché. Le pape mit en interdit tout le duché (voir ce qu'était l'interdit) ce qui consterna la population...

A la mort de Louis VIII, il pensa à s'emparer du royaume, confié à Blanche de Castille. Battu, il fit amende honorable pour éviter l'invasion du duché par les troupes royales, mais il fit hommage de son

LE LOROUX-BOTTEREAU

duché au roi d'Angleterre. Celui-ci le réconcilia avec l'Eglise, mais ne put lui fournir qu'une aide militaire médiocre.

L'armée de Blanche de Castille occupa Clisson, Oudon, Champtoceaux et Ancenis. Dans cette dernière ville, Louis IX déclara Pierre Mauclerc coupable de haute trahison et proclama sa déchéance de l'administration de la Bretagne.

Mauclerc continua la lutte et ne respecta pas une trêve conclue pour 3 ans. Louis IX occupa alors Champtoceaux et Châteaubriant. Mauclerc, n'ayant pu avoir l'aide des Anglais, se soumit « haut et bas » à son suzerain. Louis IX lui remit l'administration de son duché jusqu'à la majorité de son fils.

Mauclerc vécut encore 13 ans, se faisant appeler simplement Pierre de Braine, chevalier. Il prit part à deux croisades, l'une en 1238 dont il fut le chef, l'autre avec Saint Louis en 1248 dont il fut un des principaux conducteurs avec Guillaume de Goulaine. Il n'eut pas la chance, comme ce dernier de rentrer en France ; il mourut sur le bateau qui le ramenait d'Egypte en 1250 après avoir vaillamment combattu. Son fils Jean Ier le remplaça à la tête du duché en 1237.

On peut se demander si, au cours de cette période de querelles, les Marches Franco-Bretonnes et en particulier le Comté Nantais, dont le Loroux faisait partie, n'eurent pas à en subir de fâcheuses conséquences ?

La Guerre de Succession de Bretagne

A partir de la Guerre de succession de Bretagne, notre pays fut certainement beaucoup plus éprouvé que lors des rivalités des périodes précédentes ; en effet, les deux rivaux firent appel aux rois de France et d'Angleterre et leur lutte ne tarda pas à être suivie par la guerre de Cent ans.

Si les paysans n'avaient point d'armes pour aller se battre, leurs cultures étaient exposées aux chevauchées des combattants. Et puis les armées assiégeantes ou occupantes vivaient aux dépens des pays où elles se trouvaient pour les vivres des hommes et des chevaux et pour leur matériel. De là les pillages...

Le duc Jean III mourut sans enfant en 1341.

Charles de Blois, mari de Jeanne de Penthièvre, sa nièce, et son demi-frère Jean de Monfort se disputent sa succession.

Charles de Blois que suit la plus grande partie de la noblesse bretonne est soutenu par les Français ; Jean de Montfort obtient l'appui des Anglais.

ET SON HISTOIRE

La guerre dura vingt quatre ans.

En 1341, l'armée française entre en Bretagne et fait Jean de Montfort prisonnier à Nantes, mais sa femme Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, qui a « courage d'homme et cœur de lion », enfermée dans Hennebont résiste et est délivrée par sa flotte.

Ce fut là le début d'une lutte qui allait être meurtrière et ruineuse si bien qu'après le quart de siècle de lutte sans merci, la Bretagne se trouva dépeuplée, ravagée et ruinée pour longtemps. Voyons ce que dit, Gallouédec p. 81, de la Bretagne.

C'est une guerre de batailles et de sièges, mais aussi de surprises et d'embuscades, de combats corps à corps, d'entreprises de partisans, de brigandages. Tout est debout. On se bat suivant l'intérêt du moment ; on change de camp, se battant aujourd'hui pour celui qu'on attaquait hier.

Que de traits héroïques pendant cette guerre ! Jamais la valeur bretonne ne fut plus admirable ! Mais que de violences aussi et que de cruautés ! Dans le combat, le seigneur breton est lion : casqué, vêtu de fer, à pied ou monté sur un puissant cheval également bardé de fer, il tient tête à dix ennemis, frappe d'estoc et de taille, jusqu'à ce qu'il tombe, entouré de victimes, ou jusqu'à ce qu'il ait eu raison de ses adversaires mis en fuite ou tués. A l'assaut rien ne l'arrête, ni la hauteur de la muraille, ni les flèches ou les pierres ou les liquides enflammés que l'assiégé fait pleuvoir sur lui. Mais la victoire enlevée de haute lutte, c'est une bête fauve : la fureur de la bataille, l'odeur du sang l'ont grisé, il pille, il brûle, égorge, massacre. Heureux quand ces cruautés eurent pour circonstances atténuantes l'excitation folle du combat.

La prise de Nantes en 1341

Il est utile de se représenter les combats à l'époque. Les alliés de Charles de Blois avaient à Angers les troupes devant participer à l'expédition de Bretagne. Elles s'élevaient à 5 000 armures de fer sans compter 3 000 Génois et autres arbalétriers.

Les Français passent par Ancenis et viennent mettre le siège devant Champtoceaux qui est la clé et l'entrée de la Bretagne de ce côté.

Le duc de Normandie fait **comblé les fossés par les paysans des environs**, tandis qu'on construit un château de bois monté sur 12 roues qui peut bien contenir 200 hommes d'armes et 1 000 arbalétriers. Ce château de bois tout pourvu d'assaillants est amené à force de bras

jusque contre les murailles des remparts de Champtoceaux. L'énorme machine se compose de 3 étages ; à l'étage le plus élevé se tiennent les gens d'armes, au second les arbalétriers et tout au bas les sapeurs qui démolissent les murs par la base. Les assiégeants livrent avec cet engin un assaut terrible qui coûte beaucoup de monde aux assiégés et leur fait dépenser toute leur artillerie. Les gens d'armes de la garnison découragés rendent Champtoceaux, sauvent leur vie et leurs biens (octobre 1341). Puis les Français prennent le chemin de Nantes où le comte de Montfort s'est enfermé. Sur la route, ils s'emparent de Carquefou, place située près de Nantes entourée de fossés et de palissades, mais dont la garnison qui ne se compose que de vilains, ne peut tenir tête aux arbalétriers génois ; la ville est prise et pillée ; beaucoup de gens qu'on y trouve sont passés au fil de l'épée ; on met le feu aux maisons dont la moitié est la proie des flammes.

L'armée du duc de Normandie vient camper devant Nantes. Cette grande cité est forte, bien fermée abondamment pourvue de vivres et d'artillerie ; en outre, Montfort est aimé des bourgeois de Nantes. Pleinement rassuré sur l'issue du siège, Montfort invite les habitants à se tenir sur la défensive. Malgré cette injonction, Hervé de Léon, à la tête d'une troupe de 200 armures de fer, la plupart jeunes bourgeois de Nantes, fait, un jour, de grand matin, une sortie par la poterne de Rochebourg, pour surprendre un convoi destiné aux assiégeants. Il s'empare de mulets et de 15 charrettes remplies de vin et de farine. Les Français accourent pour reprendre ce butin, et Hervé de Léon ne parvient à garder sa proie qu'en fermant précipitamment les portes, en dehors desquelles il laisse beaucoup de ses compagnons qui sont tués ou faits prisonniers.

Des parents et amis de ces malheureux, transportés de fureur, entrent en pourparlers avec les assiégeants à l'insu de Jean de Montfort, et conviennent de laisser la poterne de Sauvetout ouverte aux Français qui pénètrent ainsi dans la ville sans coup férir. Ils vont droit au château de Nantes où ils trouvent le comte de Montfort endormi et le font prisonnier.

Les Français sont maîtres de Nantes aux environs de la Toussaint 1341. A l'occasion de cette victoire, Charles de Blois et le duc de Normandie tiennent cour plénière au château où ils donnent des fêtes qui durent 4 jours (d'après Froissart).

A l'issue de cette victoire de Charles de Blois, les seigneurs de Clisson, d'Ancenis, de Retz et 40 chevaliers du comté de Nantes, celui du Loroux y compris, reconnaissent Charles de Blois comme leur duc.



Jeanne de Flandre
Comtesse de Montfort XIV^e
Bataille de Hennebont 1342

Costume somptueux : robe ou "cotardie" à traîne, corsage au décolleté en pointe que forme une pièce de dentelle ou "tassel" - le "hen-nin" au XIV^e.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Mais la plupart des autres villes bretonnes restent acquises à Jeanne de Flandre comtesse de Montfort. Elle prépare la revanche et à Hennebont elle sort victorieuse du siège avec l'aide de la flotte anglaise.

Si on jette un coup d'œil sur la descendance des ducs capétiens depuis Mauleherc, nous remarquons qu'après l'échec de Jean de Montfort à Nantes et son emprisonnement, tout portait à croire que Charles de Blois soutenu par le roi de France allait diriger la Bretagne. Il n'est donc pas étonnant que les seigneurs petits et grands se tournèrent vers lui surtout ceux du Comté Nantais tout proche de l'Anjou donc de la France.

Or le choix n'était pas heureux comme ils l'auraient cru. Dans cette période il était difficile à faire ; il fallait plutôt songer à changer d'avis. Cela explique les revirements d'Olivier de Clisson. Ayant abandonné le parti de Charles de Blois pour celui des Anglais, le roi se saisit de lui pendant une trêve et le fit décapiter. Sa veuve **Jeanne de Belleville** aussi vaillante que le fut Jeanne de Montfort sut venger son mari avant de se réfugier en Angleterre après avoir été corsaire. Dans son carnage, elle perdit l'un de ses trois fils qui mourut de faim dans ses bras.

Le Combat des Trente

Nous ne rapporterons pas ici le récit du combat des trente que nous donne Froissart ; nous en indiquerons seulement la cause et pourquoi il eut une relation avec le Loroux. Le guerrier anglais Sir Richard Bamborough qui occupait la région de Ploërmel, **s'acharnait sur les paysans, les marchands, les dévalisait, parfois les massacrait ou les mettait dans des cachots.**

Bretons
Le Sir de Beaumanoir, commandant de Josselin, chevalier plein d'honneur, alla lui reprocher son indigne conduite. Ainsi fut porté le défi d'opposer trente guerriers **français** contre trente guerriers anglais. Bamborough releva le défi et le combat fut fixé au samedi 27 mars 1351 sur un terrain entre Ploërmel et Josselin. Le combat fut acharné, et longtemps indécis. Bamborough proposa de remettre à plus tard la journée et même d'en référer aux souverains. Les **Français** refusèrent et la lutte reprit. Voilà Beaumanoir à terre et blessé ! C'est alors que le chevalier **Godfroy du Bois de Beauchêne** blessa sérieusement Bamborough de sa lance et cria à Beaumanoir qui réclamait à boire : « Bois ton sang Beaumanoir et la journée est à nous ! »

Ce récit prouve à la fois la participation des seigneurs à la lutte

ET SON HISTOIRE

dans la guerre de succession et le sort auquel étaient exposées les populations des lieux occupés par les combattants.

Les héroïnes

Des femmes vaillantes participèrent à la défense du royaume : Jeanne d'Arc contre les Anglais, Jeanne Hachette à Beauvais contre les Bourguignons et en Bretagne pendant la guerre de succession s'illustrèrent 3 héroïnes, 3 Jeanne : Jeanne de Penthièvre veuve de Charles de Blois, Jeanne épouse de Jean de Montfort et Jeanne de Belleville veuve d'Olivier de Clisson qui se fit corsaire contre le roi de France.

La lutte pour la succession au duché de Bretagne se termina par la bataille d'Auray 1364 d'où les Montfort sortirent vainqueurs. Charles de Blois y fut tué, Du Guesclin fut fait prisonnier et Guillaume de Goulaine y fut blessé. Le traité de Guérande (1365) confirma le droit de Jean IV à la couronne du duché de Bretagne.

En réalité, la guerre de succession de Bretagne à laquelle prirent part la France et l'Angleterre fut le premier épisode de cette rivalité Franco-Anglaise appelée : Guerre de Cent Ans.

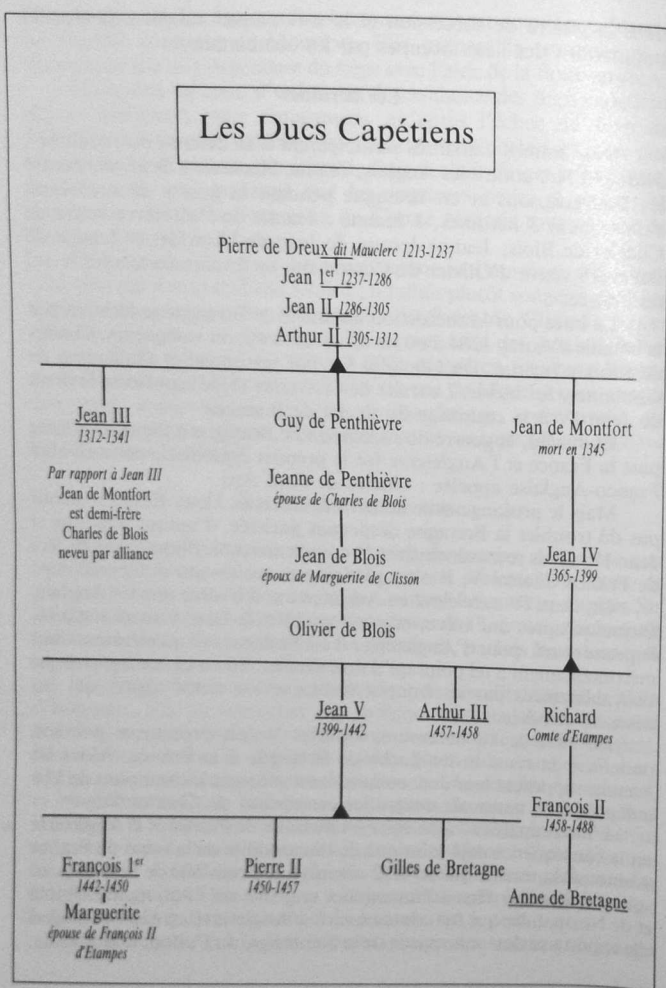
Mais le prolongement de la lutte entre les Deux Etats, n'aurait pas dû troubler la Bretagne désormais pacifiée, d'autant plus que si Jean IV, après son avènement à la couronne rendit l'hommage au Roi de France Charles V, il n'en gardait pas moins son indépendance.

Or, Jean IV a été élevé en Angleterre et il n'aime que les Anglais. Et lorsqu'après une trêve, reprend en 1369 la lutte franco-anglaise, il prend parti pour l'Angleterre. Les Bretons lui manifestent leur mécontentement à tel point qu'il doit s'exiler. Son attitude a provoqué l'invasion par les troupes françaises de notre région qui fut dévastée et pillée.

En 1378 le 18 décembre, Charles V fait prononcer par son parlement la réunion du duché de Bretagne à la France. Alors les Bretons rappellent leur duc, comme étant reconnu le champion de leur indépendance nationale contre les entreprises de Charles V.

L'interminable rivalité entre les maisons de France et d'Angleterre est la conséquence déjà lointaine de l'inconduite de la reine de France Aliénor d'Aquitaine qui en 1152 abandonne Louis VII de France pour suivre et épouser Henri Plantagenet seigneur de l'Anjou, du Maine et de Normandie qui fut couronné roi d'Angleterre en 1154 et auquel elle apporta sa dot : une partie de la Saintonge, du Poitou, le Bordelais,

Les Ducs Capétiens



ET SON HISTOIRE

la Guyenne. Ainsi, Henri II possédait en France un territoire beaucoup plus grand que celui du roi de France ; il était alors le plus puissant souverain d'Europe.

Les Anglais restèrent longtemps maîtres de la baie de Bourgneuf d'où ils exploitaient les salines. En 1362, un Anglais Gautier Huet fut institué capitaine du Collet et autorisé par le roi d'Angleterre de prélever des rançons dans les paroisses des environs, soit presque tout le sud de la Loire de notre département de Loire-Atlantique et naturellement le Loroux y étant compris.

L'Affaire de Clisson

Olivier de Clisson, fils de Jeanne de Belleville combattit à Auray pour les Montfort, mais révolté de voir Jean IV préférer les Anglais, il passa au service de la France et fut nommé connétable en 1380 à la mort de Du Guesclin. Comme il le déteste et le redoute, Jean IV l'attire dans un guet-apens à Vannes et l'oblige à de dures conditions pour obtenir sa libération.

Jean IV meurt en 1399, son fils n'a que dix ans. Il commence à régner sous la tutelle de sa mère qui le fait couronner en 1402.

Sous Jean V, la résidence ducale est le château de Nantes. En 1415, il se met à la tête d'un corps de troupe de 10 000 hommes pour rejoindre l'armée française. Celle-ci, faute d'avoir attendu ce précieux renfort fut battue à Azincourt.

Le 12 février 1420, Jean V et son frère s'enfuirent avec une faible escorte coucher au Loroux-Bottereau, se rendant à Champtoceaux pour s'y divertir sur l'invitation d'Olivier de Blois. Le lendemain, celui-ci vint les chercher ; mais au pont de la Troubarde sur la Divatte en Barbechat, simple assemblage de planches mobiles traitreusement préparé, Jean V et son frère furent séparés de leur escorte par la rupture du pont, saisis par une troupe armée, attachés sur un cheval et conduits au château de Palluau, puis à Champtoceaux où ils furent outragés et indignement traités.

La Bretagne se leva comme un seul homme pour la défense de son prince à l'appel de la duchesse. Une armée entra en campagne et alla mettre le siège devant Champtoceaux. La place était si forte qu'elle tint bon pendant quelque temps. Ayant perdu tout espoir d'être secourue, par le roi de France, Margot de Clisson se décida à traiter. Elle dut envoyer un de ses fils à Clisson pour ramener le duc qui y avait été transféré. Le soir même, Jean V couchait dans son Château

LE LOROUX-BOTTEREAU

de Nantes. (D'après P. de Berthou. Clisson et ses monuments).

Dans cette triste période de querelles incessantes et d'alliances variables et de trahisons, le seigneur de la Roche de l'Ouen était resté partisan des Penthièvre et cela causa la déchéance de sa seigneurie. Les autres seigneurs du Loroux imitaient la maison de Goulaine qui sut se mettre au service du parti le plus sûr de la victoire.

Au cours de la Guerre de Cent Ans qui se termina en 1453 (traité de Castillon) sur le terrain et par le traité de Picquigny 1475 qui fit disparaître les prétentions du roi d'Angleterre, il y eut de nombreuses trêves consenties réciproquement par les adversaires. Les armées contenaient dans leurs rangs de nombreux mercenaires : des Génois, des montagnards suisses aux ressources précaires. C'étaient les pillages qui tentaient ces étrangers. Ils étaient autant indésirables pendant les périodes de combats que pendant celles des trêves. Du Guesclin, qui comprit les torts qu'ils causaient aux populations, les emmena désignés sous le vocable des « Grandes Compagnies » combattre en Espagne pour assurer le succès du prétendant.

LA SOCIÉTÉ BRETONNE AU XV^e SIÈCLE

Durant l'époque que remplissent les 7 règnes de la maison des Monfort, l'autorité ducal domine et gouverne sans conteste. Ce fut une période de paix.

Le Clergé

L'Église de Bretagne avec ses neuf évêchés, ses bénéfices innombrables, ses abbayes, ses couvents de religieux mendiants représente une très grande puissance morale et matérielle.

La Noblesse

La noblesse qui a cruellement souffert de la guerre de succession, compte dans ses rangs un très petit nombre de personnages vraiment opulents. La masse est dans une situation économique médiocre.

Le Tiers État

En revanche, les nouveaux riches se multiplient dans le tiers état, grâce au négoce et à l'industrie. Dans les villes, les gens de métier sont groupés en corporations. Les relations entre seigneurs et paysans sont généralement bonnes.

Vincent Ferrier

Dans cette société qui revient à la paix, après une grande secousse, il y a eu un fléchissement dans la moralité, que dénotent l'amour du plaisir et le dévergondage. Appelé par le duc Jean V, le dominicain

ET SON HISTOIRE

espagnol Vincent Ferrier vient prêcher à Nantes en février 1418 et dans les centres importants de la Bretagne. Partout sa parole enflammée remue les foules. Il meurt à Vannes en 1419.

D'autres moines, comme le fameux prédicateur et théologien Olivier Maillard, contribuent à ramener le peuple breton dans les sentiers de la foi et de la morale.

La Justice

La justice ducal s'organise peu à peu ; elle tend de plus en plus à absorber les juridictions seigneuriales qui pèsent encore lourdement sur le peuple. Les ducs qui, dès 1425, ont institué les milices paroissiales, favorisent le développement des exercices militaires et munissent leurs places fortes d'artillerie.

L'État Sanitaire

L'état sanitaire est déplorable : Nantes et le comté nantais sont dépeuplés par les épidémies meurtrières ; cependant la lèpre diminue ses ravages grâce aux léproseries (maladreries). Celle du Loroux a été établie à l'ouest de l'étang de Pinot et de son moulin. (vers la Foliette). La cour ducal ressemble à celle du roi ; le duc y donne des fêtes brillantes. A cette époque la plupart des maisons sont construites en bois ; le mobilier, même chez les bourgeois est peu confortable...

La Vie Économique

L'Agriculture

Les procédés de culture sont toujours primitifs et une partie considérable du sol demeure en friche. Du moins, les denrées atteignent des cours rémunérateurs. Le vignoble abonde autour de Nantes. On le trouve également près de Rennes, de Redon et de Vannes.

L'Industrie

La Bretagne possède une industrie diverse : verrerie, poterie, marais salants, industrie textile. Les verreries les plus actives se trouvent dans l'évêché de Nantes, des villages en ont gardé le nom ainsi que les poteries. Rennes est le centre de la draperie également en honneur à Fougères, Dinan, Moncontour, Monfort, Tinténiac.

Le Commerce

Dans les villes bretonnes se tiennent des foires réputées auxquelles se pressent des négociants étrangers au duché. De leur côté les négociants bretons fréquentent les foires du royaume. Ils ont en outre des relations avec l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et les villes Hanséatiques... Le Loroux expédie ses vins grâce à ses voies d'eau, pour Nantes et les villes en amont, Angers et Tours.

LE LOROUX-BOTTEREAU

La vie intellectuelle

La Bretagne n'a aucun retard sur le mouvement général des esprits.

Les Ecoles

La région côtière est plus particulièrement pourvue en écoles. En dehors des écoles paroissiales et des écoles épiscopales (chaque évêché ayant la sienne), il y a des écoles municipales très florissantes. Le Loroux a son collège Notre Dame de Recouvrance (nous en reparlerons).

Ecrivains

A la cour ducale à Nantes, l'Ecuyer du Duc Jean Meschinot est un poète et un moraliste. Alain Bouchard secrétaire de François II fut un bon chroniqueur, ainsi que Pierre le Baud aumônier d'Anne de Bretagne.

En 1474 et 1475 à Louhédac, deux imprimeurs Robin Fouquet et Jean Crès se sont établis, appelés par le vicomte Jean II de Rohan. Crès fut engagé par les moines de l'abbaye bénédictine de Lantenac. Des imprimeries s'ouvrent en 1485 à Rennes et à Tréguier. Les presses de Tréguier écrivent des ouvrages en trois langues : breton, latin et français. La première imprimerie nantaise fut établie en 1493...

Dans le mouvement littéraire lorouxain, nous devons signaler le collège très florissant de Notre Dame de Recouvrance pour lequel les ressources de fondation assuraient avec les cours, l'hébergement des enseignants et des élèves.

Valentin Macé fils de Ernest Macé maréchal ferrant, sa sœur Jeanne épouse Pierre Papin, forgeron. Valentin d'abord forgeron, quitte la forge, il devient licencié en droit civil et bachelier en droit canon, licencié en théologie. Il fut avocat à l'officialité de Nantes, prêtre titulaire des bénéfices de Ste-Catherine. Devenu riche et propriétaire de vastes domaines, il donna beaucoup à l'église.

Mouvement Artistique

Le XV^e siècle est une époque particulièrement brillante dans l'histoire artistique de la Bretagne.

Les Eglises

A Nantes est entreprise la reconstruction de la cathédrale. Bien des églises et chapelles furent construites ou reconstruites dans de nombreuses villes bretonnes qui provoquent notre admiration aujourd'hui.

A Loroux-Bottereau

La belle église romane du XII^e siècle eut à cette époque sa nef endommagée par un incendie. Elle fut refaite avec des ouvertures aux

ET SON HISTOIRE

cintres brisés contrastant avec les ouvertures du transept et de l'abside. Elle garda ainsi le style des deux époques jusqu'à sa destruction à la révolution. Elle faisait partie des belles églises de Bretagne.

Au XII^e siècle, l'église St-Jean-Baptiste fut fondée par les seigneurs de Beauchêne qui y étaient successivement enterrés. Guillaume de Bazoges, seigneur de Beauchêne mort le 6 décembre 1487, indique dans son testament que sa sépulture devait être placée entre les cordes des saints (cordes des cloches). Elle était orientée Est-Ouest, le chœur étant à l'entrée de la rue actuelle du Colonel Boutin (ancienne Grande Rue).

L'aumônerie St Lazare et sa chapelle furent édifiées à partir de 1432 par Catherine de Machecoul et perfectionnées par Gilles de Retz. Dans la description de la ville, nous indiquerons tous les édifices avec leurs emplacements. Parmi les chapelles, si leur construction était antérieure au XV^e siècle plusieurs ont été remaniées et embellies à cette époque.

A l'abbaye de Ste-Radegonde, c'est en 1290 que la chapelle a été refaite avec 5 autels... mais des ouvertures à meneaux (XV^e) ont été faites aux locaux des nonnes.

C'est au XV^e siècle que fut refaite la chapelle de Saint-Barthélémy dans le style qu'elle a conservé actuellement. Classée comme monument historique, elle est le joyau architectural du canton... D'autres chapelles dont nous ne retrouvons plus que de maigres vestiges dans les villages dataient de cette époque. Par contre, celle de Beauchêne d'une époque antérieure, fut transformée au XVII^e siècle.

Les chapelles qui ont existé dans la grande paroisse du Loroux méritent une étude spéciale ainsi que les châteaux des seigneuries.

L'ADMINISTRATION DE LA BRETAGNE AU COURS DU XV^e SIÈCLE

Après 20 ans de rivalités et d'indécision dans la lutte de succession de Bretagne, la branche des Montfort fut victorieuse. La Paix régna avec les ducs Jean IV, Jean V, François 1^{er}, Pierre II qui régnèrent successivement de 1365 à 1457. Le régime ducal se renforça et s'organisa pendant cette période.

Les ducs étaient assistés dans leur administration par les grands officiers qui étaient en quelque sorte les ministres, par le conseil ducal, par la chambre des Comptes, par les Etats.

Le premier des grands officiers de la couronne est le Trésorier Général ou Grand Trésorier. Il fait rentrer les Impôts et ordonne les dépenses.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Le **Chancelier** dirige les affaires intérieures. Il est le chef du conseil et rédige les actes, il peut seul donner force exécutoire car il tient le Sceau Ducal.

La situation du **Président de Bretagne** a grandi peu à peu : il préside le Parlement qui ne se réunit encore qu'à intervalles irréguliers. Il a l'autorité sur les 8 sénéchaussées ducales. Il tient en bride les justices seigneuriales.

Le **Maréchal** recense les "montres" ou revues des gentilhommes qui doivent à l'appel du duc fournir un certain nombre de "lances". Il inspecte les francs - archers.

L'**Amiral** commande le "convoi de la mer", les navires et les marins.

Le **conseil Ducal** comprend : les membres de la famille, les grands officiers, les prélats appelés dans les circonstances importantes, puis des conseillers, des maîtres des requêtes en titre désignés par le duc. Ceux-ci sont les véritables confidents du prince, il les consulte sur tout, leur confie des missions secrètes et, lui, suit le plus souvent leurs inspirations... Le Conseil a certains pouvoirs judiciaires et les attributions administratives les plus étendues.

La chambre des comptes, composée d'hommes expérimentés, régit le domaine ducal, contrôle les finances, révisé la comptabilité et donne son avis sur toutes les questions nécessitant des crédits.

Enfin, les **Etats**, véritables assemblées provinciales, qui se réunissaient presque régulièrement chaque année, donnent à ce régime l'apparence et, en beaucoup de cas, la réalité d'un gouvernement parlementaire.

Ils comprennent deux cents personnes environ, cinquante-six représentants du clergé, une centaine de seigneurs, cinquante députés des "bonnes villes". Ils discutent et votent le budget, signalent les abus de l'administration ou de la justice. Ils se prononcent sur les graves questions politiques qui intéressent la nation bretonne.

Ces diverses institutions limitent et contiennent singulièrement le pouvoir personnel du prince, mais elles assurent la suprématie désormais incontestée de la puissance souveraine du duc. En réalité, à la fin du XV^e siècle, le duc de Bretagne n'est plus un simple seigneur suzerain, c'est un véritable souverain avec tous les attributs du pouvoir royal...

D'après de la Borderie : Histoire de Bretagne T. IV pp 419 et 420

Quelques précisions utiles.

Dès le début du XIV^e siècle la consultation de la bourgeoisie a

ET SON HISTOIRE

progressé. En 1309 on signale la présence des trois Etats à Ploërmel. Sous Pierre II, les bourgeois de 23 villes sont convoqués aux Etats de Vannes en 1451. Deux villes appartenant au duc avaient le droit de nommer des députés : Nantes 2, Guérande 1. Ancenis et Châteaubriant étaient représentées par leurs barons, les campagnes l'étaient par leurs seigneurs. Le duc prenait dans la bourgeoisie des officiers de sa maison.

Jusqu'ici les seigneurs percevaient sous le nom de banalités des redevances pour permettre à leurs tenanciers de faire moudre leur blé au moulin banal, cuire leur pain au four banal, presser leur vendange au pressoir banal. En 1466, il y eut des exceptions en faveur des bourgeois de Nantes, qui furent autorisés à bâtir des fours pour leurs usage.

D'après Orioux et Vincent

SITUATION DES CLASSES RURALES

Si le paysan breton n'a pas connu le servage, l'établissement du régime féodal l'a affecté des mêmes caractères que partout ailleurs : ce sont les mêmes coutumes très variées, les mêmes devoirs seigneuriaux, les mêmes corvées et banalités exigées des sujets ; ce sont les mêmes dîmes qui viennent se superposer aux autres redevances. N'ayant pas eu à lutter contre le servage, le paysan Breton fut moins armé que les autres contre l'exploitation seigneuriale. Dans d'autres contrées le mouvement d'affranchissement avait nécessité des classes rurales beaucoup d'énergie. Cette stimulation de l'énergie a contribué, par la création de villes neuves, l'extension de la classe urbaine. En Bretagne, rien de tel, les paysans ne se sont pas groupés pour résister à leurs seigneurs et sont restés isolés dans leurs villages. Ils ne sont parvenus qu'assez tard à former des communautés rurales, premier rudiment d'organisation, de vie politique. Il arriva donc un temps où leur sujétion fut plus grande qu'ailleurs. Au cours des XIV^e et XV^e siècles le progrès des classes rurales n'a été que peu sensible. Leur condition ne s'est transformée que très lentement, cependant les redevances personnelles tendirent de plus en plus à se transformer en redevances réelles ; le régime seigneurial pèse de moins en moins sur la personne du paysan et n'atteint plus que sa tenure(1).

(1) Terre concédée par un seigneur mais dont il garde la propriété.

LE LOROUX-BOTTEREAU

A la fin du XV^e siècle, à la veille des temps modernes, en Bretagne comme ailleurs, l'exploitation seigneuriale est déjà atténuée. Mais à ce moment également en Bretagne comme dans d'autres pays se marquent les progrès de l'Etat. Déjà aux XIV^e et XV^e siècles, les ducs de Bretagne exercent un droit de police supérieur dans tout le duché. Ce sont eux qui règlent, même sur les domaines de leurs vassaux toutes les questions relatives aux foires, et aux marchés ; dans toute l'étendue de leur état, ils convoquent le ban et l'arrière-ban ; enfin sur les terres de leurs vassaux, ils lèvent les "fouages". Ces fouages sont un véritable impôt au sens moderne du mot, dont le monopole appartient au duc seul, et qui ne diffère guère de la taille perçue par le roi de France.

En France, la formation progressive du domaine royal et la reconstitution du pouvoir de l'ETAT diminuent l'exploitation des seigneurs, mais elles créent des charges nouvelles qui s'ajoutent aux anciennes que supportaient les paysans. Ce sont les nouveaux services de l'ETAT qui, avec les guerres provoquent les créations d'impôts qui s'ajoutent aux charges domaniales. Ecrasés par le poids de ces impôts, les paysans subissent en plus sous les passages des armées, des pillages, des destructions, des viols et parfois des assassinats. Aussi, à la fin de la Guerre de Cent Ans, il y a eu dans tout la France une dépopulation effrayante.

La Bretagne a moins souffert que les autres régions de ces misères, mais cependant elle n'a pas échappé aux désastres de la guerre.

Il a donc fallu en Bretagne sur maints domaines remettre les terres en culture, faire appel à de nouveaux colons, conclure des contrats d'afféagement véritablement avantageux pour les cultivateurs. Aussi les redevances qui portent sur les tenures paraissent-elles déjà très modérées dans le courant du XV^e siècle, surtout les rentes en argent qui souvent ne dépassent pas quelques sous.

Dès cette époque, les rentes en argent sont moins lourdes que les redevances en nature, et l'écart s'accroît de plus en plus à mesure que la valeur de l'argent diminuera. Les corvées subsistent toujours, mais, en bien des cas, elles ne présentent plus le caractère d'un service personnel, elles se sont transformées en redevances pécuniaires ; même lorsque le corvéable est tenu de faner ou de moissonner, ce n'est plus pour lui une charge bien pénible... Les sujets de la seigneurie sont toujours soumis aux péages, aux coutumes, aux banalités.

Coutumes et banalités forment l'un des principaux revenus seigneuriaux. Les fermes des moulins ne cessent de s'élever pendant la seconde moitié du XV^e siècle.

ET SON HISTOIRE

Le seigneur laisse toujours à ses tenanciers la jouissance des terres communes, mais moyennant des redevances usagères qu'il continue à percevoir et qui marquent son droit sur le fonds. Enfin, la justice seigneuriale conserve le même caractère qu'au Moyen Age, elle n'est qu'une forme de l'exploitation seigneuriale, une source de profits et le principal instrument de l'autorité domaniale.

Dès le Moyen Age, la petite propriété paysanne est définitivement constituée. C'est bien pour le paysan un petit patrimoine que cette tenure dont il a l'usufruit héréditaire qu'il lègue à ses enfants, qu'il peut vendre ou aliéner... Mais on ne peut encore la considérer comme une pleine propriété, car elle reste grevée de redevances qui marquent le droit supérieur du seigneur.

Les tenures des paysans sont très nombreuses, elles se composent souvent de petites pièces de terre disséminées, et leurs dimensions sont généralement très restreintes. Il est facile d'apercevoir les conséquences de ce morcellement : la plupart des paysans possèdent un peu de terre, mais dans bien des cas, leur propriété est si exiguë qu'ils ne peuvent en vivre ; beaucoup d'entre eux sont donc forcés, même lorsqu'ils sont propriétaires, de louer une ferme ou d'aller travailler à la journée.

Ainsi, il semble que, dès le XV^e siècle, le régime seigneurial soit organisé et fixé tel qu'il subsistera jusqu'à la Révolution et déjà l'on voit se dessiner les conditions économiques qui, pendant les siècles suivants, détermineront d'une façon constante le mode de vie des paysans bretons... (H. Sée).

LA TRES ANCIENNE COUTUME DE BRETAGNE

Le Loroux-Bottreau du comté de Nantes ayant appartenu à la Bretagne pendant 5 siècles jusqu'à la fin de son autonomie, et en respectant ses lois, n'est-il pas normal d'inscrire dans l'histoire du Loroux-Bottreau les coutumes auxquelles les Bretons ont été astreints ?

On ne connaît pas exactement la date de la rédaction de la très ancienne coutume de Bretagne. On la fixe généralement au début du XIV^e siècle. Cette "Coutume" n'est pas un aride assemblage de décisions juridiques comme nos codes modernes, c'est un livre et un livre où le mérite littéraire de la forme est égal au mérite technique du fond.

C'est presque un catéchisme, un livre de morale en même temps qu'un traité de droit. Les rédacteurs étaient des gens pieux, respectueux

LE LOROUX-BOTTEREAU

pour l'église et pour les propriétés nobiliaires, attachés aux sentiments de la famille. Ils se livrent à une véritable satire des "mauveses gienz", ils exaltent les "bons et léaulx gienz" et sont enclins à l'indulgence pour les petites fautes que ceux-ci peuvent commettre. Ils ont le sentiment très profond de la solidarité humaine et parlent en termes fort élevés du rôle de la justice...

La "coutume" est une œuvre purement privée, rédigée comme tous les livres coutumiers du XIII^e siècle par des gens de justice qui voulaient faire connaître aux praticiens les règles suivies devant les tribunaux. La première édition imprimée parut à Paris en 1480.

Un professeur de droit de la faculté de Paris M. Planiol en a publié en 1896 une édition critique de très grande valeur.

EXTRAITS

"Pour combien de larcins et lesquels doivent être pendus"

Nul ne doit être pendu s'il n'a volé plus de 5 sous ou la valeur, ou s'il n'est pris en flagrant délit, ou accompagnant des malfaiteurs, soutenant, consentant ou faisant plus grand méfait, à moins qu'il n'ait pas encore atteint 14 ans (art. 98).

"Comment ils doivent être condamnés"

Nul juge ne doit condamner homme ou femme à mort si l'accusation n'est clairement prouvée. Toute justice doit être plus tentée d'absoudre que de condamner, car homme ou femme sont longs à former, et ils sont vite détruits, et un homme pour autant qu'il soit bon, vaut plus de cent et mille livres, et tous doivent le considérer ainsi jusqu'à preuve du contraire. Si on ne les punissait, les mauvais seraient trop nombreux. Mais la cause pour laquelle un homme est condamné à mort doit être plus claire que nulle autre et plus qu'étoile qui est au ciel. (art. 99) etc.

De ces extraits, nous possédons 13 autres articles, le lecteur pourra les trouver à la fin de l'ouvrage.

LA CITÉ DU LOROUX-BOTTEREAU A LA FIN DU XV^e SIÈCLE

Par ce qui a été dit dans les pages précédentes nous pouvons avoir une idée de la façon dont ont vécu nos ancêtres depuis le début de notre ère jusqu'au XV^e siècle.

Après avoir fait partie de la peuplade des Pictons ou Pictaves, ils ont été soumis aux Romains puis aux Francs et enfin aux Bretons.

ET SON HISTOIRE

Nous avons eu les périodes d'évolution avec les Romains, les ravages des diverses invasions, le rôle important des monastères et des abbayes, la réorganisation avec l'empereur Charlemagne, la formation de la féodalité et enfin la constitution et l'organisation du duché de Bretagne dont la cour siégeait à Nantes avec les derniers ducs de la lignée des Montfort. Ainsi se terminait le Moyen Age et l'Indépendance de la Bretagne. Avant que notre pays et son duché soient inclus dans le royaume de France, nous allons examiner plus attentivement ce que fut la cité lorousaine et quelques-uns de ces fiefs au bout de ce long terme.

Depuis sa lointaine origine, l'agglomération lorousaine était restée stoïquement perchée sur son coteau, défiant les siècles avec leurs périodes de calme et de progrès, mais surtout de troubles, de misères et même de calamités.

Alors que la Bretagne sentit son indépendance fortement menacée, le trésorier du duc François II, Pierre Landais, considéra le Loroux comme incapable de résister aux assauts que les armées royales pouvaient éventuellement lui livrer.

Au XV^e siècle le duché de Bretagne est solidement constitué et organisé comme un véritable Etat. Par ailleurs, le royaume de France fait son unité aux dépens de l'Angleterre qui cède les provinces qu'elle avait acquises chez nous, la puissante Bourgogne est démantelée, le roi Louis XI ne songe plus qu'à l'annexion du duché de Bretagne. Or, parmi les personnalités bretonnes, on compte des partisans de la France. Jusqu'ici les ducs ont lutté pour leur indépendance et ils y tiennent. Pierre Landais, trésorier de François II et qui a beaucoup d'influence sur le duc, est décidé à défendre farouchement l'autonomie du duché.

C'est en conséquence de cette conception que la cité du Loroux va subir d'importants travaux de fortification afin de pouvoir résister aux armes de l'époque.

Avant l'invention de la poudre, l'artillerie comprenait les engins et machines destinés à lancer des projectiles : pierre ou matières enflammées (catapultes, balistes) tels ceux dont on s'était servi en 1420 (février) pour le siège de Champtoceaux.

Mais au XV^e siècle, les canons existaient. Les premiers inventés au XIV^e consistaient en un tube d'un diamètre assez réduit avec une culasse par laquelle ils étaient chargés. Leur portée était médiocre, sans précision. Au XV^e on avait inventé le tourillon et l'affût, puis ensuite à l'aide de "coins" ou "tiroirs" on pouvait changer l'angle de tir ;

LE LOROUX-BOTTEREAU

dans la rue des Halles.

(4) Le collège Notre Dame de Recouvrance avec sa chapelle dont nous avons parlé en traitant le mouvement littéraire en Bretagne aux XII^e et XIV^e siècles.

(5) L'Aumônerie St-Lazare et sa chapelle édifiées au XV^e siècle par Catherine de Machecoul et perfectionnées par Gilles de Retz. Ce fut un établissement où on accueillait les malheureux et surtout les pauvres femmes qui attendaient une naissance. Elles y étaient hébergées et soignées gratuitement : en somme une maternité.

(6) Les Halles ou "cohue" qui servaient aux marchands lors des foires et des marchés. Avant la guerre 1914-1918, des halles existaient encore à cet emplacement. Les paysannes y venaient chaque semaine vendre leurs denrées de la ferme, les marchands de tissus et draperies s'y plaçaient les jours de foire. Au Moyen Age, elles servaient aux marchands les jours de foire, alors que la basse cour était ouverte au public étant louée par le châtelain à un responsable qui percevait les redevances des marchands et montreurs de spectacle.

(7) Les prisons de la ville pour les divers contrevenants aux règlements de la cité ainsi que les maraudeurs et les fraudeurs. Le château avait sa prison pour les condamnés par la juridiction seigneuriale.

(8) Le moulin actionné par le ruisseau à sa sortie de l'étang quand la quantité d'eau retenue le permettait. On y percevait les banalités pour la mouture du Blé. Il en exista un deuxième pour les autres céréales.

(9) La chapelle Ste-Agnès installée dans cette tour où un chapelain officiait pour le personnel du château.

Comme dans toute la Bretagne, l'enclos (le cimetière) était accolé au côté sud de l'église sans l'entourer. Au nord se trouvait un terrain vide destiné aux membres du clergé.

Comme dans toutes les villes du Moyen Age, presque toutes les rues étaient étroites. La ville du Loroux ayant été brûlée en mars 1794, puis reconstruite, on ne peut juger de leur largeur primitive. Il est possible qu'au cours de la reconstruction certaines ruelles aient été supprimées. C'est ainsi qu'une ruelle (ou un passage) comportant des arcades dans chacune desquelles devait se nicher une échoppe, faisait communiquer la place des Airaux avec la Grand'Rue (du Colonel Boutin) là où était le magasin de chaussures Perron qui en a obstrué l'extrémité. Il s'y trouvait un puits dont on a conservé la margelle. De nombreux puits se trouvaient dans les jardins (certains s'y trouvent encore) et dans les rues à la disposition de la population. L'un d'eux

ET SON HISTOIRE

a subsisté longtemps près de la sacristie de la chapelle St-Laurent devenue mairie et justice de paix. Le long usage des chaînes pour tirer les seaux d'eau avait profondément encoché la margelle. Il est disparu entre les deux Grandes Guerres. En se rapprochant de la période contemporaine, sans doute dans la dernière moitié du XIX^e siècle, ces puits publics ont été accompagnés ou remplacés chacun par une pompe dont le piston aspirant était manœuvré par un levier. Une boîte de copeaux entourait le corps de pompe pour le protéger du gel l'hiver. Fin du XIX^e, un puits creusé au Beugnon et surmonté d'un réservoir dans lequel un moteur élevait l'eau, alimentait deux bornes-fontaines, l'une place St-Jean-Baptiste, l'autre rue du Bois Ferry. Ces dernières précisions concernant la distribution de l'eau avant l'existence du service d'eau nous éloignent beaucoup de la formation de la cité du XV^e siècle. Une précision sur l'emplacement des puits et pompes publics est ajoutée à la fin de l'ouvrage précisant le souci de la potabilité des eaux destinées à l'alimentation des habitants.

L'animation régnait à l'intérieur de la cité où habitaient de nombreux artisans pour satisfaire aux besoins des agriculteurs et des vigneron. C'étaient les charpentiers, les menuisiers, les forgerons et maréchaux-ferrants, les charrons, les tonneliers, les taillandiers, les couvreurs, les tisserands, les cordonniers et bottiers, les chaisiers, les ferblantiers, étameurs, les tailleurs d'habits, les écorcheurs de bêtes, les tourneurs, les maçons. Puis les marchands de toiles, de draps, les marchands d'outils et d'ustensiles, de poteries... Les sauniers parcouraient les villages venant de la baie de Bourgneuf. Les paysans apportaient à la cité des produits de la ferme.

Des habitants étaient également groupés à l'extérieur de l'enceinte fortifiée. Leurs habitations formaient les faubourgs. Le vallon auquel faisait face la porte de Bourgneuf ne comportait aucune habitation. Seul le ruisseau l'occupait.

On ne pouvait guère appeler faubourg les quelques maisons placées de part et d'autres (là où est l'hôtel de ville et en face à l'extrémité du chemin venant de Chartrie). Plus loin, à droite, les terrains dépendaient de l'abbaye.

Sortant par la porte à l' "Abbé" on entrain dans le **Faubourg "de la Liotterie"** appelé aussi de la "fuye" à cause de la fuye aux pigeons qui s'y trouvait. Ce faubourg comprenait à gauche du chemin de Pinot (chemin qui conduisait à la queue de l'étang de Pinot, face à l'ancien abattoir) et à la Croix de Pinot (à l'angle des chemins de la Ménardièrre et de la Foliette), les terrains actuellement occupés par les écoles, le

LE LOROUX-BOTTEREAU

cinéma et les anciennes maisons du Martray. Sur la droite le domaine de la Liotterie comprenant la cure actuelle et les maisons qui suivent jusqu'au chemin conduisant au moulin de la Motte.

Dans ce faubourg était la salle d'audience de la seigneurie de Briacé qui étendait sa juridiction sur le tiers de la paroisse du Loroux. Elle fut transformée en "magasin" de là le nom de rue du "Magasin" donné parfois à cette rue.

Le Faubourg du Fief Heulin :

Il était traversé par le chemin qui conduisait au clos du Martray et desservait les moulins de la Haute Landelle. C'était là un faubourg très ancien qui devait son nom au domaine important du sieur Heulin dont on retrouve également le nom dans la commune voisine. De nombreux aveux mentionnent des échanges et des ventes dans ce fief Heulin.

Le Faubourg de la Guetterie :

Suite à la porte Pappin. La rue des Forges s'appela primitivement : rue de la Guetterie. On peut vraisemblablement penser qu'un service de garde était organisé par les échevins de la cité comme dans les autres villes du Moyen Age. Le guet se faisait sans doute des tours de cette porte. Peut-être le château assurait-il le guet dans la direction opposée.

Après la porte Pappin la rue bifurquait en donnant au carrefour dit "du Poirier Vert" le chemin du fief Heulin et le chemin de Beuciron au bord duquel fut élevée la Croix de Pierre datant du XI^e ou XII^e siècle. Ce chemin traversait Richebourg pour atteindre la Dixmerie Port-Gaud et St-Julien. Ce faubourg comprenait tous les terrains compris entre les rues du Jeu de Paume, des Murailles et du Bois Ferry.

Ce faubourg fut brûlé à la Révolution en 1794.

Le Faubourg du Clairay :

Il comprenait la surface limitée par la fin de la rue du jeu de paume, la rue P. Sécher actuelle et la fin de la rue des Murailles. Au carrefour, devant la porte Saulmon était un calvaire où l'on venait faire ses stations le vendredi Saint.

Le Faubourg des Nonnains :

Celui-ci renfermait des maisons, des jardins et des vignes appartenant à l'abbaye de Ste-Radegonde que les religieuses louaient à des particuliers. Le presbytère y était situé. Il comprenait tout ce que possède actuellement l'hôpital et en plus, l'emplacement du cimetière.

Le Faubourg Torbiche :

Il était très vaste, compris entre la rue du Gros Verrou, la rue

ET SON HISTOIRE

du Fresne, la route de la Chapelle-Basse-Mer, le sentier descendant des Brahaudières au chemin de Barbechat et le ruisseau qui sépare la Croix de Bernic et le coteau du Grapinais. Un domaine faisant l'angle des rues Torbiche et du Gros Verrou s'appelait l'Aubépine. Venaient des Maisons et jardins appartenant à la seigneurie de la Haie-Bottereau. Un sieur du Fresne possédait un domaine longeant la rue qui porte ce nom. Ensuite sur la droite de la rue Torbiche était l'hôpital avec des bâtiments et de vastes jardins (les Ouches). Y étaient les religieux Hospitaliers dont nous avons parlé. Ils dépendaient de la commanderie de Villedieu La Bouère. Cet hôpital comprenait de vastes bâtiments avec une chapelle et était désigné sous le nom d'Hôpital St-Denis. Il était destiné à héberger les pauvres mendiants allant et passant par la ville du Loroux.

Vers 1578, il fut réuni pour quelques années aux hôpitaux de Nantes.

La rue Torbiche se prolongeait par le chemin conduisant au Breuil Aubain par la Fidèle. A droite, se trouvait le Grapinais, appelé aussi le Grépinais dans les archives.

En 1679, le Grépinais formait une chapellenie dont le titulaire devait aller pendant six mois de l'année, chaque samedi, faire le catéchisme dans la chapelle de Briacé.

L'ancien Champ de Foire du Loroux était situé après la Croix de Bernic, dans le clos actuel des Noëlles entre le chemin de la Fidèle et celui de Chotard.

Quand les foires aux bestiaux devinrent moins importantes, au début de ce siècle, il fut délaissé, tout au moins pour les bovidés, pour la cour du château.

En 1601, le coteau de Chotard était possédé par Eveillard sieur de Tostic. Au milieu du XIX^e siècle, Monsieur Piou, marchand de vin au Loroux, fit sur les ruines du 1^{er} château une magnifique demeure avec des escaliers dans le rocher, des arbres, des eaux vives, cascades et pavillons. Il reste de belles terrasses avec, à l'extrémité, la vieille fontaine Chotard entourée de broussailles...

Additif concernant l'hôpital St-Denis. Dans un écrit de 1674 on lit comme description : "Un logis composé de deux chambres basses avec une quartelle de jardin plus un logis composé de deux chambres basses et hautes ; cour au levant, pressoir, appentis à côté, jardin au derrière et puy en iceluy" ... Il possédait pour son entretien plusieurs terres, champs, marais, vignes franches et vignes quartiers situées dans les Brahaudières, qu'on appelle encore le clos des Hospitaliers. En 1753,

LE LOROUX-BOTTEREAU

honorables hommes Jehan Lallier en était le fermier général. En 1790, le revenu en était de 400 livres. Après, ces biens devenus biens nationaux, n'ayant pas trouvé d'acheteur, furent attribués au bureau de bienfaisance. Mais en 1847 alors que Le Landreau fut constitué en commune et séparé du Loroux, il en eut une partie pour sa part.

Notons que le collège N.D. de Recouvrance de la Grand'Rue possédait aussi quelques maisons et jardins en Torbiche.

LES ACCÈS A LA CITÉ FORTIFIÉE

Depuis longtemps les voies romaines avec leurs pavages étaient disparues. Les voies terrestres étaient des chemins régulièrement tracés mais plus ou moins sinueux suivant les contours capricieux des domaines et plus ou moins carrossables suivant la possibilité de les égoutter et de les empierrer. Il ne faut pas oublier que le macadam ne fut inventé qu'à la fin du XVIII^e siècle.

D'où venaient les gens qui se présentaient aux portes de la cité du Loroux, piétons, cavaliers ou voituriers ?

A la Porte de Bourgogne arrivait le chemin qui passait à gué le ruisseau pour les cavaliers et les véhicules, alors qu'il comportait un remblai coupé par un pont pour les piétons (ce pont était fait par une longue pierre large et plate prise on ne sait où et qu'on appelait : "la planche de pierre". Cette pierre se trouve actuellement entre la Rouaudière et le Bas Coudray pour traverser le ruisseau). Ce chemin partait à l'assaut du coteau de Bourgogne passait au pied de la Croix de Liesse et traversait ensuite le village des Moulins de Chartrie pour longer le château des Gladenets là où la route D 307 actuelle se confond avec son tracé. Ce chemin se dirigeait vers Vallet et Clisson en passant près de Briacé. A la croix de Liesse, une bifurcation avec le chemin se dirigeant vers la Durasserie et la seigneurie du Pé.

A la Porte à l'Abbé arrivait le chemin le plus fréquenté et le plus important.

Il empruntait le tracé de l'ancienne voie romaine qui conduisait aux Cléons, passait au port de Bas-Briacé pour se diriger vers les vallées de la Sèvre et de la Maine. Mais après avoir passé à la queue de l'étang de Pinot, son importante bifurcation devant la Croix du même nom donnait à droite la voie qui conduisait à Nantes et à Vertou par le pont de l'Ouen. Après le pont, il se dirige vers la Croix des Taillis et Haute-Goulaine en contournant le domaine de la seigneurie de Goulaine pour trouver sans doute le tracé de la D 115 actuelle aux

ET SON HISTOIRE

Epinettes et gagner Pirmil.

A la Porte Papin arrivait le chemin qui au carrefour du Poirier Vert réunissait les deux chemins : celui du Fief Heulin dont nous avons fait mention et qui, passant le Pré Bassort aboutissait au port de la Malonnière et celui de Beauciron gagnant la Dixmerie et le port-Egaud (ou port-Gaud).

A la Porte Saulmon arrivait le chemin qui desservait les seigneuries de la Bazouinière et de la Mouchetière. Il menait au village important de St-Barthélémy où, au XV^e, fut refaite la belle chapelle dont le canton est actuellement très fier. A la suite de ce chemin, des sentiers conduisaient à la Loire suivant l'état des terrains qui dépendait du niveau du fleuve.

A la Porte Bernard arrivait un chemin qui reliait la ville à la seigneurie de la Haie-Bottereau et à l'abbaye de Ste-Radegonde. La route de la Fidèle a pris le même tracé à son départ.

Nous avons énuméré tous les monuments religieux qui existaient à l'intérieur de la cité, mais les faubourgs n'en étaient pas démunis. Nous avons mentionné dans le faubourg Torbiche l'hôpital des Hospitaliers avec sa chapelle, le calvaire et son chemin de croix dans le faubourg du Clairay. Le faubourg des Nonnains possédait deux chapelles : celle de Ste-Catherine et celle de St-Mathurin qui se trouvaient dans le terrain occupé actuellement par le cimetière.

A ces édifices religieux de la ville (intra-muros et extra-muros) nous pourrions ajouter toutes les chapelles des seigneuries et villages. Mais nous en ferons une énumération à part.

Dans son ouvrage : "Le Bassin de Goulaine", M. Maître archiviste au XIX^e, écrit : "Dans aucun chef-lieu de canton des alentours, on ne peut voir comme au Loroux-Bottereau, autant de sanctuaires accumulés les uns près des autres".

Les voies de communication qui rayonnaient autour de cette riche cité, coquette en même temps que puissante, n'avaient plus la même disposition que celles que les Romains avaient tracées. La paroisse lorousaine était frontalière avant l'annexion de la Bretagne et de ce fait son commerce ne pouvait pas toujours tourner ses regards vers l'Est. Les échanges se faisaient surtout avec Nantes, la côte océane et la Bretagne.

Si nous tenons compte de l'état des lieux au Moyen Age, alors que tant de travaux de voirie n'existaient pas, nous voyons que les voies d'eau étaient plus importantes pour le Loroux que les voies terrestres. Disons en passant que la paroisse de St-Julien qui s'était

LE LOROUX-BOTTEREAU

peu à peu constituée autour de son importante seigneurie du Gué au Voyer, ne disposait que de voies d'eau. Cependant, pour les piétons, les cavaliers et sans doute les légères charges une voie terrestre partant de Cahéroult conduisait à une arche sur la Goulaine à la queue des vallées, voie que pouvaient emprunter les Lorousains en période sèche, en gagnant St-Julien et Cahéroult (v. St-Julien de Concelles et son Passé de G. Vivant et Glébeau). De là, nous comprenons l'importance donnée au Pont de l'Ouen dans ces temps lointains et le rapport du péage perçu antérieurement à son existence pour la traversée en barque. Nous comprenons aussi l'importance qu'eut la batellerie pour la paroisse et les paroisses voisines et devons également en déduire qu'une importante population de marinières et bateliers était répartie dans les villages ceinturant les marais et bordant la Loire.

La batellerie étant disparue depuis plus d'un siècle de notre secteur de banlieue nantaise, nous avons de la peine à lui donner la place qu'elle a occupée au cours de tous les siècles précédents depuis que les embarcations ont existé pour les diverses populations qui ont vécu dans la périphérie de la dépression, devenue aujourd'hui les Marais de la Goulaine.

Tout d'abord, il faut penser que la batellerie a procuré le gain à de nombreuses familles, que la profession de batelier et marinier a été de plus en plus rémunératrice quand ceux qui l'exerçaient étaient propriétaires de leurs embarcations et à mesure que les seigneurs intéressés devenaient de moins en moins exigeants pour le contrôle et les taxes auxquels ils soumettaient les utilisateurs des canaux.

Il faut penser aussi que la batellerie a contribué à la prospérité des paroisses desservies et plus particulièrement de la cité du Loroux qui pendant longtemps a été réputée pour sa richesse.

Nous n'avons pas à examiner la batellerie fluviale qui n'a pas concerné directement le Loroux et qui d'ailleurs n'est pas disparue actuellement, mais la batellerie pratiquée dans les marais.

Dans les villages périphériques des marais, il serait intéressant de chercher près des descendants de familles de bateliers les documents pouvant nous renseigner sur la rentabilité du métier de leurs ancêtres. André Ripoche de Bas-Briacé était batelier comme son père, les Bureau de la Coindrie étaient une famille de bateliers.

DES PÉLERINAGES ET DES FOIRES AU LOROUX AU MOYEN AGE

Nous avons une idée des communications de la cité lorousaine

ET SON HISTOIRE

avec son environnement plus ou moins proche, nous laisserons la batellerie pour la traiter à part à la fin de notre ouvrage qui doit avant tout retracer les divers événements qui se sont déroulés au cours des siècles et nous reprenons la vie au Moyen Age.

Dans toutes les paroisses voisines des églises et chapelles étaient destinées aux offices religieux de leurs paroissiens. Mais dans certains lieux saints une vénération particulière attirait les croyants des paroisses voisines et même lointaines. C'étaient les lieux de pèlerinages. Ces pèlerinages étaient souvent accompagnés "de foires"... Au Loroux, nous avons vu que les moines de Saint-Jouin-des-Marnes avaient fait édifier la première église paroissiale. Ils l'avaient dédiée à St-Symphorien puisqu'ils y avaient placé les reliques apportées par St-Clair. Pour la vénération de ces reliques et leur rendre hommage, ils avaient créé un pèlerinage qui avait lieu le 22 août.

Symphorien martyr né et mort à Autun 160-179. Condamné à mort par le gouverneur Héraclius pour avoir refusé de se prosterner devant une image, il eut la tête tranchée. Son souvenir resta longtemps populaire en Gaule. Le peintre Ingres a immortalisé le souvenir de son martyr par un tableau en 1834 destiné à la cathédrale d'Autun.

Le pèlerinage fut longtemps très fréquenté et il était accompagné d'une foire dans la cité.

On attribuait parfois aux statues de certains saints ou à des objets leur ayant appartenu des pouvoirs d'accorder à ceux qui les vénéraient et leur adressaient des prières, des guérisons ou des réussites à leurs désirs. De là les pèlerinages pour rendre hommage à telle statue ou pour se baigner à telle fontaine ou boire de ses eaux.

Les foires étaient parfois organisées pour célébrer la fête du Saint patron de la ville ou pour honorer les saints patrons des corporations.

Les Foires de la cité du Loroux étaient :

La Saint-Blaise le 9 février. Blaise fut un évêque arménien martyrisé en 316. Saint-Blaise était le saint patron des Cardeurs car les bourreaux l'avaient dépecé avec des peignes de fer.

A la foire de la Saint-Blaise les paysannes apportaient les écheveaux de fil de laine et de lin qu'elles avaient filés au cours des veillées. Elles y apportaient également la laine de leurs moutons ou la filasse des fibres de lin qu'elles n'avaient pas eu le temps de transformer en fil. Sous les Halles elles traitaient des marchés avec les tisserands qui leur achetaient cette matière première pour leurs métiers à tisser ou leur échangeaient contre des tissus : toile ou bure.

La laine produite par la tonte des moutons alimentait surtout les

LE LOROUX-BOTTEREAU

travaux de filage de nos paysannes dans les périodes les plus lointaines. On tissa primitivement le fil de laine. Le drap était le tissu de laine. C'est par extension qu'on a donné le nom de "drap" à la surface de tissu nécessaire pour s'étendre sur le lit. D'ailleurs, ce "drap de lit" fut primitivement un tissu de laine. Par l'évolution et par les progrès agricoles le tissage des fils de lin progressèrent peu à peu. Puis à partir de la fin du XVII^e siècle les tissus de coton dont les fils provenaient des filatures. A partir du XIV^e siècle, on connut le coton en France, mais il servait à garnir les matelas des riches. On en fit aussi un tissu ou futaine et c'est au XVII^e que se répandirent les toiles de coton venant des Indes (les indiennes).

Sur les étals des halles de la cité du Loroux, après les uniques pièces de tissus de laine vinrent s'ajouter celles de tissus de lin, puis celles de coton et avec le développement de l'industrie textile, des tissus qui contenaient ces trois matières premières associées généralement deux à deux : laine et coton, lin et coton, etc.

Il serait intéressant de connaître l'histoire des filatures et tissages de la Sèvre Nantaise.

Enfin arrivèrent les indiennes (cotonnades imprimées) qui firent la fortune de bien des exportateurs français après le XVII^e.

Disons en passant qu'avec le développement et l'augmentation des variétés des tissus, progressèrent dans la cité les échoppes des tailleurs.

La Foire de la Saint-Laurent le 10 août. C'était la foire qui en somme rendait hommage au Saint Patron de l'abbaye. Laurent né en Espagne (ou à Rome) vers 210-220 fut martyrisé à Rome en 258. Diacre, St-Laurent refusa de livrer au préfet romain les richesses de l'église. Il distribua aux pauvres le produit de la vente des vases sacrés. Au préfet qui vint les lui demander, il répondit en lui montrant les pauvres : "Voilà les trésors de l'église !" Il fut mis sur un gril rougi au feu.

Des tableaux de plusieurs grands peintres immortalisent son martyr. Le Titien, à l'église des jésuites de Venise, Ribera, à la galerie de Dresde, Eustache Le Sueur, au musée du Louvre.

Avec l'animation habituelle des foires : marchandises diverses et bestiaux, la St-Laurent comprenait des marchés de grains : froment, seigle, avoine et blé noir.

La Foire de la Saint-Jean-Baptiste. Elle était organisée en hommage au saint patron de la paroisse, en somme de la cité ! Le 24 juin Jean-Baptiste dit "le Précurseur" est le saint dont vous parle l'évangile. Il fut enfermé dans la forteresse de Machérus, puis à la demande de Salomé, fille d'Hérodiade, il fut décapité.

ET SON HISTOIRE

Nombreux grands peintres et sculpteurs ont immortalisé le souvenir de St-Jean-Baptiste. Dans l'église du Loroux un tableau représentant ce saint est à gauche de l'entrée. Il a été offert à la paroisse par le roi Charles X, vers 1823.

A la foire de la St-Jean, les jeunes gens (garçons ou filles) venaient s'offrir, quand ils voulaient devenir domestiques à d'éventuels employeurs pour être valets, pâtres, servantes, chambrières... Les garçons, à leur coiffure, et les filles, à leur corsage, portaient un signe distinctif qui les désignait aux patrons qui étaient venus à la foire pour trouver cette main-d'œuvre nécessaire à la ferme. Les deux parties après discussion se mettaient d'accord sur les gages annuels évalués en pistoles ou en écus avec parfois des objets en nature.

La Foire de Sainte-Catherine le 25 novembre : Catherine d'Alexandrie vierge et martyre. Elle convertit l'impératrice Faustine. Elle subit le martyr sous l'empereur Maximin vers 307. Ayant brisé la roue armée de pointes qui devait la déchirer, elle fut décapitée. Sa légende a été apportée en Occident par les Croisés.

L'Université de Paris la choisit comme sainte patronne pour les étudiants. C'était aussi celle des jeunes filles. Dans les grandes villes, les étudiants fêtaient la Ste-Catherine par des défilés dans les rues. Nous ne savons pas si les élèves du collège de N.D. de Recouvrance célébraient cette fête au Loroux à l'occasion de la foire. Le Martyr de Ste-Catherine n'ayant été connu qu'après les Croisades, cela explique que la chapelle qui lui fut dédiée, fut édiflée à l'extérieur de l'enceinte de la ville, dans le faubourg des Nonnains et après les autres édifices religieux. A la limite de la paroisse, mais sur le territoire de celle de la Remaudière, fut édiflée une chapelle dédiée à Ste-Catherine et accompagnée d'un couvent. Celle qui existe est la deuxième. Il a été dit qu'un pèlerinage accompagné d'une foire a existé dans ce lieu.

Les Halles. Les Halles furent arrentées à Bugeaud, maçon qui les remit à neuf et où ses héritiers tiennent de forts bancs attachés aux murs qu'ils louent aux marchands, aux foires royales de Saint-Blaise et de Ste-Catherine. Faut-il penser par ce document que ces 2 foires étaient soumises à des taxes royales perçues par un fermier général ? Ces foires étaient sans doute différentes des autres appelées "foires franches". L'arrentement des Halles par le dénommé Bugeaud qui se transmettait à ses héritiers dut être établi au XV^e siècle.

LE CHATEAU DU LOROUX AU XV^e SIÈCLE

Le premier château du Loroux édiflé par le seigneur Chotard fut

LE LOROUX-BOTTEREAU

très endommagé par les partisans des Penthièvre dans leur lutte contre le duc de Bretagne Jean V pour lequel tenait le seigneur du Loroux.

Landais, trésorier général du duc de Bretagne François II, acheta la châtelainie du Loroux à Arthur de Villequier fils de Antoinette de Magnelais, épouse de André de Villequier et maîtresse de François II, à partir de 1459, quand elle se réfugia à la cour de Bretagne.

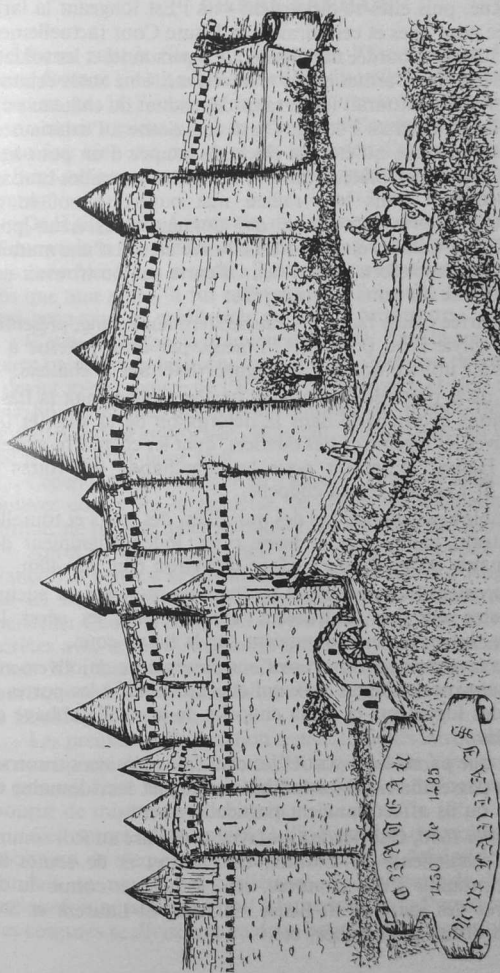
Landais, délaissant le château dévasté, choisit un emplacement plus à l'ouest pour édifier sa forteresse et en bordure de l'étang qui allait lui servir de douve au sud, alors qu'il la protégea d'une large douve, qu'il fit creuser au nord. A l'est, il la relia par une chaussée, coupée d'un pont-levis au château primitif. A l'ouest ce fut l'enceinte de la cité qui augmenta sa protection.

Dans les anciens textes on lit : le nouveau château était carré, mais on a écrit également que les tombeaux étaient des carrés longs, il faut donc comprendre qu'on appelait "carré long" la figure qui, en réalité était un rectangle. On dit également qu'il avait 8 tours : une à chaque angle et une au milieu de chacune des faces est et ouest, et 2 petites flanquant la porte donnant accès sur la chaussée nord de chaque côté d'un pont-levis. Donc, en réalité, le château proprement dit avait les angles droits avec les façades est et ouest qui devaient être plus longues que les façades nord et sud puisqu'elles comportaient une tour en leur milieu. Il était donc rectangulaire sans pour cela être très allongé. Sur la reproduction de la cité faite par M. Pineau André architecte, le château semble carré, mais il y a là un effet de perspective dont il faut tenir compte. Chaque tour d'angle du bastion était un énorme cylindre posé sur une base en forme de tronc de cône. Les deux latérales étaient aussi puissantes. Celle de la façade ouest renfermait un escalier de granit en spirale, assez large, qui conduisait à la basse cour et possédait l'accès à un souterrain gagnant la tour St-Lazare, première tour de l'enceinte entre le château et la porte de Bourgogne. Celle de la façade Est renfermait en plus de ses dispositions de défense, la chapelle du château dédiée à Ste-Agnès.

Les tours et les murailles qui les reliaient étaient couronnées, bordées de créneaux et de machicoulis et surmontées d'une courtine couverte formant un étage en saillie dans lequel pouvaient circuler les défenseurs en cas de siège et le guetteur en période trouble. Chaque tour reprenait au-dessous de cette galerie, son diamètre initial et formait un autre étage coiffé d'un toit pointu dit "poivrière".

Après la tour d'angle N.O. les murailles continuaient vers le N. pour former l'entrée flanquée de deux tours devant un pont-levis (face

ET SON HISTOIRE



LE LOROUX-BOTTEREAU

à la Grand'Rue, puis elles se dirigeaient vers l'Est longeant la large douve creusée pour elles et ceinturaient la Haute Cour (actuellement la "cour du château") bordée des logis pour le personnel et les soldats, des écuries, des salles d'armes et des réserves, etc. Une autre ceinture d'épaisses murailles entourait les terrains dépendant du château pour revenir vers lui en bordant l'étang. C'est sans doute à l'extérieur de cette deuxième ceinture qu'était la chaussée coupée d'un pont-levis et rejoignant le premier château (de Chotard). Les murailles bordant l'étang présentaient dans leur milieu une ouverture voûtée où aboutissait une galerie souterraine qui donnait accès à un pont traversant l'étang. Celui-ci était lui-même bordé au sud d'une muraille soutenue par 12 contreforts. Entre deux d'entre eux on trouvait une porte faisant suite au pont ou passerelle.

La tour carrée placée face à la chaussée fermant l'étang, présentait une poterne suivie d'un pont-levis. L'accès par cette poterne à la chaussée n'était utilisée que par le seigneur habitant le château.

Partant de la porte de Bourgogne, une enceinte cernait la Basse Cour dont nous avons parlé dans la description de la ville, et qui renfermait, avec les logements des ouvriers, dont les châtelains avaient besoin, les Halles, le terrain pour les marchands des foires et l'aumônerie St-Lazare avec sa chapelle.

L'ensemble assez compliqué des murailles, des tours et tourelles limitant château, haute cour et basse cour, indépendamment des terrains attenants occupait une surface d'environ 60m sur 40m.

Extérieurement les murailles et les tours ne présentaient aucune ouverture autre que les meurtrières. Pour éclairer et aérer les appartements, les ouvertures donnaient sur la haute cour.

Nous ne savons si ces ouvertures ont présenté les enjolivements dûs à la Renaissance, comme ceux qui avaient modifié les portes et les fenêtres des logements et de la chapelle de la vieille abbaye de Ste-Radegonde.

On a dit que parmi leurs sorties les châtelains aimaient traverser l'étang par la passerelle ci-dessus indiquée et gagner leur domaine de la Durasserie qu'ils affectionnaient particulièrement.

Le 11 juillet 1630, Gabriel de Goulayne se déclare au Roi comme héritier de la châtelanie du Loroux, du château et de toutes les dépendances, moulins à eau et autres, etc., la halle et cohue du dit lieu avec foires des jours de St-Blaise, St-Jean, St-Laurent et Ste-Catherine, les droits de marchés, etc.

ET SON HISTOIRE

PIERRE LANDAIS

Pierre était le fils d'un tailleur de Vitré. Tailleur lui-même, sa bonne fortune l'avait placé au service du tailleur du duc de Bretagne. Ayant eu, par là, l'occasion de se rencontrer avec François II sa vivacité et son esprit avaient plu à ce prince qui l'avait retenu près de lui. Il apprit fort bien son métier et eut le moyen d'entrer dans la chambre du duc, servant son maître pour les essayages comme mannequin vivant.

De là, il parvint à être valet de garde-robe puis servit à la chambre du duc et de là fut maître de garde-robe qui était un bon état lucratif sans contrôle. Dans cet état, il entra dans les bonnes grâces du duc plus que tout autre. Il fut enfin nommé Trésorier de Bretagne et eut ainsi beaucoup de crédit près du Roi d'Angleterre.

C'était la charge, la première du duché. Bientôt toutes les affaires étaient passées dans les mains du favori : le valet était devenu souverain. Il devint même maître de l'Etat et de la Justice et rien ne se passait sans lui et aucune importante nomination n'était faite sans son consentement. Il approchait, éloignait, défavorisait qui il voulait. Le duc le consultait pour tout.

Cependant, la morgue de l'ancien tailleur n'avait pas tardé à soulever contre lui la noblesse, le chancelier Guillaume Chauvin, surtout, ne pouvait plier sa dignité devant cette arrogance roturière.

Après la mort de Charles VII, Louis XI convoite la Bretagne. François II pense à se défendre en s'alliant au roi d'Angleterre et au duc de Bourgogne. Landais est hostile à la France tandis que le chancelier Chauvin est le chef du parti français. Des correspondances secrètes avec le roi d'Angleterre ont été mystérieusement connues de Louis XI : Landais accuse Chauvin d'un complot et après avoir confisqué tous ses biens le fait arrêter et jeter en prison tout d'abord au Bouffay à Nantes.

Les preuves de l'accusation restant toujours introuvables, Chauvin fut transporté dans les prisons d'Auray puis de Vannes en attendant de pouvoir faire son procès. Mais en 1482, le malheureux prisonnier mourut de misère et de chagrin.

Cette mort mit le comble à l'indignation des nobles bretons ; ils résolurent de s'emparer de Landais et de se défaire de sa personne. Landais se tenait habituellement au château de Nantes, mais, quelquefois aussi il se retirait à la maison de la Papotière sur l'Erdre. Les conjurés se divisèrent en deux bandes. Les uns les plus nombreux

LE LOROUX-BOTTEREAU

se rendirent vers le soir (7 avril 1484) au château dont ils s'étaient procuré les clés, et, après avoir fermé les portes extérieures, se répandirent dans tous les appartements pour chercher le favori. Ils arrivèrent ainsi jusque dans la chambre du Duc, à qui ils exposèrent énergiquement leurs griefs ; mais leurs recherches furent vaines. Pendant ce temps-là, le peuple, qui croyait au dehors qu'on en voulait à la vie du prince, s'était rassemblé en armes autour du château et menaçait d'en forcer les portes. Quelques coups de mousquets furent même échangés et deux gentilhommes furent tués. Les conjurés effrayés, obligèrent le duc à monter sur les remparts et à déclarer qu'on n'avait rien tramé contre sa personne.

L'autre bande s'était rendue à la Papotière ; mais ayant frappé trop rudement à la porte extérieure, le domestique chargé d'ouvrir voulut voir auparavant ce que c'était. Ayant donc regardé à travers la serrure et ayant aperçu la troupe de gens armés, il courut en avertir son maître. Landais, alors à souper, se leva de table et s'évada par une porte de derrière. Après avoir marché seul et à pied pendant toute la nuit, par des chemins détournés, il arriva enfin au château de Pouancé. De là, il écrivit au duc qui l'envoya chercher sous escorte. Landais revint à Nantes et reprit son autorité.

Tous les conjurés furent déclarés rebelles et criminels d'Etat ; leurs biens furent confisqués. Mais dans la prévision des vengeances de Landais, ils s'étaient retirés à Ancenis. C'est alors que le favori, qui ne se sentait pas de force pour résister à la noblesse bretonne insurgée, avait fait offrir au duc d'Orléans un asile en Bretagne. Louis d'Orléans vint en effet, mais il fut obligé de retourner à Paris pour le sacre du roi Charles VIII.

Landais résolut donc d'attaquer seul ses ennemis. L'armée ducale s'avança vers Ancenis, mais une fois en présence des conjurés, au lieu de les combattre, elle se joignit à eux tant la haine contre Landais était grande et générale. Les deux armées réunies marchèrent alors sur Nantes. A leur approche, les Nantais se soulevèrent avec fureur et se portèrent sur le château.

Effrayé du tumulte le duc envoya son beau-frère haranguer la multitude. Celui-ci ne put parvenir à se faire entendre.

— J'aimerais mieux, dit-il commander à un million de sangliers en colère qu'à vos Bretons ! Landais commença à trembler et se cacha dans la chambre de retrait du duc au fond d'un bahut dont François II lui-même prit la clé. Enfin le chancelier nouveau, François Chrétien, suivi du peuple se présenta au duc avec un décret de prise de corps

ET SON HISTOIRE



Pierre Landais

On notera la richesse du costume du trésorier du Duc de Bretagne, le souci d'élégance voire de coquetterie. Le visage est rasé de près, encadré de longs cheveux soigneusement ondulés et frisés. Toque à plume. Robe à revers et manchettes de fourrure. Un collier. Une dague dans la mince ceinture.

LE LOROUX-BOTTEREAU

qu'il avait dressé lui-même. François II saisi de terreur fut obligé de lui remettre son favori.

- Souvenez-vous lui dit le duc que vous lui êtes redevable de votre charge et protégez-le à votre tour. Le chancelier ne répondit pas et emmena Landais, au milieu des insultes de la populace, à la tour de la porte Saint-Nicolas. Une commission avait été composée d'avance pour instruire son procès. Landais fut donc condamné à mort et pendu au gibet de la Prée de Biesse, suivant les uns ; sur la place du Bouffay, suivant les autres, le 19 juillet 1485. Son corps fut immédiatement descendu de la potence et porté en l'église collégiale de Nantes.

Cependant ce meurtre s'était passé à l'insu de François II. Quand le duc apprit l'exécution de son favori, il tomba dans une affliction profonde, mais le 13 août suivant, ce faible prince justifiait, par un édit tous les actes des meurtriers. (H. Etienne dans : Guide du voyageur à Nantes p. 32).

LA POLITIQUE DE PIERRE LANDAIS

Le règne de François II fut consacré à défendre l'indépendance de la Bretagne et à barrer la route aux tentatives sans cesse renaissantes du pouvoir royal. Landais fut pendant 25 ans l'âme et presque le seul inspirateur de cette politique. Sans lui la nationalité bretonne eût succombé un demi-siècle plus tôt.

Landais fut un administrateur remarquable, mais c'est trop dire que de faire de lui "un Richelieu breton égaré à la cour de François II". Il est plus juste de voir en lui un ministre hardi et sans scrupule qui, dans le désarroi où les progrès de Louis XI avaient mis tous les conseillers du duc de Bretagne, se saisit du gouvernement et essaya résolument de sauver une dynastie chancelante.

Pour fortifier sa ligne défensive, Landais chercha des appuis parmi les adversaires du roi. Il maintint l'accord de François II avec Charles le Téméraire, et s'allia avec le Danemark et l'Angleterre.

On n'a pas assez remarqué que Landais a suivi en Bretagne la politique de Louis XI. Il y a du reste entre ces deux hommes de multiples et étonnantes ressemblances. Adversaires acharnés, tous deux ont servi des politiques opposées par des moyens semblables. Tous deux étaient habiles et dénués de scrupules. Pour tous deux la vie d'un homme ne pesait pas plus que la conscience d'un ennemi. On pouvait supprimer l'une et acheter l'autre.

Ce qui valut à Landais la haine de ses contemporains, ce ne sont

ET SON HISTOIRE

pas ses torts ni même ses crimes (ils ne choquaient pas les hommes du XV^e siècle), c'est l'influence dominante qu'il a exercée sur le duc de Bretagne. On peut dire que pendant 20 ans Landais a gouverné sous son nom et pendant 5 ans, à partir de 1480, il a gouverné à sa place.

Voilà ce que ne lui pardonnait pas l'aristocratie féodale. Arrogant et hautain, Landais ne ménageait pas les plus grands seigneurs. Il semble qu'il a eu (comme Louis XI) la pensée d'abattre les grands feudataires qui supportaient avec peine l'autorité ducale, et de prendre son point d'appui sur l'élément bourgeois ou populaire.

Il avait d'ailleurs une police bien organisée (toujours comme Louis XI) qui surveillait les manœuvres des agents secrets du Roi. Comme toutes les polices, elle découvrait facilement des complots imaginaires contre la personne de François II ou de son gouvernement. "Les individus suspects étaient arrêtés, jugés sommairement et, quand ils ne parvenaient pas à prouver leur innocence, noyés dans les douves de quelque forteresse. Ces exécutions mystérieuses répandaient la terreur et augmentaient l'impopularité du grand argentier.

Rappelons, comme preuve, l'aventure presque tragique de ce malheureux bonnetier de Paris, nommé le Tonnelier, qui chaque année apportait à Nantes pour François II des bonnets de fin drap, noirs pour le jour et rouges pour la nuit, qu'il parfumait suivant le désir du prince, de poudre de violette. En 1481, lors de son voyage habituel, on crut s'apercevoir que cette poudre dégageait une odeur particulière ; on conçut les soupçons et comme on se méfiait de Louis XI, on flaira un piège, quelque tentative d'empoisonnement peut-être. Le pauvre bonnetier fut arrêté et gardé en prison 6 mois. Finalement on lui rasa la tête, on l'obligea à essayer tous les bonnets ; il dut même garder les plus suspects pendant 28 heures de suite. On lui fit respirer, absorber sa poudre de violette par tous les pores. Comme il n'en éprouva aucun mal, on se décida à le relâcher.

Aussitôt qu'il eut passé la frontière, il porta plainte devant la justice royale et intenta un procès au duc de Bretagne, déclarant de plus, que jamais il ne retournerait ni n'enverrait de marchandise en Bretagne tant que ce pays ne serait pas passé en la main du roi.

En résumé, ce qui a valu à Landais l'aversion de ses contemporains et la haine des grands féodaux bretons, c'est l'autorité absolue dont il a joui si longtemps. Elle leur paraissait d'autant plus intolérable que beaucoup d'entre eux penchaient secrètement vers l'alliance française, mais ils ne pouvaient ni n'osaient le dire, alors les ennemis de Landais ont imaginé d'autres griefs (humble extraction, procédés douteux pour

LE LOROUX-BOTTEREAU

capter la confiance du prince, malversation, gaspillages, népotisme, grande fortune, sorcellerie même) mais la plupart de ces accusations n'ont aucun fondement sérieux ou ont été très exagérées (d'après de la Borderie dans l'Histoire de Bretagne, tome IV, p. 497 à 500).

Pierre Landais possédait avec la seigneurie du Loroux-Bottereau, celle de Briord en Port-Saint-Père et le manoir de la Papotière en Doulon et d'autres dans la baronnie de Vitré.

Nota : Nous avons les accusations portées contre Landais et un résumé de son jugement trouvés dans une Histoire de Bretagne écrite à la fin du XVII^e siècle.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'INDÉPENDANCE BRETONNE

Le règne de François II 1458-1488 ne fut qu'une longue lutte contre Louis XI qui voyait dans le duché une proie tentante. Alliée aux grands vassaux rebelles et aux rois étrangers, la Bretagne, sous l'impulsion énergique de Pierre Landais fit face à deux invasions françaises et se défendit vigoureusement.

A la mort de Louis XI, elle était encore intacte, mais sous la régence d'Anne de Beaujeu la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier 1488 mit le duché à la disposition du vainqueur, le roi Charles VIII que la duchesse Anne, fille de François II, dut accepter comme époux en 1491. La France épousait la Bretagne.

Dans cette lutte pouvons-nous situer le Loroux ? En 1468 Louis XI prit Ancenis et en 1472 il prit Ancenis et Machecoul. En 1480, Louis XI n'ayant pas de prétextes pour recommencer la guerre, acheta les droits que possédaient sur le duché les héritiers des Penthièvre. C'est alors que François II, alarmé, mit sur pied une armée de 10 000 hommes et conclut une alliance avec Maximilien d'Autriche et avec le roi d'Angleterre.

François II ayant accueilli en Bretagne le duc d'Orléans et les seigneurs opposés à la Régente, celle-ci eut alors un motif pour envahir le duché. Ses armées prirent Plöermel, marchant sur Vannes d'où le duc s'enfuit pour Nantes sur une flotte du Croisic. Mais elles durent lever le siège devant Nantes le 6 août 1487.

Châteaubriant, Ancenis et Clisson étaient des villes conquises. Mais le maréchal de Rieux seigneur d'Ancenis déclencha la rébellion et la guerre recommença. Le 15 avril 1488, Louis de la Trémoille assiégea Châteaubriant qui fut vaincu au bout de 8 jours par l'artillerie royale. Quelques jours après, Ancenis capitula après 6 jours de siège

ET SON HISTOIRE

et ce fut ensuite la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488. Au Loroux, François II avait placé une garnison sous le commandement de Jean de Trémoré.

LE PRIEURÉ DE SAINTE-RADEGONDE

Le prieuré de Ste-Radegonde fut fondé en 1141 par des religieuses venant de l'abbaye royale de Saint-Sulpice, ordre de Saint-Benoît du diocèse de Rennes. De la même abbaye dépendait aussi le prieuré des Couëts, fondé vers la même époque. La première Prieure de Ste-Radegonde est Marie, fille d'Etienne roi d'Angleterre. Le prieuré est placé au sommet d'un vallon qui descend en pente douce jusqu'à la Divatte. Le site choisi était propice au calme et au recueillement, il est plein de charme.

En 1155, Hoël Duc de Bretagne et comte du Loroux accorde de grands bénéfices et il érige ses terres en juridiction avec haute et basse justice.

Comme d'habitude, à ces premiers dons, s'ajouteront, au cours des siècles, les donations des âmes pieuses qui voulaient s'assurer prières et sépulture à perpétuité. Nous ne les connaissons pas tous et la liste en serait sans doute fastidieuse, mais nous voyons par exemple en 1544 Dame Jacqueline Coisson prieure de Ste-Radegonde donner de son vivant sa métairie voisine de la Boisdreitière, avec d'autres terres et rentes lui appartenant pour fonder au dit prieuré une chapellenie perpétuelle de deux messes par semaine. Le bénéfice de ces terres et rentes sera versé à l'abbé Thierry premier chapelain nommé et à ses successeurs. Le chapelain habitera la maison de la Boisdreitière, qui est à un kilomètre du prieuré. On remarque ça et là des sépultures.

Un peu plus tard, en 1576, ce même chapelain rédige à son tour son testament en termes édifiants : "Connaissant que, à chacun faut acquitter le devoir de nature qui est la mort en premier donne mon âme à Dieu, le créateur, à Jésus-Christ qui l'a "rédimée", à la Vierge..." (suit toute une liste de saints, sans oublier bien sûr Sainte-Radegonde) "Mon corps, lorsque mon âme en sera séparée, je l'ordonne à la terre pour être ensépulture, en l'église du prieuré, au lieu qu'il plaise à Madame la Prieure".

"Item je veux que la "chanterise" solennelle soit faite le jour de mon enterrement, et que le dîner des gens d'église qui y assisteront soit défrayé sur mes biens"... N'est-ce pas là le style d'un homme aimable, discret et généreux ?

LE LOROUX-BOTTEREAU

Il demande ensuite que 200 messes soient célébrées à son intention en peu de temps après sa mort, dont une série de 30 messes quotidiennes en même temps à Ste-Radegonde, au Loroux et à Lavaré où est enterrée sa mère.

Les autres messes seront dites à la discrétion du chapelain son successeur qui demeurera à la Boisdrethière et dira une messe par semaine à son intention. Suit la liste des terres situées dans la région, qu'il donne au prieuré.

Le recrutement des sœurs semble se faire surtout dans la noblesse. Elles coulent des jours tranquilles dans ces lieux calmes... Le vaste jardin devait être entouré de murs dont il subsiste quelques vestiges. Sans doute existait-il aussi un cloître, mais il n'en reste rien. A moins que, préférant le grand air, elles aient préféré descendre pour méditer sur le bord de la rivière.

Elles ne s'occupaient pas des travaux de la terre, les fermiers s'en acquittaient. A combien de sœurs commandait la prieure à la meilleure époque ? On n'en sait rien, mais d'après la grandeur du bâtiment principal d'habitation, s'il était le seul, elles ne devaient pas être plus d'une douzaine. Une représentante de la mère abbesse de Saint-Sulpice résidait à Ste-Radegonde. Et comme le centre administratif était la ville fortifiée du Loroux, la prieure possède une maison en ville, près des tours du château.

Les autres prieurés

A la limite Est de la paroisse sur le territoire de la Remaudière où se trouve la chapelle Sainte-Catherine existait un couvent.

A l'Est et près de la Durasserie (terre de prédilection des seigneurs du Loroux), des moines de l'ordre des Chartreux fondé par Saint-Bruno en 1096 observant les règles des Bénédictins créèrent un prieuré. Des terres devaient en dépendre sur une assez grande étendue car il est très vraisemblable qu'ils instituèrent le ou les moulins banaux là où étaient les Moulins Chartrie qui ont donné leur nom au village actuel.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA FIN DU MOYEN AGE

Police pour les denrées et ouvriers à Nantes par le duc Jean III et l'évêque de Nantes en 1336

En ce qui concerne les maçons, les charpentiers et tous autres ouvriers, il est ordonné que les meilleurs recevront pour tout salaire deux sous par jour, les autres n'auront droit qu'à un salaire moins élevé. "Et avons ordonné que tous ouvriers de quelque condition qu'ils

ET SON HISTOIRE

soient commenceront leur journée à soleil levant et achèveront à soleil couchant sans en oxir (sortir).

Pour la première infraction, l'ouvrier perdra ses journées, pour la 2^e, il paiera en plus 60 sous d'amende, pour la 3^e, il sera condamné aux précédentes peines et de plus mis au pilori, pour la 4^e, mêmes peines que pour la 3^e avec le bannissement de la Bretagne". (D'après Travers, tome I, p. 420).

Quelques prix vers 1400 (à Nantes)

Journée de couvreur : 3 sous 4 deniers. Journée de maçon : 3 sous. Journée de manœuvre : 1 sou 8 deniers.

Une pelle : 1 sou 6 deniers. Le cent d'ardoises : 2 sous 6 deniers. La paire de souliers : 3 sous 5 deniers. Fer travaillé, la livre : 6 deniers. Cuivre : 4 sous 4 deniers (la livre). Beurre, la livre : 6 deniers. Chandelle, la livre : 1 sou. Huile d'olive : 1 sou 6 deniers.

En 1539, pour les réparations faites au grand prieuré des Moutiers, un charroi fut compté 2 sous, une journée de manœuvre 10 deniers, une journée de maçon 2 sous, mais une vache valait alors 25 sous et un quartier de bœuf 15 sous. (D'après Lescadieu et Laurant).

Pour avoir une idée exacte de ces valeurs il faut savoir :

1°) L'altération que faisait subir la Bretagne aux monnaies françaises. En France, on comptait par "livres", "sous" et "deniers", mais il n'y avait point de pièces qui fussent des livres et des sous. Ces termes désignaient la monnaie de compte qu'il faut distinguer de la monnaie réelle. La valeur des pièces s'exprimait en monnaie de compte (sous Louix IX un **écu d'or** avait cours pour 12 sous et 6 deniers et le **gros tournois** pour 1 sou). Mais le rapport entre les 2 monnaies n'était pas fixe. Aucun chiffre n'indiquait sur les pièces leur valeur en sous et en deniers. Il dépendait de l'autorité publique de déclarer que les **gros tournois** frappés pour 1 sou vaudraient désormais 1 sou et demi ou 2 sous et de jeter ainsi la perturbation dans le système monétaire. On pouvait aussi diminuer le poids ou abaisser le titre des pièces. (D'après Luchoire).

Cela explique également que des souverains furent accusés de "battre monnaie" à la nécessité du moment tel Philippe IV le Bel.

2°) Dans nos échanges les pièces d'or étant disparues ainsi que les sous il faut se reporter au temps de la guerre 1914-1918 après laquelle commença l'inflation. La valeur vénale de la monnaie d'or au titre de 0,900 était de 3,10 F le gramme ; la monnaie d'argent au titre de 0,835 de 0,20 F le gramme (la pièce de 5 F était au titre de 0,900) ; la monnaie de billon (les sous), alliage de 3 métaux de 0,01 F le gramme (cuivre, zinc, étain).

Le prix moyen de la livre de beurre était de 18 sous ; le kg de pain 6 sous ; la journée d'ouvrier de 3,50 F à 4 F ; celle d'un manoeuvre de 1,50 F ; un bon repas au restaurant sans évidemment de fantaisie, mais pouvant comprendre un bifteck, de 2 F ; une pelle 4,50 F ; une tranche 3,50 F ; une faucille 1,75 F.

Un patron maçon demandait 10 F de la toise de 2 mètres cubes de maçonnerie et 3 sous du mètre carré.

3°) Il faut donc faire des comparaisons pour connaître la possibilité de certains achats, par les gens.

Nota : Compte tenu des précisions que nous avons l'intention de donner sur l'histoire du Loroux, nous ne pouvons trop nous étendre sur tout ce qui concerne le département de la Loire-Atlantique ou toute la Bretagne. Nous n'y emprunterons que ce qui a concerné la vie au Loroux avec une certaine importance pour ses habitants.

Les Guerres d'Italie. Les guerres que soutenait Charles VIII (époux d'Anne de Bretagne) lui firent demander aux villes de Bretagne 2 caracques (grands vaisseaux) pour le transport de son artillerie. Les députés des petites villes de la région correspondant à notre département actuel avec en plus La Roche Bernard se réunirent en février 1495 pour délibérer sur ce sujet. Une autre assemblée des grandes villes eut lieu. On ne connaît pas la résolution des 2 assemblées, mais Nantes paya au mois de juin suivant 3 750 livres de monnaie de Bretagne, qu'elle emprunta au "denier 20" (c. à d. 1 denier d'intérêt pour 20 deniers prêtés) pour la construction des grands vaisseaux que le Roi demandait, chacun étant de 1 000 tonneaux.

La ville eut avis par un courrier du roi, que son armée avait remporté une grande victoire dans le royaume de Naples. La ville n'en fit aucune réjouissance, les guerres d'Italie ne servant qu'à épuiser la Bretagne sans aucun avantage pour elle.

La réunion de la Bretagne à la France

Les Lorousains dont la cité fut refaite par l'autonomiste Landais et qui avaient hébergé une garnison commandée par de Trémouille pour résister aux armées françaises n'étaient pas sans s'intéresser à la conservation de l'indépendance bretonne, mais étaient-ils pour ou contre ? Car les Bretons étaient divisés sur la question.

La princesse Anne, à peine âgée de douze ans à la mort de son père, était très convoitée. Son mariage avec le roi de France mettait fin à l'indépendance bretonne et amenait la paix. Mais Anne, alors à Guérande, refusa les conditions exposées par les députés envoyés par Charles VIII.



Anne de Bretagne

Sobriété, sévérité même, tel est le caractère du costume de la reine Anne : robe simple garnie de velours, une coiffe ou chaperon sans ornement épinglée sur une coiffure de dessous qui encadre le visage. Pour tout bijou, un collier.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Par ailleurs, elle refusa de consentir au mariage proposé par son tuteur, le maréchal de Rieux qui lui donnait comme époux le vieux d'Albret. Ce mariage eut contrebalancé les prétentions du roi de France.

De par cette situation, elle se trouva avec des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur. Trop faible, elle demanda l'appui de l'Angleterre. Des démarches furent entreprises pour décider le roi d'Angleterre à contraindre Anne à épouser le sire d'Albret. Anne évita le piège et le chancelier de Montauban, travailla, avec l'appui des seigneurs bretons au mariage de Anne avec Maximilien d'Autriche.

Les plans du maréchal de Rieux échouèrent et pour confirmer le mariage avec Maximilien son représentant le duc de Nassau passa une jambe nue dans le lit nuptial.

En apprenant ce mariage, d'Albret, à qui le maréchal avait laissé le commandement de la ville de Nantes ne put maîtriser sa colère, et il vendit au roi de France, moyennant 25 000 livres de pension, la ville qui avait été confiée à sa loyauté (20 mars 1491).

Quelques jours après, Charles VIII y faisait son entrée, précédé du clergé et des professeurs de l'Université.

Charles VIII, maître de la principale ville du duché, fit demander pour lui-même la main de la duchesse. Tous les seigneurs bretons sont séduits. Anne seule résiste et menace d'abandonner la Bretagne pour rejoindre son époux. Assiégée dans Rennes par le roi, abandonnée par l'appui étranger, sollicitée par ses conseillers, elle cède et consent à recevoir le Roi de France. Ils furent fiancés secrètement dans une chapelle d'un faubourg. Le mariage eut lieu ensuite au château de Langeais le 16 décembre 1491. Dans l'intervalle, on avait obtenu du Pape l'annulation du premier mariage avec Maximilien qui n'avait pas été consommé.

Or, Charles VIII meurt subitement en 1498 ; Anne quitta la cour et revint à Nantes où elle désirait finir ses jours. Pour ne pas laisser échapper la Bretagne du royaume de France, le nouveau roi Louis XII (frère de Charles VIII) la demanda en mariage. Le mariage fut célébré dans la chapelle du château de Nantes le 19 janvier 1499. Anne de Bretagne mourut à Blois en 1514 à l'âge de 37 ans. Elle fut ensevelie à St-Denis, mais son cœur, suivant ses dernières volontés, fut rapporté à Nantes et déposé dans le magnifique tombeau qu'elle avait fait élever à son père, œuvre de Michel Colomb, qui est dans la cathédrale. Anne imposa au roi ses conditions et Louis XII promit de respecter : "les libertés, franchises, usages et coutumes du pays et de ne percevoir que les impôts approuvés et votés par les Etats".

ET SON HISTOIRE

Fin 1499 la reine Anne eut une fille, Claude, qui fut fiancée en 1501 avec la Bretagne pour dot, au fils de Maximilien le futur Charles Quint qui avait lui-même 1 an.

Fort heureusement cette union, qui flattait la reine, n'eut pas lieu. En 1506 les Etats généraux de Tours supplièrent Louis XII de marier sa fille avec l'héritier du trône, qui devait être le roi François I^{er}, ce qui fut fait et la Bretagne demeura liée à la France.

Pour assurer la paix entre les 2 pays, les Etats, réunis à Vannes, sollicitent le 4 août 1532 le rattachement définitif et perpétuel de la Bretagne à la couronne de France. François I^{er} proclame à Nantes cette union dans le respect des franchises et libertés bretonnes.

L'Etat sanitaire au Moyen Age

Au moyen âge se déclaraient souvent des épidémies surtout dans les villes où n'étaient pas observées les précautions d'hygiène nécessaire du fait du groupement des familles dans des logements mal aérés, mal éclairés et avec insuffisance d'eau et d'évacuation des déchets autrement que par les eaux de pluie. La peste (ou typhus) et le choléra faisaient surtout au cours des étés de nombreuses victimes. Les croisades avaient introduit en Europe la "lèpre" maladie infectieuse et contagieuse, jugée incurable à l'époque.

On avait décidé d'isoler les "lépreux". Dans toutes les régions s'édifièrent de petits asiles dénommés : léproseries, maladreries, ladreries, ou mézelleres suivant les lieux. Ils étaient placés sur les lieux élevés, aérés, près des ruisseaux, des étangs ou des fontaines aux eaux calcaires, à peu de distance d'un bois, afin que les lépreux pussent trouver réunies certaines conditions de bien-être, et non loin d'un centre habité, pour qu'on put plus facilement subvenir à leurs besoins. La léproserie du Loroux se trouvait au bord du ruisseau à la suite du barrage terminant l'étang de Pinot. Des villages ont gardé les noms de ces asiles quand ils ont subsisté aux mêmes lieux. (Si la Martelière est une déformation de "mardelière", cela indiquerait qu'une léproserie aurait existé près du ruisseau qui borde ce village). A Vertou près de la gare, il faut donner ce sens au nom du village de la Maladrerie.

Le métier de cordier était imposé aux lépreux en Bretagne. Il leur était jugé favorable puisqu'il obligeait à travailler au grand air. La léproserie était constituée par une réunion de petites masures et du terrain où s'allongeaient les cordes, le tout, entouré d'un mur. L'asile était placé sous l'administration d'un prêtre, le plus souvent d'un chanoine, des frères et des sœurs conserves étaient proposés aux soins rudimentaires alors en usage, car pendant tout le cours du Moyen Age,

LE LOROUX-BOTTEREAU

il ne fut, pour ainsi dire, pas question de traitement médicamenteux. L'abbaye de St-Laurent avait sans doute été la créatrice de la léproserie de Pinot.

Par une cérémonie symbolique l'Eglise excluait le lépreux du monde. Le cérémonial ressemblait à l'office des morts. Sur deux tréteaux, devant l'autel, était tendu un drap noir sous lequel le lépreux se tenait agenouillé et entendait la messe.

Le prêtre jetait ensuite un peu de terre sur le pied du malade, puis le menait à la léproserie et là il prononçait les défenses : "Je te défends que tu ne voies hors de la maison sous ton habit de ladre. Reçois cet habit et vets-le en signe d'humilité. Prends ces gants. Reçois cette cliquette en signe qu'il t'est défendu de parler d'autrui. Tu ne te fâcheras pas pour être ainsi séparé des hommes, et quant à tes petites nécessités, les gens de bien y pourvoieront et Dieu ne te délaissera".

On ne peut s'étonner des mesures d'exception prises jadis contre les lépreux puisque l'isolement était le seul moyen connu pour arrêter l'extension du mal. Les lépreux jouissaient d'une liberté relative : pendant un siècle on toléra leur présence au bas des églises, sous les cloches, l'eau bénite leur était tendue au bout d'un petit balai, puis on leur construisit des chapelles privées et on leur réserva des cimetières. Mais toujours ils furent autorisés à se promener jusqu'à l'entrée des bourgs, à condition d'agiter les cliquettes annonciatrices de leur dangereuse présence, dès qu'ils voyaient autrui.

A la longue, cependant, un certain mépris succéda à la pitié première ; le mariage des lépreux entre eux fut certainement une des causes, car il sortit de ces unions une race dégénérée.

Quand on consulte les registres de cette lointaine époque, on constate que les actes de baptême des enfants des ladres sont inscrits à l'envers à la fin des feuillets, avec les bâtards. Ils sont dits : enfants de cordier ou de cordière. On ne saurait dire combien ce métier de cordier était considéré comme vil en Bretagne jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Marie-Madeleine avait été choisie par les ladres comme protectrice et ils avaient placé leurs maisons de retraite sous son vocable. (Les Madeleines en Loire-Atlantique se comptent dans 23 communes en plus des communes dont l'église fut dédiée à cette sainte : la Madeleine de Guérande et dans le canton du Loroux la première église de Barbechat). Lazare, frère de Marie-Madeleine, fut aussi le protecteur des Ladres.

Des emplacements de nombreuses maladreries nous sont révélés

ET SON HISTOIRE

par la corruption de ce nom même. Les "Maillardières" sont de ce nombre et les "Meilleraie" (le nom de Meilleraie ou de Meilleray provient de *Mezellorum locus*, lieu des "mézeaux", ancienne appellation des lépreux).

Le nombre des léproseries fut incroyable sur le territoire de notre département.

Cela prouve que le mal sévit avec une terrible intensité et que l'effort charitable fut immense. Pendant toute la durée de cette interminable épidémie, ceux qui en étaient atteints, furent humainement traités, largement secourus, et lorsqu'ils étaient placés "hors siècle", on ne manquait pas de pratiquer le conseil généreux donné par le chirurgien Ambroise Paré : "Lorsqu'on doit les séparer, disait-il, qu'on le fasse le plus doucement et aimablement qu'il soit possible, ayant mémoire qu'ils sont semblables à nous".

On redoutait d'autres terribles épidémies, telle la peste. En 1401, le comté nantais fut fort éprouvé en particulier la ville de Nantes. Le clergé nantais organisa une procession "moult solennelle et dévote", après laquelle, le mal cessa ses ravages. Ces processions étaient alors fréquentes et les paroisses environnantes y prenaient part. Chaque année de nombreux habitants se rendaient en cortège à St-Médard-de-Doulon, à N.D. de la Blanche à Rezé, mais c'était surtout vers St-Sébastien (dont le patron était le plus ordinairement invoqué contre la peste) que se dirigeaient les pèlerins.

Au mois d'août 1499, le conseil de ville défendit à ceux qui revenaient d'un lieu où il y avait contagion de passer par Nantes et il ordonna, le 31 août de porter à Monsieur Saint-Sébastien la ceinture de la ville et du château de Nantes pour l'y brûler devant l'image du Saint.

La peste affligeant de nouveau la ville, le conseil des bourgeois ordonna une procession générale à St-Sébastien, où on porta solennellement une bougie de 200 brasses, faisant le tour de la ville, deux trompettes en habit mi-partie noir, blanc et violet, chapeau noir, sonnait la marche. Cette longue chandelle du poids de 20 livres un quart, fut portée par les prêtres jusqu'à Pirmil, et de là conduite par eau jusqu'à l'église du Saint. La paroisse de St-Nicolas offrait tous les ans un cierge de 80 livres à St-Sébastien. On ne sait dans quelle condition les Lorousains et leur ville participaient aux processions à ce lieu d'antique vénération, dont la réputation s'étendait fort loin, et qui se succédaient nuit et jour pendant une bonne partie de l'année depuis Pâques. D'après L. Delâtre (bul. Sec. Arch. L.A. 1912).

LE LOROUX-BOTTEREAU

C'est à cette époque qu'à la suite d'une épidémie, des dignitaires du clergé s'étaient réfugiés au Loroux ; la paroisse acquit la réputation de réunir les conditions favorables pour redonner la santé aux convalescents et pour éviter les épidémies.

En 1583 un règlement très sévère avait été établi par la police nantaise pour arrêter la peste qui continuait ses ravages (nous ne le rapportons pas).

Une crise économique en Bretagne au XV^e siècle

La crise économique qui se produisit dans le premier quart du XV^e siècle en Bretagne ne fut pas localisée dans un secteur du duché et dut être ressentie au Loroux.

Il est donc utile d'en exposer le déroulement.

Elle fut révélée par une constitution du duc Jean V datée de 1425. A cette époque les Bretons d'ordinaire peu accessibles à la soif de l'or, semblent avoir été pris en ce temps d'un accès aigu de mercantilisme. De nombreux cultivateurs quittent leurs champs et leurs cultures pour s'adonner au négoce. Brûlant d'envie de s'enrichir, ils se livrent à la "marchandise" et à la spéculation. Bien que la monnaie bretonne sous Jean V fût très bonne, comme elle était d'argent, les Bretons la dédaignaient ; à tout prix, ils veulent de l'or et vont en chercher en France. Pour en avoir ils y portent leur "marchandise", leur commerce et leurs denrées. Le Loroux, producteur, n'a pas dû échapper à cet engouement. Cette exportation exagérée prive le duché d'une foule de choses nécessaires à la vie, et fait monter le peu qui en reste dans le pays à un prix excessif. En même temps, dans les corps de métiers et dans les corporations marchandes, tous les ouvriers et tous les marchands s'entendent pour vendre au même prix fort élevé tous les produits de leur industrie, les objets de leur négoce, et pour relever fortement les salaires de la main-d'œuvre.

De toutes ces causes résulte dans le duché tout entier, une cherté excessive non seulement de la main-d'œuvre, mais aussi de tous les objets de consommation.

Les propriétaires vivant de leurs fonciers et de leurs rentes féodales dont la valeur, toujours la même, ne s'accroissait pas, tombent par suite de cette cherté dans une grande pénurie et ne peuvent plus, comme ils l'avaient fait jusqu'à ce moment, soutenir l'existence des autres classes par leurs dépenses et par les travaux de toute nature qu'ils faisaient à leurs frais. De là, une gêne universelle dans toute la société, et des plaintes, des doléances sans nombre assaillant de toutes parts le souverain.

ET SON HISTOIRE

Pour remédier à ces maux et réformer ces abus, le duc, d'accord avec les Etats, dicte les mesures suivantes :

Il défend aux laboureurs de faire le négoce et leur ordonne de se livrer à la culture de leurs terres.

Il interdit aux marchands de commercer "par or", c'est-à-dire de recevoir de l'or pour prix de leurs marchandises, et leur ordonne d'user exclusivement de la monnaie ducale.

Il défend l'exportation hors de Bretagne des objets et denrées dont la conservation en ce pays lui semble nécessaire, spécialement "des bêtes d'aumaille et chevalines (bétail et chevaux), des oies, moutons, poulailleries, porcs, beurres, œufs, graisses, cuirs, œuvres de cordouanerie, fil, lin, chanvre, etc."

Il permet seulement l'exportation des vins, du poisson, du froment, du seigle, du sel et encore faudra-t-il se pourvoir de l'autorisation du duc délibérée en son grand conseil, accordée par lettres scellées à la chancellerie ducale.

Il défend expressément à tous les ouvriers d'un même métier, à tous les marchands d'un même commerce de "faire ensemble monopole et congrégation" pour vendre tout à un prix unique, et le plus haut possible, les divers produits de leur industrie ou les divers objets de leur négoce.

Il leur prescrit au contraire de les vendre exactement aux prix qui seront fixés par les juges des juridictions compétentes, auxquels il donne le pouvoir de faire ces taxations.

Enfin, en ce qui touche la main-d'œuvre, le duc prend soin de fixer le prix de la journée des diverses sortes d'ouvriers : "Masson de pierre froide, 20 deniers outre ses dépens ; ouvrier commun de pierre de taille, 2 sols outre ses dépens ; charpentier commun, 20 deniers ; maître charpentier 2 sols, couvreur de pierre, de tuile ou d'autre chose pareillement, ouvrier de bras, 15 deniers et pour ses dépens autres 15 deniers, ou ses dépens, et ainsi est pour journée et dépens 2 sols 6 deniers ; faucheur outre leurs dépens 2 sols 6 deniers ; journée de charrouage, avec sa charrette 6 sols 8 deniers".

Le commerce du comté nantais

Dans le commerce du comté nantais, on distinguait le commerce fait à la mer par le port du Croisic et celui de Bourgneuf par des navires, appelés "nefs" et "vaisseaux", et le commerce du fleuve qui desservait la haute Loire. Celui-ci intéressait particulièrement le Loroux. Les ports

LE LOROUX-BOTTEREAU

du fleuve avaient des chalands et de petites barques appelées "onzaines" qui desservait la haute Loire. Des barges desservait la basse Loire. Les ports du bassin de la Goulaine devaient surtout posséder des onzaines et des "toutes" qui remontaient la Loire ou qui gagnaient Nantes pour procéder au transbordement de leurs cargaisons dans des embarcations d'un plus fort tonnage ou pour les déposer sur les quais de la ville.

Les Fêtes

Avec les foires dont nous avons parlé, dans la cité lorousaine, il y avait également des fêtes. Ces manifestations faisaient partie des mœurs. La description d'une fête à Nantes à cette époque ne peut donner l'idée exacte de ce qu'elle pouvait être au Loroux du fait de la disproportion entre les deux villes. Mais le désir des corps de métiers de se manifester était le même d'autant plus qu'à leurs exhibitions se mêlait un caractère religieux. On y arborait des écussons, mais aussi des cierges de belles tailles et devant les églises et les chapelles s'élevait un petit échafaud portant les saints reliquaires. Les dignitaires de la ville chargés de sa police et de divers services prenaient part aux défilés derrière les corps de métiers revêtus de leur plus belle tenue avec leurs insignes. Les hauts personnages, dans ces cortèges, rivalisaient pour la richesse de leurs costumes et montaient des chevaux parés de très riches houssures d'orfèvrerie. La fête se terminait par des jeux comme la quintaine ou des spectacles en plein air installés dans la cour basse ou sur un autre terrain. Pour la circonstance, les rues destinées au défilé étaient pavoisées.

CHAPITRE II NOUS ENTRONS DANS LES TEMPS MODERNES

L'annexion de la Bretagne par la France correspond à la fin du Moyen Age, mode de vie qui s'était installé peu à peu après le départ des Romains.

Retournons 15 siècles en arrière, le Loroux fut une agglomération celtique de la tribu des Pictons, puis par la conquête de la Gaule par les Romains, il devint une petite ville gallo-romaine jusqu'au V^e siècle et au cours de cette période, à partir de la fin du III^e siècle, il commença à connaître le christianisme. Il fit d'abord partie de la II^e Lyonnaise puis ensuite de l'Aquitaine. Après le départ des Romains chassés par les invasions barbares au V^e siècle, il fut soumis à la civilisation des Francs dont le roi Clovis, qui se fit chrétien, contribua à généraliser la religion chrétienne. Il faisait partie du diocèse de Poitiers bien que soumis à la propagande évangélicatrice du diocèse de Nantes. A partir du IX^e siècle, il fit partie du diocèse de Nantes qui fut annexé par la Bretagne ainsi que le diocèse de Rennes. Du IX^e au XV^e siècle, le Loroux s'installe dans la féodalité bretonne. Donc après avoir été Bretons pendant six siècles, les Lorousains sont Français (ou Bretons-Français) depuis cinq siècles...

Pourquoi dit-on qu'avec le XV^e siècle a pris fin le Moyen Age ?

Parce qu'avec la formation du royaume de France, une évolution se produisit dans la vie et les mœurs avec des rapports entre les hommes plus étendus. Les seigneurs n'eurent plus la même estime pour leurs châteaux sur lesquels ils avaient compté pour soutenir des sièges. Dans ces austères demeures, pour égayer les longues soirées, ils recevaient trouvères ou troubadours, acrobates ou dresseurs d'animaux savants, etc. Il est à noter que ces accueils protecteurs ont permis à certains poètes de nous laisser des œuvres littéraires.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Les armements se sont perfectionnés avec l'usage des armes à feu ; les canons pouvaient faire des brèches dans les murailles. On pensa à transformer les châteaux en demeures plus agréables. Ils furent transformés en les munissant d'ouvertures qui leur donnaient un aspect plus accueillant. Pour ces travaux, on s'inspirait des belles résidences découvertes en Italie et dont l'imitation a provoqué le grand mouvement artistique de la Renaissance. Nous trouvons au Loroux des traces de ce mouvement dans ce qui reste de l'abbaye de Ste-Radegonde et de l'habitation de son aumônier à la Boisdrethière. C'est aussi cet élan qui a été suivi pour embellir le château de Goulaine qui devint peu à peu la belle résidence que nous aimons visiter.

Au Loroux, l'église St-Jean-Baptiste du XII^e siècle eut sa nef endommagée par un incendie et elle fut refaite dans un nouveau style. C'est sous l'inspiration de la Renaissance que fut reconstruite la chapelle St-Barthélémy. Sans l'incendie qui, en 1794, détruisit toute la ville, il nous resterait certainement des vestiges des travaux architecturaux de cette époque commençant une ère nouvelle. Les manoirs de l'Aigletière et de la Guillonnière ont été édifiés à cette époque. Le premier a été démoli dernièrement et l'autre après 1913 a été complètement modifié et modernisé, en ne laissant que dans un débarras les traces de ses anciennes sculptures. Mais dans bien des villages où souvent des toits de tuiles couvrent des vieux murs rajeunis, on pourrait encore découvrir les traces des constructions de l'époque de la Renaissance. Nous ne savons pas si les seigneurs propriétaires du château du Loroux y apportèrent des modifications après la mort de Landais. Disons quels furent ceux qui le possédèrent successivement après lui.

Jeanne de Moussi, sa veuve

Vers 1500, sa fille Françoise Landais, femme d'Arthur Lépervier de la Bouvardière, grand veneur du Duc

En 1512 Louis Lépervier (petit-fils de Landais) qui le 10 novembre 1516 laissa à sa femme la tutelle de ses deux filles et se fit Frère Prêcheur à Nantes. Ensuite à Bonaventure Lépervier (fille de Louis) épouse de François de la Noue et mère du célèbre capitaine calviniste François de la Noue, surnommé "Bras de Fer" né en 1531 et mort en 1591.

Odet de la Noue, fils du capitaine qui, le 1^{er} octobre 1594 vendit la seigneurie à Gabriel de Goulaine pour pouvoir honorer un prêt que son père avait souscrit pour ravitailler une communauté huguenote assiégée.

En 1597, le 14 mars, le fils aîné de Gabriel 1^{er} de Goulaine naquit

ET SON HISTOIRE

dans la chambre neuve de l'ouest du château et il fut baptisé à Saint-Vincent de Nantes. C'est ce Gabriel II de Goulaine qui fut le premier marquis de ce nom en 1621.

Le fils unique de ce dernier, Louis de Goulaine se fit Jésuite à Paris en 1654. La seigneurie du Loroux passa à sa sœur Yolande de Goulaine épouse de Chastel, décédée sans postérité en 1696, puis à son autre sœur, Anne de Goulaine, épouse de Rosmadec.

Sous Louis XV, le petit-fils de cette dernière, Michel de Rosmadec, était marquis de Goulaine. A sa mort, en 1786, le château du Loroux passa à Jean-François de Baillehache petit-fils de Anne de Goulaine. Il vendit sa terre à Charles Emmanuel de Goulaine, de la branche de Landonnière.

Charles de Goulaine périt à Quiberon en 1795.

En 1793 la garnison de gendarmes mandée par le maire fut casernée dans le château.

LA RÉFORME

L'Histoire de France traite longuement du mouvement architectural que fut en France la Renaissance qui provoqua également un grand épanouissement dans la littérature, la sculpture et la peinture. Elle nous apprend à en connaître les grands maîtres et leurs œuvres. Nous dirons seulement que la Renaissance laissa dans le vocabulaire artisanal des mots nouveaux inconnus jusqu'alors : frontispices, piédestals, obélisques, colonnes, chapiteaux, frises, corniches, soubassements...

Plus important pour l'histoire locale de rechercher chez nous les conséquences de la Réforme. La nouvelle religion répandue par Calvin n'eut que peu d'adeptes en Bretagne.

La Réforme ne fut réellement introduite dans le comté nantais qu'en 1558 par d'Andelot, frère de l'Amiral de Coligny.

Des églises protestantes y furent fondées ; les plus importantes furent celles de Nantes et de Blain.

Les hostilités ne tardèrent pas à s'ouvrir entre catholiques et calvinistes ; ceux-ci, pour échapper aux persécutions, durent plusieurs fois se réfugier à Blain ; mais il n'y eut pas de massacre de la St-Barthélémy à Nantes.

Pendant les guerres de religion qui causèrent de grands ravages dans le comté, se distingua La Noue Bras de Fer, aussi brave capitaine que grand homme de bien.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Le duc de Mercœur, gouverneur de la province, essaya vainement de rétablir, à son profit, l'indépendance de la Bretagne ; il fit de Nantes la capitale de la Ligue ; mais dut se soumettre à Henri IV en 1598.

Les prédications publiques calvinistes ne commencèrent qu'en 1558 dans le comté par d'Andelot. Pourtant, dès 1534, un Breton de Nantes, Nicolas Valeton, dénoncé comme détenteur de livres hérétiques, fut arrêté à Paris et brûlé vif à Nantes.

Un foyer calviniste se forma à Blain car les Rohan, seigneurs du lieu, étaient très favorables au développement de la religion réformée. En 1565, il y avait des églises protestantes à Nantes, Blain, Nort-sur-Erdre, Casson, Châteaubriant, Sion, Le Croisic, Guérande, Piriac, St-Nazaire, Frossay, Aigrefeuille, Clisson et Vieilleville.

Au Loroux ne s'installa donc pas d'organisation protestante, pourtant des rencontres sanglantes eurent lieu sur son territoire. Les lieux-dits : "Les Batailles", "Le Pré Rouge", "Le Cimetière des Huguenots" doivent leurs noms à des combats sanglants de cette époque.

Quels ennemis se sont affrontés dans ces lieux ? Des seigneurs protestants ont possédé les châteaux de Briacé et de la Tour-Gasselin. Par ailleurs, le seigneur de Vallet était alors Gabriel de Goulaine, lieutenant du duc de Mercœur.

Celui de Clisson était Charles d'Avaugour qui soutenait le parti royal et avait de fortes sympathies huguenotes. Enfin rappelons que la seigneurie du Loroux appartient à La Noue Bras de Fer avant qu'elle ne fut vendue à Gabriel de Goulaine.

On sait qu'à Nantes, entre 1560 et 1572 eurent lieu de nombreux massacres.

La propagande de d'Andelot et de ses deux ministres Carmel et Loiseleur, firent des adeptes. On ne signale pas leur passage au Loroux. Le massacre de Vassy avait causé une grande indignation à Nantes et surtout aux évangélistes du Poitou ; ceux-ci jurèrent de venger leurs frères. Le "colloque de Poissy", tenu au château de Nantes en juillet 1562 n'aboutit pas au rapprochement projeté et les persécutions recommencèrent. Peut-être certaines eurent-elles lieu sur notre territoire communal en cette période et provoquèrent-elles les dénominations des lieux "Les Batailles", "le Cimetière des Huguenots", "Le Pré Rouge" ?

Un édit royal enjoignit à tous les pasteurs de quitter la Bretagne dans le délai de 15 jours. Intimidés, certains réformés se convertirent et les pasteurs de Nantes se réfugièrent à Blain chez les de Rohan où

ET SON HISTOIRE

ils furent hébergés de août 1564 à novembre 1565. La prolongation de cet exil poussa les calvinistes à de regrettables représailles contre les catholiques. Les réformés obtinrent l'autorisation de célébrer leur culte au Marchix, mais la ville ne leur permit pas d'ouvrir des écoles. Une ordonnance prescrivant de libérer les protestants emprisonnés pour n'avoir pas décoré leurs maisons pour la Fête Dieu, ne fut exécutée que 8 mois après sa promulgation.

Ce fut cette situation qui provoqua la venue de Charles IX et de sa mère Catherine de Médicis à Nantes.

Charles IX au Loroux ; Catherine amena son fils alors âgé de 15 ans à Nantes en passant par les localités fidèles au catholicisme : Chemillé, Beaupréau, et le mercredi 10 octobre 1565 les majestés royales arrivèrent au château du Loroux après avoir déjeuné à la Regrippière. Des réjouissances eurent lieu en leur honneur. Elles dînèrent et couchèrent au château et le 11 octobre, elles traversèrent la Loire à la Cheburette et couchèrent le soir au château de Nantes après avoir déjeuné à Thouaré.

Le roi et sa mère gagnèrent ensuite Blain et Châteaubriant pour y rétablir la messe qui y avait été supprimée depuis 2 ans.

Les persécutions continuèrent. Dépossédés du Marchix, les Réformés se réunirent alors au Plessis de la Musse à Chantenay, tantôt au bas du coteau sous des chênes, tantôt au sommet où un temple en appentis avait été établi. Mais une recrudescence de mauvais traitements provoqua en octobre 1567 un nouvel exode à Blain qui cette fois dura plus de 4 ans par suite de l'animosité que la population montrait aux huguenots. Ceux-ci rentrèrent cependant en novembre 1571, mais ils durent se contenter comme lieu de culte de la Gascherie en La Chapelle-sur-Erdre. (D'après Vaurigaud dans "l'Eglise réformée à Nantes").

La Saint-Barthélémy à Nantes. Tant la haine était grande contre les Réformés à Nantes, on peut s'étonner qu'il n'y eut pas de massacre à la St-Barthélémy. Une délégation avait été envoyée à la cour pour priver les huguenots de tout lieu de culte. Une démarche dans le même sens avait été faite près du gouverneur de la province alors à Paris, le duc de Montpensier. Par ailleurs, des Réformés de Nantes avaient assassiné trois prêtres au Bignon. Enfin les catholiques savaient que le gouverneur ne les eût pas désavoués pour les dommages qu'ils eussent causés aux Huguenots. Il les y engageait plutôt et il s'était fait remarquer à Paris par la part qu'il prit au massacre. Il écrivit aux dignitaires de la ville de Nantes : "Par là l'intention de Sa Majesté

LE LOROUX-BOTTEREAU

est assez connue pour le traitement qui doit se faire aux Huguenots des autres villes, et aussi le moyen par lequel nous espérons de voir par cy après quelque assuré repos, en notre pauvre église ce que nous ne pouvons négliger de moyenner autant que nous pourrons" (cette lettre existe aux Archives municipales de Nantes transcrite sur les registres de la ville à la date du 8 septembre).

Malgré cette invitation, malgré l'agitation qui se manifestait parmi le peuple, dont la haine ne connaissait plus de bornes, malgré les cris de : "Mort aux Calvinistes" qui retentissaient dans la ville, les magistrats qui se trouvaient à la tête de la communauté nantaise eurent le courage de résister aux cris de la foule et aux ordres du gouverneur. Quel sentiment les fit agir ainsi ? Est-ce un motif de conscience ou d'honneur qui leur permit de ne point descendre au rôle de bourreaux ? ou est-ce simplement le désir de se conformer à des ordres contraires que le roi leur formulait dans une lettre datée du 3 septembre ? On ne le sait. Mais ce ne fut pas sans générosité ni sans péril qu'ils se rangèrent du côté de la justice et de l'humanité ! (D'après Vaurigaud).

Dans cette situation dramatique, toute proche de nous, il est difficile de se représenter le Loroux vivant dans un calme absolu.

La Noue Bras de Fer (1531-1591). Disons quelques mots de ce vaillant capitaine calviniste qui figure dans la lignée des héritiers de P. Landais, donc possesseur de la seigneurie du Loroux. François de la Noue naquit en 1531 probablement au château de la Noé Briord en Bourgneuf près de Frossay. Il fut d'abord page à la cour de Henri II puis fit ses premières armes en Italie. Nature austère, méditative, scandalisé des mœurs du temps, il chercha dans la religion réformée une force contre l'influence des mauvais exemples ; en 1567, lié avec d'Andelot, frère de Coligny, qui parcourait la Bretagne avec un ministre pour y fonder des églises protestantes, La Noue adopta définitivement la foi nouvelle.

Il fut le plus vaillant des Huguenots, prenant part à tous les combats. Chargé du commandement d'un corps d'armée, il enleva Orléans et Saumur pour le compte des Réformés. Quand il fut fait prisonnier à Moncontour, en même temps que l'un des plus réputés capitaines de l'armée royale, le comte de Strozzi, tombé aux mains de Coligny, le cardinal de Lorraine voulut s'opposer à un échange entre les deux captifs : "Il y a, disait-il, plusieurs Strozzi, il n'y a qu'un La Noue."

Dans le combat de Fontenay, un boulet lui avait broyé le poignet gauche : un bras de fer bien ajusté remplaça le bras amputé ; un croc

ET SON HISTOIRE

terminant le bras tenait la bride du cheval et le bras droit n'en frappait pas de moins rudes coups ; ce fut l'origine de son surnom : "Bras de Fer."

En 1572, il se battait en Flandres contre les Espagnols, et prit la ville de Valenciennes ; il dut à cette absence d'avoir échappé à la St-Barthélémy ; et tel était l'ascendant de sa vertu, qu'à son retour, Charles IX l'appela pour tâcher de se disculper ; puis il l'envoya comme gouverneur à la Rochelle pour négocier la paix entre les deux partis...

En 1579, dans un intervalle de paix intérieure, La Noue fut investi du commandement de l'armée assemblée par le roi de France et par les Etats Généraux des Pays-Bas pour chasser les Espagnols. Il tomba dans une embuscade et fut fait prisonnier. Le duc d'Albe, féroc général de Philippe II, le retint pendant 5 ans dans un cachot et le traita comme un criminel destiné au dernier supplice. Il ne correspondait avec sa famille qu'en secret et se consolait par la méditation et la lecture de la Bible et la rédaction de ses mémoires. Enfin, l'influence des Guise obtint la liberté de ce héros de vertu et de courage.

Après l'assassinat du duc de Guise, La Noue servit dans l'armée du roi de Navarre contre la Ligue et assista aux batailles d'Arques, d'Ivry et au siège de Paris.

Henri IV l'avait chargé d'aller réduire le duc de Mercoeur qui tentait de se créer, au nom de la Ligue une souveraineté en Bretagne. "Allons, dit-il, sous l'influence d'un pressentiment, je vais mourir au gîte, comme un bon lièvre." En effet, au siège de Lamballe, il fut grièvement blessé et mourut quelques jours après (4 août 1591).

"Un grand homme de guerre et un plus grand homme de bien" disait de lui Henri IV. Jugement bref et juste. Aussi courageux que nul autre, il avait des rivaux pour le commandement des armées, mais nul ne l'égalait pour la droiture calme et constante, pour la pureté des mœurs, la douceur, la patience, la sûreté absolue du caractère. Condamné par les circonstances à faire la guerre civile, il s'efforçait d'en adoucir les rigueurs pour les populations. Ses soldats étaient tenus dans une discipline sévère ; tous les faibles étaient protégés ; le pillage était interdit ; il payait scrupuleusement tout ce qu'il était obligé de réquisitionner. Ce souci des malheureux suffirait à recommander sa mémoire.

Le Loroux-Bottreau sous la Ligue
La Sainte Ligue se forma en 1582 lorsque Philippe Emmanuel

LE LOROUX-BOTTEREAU

de Lorraine, Duc de Mercoeur, et frère de la reine, fut nommé gouverneur de la Bretagne. Il avait épousé en 1579 Marie de Luxembourg, duchesse d'Etampes et de Penthièvre, qui était née à Nantes en 1562 ; descendant de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre. En 1589 (le 1^{er} septembre), le duc fit son entrée solennelle à Nantes et alla habiter l'Hôtel de Briord (rue de Briord). En conséquence, Nantes fut la capitale de la Sainte-Ligue.

Un conseil, formé de catholiques zélés, fit une épuration dans les services de la ville. Mercoeur sembla tout d'abord fidèle au roi Henri III et n'avoir pour but que la défense du Catholicisme, mais après l'assassinat du duc de Guise à Blois, le 23 décembre 1588, qui était son cousin, il leva le masque et accusa le roi de trahison. Jacques le Bossu, un religieux de St-Denis vint à Nantes pour prêcher dans la ville, en accusant Henri III d'ennemi de la religion et d'assassin et le roi de Navarre d'hérétique.

Henri III fut assassiné à son tour par Jacques Clément, moine fanatique, le 1^{er} août 1589. Le Parlement de Rennes s'empresse de reconnaître Henri de Navarre comme Roi. Mercoeur répond par la création du Parlement de Nantes et une sorte de terreur règne dans la ville. Mercoeur renforce les fortifications de Nantes pour résister aux assiégeants éventuels. Il a dans la main des troupes nombreuses, renforcées par 5000 Espagnols ; le clergé lui obéit, la bourgeoisie le craint, le peuple dont il a flatté la jalousie et le fanatisme, l'affectionne.

Qui l'empêchera de faire de Nantes, devenue capitale de la Sainte Ligue, la capitale d'un nouveau duché de Bretagne autonome fondé sur le succès des armes et les droits des Penthièvre ?

Les Etats Généraux de l'Union, réunis à Nantes en février 1591 avaient décidé que tous les seigneurs et gentilshommes fissent leur soumission à la Ligue.

St-Mars-la-Jaille s'y étant refusé, son château fut assiégé et pris. Peu après les châteaux de St-Mars-de-Coutais, de la Bretesche, de Vue et de Blain avaient subi le même sort. Celui de Montaigu était déjà démantelé.

En mars 1592, Mercoeur avait remporté une grande victoire à Craon. La fortune semblait lui sourire et il croyait atteindre son but.

Il est utile de présenter ces faits pour éclairer le lecteur sur le sort subi par le Loroux en cette période tourmentée. Connut-il un calme relatif ? Il est possible que dans ces circonstances, bien des seigneuries aient vu sous un jour favorable la formation d'un duché breton catholique indépendant !

ET SON HISTOIRE

Mais d'un autre côté, Henri IV avait entrepris la conquête de tout le royaume de France ! Et il songeait à la soumission de la Ligue.

Le Loroux allait-il servir de champ de bataille entre les Ligueurs et les soldats du Roi ?

En juin 1588, Mercoeur échoua devant Montaigu, centre calviniste. Henri de Navarre vint au secours de la place menacée. Mercoeur recula vers Nantes et laissa un régiment à Monnières pour couvrir sa retraite. Il fut mis en déroute jusqu'à Pirmil par le Béarnais.

Henri revint à Montaigu et marcha sur Clisson ; mais Clisson résista grâce à sa garnison puissante que le roi ne put réduire, faute de canons. L'armée royale passa la Sèvre mi-partie au gué de Monnières, mi-partie sur la chaussée de Vertou. Il campa à la Limousinière. Le lendemain, il passa près de Machecoul sans l'attaquer, coucha à la Garnache pour gagner ensuite Beauvoir.

Quel projet nourrissait Henri IV établi sur la côte vendéenne ?

Il pensait se rendre maître des embouchures de la Loire et de la Vilaine et du littoral qui les sépare après la descente à St-Nazaire et la prise de Guérande.

Ainsi il aurait disposé des marais salants. IL aurait cerné cette partie du littoral breton par de profonds fossés prolongeant l'étier de Méan et rejoignant le sillon de Bretagne. Il eût ainsi inquiété Mercoeur et l'eût empêché de s'étendre sur le Poitou (d'après Guépin p.24).

Un vent contraire empêcha Henri IV de réaliser ce projet astucieux et hardi.

Cette réalisation n'eût pas troublé militairement les Lorousains ! Mais lors de l'attaque de Clisson, ses troupes occupèrent les deux rives de la Sèvre et on peut se demander si certaines de leurs unités ne débordèrent pas jusque sur la paroisse lorousaine y livrant quelques escarmouches avant de passer la Sèvre à Monnières et à Vertou... Des ouvrages sur les guerres de religion dans notre région doivent le préciser.

L'Histoire de France nous dit comment Henri IV fit la conquête de son royaume et arriva à Paris. Il n'y avait plus que Mercoeur à lui résister. Le Roi se décida donc à marcher contre lui le 18 février 1598. Mercoeur tenait ferme et fortifiait de plus en plus sa ville. Une lutte sanglante dans la région nantaise pouvait être à redouter. Mais pendant que Mercoeur donnait toute assurance de dévouement à son parti, deux femmes traitaient en secret de sa soumission et de sa grâce. Gabrielle d'Estrées s'était en effet abouchée avec la duchesse de Mercoeur ; bientôt toutes deux vinrent trouver le Roi, en lui apportant à signer le mariage de la fille unique du duc de Mercoeur avec César,

LE LOROUX-BOTTEREAU

duc de Vendôme, fils naturel du Roi qui allait être nommé quelques jours après gouverneur de Bretagne bien qu'il n'eût que 4 ans.

Le traité entre Henri IV et Mercoeur fut signé à Angers les 18 et 20 mars 1598. Mercoeur obtenait 235 000 écus de gratification, 150 000 livres de pension, 45 000 écus à prendre sur les impôts de la province de Bretagne, tous les blés en magasin, 150 000 écus pour dédommager ses lieutenants, etc. Mercoeur obtint son pardon à des conditions aussi favorables pour lui qu'onéreuses pour les malheureux sur lesquels il avait déjà fait peser tout le poids d'une guerre civile suscitée par son ambition (Guépin).

Sully a calculé - et il s'en indignait - que la soumission de Mercoeur a coûté au Roi (aux Bretons plutôt, aux Nantais surtout) 4 295 350 livres ce qui représentait en 1923 plus de 60 millions.

Avant le départ de son père pour Rennes, le duc de Vendôme - 4 ans ! - présida en sa qualité de gouverneur de la province, une réunion de bureau de ville, à Nantes !

Réflexions sur la Réforme

Le développement de la religion calviniste est due en partie à la médiocrité de bien des membres du clergé qui dans bien des paroisses faisaient preuve d'ignorance et parfois même de mauvaise conduite.

Elle trouva les premiers adeptes près des vestiges des groupes cathares dans le Midi. Elle pénétra donc moins chez nous. Sa propagation se faisant par la lecture des écrits des propagandistes et de la Bible, ce furent les notables qui se convertissaient le plus facilement à la religion nouvelle qui apportait de la clarté et de l'espoir dans sa simplicité avec l'abandon des rites incompris. La conversion de la masse analphabète se fit plus lentement, mais elle progressa, étant donné le peu d'égards qu'avaient pour elle les curés et les desservants presque aussi ignorants qu'elle. Et puis l'église figurait parmi les propriétaires fonciers prélevant des redevances parfois lourdes. De l'Alsace partit l'idée de refuser le paiement de la dîme, mais la révolution décimale avorta car la qualification d'hérétique faisait peur.

Aucune province n'échappa aux troubles des guerres civiles, causes de ruines plus ou moins prononcées, suivant les lieux et les raisons initiales.

De 1550 à 1580 se dessina une géographie de la France rurale passée à la Réforme. Rattachée à la Ligue, la Bretagne fut parmi les régions les plus épargnées comme le Béarn entièrement protestant,

ET SON HISTOIRE

mais ces régions ne furent pas sans supporter les pénibles conséquences des guerres civiles.

Dans cette triste période, il y eut le terrible hiver de 1565 entraînant disette et hausse des prix (blé 5 fois plus cher au printemps qu'à l'automne), augmentation de la taille royale (de 6 700 000 livres en 1559 à 18 millions en 1588).

Les Ligueurs comme les Réformés en profitèrent, le paysan se voyant parfois réclamer deux fois la même redevance.

Henri IV qui, dès la conquête de son royaume, s'était converti au catholicisme, voulut mettre un terme aux querelles religieuses. Il signa l'Edit de pacification à Nantes en 1598 après la soumission de Mercoeur (le 13 avril).

Cet édit, réputé dans l'histoire de la France, termina les luttes religieuses tout au moins dans notre région (sans toutefois faire disparaître la haine.) Chez nous où les calvinistes étaient peu nombreux, ces rivalités ne causèrent plus de troubles.

Il n'en fut pas de même là où les Réformés tenaient des places fortes telles La Rochelle où ils ne se soumettaient pas à l'autorité royale.

Henri IV et le Comté Nantais. L'Histoire dit aux écoliers de France tout ce que le royaume doit au Roi pacificateur que fut Henri IV qui voulut adoucir le sort des paysans "taillables et corvéables à merci". La "Poule au Pot" n'est qu'une légende. Des mesures soulagèrent les misères des populations rurales : arrages de la taille abandonnés, interdiction de saisie du train de culture, brevet de la taille réduit, denier des rentes abaissé 8,33% (denier 12) à 6,25% (denier 16), bandes de pillards congédiées, réduction des loyers des nouveaux propriétaires. L'effort de travail fut général ainsi que la reprise de la natalité.

Si depuis bien des générations les écoliers du Pays Nantais se sont associés à ceux qui ont louangé le Bon Henri IV, c'est qu'ils ont ignoré le sort que celui-ci avait réservé à leurs aïeux de l'époque. Tout d'abord, reproduisons cette lettre royale qui fut adressée aux autorités nantaises : "Je trouve fort étrange de ce que, au préjudice de ce que je vous ci-devant écris pour élire maire de ma ville de Nantes pour la présente année, le sieur de la Bouchetière, lequel j'ai toujours reconnu pour très fidèle serviteur, il y en ait eu quelques uns d'entre vous si hardis que de s'y opposer, et d'en nommer d'autres que je ne veux qui le soient cette année ; c'est pourquoi je vous fais ce mot de ma main pour lequel vous saurez que ma volonté étant celle que le sieur de La Bouchetière soit élu et nommé, qu'il n'y ait aucune faute et que je sois obéi en cela, autrement j'aurais occasion de rechercher le moyen

LE LOROÛX-BOTTEREAU

de me faire obéir, à quoi je suis résolu, et de vous témoigner l'envie que j'ai de faire pour vous, lorsque vous m'en donnerez sujet. Sur ce, Dieu vous ait en sa garde, ce 8^e Mai 1599, à Villeroy." (Histoire de la ville de Nantes.)

Gabriel Hux de La Bouchetière, trésorier des États de Bretagne avait été emprisonné 13 mois par Mercoeur pour sa fidélité au Roi. Recommandé par Henri IV, il n'avait pas obtenu une seule voix des électeurs. Sa nomination à la tête de la cité était un abus d'autorité de la part du Roi, et un reniement de la parole. Le Béarnais gardait rancune au comté nantais pour sa longue résistance de ses ligueurs. En 1601, il refusa à nouveau à la ville de Nantes ses privilèges pour la nomination nouvelle des maires échevins capitaines et officiers de la milice bourgeoise. **Il consentait à recevoir la prière de conserver le même maire et le maintien des échevins et officiers de sa nomination !** Par contre, il tint le duc de Mercoeur quitte des sommes considérables prélevées sur les habitants par des emprunts forcés. Nos aïeux ne contribuèrent donc pas à la popularité du roi Henri IV. Pour la punition de Nantes, le roi lui demanda 8000 écus pour sa contribution aux frais de son mariage. Le retard mis au paiement de cette contribution, l'obligea à faire saisir ses revenus et à se payer lui-même ; mais voyant combien ces revenus étaient loin de satisfaire à ses exigences premières, il voulut bien réduire la participation à 4000 écus.

On comprend que le comté nantais ne montra pas beaucoup d'empressement pour célébrer la naissance de l'héritier présomptif. Il fallut un ordre du Roi pour les réjouissances officielles qui eurent lieu à cette occasion.

Pour le comté nantais, Henri IV n'était pas le "bon roi" ; il n'y était appelé que le "renégat".

(la milice et la commune de Nantes tome IV p. 67 à 79) Méllinet.

Le Loroux-Bottereau ne figure pas parmi les communes du département dans lesquelles ont été relevés des persécutions, des emprisonnements, des tortures, des voies de faits divers contre les Réformés. On cite avec le centre réformé important de Blain : Châteaubriant, Sion, Sucé, Vieillevigne, Guérande, Le Croisic, Aigrefeuille, Paimbœuf.

La paix religieuse y régna sans doute plus qu'ailleurs et ne fut troublée que par quelques bagarres sans grande importance.

Dans les Annales de la Société académique de Nantes n° 153, le président A. Gernoux nous dit : Les seigneurs de Briacé qui furent les de La Grée et les Pantin de La Guère adoptèrent le protestantisme

ET SON HISTOIRE

comme plusieurs autres nobles des environs se distinguant des de Goulaine, d'où des rivalités ardentes.

Dans notre secteur fidèle aux Ligueurs, il est probable que le Loroux eut des desservants catholiques zélés et sans faille. A cette époque les Forget de l'Aigletière étaient des échevins nantais ; Pillais, médecin de Richelieu et docteur en théologie possédait la Ménardière ; Les Viau du Pé sont restés fidèles au culte catholique de Jeanne d'Arc à la Révolution. D'autre part, les importantes seigneuries d'Ancenis et de Clisson n'ont pas apporté leur aide au roi Henri IV avant son avènement au trône.

Si Nantes et son comté eurent à supporter les effets de la rancune de Henri IV contre la Ligue, ils profitèrent également des mesures pour la relance de l'activité rurale et urbaine que nous avons énumérées précédemment. En particulier, le développement du vignoble fut encouragé ainsi que les cultures destinées à l'industrie.

Le Roi qui avait obtenu de haute lutte son accès au trône de France tint à montrer son autorité et c'est avec lui que va s'installer l'Absolutisme.

La soumission du duc de Mercoeur (1598) marqua la fin de l'activité politique du Pays Nantais jusqu'à la Révolution. Après la mort prématurée du Roi assassiné en 1610, les brimades contre les quelques Réformés de notre région et surtout de Nantes recommencèrent et se poursuivirent jusqu'à leur disparition et cessèrent finalement à la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Nous traiterons dans des pages spéciales les mesures prises contre les Réformés et les supplices que certains d'entre eux eurent à subir.

Dans les pages écrites par René Bertrand sur sa commune de Haute-Goulaine, voisine de la nôtre, nous lisons : "A partir de 1610 nous connaissons l'existence et la manière de vivre des habitants car les recteurs avaient été chargés par le Roi François 1^{er} de tenir les registres de l'Etat Civil, et ceux de notre commune remontent jusqu'en 1610. A cette date, la manière de vivre des habitants était exempte des incidents tumultueux ou des conflits de jadis. Nous sommes renseignés sur plusieurs points.

En général, les jeunes gens se mariaient tard, à la trentaine pour le moins. Le mariage était souvent précédé d'une cérémonie religieuse, celle des fiançailles.

Ces mariages furent féconds et, malgré les guerres de religion, le nombre des habitants s'accrut. Les baptêmes furent nombreux.

Si les naissances étaient nombreuses, les décès ne l'étaient pas

LE LOROUX-BOTTEREAU

moins, jusqu'à prendre les dimensions d'un fléau. Un homme ou une femme âgés de soixante ans était réputé vieillard ; ils mouraient jeunes, selon les perspectives actuelles. On trouvait parfois dans la région quelques rares exceptions, de véritables vieillards de 80 ans qui faisaient preuve d'une résistance et d'une vitalité exceptionnelles.

D'autre part, le dépouillement des registres paroissiaux fait ressortir une véritable catastrophe : la mortalité infantile. Ces registres paroissiaux étaient pleins de décès d'enfants en bas âge ; le nombre en était si considérable que les recteurs qui avaient l'Etat Civil de ces décès ne prenaient plus la peine d'inscrire en marge le nom des enfants, comme il était la règle de le faire pour les adultes (Sépulture Un tel), mais se contentaient de cette sinistre mention marginale : "S.1... S.2...S.24...S.25...S.26...etc." Dans toute l'Europe, à l'époque, les morts prématurés et le vieillissement rapide de la population étaient généraux.

Les conditions très dures de l'existence et le très médiocre confort des maisons l'expliquent assez. Même les demeures des petits seigneurs n'y échappaient pas. Le sol était en terre battue sans exception. Les ouvertures et les fenêtres étaient rares et d'une petitesse qui surprend. Le chauffage et la cuisine se faisaient en de larges foyers où la famille se réunissait à la mauvaise saison. Bien heureux si, pendant le jour, la lumière avare n'obligeait à tenir les portes ouvertes, même par les grands froids. Le bois il est vrai ne manquait pas. Plus tard, ces grands foyers furent remplacés par de petites cheminées ce qui n'amendait rien. Tout cela réunissait toutes les conditions qui, avec le froid ou l'humidité persistante, entraînaient les maladies, les épidémies, même le paludisme ou fièvre des marais, appelé alors Fièvre Tierce ou Fièvre Quarte. De nombreux celliers, encore utilisés de nos jours, humides et froids avaient jadis été habités, les cheminées inutiles qui s'y trouvent en font foi.

Ce tableau peu enchanteur reflétait simplement les conditions générales de toute l'Europe. Encore la France était-elle privilégiée !

Malgré leur frugalité, les cultivateurs et les viticulteurs étaient à la source des productions agricoles et pouvaient être les premiers à se soustraire à la famine ou même à la faim, ils subsistaient malgré tout, et c'est pourquoi les noms de vieilles familles rurales étaient déjà connus dès 1610. Leurs origines sont respectables et anciennes.

La prospérité et l'amélioration de la vie des paysans que l'on attribue au règne de Henri IV est surtout due à Sully qui a su administrer les finances royales en y faisant des économies. Il avait

ET SON HISTOIRE

su apprécier l'importance des productions agricoles des plaines fertiles et développa l'agriculture disant : "Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France, etc.". Nos terres et nos vignes n'ont pas été sans bénéficier de son soutien. Dans le chapitre sur la culture de la vigne nous verrons comment les baux à complant étaient bien acceptés par les vigneron à cette époque où la vigne ne connaissait aucune maladie. On commençait à connaître le Muscadet originaire de la Bourgogne, un gamay blanc dont la plantation se généralisa après le terrible hiver de 1709 qui gela les ceps jusqu'à la racine.

Le Loroux bénéficiait de la batellerie de la Goulaine pour expédier ses vins. C'est à cette époque que, grâce à l'encouragement donné aux défrichements, de grands clos de vignes ont été plantés sur le sillon de la Roche qui ne laissèrent des bois que sur les crêtes et sur l'extrémité ouest vers le pont de l'Ouen, y conservant les ruines du puissant château de la Roche de l'Ouen.

A cette époque, il n'y avait pas d'industrie dans notre campagne, mais les artisans étaient nombreux. Dans leurs échoppes, ils travaillaient du matin au soir avec des outils à main comme les paysans dans les champs. Certains de ces métiers n'ont disparu qu'à la fin du XIX^e siècle. Si nos terres loroussaines n'étaient destinées qu'aux productions agricoles, viticoles ou forestières, à l'est de la Divatte et à l'ouest des marais de la Goulaine d'importants gisements d'argile avaient favorisé le développement de poteries et de tuileries. A la Boissière, un village a gardé le nom de "Tuilerie" et on fabrique encore des briques dans cette commune.

Dans la commune de Haute-Goulaine, le village qui a gardé le nom de "Poteries" était dès le XVI^e siècle un grand centre de potiers, dont les ateliers devaient être répandus sur une grande surface puisque ils avaient leur chapelle à la Marchaisière (disparue depuis quelques années) et leur cimetière au "Paradis" (croisement de la D 74 et de la D 754). Le développement de cette dernière exploitation s'explique par la proximité du port des "Brosses" où l'on retrouve encore actuellement, plus ou moins envasée, l'extrémité du canal qui le desservait. Non loin, c'est aussi le village de "la Tuilerie".

Sans industrie valable, le Loroux avait cependant, comme toutes les régions à cette époque, sa mécanique. Elle avait pour mission, comme aux siècles précédents, la mouture des graines de céréales : blé, seigle, avoine, etc.

Le mécanisme des moulins primitivement actionné uniquement par les cours d'eau petits et grands, affluents des fleuves, puis, après

LE LOROUX-BOTTEREAU

les croisades, par le vent. L'utilisation de ces énergies ne se perfectionna guère, mais elle ne cessa de se développer.

Au Loroux, si des plantations de vignes, ont été faites sous l'impulsion des principes de Sully, la polyculture s'est également développée. C'était le moyen le plus efficace pour lutter contre les famines, telle la disette de 1632 et 1633 provoquée par les mauvaises récoltes.

D'autres moulins (voir grav. "Les moulins de la Chartrie à la belle époque") sont donc venus s'ajouter peu à peu aux moulins banaux des seigneuries. Ainsi, autour de la ville du Loroux, voyait-on tourner les ailes des 3 moulins de la Haute Landelle, du moulin de Beau Ciron, du moulin de la Motte doublant le moulin de l'étang de Pinot, le moulin du coteau de l'Arzillée doublant le moulin du barrage de Port-Egaut de la seigneurie du Chêne, le moulin des Brahaudières. Nous connaissons les emplacements des autres moulins sur les coteaux, puisque nombre de leurs vestiges sont encore restés.

Au XVI^e siècle, ces moulins à vent n'avaient pas la puissance de ceux qui les remplacèrent peu à peu pour fonctionner jusqu'à notre siècle, nous laissant ça et là de hautes tours en maçonnerie. Leurs ailes étaient plus petites supportées par de petites constructions et garnies de toiles se déroulant sur des traverses. Ce fut bien plus tard que fut inventée la garniture puissante des ailes avec des lames de pichepin dont la largeur se réglait à volonté.

Il serait bon qu'une étude sur les divers moulins à vent et leurs perfectionnements soit jointe à cet ouvrage.

L'ABSOLUTISME qu'apporta Henri IV et qui se confirma de plus en plus après lui enleva l'autorité aux seigneurs, mais n'améliora pas pour autant le sort des paysans et des ouvriers manœuvres. Certaines redevances seigneuriales disparurent, mais l'établissement du budget royal demande de lourdes impositions et le Roi monopolise la taille qui devient souvent très lourde pour suffire aux besoins du pouvoir royal et en particulier à l'entretien des armées, très coûteuses en temps de guerre et de troubles comme la "Fronde". Toutes les exigences envers le paysan toujours "taillable et corvéable à merci" sont les causes des misères des campagnes. Le Loroux, bien que placé dans une zone privilégiée par sa fertilité, sa situation et son climat n'a pas été épargné par les soucis de la faim et du manque à gagner des plus démunis de ses habitants. Les œuvres de charité telle celle créée par Vincent de Paul étaient bien impuissantes auprès de tous les dénuements.

ET SON HISTOIRE

Cette situation se prolongea longtemps. Ne pourrions-nous pas rappeler qu'à la fin du XIX^e siècle et au tout début du XX^e siècle, il n'existait guère, avec les œuvres de charité privées, que les "bureaux de bienfaisance", dans chaque commune, aux possibilités de secours variables suivant les décisions des municipalités ? Avant la guerre de 1914-1918, des enfants de quelques familles nombreuses, et dont nous ne rechercherons pas les noms, allaient mendier dans les villages à l'occasion de certaines fêtes religieuses de l'année : Noël (étrennes) Pâques et autres ! Et nous étions en République !

Avec la devise : "Liberté, Egalité, Fraternité" ! (Précisons que ces enfants n'avaient rien de commun avec ceux des clochards, nomades ou autres mendigots se plaisant dans l'oisiveté).

Si les anciens qui ont connu la Belle Epoque se plaisent à rappeler l'entraide qui existait entre les gens des villages, ils ne savent sans doute pas que ces coutumes actuellement disparues, étaient les restes des anciennes habitudes qu'avaient les paysans des siècles passés qui organisaient leur défense en se groupant dans des communautés villageoises. Ces communautés, dont certaines sont devenues des paroisses puis des communes, constituaient leur moyen de défense le plus efficace.

Le paysan se considérait intégré dans la communauté où régnait la Solidarité. La force des réclamations, des contestations voire des rebellions paysannes résidait dans la solidarité de la communauté. Dans certaines régions les oppositions aux redevances seigneuriales et même royales, prescrites par les fermiers généraux, étaient fréquentes et violentes. La consultation dans les archives départementales des décisions prises par les tribunaux, au cours des siècles de l'ancien régime, nous renseignerait avec précision sur les conflits qui ont existé dans la commune du Loroux.

C'est aussi dans la communauté que se décidait la pratique des cultures à adopter. On y décidait par exemple de défricher les pâtures pour des cultures dont les productions sont destinées à l'exportation, mais les défrichements provoquaient la diminution du cheptel et par suite la difficulté des fumures, et par voie de conséquence l'affaiblissement de la productivité. C'était un cercle vicieux et le juste équilibre était difficile à établir. Les communautés essayaient d'établir des règlements de planification des cultures.

L'agglomération lorouxine n'a pas été une communauté villageoise. Avec son enceinte et ses faubourgs, elle avait ses préoccupations citadines qui n'avaient aucun rapport avec les besoins

LE LOROUX-BOTTEREAU

des exploitants agricoles et viticoles.

Au XVI^e siècle, le Loroux embarquait ses vins à ses ports riverains pour les destiner à Nantes. Le vin servait de monnaie d'échange et Nantes expédiait ses vins (de 20 à 30 000 tonneaux par an) vers les ports de la Baltique d'où revenaient des productions céréalières.

CHAPITRE III LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

Le Loroux-Bottreau dans la guerre civile de 1793-1795

Si en mars 1793 la désignation dans chaque commune des soldats pour les Armées de la République a déclenché le soulèvement des populations du sud de la Loire, ce ne fut que l'étincelle qui mit le feu aux poudres, car le mécontentement était général dans l'Ouest depuis la proclamation de la Constitution Civile du Clergé par l'Assemblée Nationale de 1791. On peut même dire qu'une véritable tension d'opposition s'était créée.

Dans leur désir de transformer la société française de l'Ancien Régime, les chefs révolutionnaires étaient allés trop loin. Après la réorganisation administrative dans la nation divisée en départements, ils avaient eu tort d'envisager la réglementation religieuse des Français. Vouloir soumettre tout le clergé à l'autorité gouvernementale, enlevant ainsi l'autorité du pape pour les nominations des membres du clergé français dans leurs titres hiérarchiques et dans les étendues territoriales de leur pouvoir, ne pouvait que créer un grave mécontentement.

Retirer au clergé le service de l'Etat Civil, qu'il assurait jusque là dans les campagnes, n'obligeait pas à une telle mesure !

Pourquoi cette décision ? Avec le recul du temps, nous pouvons y réfléchir avec impartialité. Certes le haut clergé, formé souvent de nobles, était hostile à la Révolution, mais le bas clergé, les curés des campagnes suivaient les paysans dans leurs revendications exprimées dans les cahiers de doléances.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Si au XVI^e siècle et même antérieurement, le clergé catholique avait fait preuve de nombreuses défaillances avec de nombreux prêtres incapables d'exercer leur sacerdoce, donnant ainsi prise au mouvement de la Réforme, un redressement salutaire avait réparé ces écarts ; des règles sévères avaient remis les propagateurs de la foi chrétienne dans le droit chemin dans lequel les fidèles les suivaient, sans contestations, depuis longtemps en cette fin du XVII^e siècle. De plus, on remarquera à ce propos que la Réforme n'avait pas réussi à s'implanter en Anjou, ni en Bretagne et que c'est en Vendée que ses efforts de pénétration ont été stoppés par de violents combats.

Après toutes ces considérations auxquelles pourraient peut-être s'en ajouter d'autres, il faut convenir qu'une foi est inviolable. Suivant leur instruction religieuse, les catholiques ne pouvaient vivre hors de la soumission au Saint-Siège.

Les constituants commettaient une maladresse impardonnable en prétendant diriger les membres du clergé comme des fonctionnaires religieux dont ils auraient été maîtres de la hiérarchie et de l'étendue territoriale de leur exercice sacerdotal. L'application de ces mesures était interprétée par les fidèles, dont beaucoup étaient analphabètes, comme une interdiction d'exprimer leurs croyances religieuses. Pourtant les chefs révolutionnaires n'étaient pas des athées ; la Fête de l'Être Suprême célébrée sous l'inspiration de Robespierre prouvait sinon qu'ils étaient catholiques mais des déistes. Mais une religion ne s'étatise pas !

Sans pousser plus loin nos réflexions sur cette fâcheuse incompréhension, venons-en à la conséquence logique des mesures impopulaires prises. Dans l'Ouest, presque tous les prêtres refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé. Ils se mirent ainsi hors la Loi en restant fidèles aux ordres du St-Siège. De ce fait, ils exerçaient leur sacerdoce en cachette, dissimulés dans les campagnes avec la complicité des paysans qui ne voulaient se confier qu'à eux pour l'exercice de leur foi et recevoir les sacrements. Les assermentés étaient mal considérés et certaines églises restaient sans officiant.

On comprend de suite l'ambiance de résistance qui s'est créée, facilitant tout acte de rébellion contre les représentants du pouvoir. Cette situation et les conséquences qui en ont découlé ne furent pas sans influencer les républiques suivantes pour hautement proclamer la liberté de conscience par les autres...

Ce fut en 1793 le décret pris par la Convention pour faire une levée de 300 000 hommes à fournir aux armées de la République qui déclencha la rébellion.

ET SON HISTOIRE

Le serment à la Constitution n'est pas seulement exigé pour les prêtres en fonction, mais pour tous les prêtres, séminaristes, religieux et religieuses, et les insermentés sont obligés de s'éloigner de 3 lieues du domicile de leur fonction. Des complots se trament, des dénonciations s'ensuivent et il se crée une atmosphère de guerre civile avec des affrontements continuels.

L'église du Loroux est fermée depuis le 27 août 1792. Les abbés réfractaires Peccot et Bouet ont été arrêtés ce jour-là et puis déportés en Espagne. Les prêtres assermentés n'étant pas respectés, les habitants ont recours aux services des prêtres réfractaires. L'abbé Clair Massonnet, relevé de ses fonctions à la cure de Ligné, en avril 1792, se réfugia au Loroux où il avait des amis. D'avril 92 à mai 95, il tint à jour la liste des victimes de la guerre civile. Il a rempli ainsi 4 cahiers de chacun 8 feuillets, dont les pages ont été numérotées de 1 à 64, avec 487 inscriptions, dont plusieurs sont collectives pour les membres d'une même famille. Il commença un 5^e cahier pour les décès de 1795 qui débute par 6 pages 1/2 de décès de 1794. Les 487 inscriptions sont ainsi portées à 533. Sur deux ou trois autres pages on relève encore quelques noms de tués en 1794. Ce 5^e cahier fut tenu après le mois de mai 1795 par l'abbé Guillet aumônier de Ste Radegonde qui termina les inscriptions à la page 54. Ce dernier avait précédemment enregistré sur un cahier particulier les sépultures concernant les villages situés autour de l'abbaye de Ste-Radegonde parmi lesquelles on relevait les massacres de la Rinière des Landes, de la Charbonnerie, de la Gâtine, de la Fennetière des Perrines et de la Sensitive.

Revenons au mois de mars 1793. Des pétitions avaient été faites réclamant le retour des abbés interdits qui n'avaient eu aucun résultat. Les officiers municipaux du Loroux, constatant le mécontentement qui se manifeste de plus en plus, craignent l'émeute et demandent au département 50 hommes de troupe dans ces termes : "Considérant la position du Loroux, voisin de St-Julien et de La Chapelle infestés de prêtres insermentés qui y fomentent la division..."

Les hommes de troupe demandés n'ont pas eu le temps de s'installer que la rébellion prévue éclate. Le dimanche 10 mars, les listes de soldats pour les armées de la République doivent se dresser dans chaque commune. Les conscrits le savent et manifestent leur hostilité à ce décret depuis quelques jours par des réunions tenues le soir. Ce dimanche, les conscrits de St-Julien se présentent bâton en main devant les commissaires, les menacent, refusant de donner leurs noms et les maltraitent, les obligeant à s'enfuir. Dans le district de

LE LOROUX-BOTTEREAU

Clisson, toutes les communes connaissent la même agitation sauf Le Loroux, Le Pallet et Mouzillon. Mais le lendemain, les conscrits de St-Julien et des environs arrivent au Loroux, insultent la garde nationale, envahissent la mairie et brûlent les papiers et les listes qui leur tombent sous la main. La révolte est donc déclenchée et il reste à organiser la résistance. Le Loroux va suivre le mouvement de révolte. Il n'y a que le chef-lieu du district, Clisson, qui va résister à l'insurrection avec Le Pallet où le curé et son vicaire (l'abbé Le Prestre et le vicaire Thomas) sont favorables à la République. Ce 11 mars, la révolte est générale dans toutes les communes de l'Evre à la Divatte et de la Sèvre à la Loire.

Au Loroux se forma le bataillon des "Gars du Loroux" qui rassembla les insurgés de St-Julien et de la Chapelle-Basse-Mer avec quelques-uns de Haute-Goulaine et de St-Fiacre. Cette unité groupa environ 4500 hommes bien résolus et de tous les âges. Ils s'armèrent de fusils et d'armes blanches faites de faucilles, de faux, de couteaux, de pressoirs, de fourches, etc. ; outils emmanchés au bout de longs manches solides. Ils choisirent comme chef Lyrot de la Patelière, ancien chef des armées royales âgé de 61 ans. Celui-ci n'accepta pas sans prévenir ces rebelles des difficultés qu'ils allaient rencontrer contre des troupes exercées à la guerre. Il dut céder devant leur insistance mais en leur déclarant qu'il voulait être suivi. Chaque commune avait choisi son chef propre comme sous-ordre du commandant de leur bataillon. Les combattants du Loroux se groupèrent autour de Prod'homme, leur maître d'école. A St-Julien, c'est Pierre-Marie Phéllippes, 19 ans, fils du notaire, ancien secrétaire du général (conseil de paroisse) et de la première municipalité.

La section de la Remaudière et de la Boissière avait pour chef Jacques, Jean-Benoît Bureau dit le "Lion de la Boissière". A peine âgé de 18 ans, il commande à une section de 50 à 60 hommes qui va rejoindre Bonchamps vers Chemillé et le suivre dans toutes les batailles jusqu'à Savenay.

Simon Boutant, capitaine de Vertou, mourut le 10 décembre à St-Mars. Il était le frère de Marie Perrine Boutant, femme de Honoré Aymé Renoul, maire du Loroux en 1796, maître chirurgien du Loroux (aïeul du Dr Joseph Renoul).

Lyrot de la Patouillère né à la Gybraye de St-Sébastien est un brave soldat de 61 ans retiré dans sa propriété de Basse-Goulaine. Il installe son P.C. aux Cléons. Son armée occupe le secteur de la Croix Moriceau à La Louée.

ET SON HISTOIRE

En remontant dans les générations de bien des familles du Loroux, nous trouverions des combattants dans les armées rebelles, mais aussi hélas ! bien des victimes !

Pour les Lorouxains au cours de cette terrible guerre civile, il faut distinguer 2 périodes toutes les deux bien tristes et bien pénibles. Ce fut d'abord l'année 1793 jusqu'à l'hiver pendant les mois où les armées des insurgés remportèrent des victoires sur les armées républicaines. Cette période de résistance souvent victorieuse et toujours tenace laissa dans les cœurs des rebelles l'espoir de faire céder la Convention et les engagea à garder leur courage malgré la souffrance. Puis vint la fin de 1793 avec plus d'échecs et surtout 1794 avec les affreuses représailles opérées par les terribles colonnes infernales du général Turreau. Le souvenir durable des atrocités commises entretint au Loroux et dans les communes éprouvées une haine de la République qui dura plus d'un siècle.

Au cours des combats de 1793, dans les deux camps, il y eut des actes de cruauté mais aussi des situations héroïques qui nous poussent aujourd'hui à rendre hommage à tous ces combattants faisant le sacrifice de leur vie pour un idéal qu'on leur demandait de défendre.

Voyons le comportement du bataillon des "Gars du Loroux" sous le commandement de Lyrot. Il tient position à la Louée et occupe le territoire des communes de Haute et Basse-Goulaine.

Pour bien comprendre les engagements, il faut savoir que ni la digue de la Loire ni celle d'Embreil n'existaient.

Dans la nuit du 2 au 3 avril, une colonne de Bleus gagne St-Jacques et va marcher sur le Loroux en traversant la Goulaine vers Embreil. Elle veut délivrer les patriotes enfermés dans la chapelle St-Laurent. Le projet réussit mais l'alerte est donnée. Les Bleus se replient précipitamment craignant la destruction du pont de l'Ouen. Les rebelles les attendent à la Plée et ils doivent laisser quelques prisonniers délivrés quelques heures plus tôt.

Le 10 avril, les rebelles ont repris leurs positions sous les ordres de Lyrot. Les représentants en mission à Nantes décident de tenter contre eux une expédition plus importante sous les ordres du Vertavien Alexandre Coeslier commandant la garde nationale de Nantes. La troupe avance sur 3 colonnes, celle de gauche attaque à la Ville au Blanc. Elle a deux blessés graves et ramène une dizaine de prisonniers dont une femme. Le résultat est maigre faute de discipline et d'instruction militaire. Bézier, chef des rebelles de Haute-Goulaine est tué dans l'engagement.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Le 20 juin eut lieu un engagement plus sérieux. Le général Beysser part avec 2500 hommes pour attaquer les rebelles de Lyrot. Une colonne doit marcher sur le Loroux et l'autre sur le camp fortifié de la Louée. La 1^{ère} colonne ne rencontre rien ; les rebelles sont blottis dans les fourrés et les osiers après Embreil. Les Bleus sont alors pris à revers et la lutte est sévère. Beysser bat en retraite vers sa 2^e colonne avec de nombreuses victimes dont son ordonnance.

La colonne de la Louée subit presque le même sort. Après tous les postes enlevés sans perte, elle est cernée et doit se dégager avec sa cavalerie pour battre en retraite, laissant des prisonniers et des morts, parmi lesquels 3 chefs de la Légion nantaise appelée en renfort. Elle laisse aussi une pièce de campagne dont l'avant-train s'est rompu. Dans cette journée chaude, Alexandre Coeslier est tué d'une balle dans les reins à la Plée et meurt courageusement. Les insurgés avancent sur Nantes menaçants.

Les rebelles soignent leurs blessés à la Louée et recueillent leurs morts. Leurs différentes armées n'ont pas été repoussées. Ils vont s'organiser pour prendre la ville de Nantes.

A Nantes on craint l'invasion. Canclaux et Baco organisent la défense de la ville.

Le 24 juin, Nantes reçoit un ultimatum lui demandant de se rendre.

Le 29 juin eut lieu l'attaque de Nantes par les armées rebelles. Celles-ci étaient disposées de la façon suivante.

Cathelineau et d'Elbée commandaient 12000 hommes. Ils devaient attaquer au Nord par la route de Rennes.

Bonchamps avec 7 à 8000 hommes devait avancer par la route de Paris. Lyrot avec 6000 devait marcher sur St-Jacques. Charette avec 8 à 10000 hommes devait avancer sur Pont-Rousseau d'où il pouvait canonner la ville avec ses batteries.

Ces différentes colonnes, totalisant 40000 hommes ont pu réaliser leur avance comme elles l'avaient prévu. Pourtant, il n'avait pas été suffisamment tenu compte du temps nécessaire à Cathelineau pour approcher de la place Viarme puisqu'il devait remonter l'Erdre jusqu'à Nort pour la traverser.

Cette erreur fut la cause de l'échec de la mémorable attaque de Nantes. Elle empêcha la liaison de se faire entre les différentes unités. Bonchamps à 7 h progressait dans le quartier de St-Donatien et ce n'est qu'en fin de la matinée que Cathelineau put entrer en action avec ses deux batteries sur les hauteurs de Barbin. Il fait s'égailler ses

ET SON HISTOIRE

hommes derrière les haies et les murs en ceinturant le nord de la ville.

C'est Canclaux qui dirige la défense. La bataille est rude et cause de nombreux morts. Cathelineau comble son retard et progresse lentement. A la tête de ses hommes il atteint la place Viarme. De sa fenêtre, un savetier le reconnaît. Avec son mousqueton il le met en joue, tire et le blesse grièvement.

C'est alors le désordre dans la troupe, puis la retraite ; d'Elbée ne peut rassembler les fuyards. Les autres unités continuent le combat, mais lorsqu'elles apprennent le désastre du nord, les chefs décident de se retirer. La prise de Nantes a donc échoué et il n'y aura pas possibilité de penser à la réorganiser.

Le 14 juillet 1793 Cathelineau meurt en son village du Pin en Mauges. C'est une désolation pour les insurgés sur lesquels il avait une grande influence en donnant l'exemple.

Après leur échec devant Nantes, les rebelles vont connaître des attaques de plusieurs directions.

Une armée de Bleus se forme à Saumur pour marcher sur Cholet. Westermann et Santerre en sont les chefs principaux.

Le 5 juillet la rencontre des Bleus et des insurgés a lieu à Châtillon-sur-Sèvre. Les Bleus perdirent beaucoup d'hommes et 50 canons.

Le 26 août, pour éviter le regroupement des rebelles, les Bleus avec Canclaux à la tête de 5000 hommes les attaquent pour les repousser vers le Sud. Grâce à la cavalerie, de Grouchy et aux grenadiers de Blossé, ils y parvinrent mais après avoir rencontré une résistance opiniâtre.

28 août : Les armées rebelles se reforment sur leurs positions respectives. Lyrot attaque le camp républicain des Naudières (Rezé). Après avoir été repoussés par Canclaux le 26 août, Lyrot et Charette se rejoignirent et, profitant de la joie des Bleus satisfaits de leur chasse du 26, se décidèrent à repartir à l'attaque. Mais Grouchy commandant aux Naudières depuis 24 h fut prévenu. Il recommença la manœuvre du 26, mais ses troupes furent harcelées sur le retour particulièrement par les soldats de Lyrot.

Le 5 septembre, les 2 armées insurgées renouvellent leur attaque pour s'emparer des camps des Naudières et des Sorinières. La bataille fut dure et meurtrière de part et d'autre. Lyrot dut se replier sur les hauteurs du Chêne puis repasser la Sèvre. De nombreux morts et blessés furent dénombrés tant chez les Bleus, que chez les rebelles, après de terribles combats de corps à corps. C'est ce jour-là que Kléber entre à Nantes avec ses Mayençais, troupe d'élite que possédait la République.

LE LOROUX-BOTTEREAU

A la suite de cette chaude journée, on fait le point de la situation militaire de l'armée royaliste. Tout le sud de la Loire est aux mains des insurgés... Lescure, d'Elbée, Bonchamps, de La Rochejacquelein sont maîtres de l'Anjou et du Poitou. Roirand tient la région de St Fulgent et de Chantenay. Charette règne à Legé d'où il lance des attaques sur Nantes. La division du Loroux avec Lyrot est aux abords immédiats de la ville de Nantes !

Le 10 septembre, les rebelles sont poursuivis par Kléber et Beysser jusqu'à Montaigu où encerclés ils laissent de nombreux morts.

Le 17 septembre, l'armée républicaine marche sur Clisson. Elle pense rencontrer Lyrot. Canclaux se félicite du résultat, mais craint des complications par la présence tenace des rebelles sur la rive gauche de la Sèvre. Il place un bataillon en position près de la forêt de Touffou. On croit la prise de Vertou possible par l'absence de Lyrot qui serait vers Clisson.

Mais quand les Bleus attaquent Vertou, ils y trouvent une résistance infernale. Les pertes sont nombreuses des 2 côtés avant que les rebelles se regroupent à la Louée. Des patriotes ont été libérés (Vertou fut incendié par les obus tirés par des obusiers).

Le 18 septembre, Vertou pleure ses morts. Plus de 400 familles demandent des secours au district. Certains n'ont plus de maisons. (voir 15 siècles d'histoire de l'abbé Jarnoux).

Plan d'attaque établi par Canclaux à Clisson

Grouchy et Haxo contiendront vers la Louée les rebelles. Kléber se portera de Clisson sur Torfou. Beysser viendra de Montaigu vers Tiffauges. Le reste de l'armée se tiendra prêt à intervenir soit à Clisson soit aux Naudières.

Mais Beysser reste à Montaigu à faire bombance et l'armée attendue de la Rochelle n'arrive pas.

Kléber se trouve seul à Torfou avec 2400 hommes face à des forces 10 fois plus nombreuses. Il recule au prix de lourdes pertes sur Clisson, abandonnant de l'artillerie. IL est sauvé grâce au dévouement de Chevardin qui, avec 2 canons retarde l'avance des rebelles au pont de Boussay, mais au prix de sa vie. Ce fut un échec cuisant pour les Bleus. Canclaux fait regrouper les forces aux Naudières, mais Beysser reste à Montaigu.

Plan des rebelles : les rebelles conçoivent une contre-attaque. Charette et Lescure attaqueront Beysser à Montaigu puis se retourneront pour attaquer Canclaux. Bonchamps attaquera vers le Pallet et Lyrot tiendra le camp de la Louée.

ET SON HISTOIRE

Le 21 septembre, Beysser est battu et perd 14 canons. Les rebelles foncent sur St-Fulgent au lieu de se joindre à Bonchamps.

22 septembre : Le regroupement prévu par Canclaux ne s'est pas opéré facilement. Les hommes de Bonchamps ont surgi de Vallet et ils ont refoulé Haxo. Ils encerclent un convoi de 1200 voitures chargées de vivres et de munitions. Les Angevins repoussent la tête du convoi et le pillent ; mais Bonchamps est blessé et il attend vainement l'arrivée de Charette. Lyrot est avec lui, mais ils n'ont que 7000 hommes à opposer à 15000 Mayençais. Le combat va durer 8 heures avec victoires et reculs de part et d'autre et des pertes sérieuses.

Bonchamps se replie sur Vallet pour gagner l'Anjou. Les Mayençais se reposent, le lendemain, exténués.

De 1793 à 1795

Dans les jours suivants, les combats sont portés en Vendée où reculent les rebelles avec Bonchamps et d'Elbée. Kléber est au commandement. (Grouchy et Canclaux sont mal vus des Jacobins étant des marquis).

Le 17 octobre, un combat terrible reprend près de Cholet avec des avantages tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, entre les Bleus sous les ordres de Kléber et Marceau, et les Rebelles avec de La Rochejacquelein, d'Elbée et Stofflet. Kléber a dit : "Les rebelles ont combattu comme des lions." Ce fut pour : Vaincre ou mourir. Bonchamps est mortellement blessé parmi 8000 hommes et 4 à 5000 Mayençais.

Après ces luttes opiniâtres et meurtrières sans décision, les Insurgés décident de s'enfuir et de traverser la Loire pour aller chercher du secours vers le Maine, la Normandie et la Bretagne et aussi l'aide de l'Angleterre opposée à la révolution.

Les familles entières passent la Loire près de St-Florent. Cette armée errante de combattants, de femmes, de vieillards et d'enfants ne livra pas de grands combats mais souffrit du froid, de la malnutrition, malgré les accueils charitables qu'elle rencontra dans certains lieux. Mais ses rangs se désagrègaient plutôt que de grossir. Fin décembre, ce qui restait de "l'armée des géants" fut repoussé sur Savenay où se déroula l'ultime et dernier combat, les Gars du Loroux de Lyrot y ayant servi la dernière batterie.

Après la défaite des Vendéens à Savenay où les soldats de Kléber et Westermann les exterminèrent en les repoussant dans les marais, la guerre était finie, mais hélas ! la rivalité entre les partis subsistait ! Pourquoi ne fit-on pas la paix au début de 1794 après cette terrible lutte fratricide d'une année entière ? Il nous semble que le moment

LE LOROUX-BOTTEREAU

était opportun en y ajoutant un esprit de conciliation afin de faire reprendre la vie calme dans le pays ruiné. Mais la Convention restait intractable avec les ennemis de l'intérieur comme avec ceux de l'extérieur. C'était toujours la Terreur ! Nous n'étions pas encore au 9 Thermidor ! (27 juillet) où Robespierre fut mis en accusation.

On peut aujourd'hui après 2 siècles de recul réfléchir à la question. Mais il nous est difficile d'émettre un jugement sur le gouvernement qui avait la lourde charge de défendre les conquêtes de la Révolution. Il eût certes mieux valu que cette guerre civile n'ait pas lieu pour la ruine qu'elle causa et pour les conséquences qui en ont résulté. Cela prouve qu'une autorité gouvernementale qui veut réformer une société doit avoir du doigté et ne pas commettre d'erreurs, puisqu'après il lui est difficile de les reconnaître pour faire marche arrière !

Il faut aussi tenir compte que l'instruction n'était pas propagée dans les populations paysannes. Elles n'étaient pas aptes, comme elles seraient de nos jours, à formuler des objections et expliquer leur désaccord.

Ceci dit, représentons-nous la vie dans nos campagnes, après Savenay, alors que peu à peu les uns et les autres regagnaient leurs demeures quand elles étaient encore debout. La peur régnait partout. D'un côté comme de l'autre on craignait les vengeances ! Mais combien ne s'attendaient pas aux représailles qui allaient suivre !

Faute de négociation, la situation reste tendue. Des chefs rebelles tiennent leurs partisans en alerte. C'est Charette, qui n'a pas suivi l'armée au nord de la Loire, qui tient le marais en alerte.

Ici et là les patriotes isolés sont malmenés voire assassinés. Ce n'est plus la guerre mais c'est la guérilla. La contre-révolution s'installe et continue sous le nom de Chouannerie sous l'encouragement de hauts personnages de la région castelbriantaise et de chefs de bandes redoutables. C'est à ce moment, le 6 mars 1794, que fut massacré avec un de ses fils, Boutin, maire du Loroux et père de Vincent Yves Boutin(1) qui fut colonel de Génie sous l'Empire et dont le nom fut donné à la principale rue de la ville. De part et d'autre la fureur est à son comble ; dans les derniers combats, les combattants des camps se ruaient en criant la terrible consigne : "Pas de quartier" ! Comment en finir ?

C'est alors que la Convention, informée, envoie les ordres les plus sévères et Turreau, au début de 1794 organise ces douze colonnes

(1) A la suite de ce chapitre, nous pourrions lire la lettre adressée par Yves Boutin aux Administrateurs de Nantes pour tenter de sauver son père et ses amis emprisonnés au Loroux.

ET SON HISTOIRE

infernales dont le souvenir sanglant a longtemps pesé sur notre région du sud Loire. Organisées dans le Choletais, elles devaient marcher droit devant elles, couper la région rebelle en douze tronçons isolés les uns des autres par la destruction, l'incendie et le massacre ; en un mot créer le désert. L'ordre ne fut que trop bien exécuté. Rigueur inutile au lendemain de Savenay !

"L'ordre général a été donné, écrit d'Angers le conventionnel Francastel au général Grignon, d'incendier tous les fours, et les moulins, puis toutes les maisons isolées, les châteaux surtout, afin d'achever la transformation de ce pays en désert, après avoir soutiré les richesses qu'il renferme. Pas de mollesse ni de grâce dans un pays qui mérite l'indignation et la vengeance nationales. Tu feras trembler en même temps les brigands auxquels il ne faut point faire de quartier. Des prisonniers dans la Vendée ? Point de quartier...!"

A qui remonte la responsabilité des horreurs qui vont être commises ?

Turreau avait écrit au ministre : "Mon intention est bien de tout incendier, de ne réserver que les points nécessaires à établir les cantonnements propres à l'anéantissement des rebelles. Mais cette grande mesure doit être prescrite par vous. Je suis l'agent passif du corps législatif que vous représentez en cette partie. Vous devez également vous prononcer d'avance sur le sort des femmes et des enfants que je rencontrerai dans le pays révolté. S'il faut les passer tous au fil de l'épée, je ne puis exécuter une pareille mesure sans un arrêté qui mette ma responsabilité à couvert."

L'arrêté ne lui a pas été fourni. Cependant, les instructions aux généraux commandant les colonnes sont très précises : "On emploiera tous les moyens de découvrir les rebelles ; tous seront passés au fil de la baïonnette ; les villages, métairies, bois, landes, genêts et généralement tout ce qui peut être brûlé, seront livrés aux flammes..."

"Aucun village ou métairie ne pourra être brûlé qu'on en ait auparavant enlevé tous les grains battus ou en gerbes, et généralement tous les objets de subsistance ; et, supposant que l'enlèvement des objets éprouvât quelque retard et empêchât qu'on ne brûlât sur le champ les villages et métairies qu'on doit incendier, les colonnes les épargneront pour ne pas différer leur marche ; mais, quelque chose qui arrive, les chefs de chaque colonne ne pourront se dispenser d'être rendus le 27 janvier au dernier lieu qui leur est indiqué."

(d'après Guillemet "Au pays vendéen" pp. 178-179).

Ces citations recueillies nous permettent de comprendre ce qui

LE LOROUX-BOTTEREAU

s'est passé au Loroux où les ordres sanguinaires ont été exécutés.

Certaines colonnes, par la présence des troupes Charette, ont subi des contre-attaques qui les ont empêchées d'exécuter les destructions projetées, mais celle que dirigea Cordelier ratissa la zone bordant la rive gauche de la Loire sans trouver de résistance valable jusqu'au Loroux où fut établi son poste de commandement au village du Maillon.

Cordelier s'était donné le Loroux comme but de sa mission punitive pour plusieurs raisons. A Gesté il avait subi une attaque d'une troupe commandée par Stofflet et Prod'homme. Le 1^{er} mars, Bureau de la Boissière (le Lion de la Boissière) avait tué par surprise les gendarmes du détachement cantonné dans le château du Loroux, puis le 6, le maire du Loroux et son fils avaient été massacrés par des brigands et enfin Cordelier possédait la liste des soldats qui avaient suivi Lyrot.

Parti de Gesté le 7, il passe à Clisson et le 8 après avoir incendié Vallet, il arrive le soir à la Tour Gasselin où il cantonne. Le lendemain matin, il repousse facilement une petite troupe de 3 à 400 hommes, qui s'était groupée à la Martelière. Une trentaine sont tués et les autres s'enfuient pour se réfugier dans les marais. (En face de la Blanchetière une croix du Souvenir Vendéen indique le lieu où furent enterrées les victimes).

Dans la journée du 9 mars, il déploie son bataillon sur une ligne allant des limites est de la commune aux limites ouest pour ratisser le terrain en avançant du Sud au Nord. Tous les villages sont visités et de nombreux habitants sont massacrés, les maisons incendiées et pillées. Le village de la Rinière des Landes a été particulièrement éprouvé et 22 cadavres de femmes sont découverts la nuit dans un champ près du moulin de Douet-Rouaud, lui-même incendié. Au soir de cette journée de ratissage, 292 cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants ensanglantèrent la commune.

Dans la journée du 10 mars les troupes infernales continuent leur œuvre sur la Chapelle-Basse-Mer (28 massacrés à Beauchêne) et un détachement est renvoyé à Briacé pour capturer André Ripoché signalé sur la liste comme ayant été le suspect n°1. Après bien des recherches et l'aide de chiens on arriva à trouver la cachette du célèbre marinier dit "le grand gagnant". Dans la région et plus particulièrement au Landreau, les gens connaissent comment a été martyrisé ce gars courageux et brave qui passait sa vie sur nos canaux et sur la Loire. Il reste encore des descendants de sa famille à Bas-Briacé et à La Chapelle-Heulin.

ET SON HISTOIRE

On peut se demander s'il n'a pas été victime de son audace puisque dans les villages bordant le marais, il n'y eut pas ou très peu de victimes, les habitants avec leurs barques, s'étant réfugiés dans les "rouches" et particulièrement dans l'île Verdon sans laisser une seule barque sur les rives.

Dans les jours suivants Cordelier fait établir le retranchement autour du Maillon puis repart pour rejoindre Turreau à St-Florent. Les 2 chefs reviennent en ratissant sur une grande largeur la rive gauche de la Loire, dont les forêts du Parc et de la Foucaudière. Le 16 mars dans la soirée, les incendiaires sont de retour au Loroux et finissent de brûler la ville dont la superbe église du XII^e siècle dans laquelle ils ont entassé des fagots.

Il ne restera dans la cité que quatre maisons et la chapelle St-Laurent destinée à abriter des vivres et des armes.

Cordelier fait un long séjour au Maillon où sont installés son P.C. et son tribunal. Il a aussi le gros de ses troupes cantonné dans le couvent de Ste-Catherine.

Installé au Maillon, Cordelier continue ses arrestations et ses condamnations, dont beaucoup à la peine de mort. Carrier a été rappelé de Nantes. Le tribunal révolutionnaire, surpris des condamnations du Loroux, demande à juger lui-même les suspects arrêtés. C'est alors qu'un convoi de 600 personnes va être conduit à Nantes par le chemin de Cahérault.

Le jeune général Hoche, après son incarcération à la Conciergerie comme suspect, fut libéré après le 9 Thermidor (27 juillet 1794) et envoyé dans l'ouest pour pacifier la Vendée. Il y constata les terribles effets de la Terreur et ses conséquences néfastes. Il disait aux royalistes : "Voulez-vous la Paix ? Je vous la donne telle que la République doit l'accorder, avec toute sécurité pour votre personne et vos propriétés, avec liberté entière de conscience. Voulez-vous la guerre ? Soit. La République est assez forte pour écraser une poignée de rebelles indignes de pardon. Aux prêtres réfractaires, il écrivait aussi : "Monsieur je sais le lieu de votre retraite, soyez prudent, discret ; n'agissez pas contre la République, et comptez sur mon appui ; si vous abusez de ma confiance, pour fomenter des troubles, je vous ferais prendre et fusiller immédiatement."

Peut-être arriva-t-il à améliorer l'atmosphère ? Ce fut sans doute sa propagande qui amena le traité de la Jaunais en St-Sébastien le 17 février 1795. La liberté du culte y était proclamée et l'autorisation d'exercer leur sacerdoce était donnée aux prêtres, réfractaires ainsi que

LE LOROUX-BOTTEREAU

celle de rentrer à ceux qui avaient été exilés. Prod'homme et quelques "gars du Loroux" qui avaient échappé à la mort à Savenay, étaient dans la région de Beaupréau où ils avaient rejoint Stofflet et son reste de troupe toujours en armes, plutôt que de regagner leurs foyers par crainte d'y être arrêtés.

Le maître d'école du Loroux qui avait combattu pour sa Foi, décida de mettre bas les armes après le Traité de la Jaunais. Bien mal lui en prit. Cette décision lui coûta la vie. Stofflet le fit arrêter au Fief Sauvin et le condamna à mort. Le royaliste Barbot de Couffé, fidèle à Stofflet était major général du conseil de guerre qui prononça la condamnation dans les termes suivants : "Au nom du Roi, le conseil militaire des armées catholiques et royales de la Vendée, sur les conclusions de M. Barbot, faisant fonction de major général, a condamné le Julien Prod'homme, ci-devant chef de la division du Loroux à la résidence du Fief Sauvin, à être fusillé jusqu'à ce que mort s'en suive, étant convaincu d'avoir cherché à débaucher ses officiers et soldats pour passer au service de la République..."

Les chasseurs de Stofflet, qui devaient fusiller Prod'homme, le massacrèrent à coups de sabre. (on juge par cette détermination de l'acharnement qu'avaient pu avoir certains combattants dans les combats.)

Charette, satisfait des clauses du traité de la Jaunais, l'une lui accordant une garde de 2000 hommes pour assurer l'ordre, entra triomphalement à Nantes. Cocarde tricolore au chapeau, le chef royaliste accompagné de ses officiers, fut reçu solennellement, s'engageant à cheval dans la ville près du général Canclaux entre la haie d'honneur que lui fit la garnison de la garde nationale.

Quel beau spectacle de réconciliation !

Hélas ! ce n'était qu'une illusion !

Le 25 juin 1795, quatre mois après sa rentrée à Nantes, le chef royaliste proclamait à Belleville l'avènement de Louis XVIII et recommençait les hostilités. Des secours en argent et en hommes lui étaient promis.

Mais ces secours se firent attendre ; le comte d'Artois (Charles X) s'établit dans l'île d'Yeu avec 2500 hommes, de l'artillerie, des chevaux et des munitions grâce au concours de la flotte anglaise. Mais leur hésitation à débarquer sur les côtes de Vendée permit aux troupes républicaines de harceler Charette dans tous les lieux où il livrait, avec quelques poignées d'hommes, des escarmouches.

Suivant le plan établi par Hoche, le général Travot finit par

ET SON HISTOIRE

l'enfermer dans le bois des Brouzils. A la tête de quelques braves, Charette blessé essaie de lutter mais il tombe sous les coups de sabre et est fait prisonnier le 23 mars 1796.

Il est emmené à Nantes et traduit devant le conseil de guerre, il ne tenta pas d'excuser sa conduite. Condamné à mort, il fut fusillé à Nantes place Viarme le 29 mars 1796 et mourut avec son intrépidité habituelle.

Arch. de L.A. Série L 349 1792-An IV Loroux (Le) Limousinière. 1793.

Lettre de V. Y. Boutin, alors étudiant pour le génie à Paris, avril 1793, l'An 2 de la République française.

Citoyens administrateurs,

J'ai la douleur d'apprendre par des lettres arrivées hier de votre ville que Le Loroux-Bottereau, petite ville à trois lieues de Nantes, est au pouvoir des ennemis ; que ces brigands y ont fait prisonniers deux ou trois cents habitants des plus recommandables par leur probité et leur civisme ; qu'ils les tiennent renfermés dans une chapelle qu'ils ont entourée de bois et qu'ils menacent d'incendier. Je suis du Loroux que j'ai quitté, il y a quelques temps, pour mon instruction ; j'y ai presque toute ma famille et je n'ai malheureusement que trop lieu de croire que mon père, électeur depuis le commencement de la révolution, ancien administrateur du district de Clisson et maire actuel du Loroux, est le premier de ces infortunés détenus. Citoyens, c'est pour eux tous, c'est pour un père que je chéris, pour l'ami et l'ancien collègue de plusieurs d'entre vous, que j'invoque votre humanité et votre vigilance ; invitez le commandant à voler avec une force suffisante au secours de mon père et de ses compagnons d'infortune. Je connais le cœur des Nantais, plusieurs jeunes citoyens de cette ville sont mes amis et mes camarades d'études ; il suffira de les instruire, ils marcheront avec joie. Tous sentent d'ailleurs le besoin, l'obligation de se secourir mutuellement dans la douloureuse position où nous sommes. Avec quel empressement j'aurais partagé leurs fatigues ! Que dis-je, j'aurais voulu les supporter toutes si c'eût été possible. J'aurais eu le plaisir inexprimable de prouver à mon père que je sais exposer, sacrifier ma vie pour celui qui me l'a donnée mais l'inflexible nécessité m'enchaîne, et quand je pourrais partir, n'arriverais-je pas toujours trop tard ?

Ma douleur, citoyens, et le désordre de ma tête ne me permettent pas de prolonger mes supplications mais elles sont si justes que j'en attends avec confiance le succès, mon père et votre ami sera délivré !

LE LOROUX-BOTTEREAU

Je suis, citoyens administrateurs, votre respectueux et dévoué concitoyen. signée : V.Y. Boutin, ét. pour le génie, Hôtel de la Paix, rue d'Orléans, au Marais, n°11.

Adresse : Loire Inférieure

Aux citoyens administrateurs du Département de la Loire Inférieure à Nantes.

Répondue le 6 avril 93 (à la plume, en haut de la lettre).

Jérôme Bonaparte au Loroux-Bottereau

En 1802, le château de la Dixmerie appartenait à M. Vilmain (ou Vilmain) armateur à Nantes et figurant parmi les administrateurs du département. Il invita Jérôme Bonaparte alors enseigne de vaisseau attendant à Nantes le départ d'un bateau pour l'Amérique où il allait étudier la navigation.

J. Bonaparte vint donc au Loroux. Il descendit chez M. Tiger, Inspecteur des Eaux et Forêts.

M. Tiger habitait dans la Grand'Rue (actuellement, Rue du Colonel Boutin, maison de la Boulangerie Frangeul), (aujourd'hui Sécher).

Pendant le repas, M. Tiger offrit à son hôte du vin du Loroux. Celui-ci, après l'avoir goûté, osa dire qu'il n'était bon qu'à laver les pieds de ses chevaux. Il eut donc de l'eau pour achever le repas.

Dans la soirée, J. Bonaparte se rendit sous les halles où se tenait une assemblée ; il paya des bagues sans valeur aux jeunes filles avec lesquelles il dansa.

A court d'argent, le lendemain, il se fit verser 3000 F par le Percepteur contre un Bon au nom du Consul Bonaparte, son frère. Ce bon ne fut pas honoré et la somme resta à la charge de la Commune.

C'est comme ami d'un Vilmain officier de marine que J. Bonaparte vint à la Dixmerie avec les autres officiers Cossin, Léonati et leur chef Halgan.

Les familles Vilmain et Tiger étaient très liées.

La Dixmerie servit de poste de défense pour les Bleus et Travot y coucha en 1794.

Le Loroux-Bottereau en 1830

Au temps de la Restauration, le voyageur qui, venant du Landreau, gravissait par les chemins pierreux le coteau de Chartrie,

ET SON HISTOIRE

découvrait, tout à coup, en arrivant au sommet, la ville du Loroux. Il se trouvait en présence d'une petite bourgade établie sur le sommet de son coteau, resserrant toutes ses habitations autour d'une église de style grec présentant vers le sud le péristyle de sa façade au fronton triangulaire surmonté d'un petit clocher carré.

A l'est, complètement détachée de la petite agglomération, la masse imposante du château en ruines dominait, en s'y reflétant, l'étang contourné par la route venant du Maine-et-Loire. Sur le coteau au Sud de la petite ville, le moulin de la Motte et celui de la Landelle dressaient leurs tours et agitaient leurs ailes. Symétriquement par rapport à l'église le moulin de la Braudière leur donnait la réplique du Nord-Est.

Le voyageur pouvait descendre la pente Nord du coteau de Chartrie, toujours par un chemin plus ou moins carrossable au milieu des vignes. A mi-pente, il passait devant un grand calvaire, la croix de Liesse, et, au bas de la côte, franchissait le ruisseau sur un pont devant la tannerie, avant d'atteindre l'agglomération par la rue de Bourgogne.

Que s'était-il passé dans le pays lorousain après les tristes années de guerre civile de 1793-1795 ?

Au cours de la pénible et regrettable lutte fratricide, la ville avait été entièrement incendiée ainsi que de nombreuses fermes dans les villages. Par suite des pertes humaines élevées, de nombreuses cultures avaient été abandonnées. La misère avait sévi sur toute la région pendant plusieurs années. On a même parlé de famine chez les petites gens. Au milieu de la vieille cité au passé glorieux les ruines de l'église paroissiale St-Jean-Baptiste sont restées croulantes, tristes et lamentables pendant près de 20 ans. Ce fut la chapelle St-Laurent, destinée à remplir les fonctions de maison commune, qui dut être ouverte de nouveau au culte et fut, dans ce but, munie d'une petite cloche.

L'abbé Guillet y prit les fonctions de curé jusqu'au retour de l'abbé Peccot qui revint d'exil en 1801.

En 1816, la préfecture autorisa la construction d'une nouvelle église paroissiale. La première pierre fut posée le 13 avril 1817. On avait choisi un emplacement perpendiculaire à celui qu'occupait l'église St-Jean-Baptiste, c'est-à-dire l'orientation Nord-Sud pour ce nouvel édifice qui fut terminé en 1820. Il avait coûté 39600 F à la Municipalité qui s'en est acquittée en 6 annuités. C'était l'église mentionnée ci-dessus et dont le clocher de pierre renfermait deux petites cloches. On n'avait

LE LOROUX-BOTTEREAU

pu récupérer celles de l'église St-Jean-Baptiste incendiée car elles avaient fondu dans le sinistre, en mars 1794.

Ne couvrant qu'une surface de 144 m², cette nouvelle église se révéla rapidement insuffisante et, au bout de peu d'années, commencèrent les laborieuses démarches pour la construction d'un édifice plus important. Ainsi, cette église disparut-elle après avoir servi au culte seulement pendant 40 ans.

De 1803 à 1830, les naissances furent de 925 plus nombreuses que les décès.

En 1813, il y eut 78 mariages au Loroux. Les hommes mariés étaient exemptés de la conscription, beaucoup se mariaient dès 17 ou 18 ans. Enfin de 1802 à 1837, la population lorousaine s'accrut de 1313 habitants.

On peut se demander comment, après les années de misère sous la Convention et le Directoire, la vie redevint normale dans la région et comment réapparut la prospérité ? Comment s'est déclenchée, puis accentuée la reconstruction et enfin comment la vie agricole et artisanale ont repris vigueur ?

Le Concordat avait apporté l'apaisement dans les esprits. Cependant, en 1815, le 11 mai, des Lorousains avaient pris part au soulèvement dirigé par le Comte de Suzannet et par La Rochejacquelein. Les deux chefs royalistes réunis au Loroux pour rassembler leurs troupes à Maisdon-sur-Sèvre furent poursuivis par le Général Travot et l'insurrection échoua.

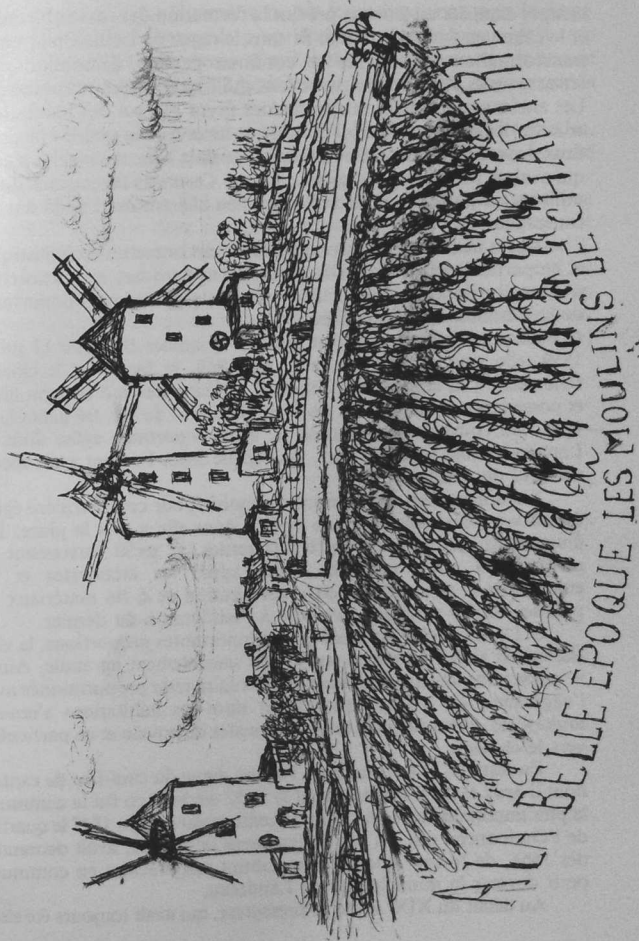
Le gouvernement de la Restauration n'a sans doute pas oublié l'attachement des Lorousains à la royauté. Charles X en particulier leur manifesta sa reconnaissance. Sans aucun doute, certaines personnalités, certains domaines reçurent de substantielles indemnités qui permirent des reconstructions, des remises en exploitation ou des rétablissements de complants.

Pour reformer leur petite ville autour de leur nouvelle église les Lorousains n'hésitèrent pas à démolir toutes murailles inutiles pour en utiliser les matériaux récupérables, à combler les anciennes douves, à niveler en supprimant tous les vestiges de l'ancienne enceinte. Seul, le vieux château, avec encore des ruines assez imposantes, rappelait la puissance féodale de l'ancienne cité.

LE LOROUX après 1830

En juin 1832, lors du soulèvement légitimiste, le détachement de

ET SON HISTOIRE



LE LOROUX-BOTTEREAU

troupes campées au Loroux prévint la formation des rassemblements et le calme ne fut pas troublé. Et sous le règne de Louis-Philippe, la transformation de la ville se continua par les démolitions, les terrassements et par les constructions qui l'agrandirent sensiblement. Les anciennes chapelles et aumôneries firent place à des habitations et à des ateliers. Le château fut rasé et ne conserva que les pieds de deux de ses hautes tours. Ce fut la période de la valse des vieilles pierres qui avaient formé de prestigieux édifices. Certaines furent sans doute utilisées sur place, alors que d'autres s'en allèrent de-ci de-là dans la campagne.

Après maintes et maintes démarches des autorités ecclésiastiques et en particulier de l'abbé Piau, curé de la paroisse, la construction d'une église dont la grandeur devait être en rapport avec l'importance de la Commune fut envisagée.

La première pierre en fut posée le 7 janvier 1858. Le 11 juillet 1859, elle était ouverte au culte. En 1865, la façade et le clocher s'élevaient à la hauteur du faitage. La flèche haute d'environ 80 m et possédant une balustrade de 40 m au-dessus du sol, fut achevée en 1875. Au cours de l'édification de cette importante église dont les Lorousains sont toujours fiers, la chapelle Saint-Laurent avait encore accueilli des fidèles.

L'emplacement et l'orientation choisis pour cette dernière église furent les mêmes que ceux de l'église dont elle a pris la place. Les dimensions étaient par contre différentes. Il serait intéressant de connaître à quels procédés firent appel les architectes et les entrepreneurs pour opérer cette substitution et si les matériaux du premier édifice servirent en partie à l'édification du dernier.

Si l'édifice religieux avait pris d'importantes proportions, la ville elle-même s'était en même temps très sensiblement agrandie. Ainsi, la masse volumineuse du nouveau sanctuaire reste proportionnée avec l'agglomération qui la ceinturait et dont les habitations s'étaient multipliées, s'étageant sur toutes les pentes du coteau et en particulier vers le château.

En somme, le Loroux avait l'allure digne du chef-lieu de canton dont il avait le titre. Pendant tout le XIX^e siècle, il en fut la commune la plus importante et la plus commerçante malgré qu'en 1847 le quartier de l'Oudonneau qui, vu son éloignement de la ville, avait demandé, dès 1664, de former une paroisse, obtint son érection en commune pour devenir la municipalité du Landreau.

Au début du XIX^e siècle, le presbytère, qui avait toujours été situé

ET SON HISTOIRE

dans le faubourg des Nonnains, ne put être acheté pour loger le clergé. Celui qui en était devenu le propriétaire en demandait un prix trop élevé. Le curé Peccot revenu d'exil habita la cure actuelle, la louant à Mme Veuve Lemerle fille héritière du sieur Mellet, seigneur de la Liotterie.

Elle consentit à la vendre pour 8000 F. Monsieur de Rosmadec, autrefois Seigneur de Goulaine et du Loroux versa 7000 F pour éteindre d'anciennes redevances.

Ainsi se prépara le Loroux-Bottereau pour parvenir peu à peu à la Belle Epoque dont il a gardé, comme tout le Pays nantais, de merveilleux souvenirs (voir illustration "Les moulins de Chartrie").

Ce ne fut pas évidemment, sans avoir, entre-temps, ressenti les tristesses causées par la guerre de 1870-1871 mais sans s'être beaucoup soucié des troubles qu'avait fait naître l'apparition du Machinisme. (d'après Raoul Teroboteux)

Le développement est un processus continu et complexe qui implique des changements dans la structure et la fonction de l'organisme. Il est influencé par de nombreux facteurs, y compris la génétique, l'environnement et l'éducation. Les enfants passent par différentes étapes de développement, de la naissance à l'âge adulte. Les parents et les éducateurs jouent un rôle crucial dans le soutien de ce processus. Les soins de santé et l'éducation de qualité sont essentiels pour garantir un développement sain et équilibré. Les défis de développement peuvent être identifiés et traités à temps, ce qui permet aux enfants de réaliser leur plein potentiel. Les recherches en neurosciences et en psychologie continuent de nous éclairer sur les mécanismes sous-jacents de ce processus fascinant.

Les annexes fournissent des informations supplémentaires et des détails techniques qui complètent le contenu principal du document. Elles peuvent inclure des données expérimentales, des descriptions de matériel, des protocoles de procédure et des résultats détaillés. Ces sections sont essentielles pour assurer la transparence et la reproductibilité des recherches. Elles permettent également aux lecteurs intéressés de approfondir leur compréhension des sujets abordés dans le texte principal. Les annexes sont souvent présentées sous forme de tableaux, de graphiques ou de listes à puces pour faciliter la consultation et l'analyse des données.

**CHAPITRE IV
ANNEXES**

Cette section est dédiée à la présentation de données et de résultats supplémentaires. Elle est organisée de manière à faciliter la navigation et la compréhension des informations. Les annexes sont numérotées et intitulées pour correspondre aux références dans le texte principal. Elles peuvent couvrir une large gamme de sujets, allant des détails méthodologiques aux analyses de sensibilité. Les auteurs s'efforcent de présenter ces informations de manière claire et concise, tout en maintenant une rigueur scientifique stricte. Les annexes sont un élément clé d'un rapport de recherche complet et professionnel.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Généralités sur la culture de la vigne

Nous avons vu dans l'occupation romaine, que l'empereur Domitien (81-96) avait interdit l'extension de la culture de la vigne en Gaule et que Probus (276-282) leva cette interdiction. Nos ancêtres profitèrent de cette permission. D'après M. du Fougeroux "Le Poitou sous la domination romaine."

Le témoignage des auteurs contemporains prouve que les Pictaves et les autres peuples de l'Aquitaine jouissaient à cette époque d'une grande prospérité. Le poète Paulin 353 dans une ode à Ausone célèbre la fertilité des champs du Poitou. Plin nous apprend que cette fécondité est due à l'emploi de la chaux. Ammien Marcellin né en 390, dit que l'aisance des Pictaves est la plus grande parmi les peuples de l'Aquitaine. Salvien (V^e siècle) dit que l'Aquitaine est la partie la plus riche des Gaules et la montre couverte de vignes et de vergers, de bois et de moissons.

Des écrivains modernes ont prétendu que la prospérité n'existait qu'à Poitiers et dans ses environs mais que les parties du Poitou éloignées de la cité, étaient couvertes de landes, forêts et marécages. Nous en doutons puisque Ammien Marcellin avait dit que les Pictaves tenaient le premier rang parmi les peuples de l'Aquitaine.

Nous avons la preuve que nos ancêtres cultivaient la vigne car il est dit que, à la fin du V^e siècle, au cours des incursions faites par les Bretons de Vannes (Waroch comte de Vannes) dans le comté nantais et sur la rive gauche de la Loire, les soldats faisaient la vendange ou s'emparaient du vin déjà fait et de retour dans leur pays célébraient leur triomphe par des danses et des libations en chantant : "Mieux vaut vin de Gaulois que vin de pommes."

M. du Fougeroux dit encore : "Les riches campagnes du bas Poitou étaient cultivées par des colons qui pouvaient posséder, vendre et acheter ; sans être des hommes libres, ils étaient bien au-dessus des esclaves attachés à la personne du maître".

On distinguait quatre catégories de propriétés foncières :

1 - Le domaine public cultivé par les colons de l'état sous la direction des agents du fisc.

2 - Les bénéfices accordés par l'état pour services rendus. Ces bénéfices d'abord viagers, devinrent bientôt héréditaires et se confondirent avec les biens propres.

3 - Les biens communaux ou plutôt paroissiaux à partir de l'établissement du catholicisme, biens des églises et des monastères.

4 - Les biens propres appartenant aux particuliers.

ET SON HISTOIRE

Quand la domination romaine s'affaiblit peu à peu, des révoltes amenèrent le désordre qui nuisit aux cultures. Les peuplades du Nord envahirent la Gaule. Les Vandales d'abord ravagèrent le Poitou et l'Aquitaine. Puis ils furent chassés par les Wisigoths dont la domination s'étendit de la Loire aux Pyrénées. Ainsi les cultures furent abandonnées et firent place aux landes et aux forêts.

Les Vignes

Parmi les redevances réelles celles concernant la culture de la vigne sont particulièrement intéressantes.

Les plantations de vignes qui s'étaient développées depuis l'occupation romaine avaient été détruites par les Normands.

Avec le retour des moines et l'établissement du régime féodal, les vignobles se sont reconstitués. Les grands propriétaires de terres, pour hâter le défrichement et les plantations ont pensé à intéresser les manants aux récoltes. Ils ont ajouté aux affranchissements préconisés par Alain Barbe Torte des conditions d'exploitations attirantes. Deux méthodes furent employées : le métayage et le bail à complant.

Le **Métayage** consiste à labourer les terres du propriétaire et à garder une partie de la récolte déterminée dans le contrat, celui-ci étant établi pour une durée limitée.

Dans le **Bail à Complant** la durée n'était pas limitée, elle était indéfinie. Le contrat ne prenait fin que pour défaut d'exécution des conditions de cultures qui y étaient convenues. Dans notre région, le bail à complant n'est appliqué qu'à la culture de la vigne et le vigneron a la charge de planter et de cultiver la vigne en remplaçant les ceps manquants. C'est pourquoi, la durée du bail ne peut se limiter. Le droit de complant était héréditaire pour le complanteur, avec l'accord du seigneur, celui-ci devant être consulté pour accepter un autre complanteur, et pour l'héritier à condition qu'il entretienne la culture de la vigne toujours dans les conditions prescrites. L'héritier du bailleur assurait la propriété incontestable du terrain et conservait le complanteur dans les mêmes conditions que le cédant. La transmission de la propriété complantée pouvait également découler d'une vente. Il est à remarquer que le propriétaire était le seul juge pour apprécier la qualité de culture du complanteur et par suite pour rompre le bail.

La plus ancienne charte connue de concession à complant vient de l'abbaye de Noaille en Poitou et est datée de 906. Elle dit que le

LE LOROUX-BOTTEREAU

droit de propriété est réservé au bailleur et qu'après 5 années de bonnes cultures, une moitié du terrain planté revient en propre propriété au bailleur alors que l'autre moitié reste soumise au droit de complant. Ces conditions étaient acceptées malgré leur dureté, les habitants de notre pays étant désireux de revenir à la culture de la vigne.

Au moyen âge les conditions s'adoucirent et le droit de retour d'une moitié au bailleur disparut. Dans les chartes du XIII^e siècle nous trouvons l'obligation pour le colon de ne vendanger qu'à l'époque indiquée par le bailleur.

A cette époque, les seigneurs suzerains qui aimaient la chasse, craignaient que la culture de la vigne qui se développait, n'amenât la diminution du gros gibier par le défrichement des bois. Ils prirent des mesures pour en limiter le développement. Le même mouvement se produisit au XVI^e siècle. C'est à cette époque que furent plantés les grands clos de vignes qui couvrent la butte de la Roche du Pont de l'Ouen.

Il était naturel que les grands propriétaires préférassent le bail à complant à la vente de leurs terres moyennant rentes foncières, car ils gardaient la propriété de leurs biens et pouvaient le reprendre dans certains cas de leur propre autorité, sans aucune forme de justice. La coutume de Bretagne ne parle point des vignes à complant. Elles n'existaient que sur les terrains qui avaient fait partie du Poitou jusqu'à la fin du X^e siècle.

Art. XLI de la coutume du Poitou : "Si aucun détenteur tient de son seigneur le fief vignes qui soit tenu à complant, et qu'elles soient demeurées à tailler et de serpe jusqu'aux fruits, le dit seigneur peut, de son autorité la prendre et les fruits d'icelles sans y appeler le détenteur, et icelles vignes tenir à son domaine et les bailler s'il voit qu'il doit à faire."

DUCANGE définit ainsi les vignes à complant : "On appelle complant un terrain donné sous certaines conditions consignées dans les actes avec obligation de planter de la vigne et sur lequel le preneur n'a qu'un droit d'usufruit".

Pendant les XV^e - XVI^e et XVII^e siècles nous trouvons dans les baux ou prises de vignes à complant la prescription des droits de propriété du bailleur. On y trouve également la perpétuité de la concession en cas d'exécution convenable des conditions du bail.

Au XVIII^e siècle les baux écrits ou prises de vignes à complant deviennent rares. On voulut alors forcer les propriétaires à ne donner des baux notariés qu'après avoir obtenu l'autorisation de l'Intendant

ET SON HISTOIRE

de la province. Pour éviter les formalités, les propriétaires se contentaient de concessions verbales. Elles ne donnèrent jamais lieu à des contestations parce qu'elles étaient considérées par tous comme ayant été établies suivant la coutume constante du pays.

Concessions trouvées dans les archives du château de Briacé. L'une est du 7 octobre 1761, l'autre du 10 juin 1763. "Ces baux sont faits et consentis" aux conditions de faire et façonner les vignes tous les ans, de leurs tours et labeurs ordinaires selon l'usage du pays, en temps et saison convenables, de prétendre que ce qui sera planté ; d'ôter et défricher les ronces épines et poirasses, si aucunes se trouvent ; de mettre des plants où il en manquera et de les graisser tous les 7 ans, d'en payer le quart et chapon au château de Briacé, de n'entrer dans les dits clos pour les vendanger que lorsqu'il y aura un écarteur à la route ordinaire. De les tenir bien clos et fermés vis-à-vis de lui, de n'entrer et sortir que par la même route. La présente prise n'étant valable qu'autant qu'il satisfera aux clauses et conditions ci-dessus, et au cas qu'il manque à une seule d'icelles clauses, la liberté est réservée au seigneur de s'emparer, les donner ou faire vendre au profit de qui lui semblera bon, sans qu'il soit besoin d'aucun ministère de justice ; qu'il ne pourra pareillement la vendre ni changer qu'au préalable il n'ait le consentement du seigneur.

Les Contestations

Les premières contestations ne s'élevèrent point comme on pourrait le croire entre colons et propriétaires. Elles furent provoquées par un agent du fisc qui, pour augmenter les revenus à sa charge, voulut atteindre les colons. Il leur attribua un certain droit de propriété sur les terrains concédés à titre de complant. En 1731 un contrôleur du Loroux assigna un colon à payer les droits de francs fiefs pour une parcelle de vignes qu'il exploitait à complant. Cette tentative fut réprimée de suite par M. de la Tour intendant de Bretagne qui, par une ordonnance du 8 mai 1731 déclarait expressément que les preneurs à complant n'acquerraient aucune propriété de la vigne dont ils n'étaient que les laboureurs et les colons et qu'ils n'étaient sujets à aucun droit.

Cette prétention fut également écartée dans une délibération des Etats de Bretagne le 11 novembre 1761 : "Les Etats sur l'article 116 du projet de tarif, conformément à l'observation de la commission, ont ordonné et ordonnent que dans les observations, il sera ajouté

LE LOROUX-BOTTEREAU

que les actes de prises à complant ne doivent pas être assujettis aux droits d'insinuation parce qu'ils ne sont pas translatifs de la propriété de fonds. Les colons plantent les vignes ; ils ont seulement droit de culture sur les fruits des plantations ; ils peuvent être expulsés s'ils négligent de façonner les vignes en temps et saison de culture, et d'engraisser les fonds qui leur ont été confiés."

Malgré cette délibération la question ne fut pas réglée et les agents du fisc récidivèrent. A la fin de 1786 les Etats de Bretagne furent de nouveau appelés à se prononcer sur ces réclamations.

Le général de la paroisse de St-Julien-de-Concelles, invité à formuler son avis à ce sujet, nous donne sur les complants des détails intéressants par la déclaration suivante.

"L'an 1787, le 8^e jour d'avril, en la sacristie de cette église, après le son de la cloche à la manière accoutumée, se sont assemblés au fin du billet de convocation de dimanche dernier, premier du dit mois dûment contrôlé du sieur Robert 1^{er} vicaire, honorables personnes : René Moreau de la Douillardière, Julien Rousseau de la Vallée, Julien Pénot, Pierre Praud de Montrelais, etc. Lesquels délibèrent sur la lettre leur étant adressée par Messieurs les Commissaires des Etats, à la date du 28 mars dernier, relativement à la délibération des Etats du 19 janvier aussi dernier concernant les vignes à complant attestent : que la culture des vignes forme le principal revenu de notre paroisse, que cette culture qui est nécessairement circonscrite, parce qu'elle ne peut avoir lieu que dans les terrains qui lui sont propres, est préférable à toute autre, en ce qu'elle donne un plus grand produit, et qu'elle exige et fait subsister une population beaucoup plus nombreuse, qu'elle a encore l'avantage de fixer les pauvres laboureurs à la terre parce que la plupart des vignes sont entre les mains des colons qui, suivant les conditions verbales ou écrites ou simplement déterminées par l'usage du lieu, faites entre eux et les propriétaires, sont chargés de les planter et quelquefois seulement de les engraisser de les entretenir et de les cultiver moyennant une portion des fruits proportionnée à leurs avances et à leurs travaux, qui leur est cédée par le propriétaire et à la condition à eux de conduire à son pressoir la portion qu'il se réserve et qui est censée former le produit net de son terrain ; que les vignes cultivées selon ces conditions sont ce qu'on appelle dans le pays des vignes à complant, que l'acte qui contient ces conditions se nomme "prise" ; qu'il est rédigé quelquefois devant notaire et que le plus ordinairement il n'est qu'un billet signé du seul propriétaire ; que le bail des vignes à complant est de sa nature indéfini pour sa durée ; qu'il doit avoir

ET SON HISTOIRE

lieu tandis que le colon est exact à remplir les obligations qu'il a contractées ; attendu que le produit est proportionné à ses avances en engrais et aux soins qu'il donne pour le bien cultiver, et qu'il serait injuste le propriétaire pût le dépouiller à volonté et le frustrer du prix de ses travaux et des intérêts de ses avances, intérêts qu'il lui serait impossible de retirer pendant un bail de 9 ans ; que les vignes à complant dans les mains du colon n'ont jamais été assujetties aux droits de rachat, de lods et de vente, de francs fiefs et de centième denier, que ces droits ont toujours été payés par le propriétaire ou bailleur de complant, c'est lui qui satisfait aux devoirs de fiefs, qui acquitte les rentes foncières, qui répare les chemins limitrophes, qui dispose des arbres qui se trouvent sur le terrain ; les droits de rachat et de francs fiefs lorsque le cas y échoit s'ouvrent par sa mort ; il réunit enfin sur sa tête tous les attributs et toutes les charges de la propriété ; que tel est l'usage qui a constamment régi les vignes à complant du comté nantais, usage qui fait la base des conventions entre les propriétaires et les colons, etc.

Arrête sous les seings de Michel Rousseau, Julien Pétard, etc.

Cette délibération détaille que : premièrement la portion des fruits réservée au bailleur ne peut être assimilée ni aux redevances féodales, ni aux rentes foncières perpétuelles.

Si dans ces actes le bailleur cède, délaisse à perpétuité ou à temps à venir une certaine étendue de terrain au colon pour lui, ses héritiers ou ayants cause qui peuvent en jouir, la vendre, donner ou achanger (sous le contrôle du bailleur), il n'en reste pas moins propriétaire de fonds et seul obligé de supporter les charges.

Le bail à complant n'est pas atteint par la loi des 18 et 23 décembre 1790 qui autorisait le rachat des rentes foncières, ni par celle du 17 janvier 1793 portant suppression sans indemnité de toutes les rentes seigneuriales ou féodales. Ainsi la redevance du 1/3 ou du 1/4 ne cessa pas aux vendanges pendant la Révolution.

Cependant l'administration devint propriétaire de complants par confiscation des biens des émigrés et des corporations religieuses.

Dans le courant de l'an V, l'administration et les propriétaires non dépossédés s'adresseront au Corps Législatif pour faire décider : 1^o si les redevances des complants étaient ou non soumises à la faculté du rachat accordée à tous les redevables de rente par la loi du 18 décembre 1790 ; 2^o si elles étaient ou non supprimées par la loi du 17 janvier 1793.

Monsieur Boulay-Paty rapporteur de la commission nommée à

LE LOROUX-BOTTEREAU

cet effet déposa en l'an VI un rapport dont voici les conclusions :

“En conséquence, le bail des vignes à devoir de tiers ou de quart usité dans le département de Loire-Inférieure continuera d'être exécuté entre le bailleur et le preneur, suivant sa forme et tenus d'après l'usage local de ce département.”

Le rapport mis à l'ordre du jour du Conseil des Cinq Cents ne fut jamais discuté. En l'an VIII le ministre des finances qui tenait à tirer parti des vignes à complant, possédées par la République, porta le rapport devant le conseil d'Etat. Le II Thermidor an VIII, celui-ci émit l'avis suivant :

“Considérant qu'il est évident que le bail à complant ne transfère au preneur aucun droit sur la propriété des biens, qui en sont l'objet, que celui-ci, à ses héritiers ou représentants ne possède qu'au même titre et de la même manière que les fermiers ordinaires, sauf de la durée en jouissance, etc. est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de recourir au législateur pour maintenir ou conserver dans la main du bailleur, des héritiers ou représentants la propriété des biens concédés sous le titre de bail à complant dans le département de la Loire-Inférieure, que la portion de fruits que s'y sont réservés les bailleurs doit être payée sans difficulté par les preneurs, lesquels ne peuvent forcer le bailleur d'en recevoir le rachat, et qu'enfin le ministre des finances doit prescrire à la régie de l'Enregistrement de se conformer à ses principes relativement aux redevances de cette nature qui appartiennent à la nation”.

Le IV thermidor an VIII cet avis fut approuvé et sanctionné par un décret du chef de l'Etat et le ministre put enfin vendre les fonds de vignes à complant possédés par la Nation.

Malgré ce décret et cet avis, des contestations furent encore soulevées et les propriétaires introduisirent dans les prises de vignes des précisions qui n'y avaient jamais figuré.

En 1825, dans un bail en date du 14 septembre 1825 consenti par Mme Charlotte Mellet veuve de Louis Lemerle, propriétaire du Clos des Champs Morets au sieur Pierre Chon demeurant à Beauchêne en le Loroux, après les conditions d'usage, un article ainsi conçu : “dans aucun temps, le preneur, ses successeurs ou ayants cause, ne pourront prétendre à la propriété du fonds de ladite vigne ; la dame Lemerle n'entendant céder et le preneur acquérir par ces présentes que le complant de cette même vigne aux conditions ci-dessus stipulées.”

En 1833 un certain nombre de colons d'Ancenis appelèrent devant le tribunal de cette ville leurs propriétaires pour faire déclarer que les

ET SON HISTOIRE

complants n'étaient que des rentes foncières et par conséquent rachetables à leur volonté. Un jugement du 10 mai 1833 rejeta cette demande qui fut également rejetée en appel par la cour d'appel de Rennes le 12 mars 1834.

La cour de cassation rendit le 7 avril 1837 un arrêt confirmant celui de la cour d'appel de Rennes. “Il résulte de l'avis du Conseil d'Etat du 2 thermidor an XIII que la loi du 29 décembre 1790 qui autorise le rachat des rentes foncières n'est pas applicable aux baux de vignes à portion de fruits usités dans le département de la Loire-Inférieure et que dès lors les demandeurs n'ont pas le droit de forcer les bailleurs à recevoir le rachat”.

Cet arrêt fixa la jurisprudence définitivement sur la question des complants. Le calme se fit et l'harmonie régna entre les propriétaires et les colons pendant longtemps. Seules quelques contestations se firent jour de temps à autre motivées par l'inexécution des conditions de culture. Bon an mal an, la culture des vignes à complant payait colons et propriétaires.

Maladies de la vigne. La prospérité et la paix du vignoble furent troublées par l'apparition d'un ennemi de la vigne : l'**Oïdium** (1845). Le soufrage tranquillisa les vigneron d'autant qu'il était peu coûteux.

Affranchissements. Par suite des années prospères, les biens atteignirent des prix élevés. De grands propriétaires se laissèrent tenter et décidèrent de vendre leurs vignes en détail entre leur colons. Ainsi des colons devinrent propriétaires grâce à leur travail et à leur économie. Pour quelques-uns le détail fut poussé jusqu'à la dernière limite : le propriétaire convoquait ses colons, consentait à la vente en détail de son vignoble à la condition que les ventes partielles comprissent le clos tout entier.

Le développement du machinisme, la création des compagnies de chemin de fer, des usines et exploitations minières assuraient aux propriétaires des placements d'argent. Ils devenaient actionnaires des entreprises industrielles.

Cette période de prospérité pour la vigne eut une fin. Ce fut d'abord l'hiver terrible de 1879-1880. Les ceps gelèrent parfois jusqu'à la racine et ceux qui restèrent étaient souffreteux. Pendant des années, les récoltes furent médiocres.

Ensuite ce fut l'apparition du phylloxera avec de nouveaux plants venus de l'Amérique. Le terrible insecte apparut dans le Midi puis gagna la Loire-Inférieure après avoir ravagé la Charente et la Vendée.

Le remède tenté était coûteux (sulfure de carbone) voire dangereux

LE LOROUX-BOTTEREAU

et plus ou moins efficace. Ce fut le découragement.

Les vignes détruites, le propriétaire conservait son terrain, mais le colon n'avait plus rien malgré le respect des clauses du bail. C'était sa ruine après que certains s'étaient constitué de petites fortunes. L'article 1722 du code civil portait que le bail à complant prenait fin par la perte de la chose qui en était l'objet.

Mais on n'avait pas envisagé une destruction des ceps par des cas fortuits. C'était la négligence du colon qui dans ce cas de rupture avait été envisagée. Dans le cas présent, aucun reproche ne pouvait lui être fait.

Les propriétaires laissèrent donc leurs terrains à la disposition des colons qui voulaient replanter.

Mais la replantation envisagée nécessitait un greffage des cépages locaux sur des porte-greffes américains. Cela entraîna des frais supplémentaires et une perte de temps, les plants greffés devant être mis en pépinière.

Les vigneron durement éprouvés reprirent cependant courage. Dans tous les villages, ils se mirent à greffer d'abord au greffoir (couteau spécial) puis ensuite avec des machines manuelles qui faisaient rapidement le greffon en forme de coin. Des terrains qui n'avaient jamais été plantés en vignes furent alors défrichés pour être plantés et ainsi des vigneron se constituèrent des parcelles de vignes franches.

Mais aux déboires causés aux vigneron par le Phylloxera s'en ajouta un autre : l'apparition d'une nouvelle maladie de la vigne, une maladie cryptogamique due à un champignon : le mildew (mildiou). Il fallait la combattre par le sulfate de cuivre. Ces complications et soins coûteux provoquèrent chez les vigneron une irritation et les querelles entre propriétaires et colons réapparurent.

Des groupements de colons se formèrent qui arguaient qu'ils pouvaient reprendre à leur profit les prétentions élevées contre eux par les agents du fisc au XVIII^e siècle et, de ce fait, réclamer un droit de copropriété sur les terrains concédés jadis à titre de bail à complant.

Un syndicat de colons avait son siège au Pallet groupant de nombreux adhérents de cette commune et des communes voisines, en particulier de la Chapelle-Heulin, de Mouzillon, de Monnières et de quelques-uns du Landreau.

Le syndicat eut à sa tête des militants du parti socialiste et spécialement un armateur nantais, Charles Brunelière. Millerand qui était à l'époque député socialiste est intervenu à la chambre en faveur des vigneron. En 1907 ou 1908 les adhérents du syndicat se réunirent

ET SON HISTOIRE

dans un banquet un dimanche 14 juillet et Millerand l'honora de sa présence.

Mais il y avait parmi les propriétaires certains députés ou conseillers généraux et à la chambre le débat de la question fut ardu. Les colons n'étaient d'ailleurs pas unanimes dans leurs réclamations, et la lutte amorcée par quelques-uns disparut avec la guerre 1914-1918.

En 1893, le tribunal civil de Nantes dans son jugement du 4 décembre avait défini le bail à complant comme suit :

"Le bail à complant est un contrat d'une nature particulière, spéciale au comté nantais, en vertu duquel le bailleur cède au colon une superficie de terrain ou de vigne à la charge de le planter en vigne ou d'en continuer la culture s'il est déjà planté, à certaines conditions d'exploitation et avec attribution au colon de la moitié, des 2/3 ou des 3/4 de la récolte de raisins, d'où la vigne est dite à devoir de moitié, du tiers ou du quart qui forment la part du bailleur dans la récolte.

Après la guerre 1914-1918 les réclamations des colons furent générales. Ils obtinrent tout d'abord l'uniformité de la redevance, du quart puis demandèrent et obtinrent des propriétaires la participation aux frais de sulfatage.

Finalement des arrangements se firent après que la question fut de nouveau portée à la chambre des députés et alors que les colons n'étaient plus organisés. Les baux à complant purent alors être dénoncés, même par la volonté du bailleur, qui cédait une surface de ses vignes complantées à ses colons, mais de telle manière que la partie lui restant ne formât qu'un clos. Certains vigneron qui n'avaient pas de vigne franches n'eurent plus que peu de vignes. Après la guerre 1939-1945, il fut demandé aux propriétaires d'exploiter leurs vignes en métayage dans différentes conditions, mais non pour durée illimitée. Enfin il s'est rétabli des baux à complant avec redevance du cinquième et pour une durée de trente ans (durée moyenne de la vie des ceps).

Nous ne continuerons pas cet historique de la Vigne au Loroux par l'étude des transformations des façons culturales qui ont abouti à la culture moderne.

LE LOROUX-BOTTEREAU

Notes intéressantes concernant les vignes

En 1141 l'hiver fut très rigoureux et détruisit beaucoup de ceps de vignes et d'arbres.

En 1253 la gelée tomba sur toutes les vignes du royaume. Celles du Comté Nantais seulement n'en furent aucunement endommagées.

En 1189 il y eut accord entre Guillaume de Goulaine et les moines de Vertou. Dans sa chronique lorousaine, M. P^{ère} Rousseau s'exprime ainsi : "On y voit tous seigneurs voisins et surtout beaucoup de nobles et prêtres Goffredus prior Lauréatorus Lucas de Valez, Goffredus Gladenet, etc. Je m'arrête à causer avec le propriétaire primitif de notre vaste clos de vigne des Gladenets ou Gianets auquel Goffredus Gladenet a laissé son nom : "J'ai écrit quelque part mais je n'en ai que le souvenir que la maison principale de ce noble s'appelait les Hautes Maisons près du Haut Coudray. Le château des Hautes Maisons dont j'ai vu bien des restes et des masures et depuis tout démoli et couvert de vignes est en face la grande charrière qui divise en parties égales l'immense clos des Gladenets sur le grand chemin du Loroux à Clisson."

Le 16 juillet 1392 aveu de Jehan de Boesart

"Le lundi après la chaire de St-Pierre 1399 aveu par Perrot Papin à Madame Olive Botrel dame de Doyt Rouault en la paroisse du Loroux Botrel : cet aveu porte sur un canton de vigne situé dans le clos de la Pourtière près de la Durasserie.

Perrot Papin déclare devoir foy et hommage à la dite dame et une ligence de 15 jours de garde.

Fin du X^e siècle, l'article XLI de la coutume du Poitou :

"Si aucun détenteur tient de son seigneur le fief de vignes qui soient tenues à complant..."

ET SON HISTOIRE

Plaidoyer pour les vieux calvaires

Témoignage de traditions qui ont tendance à s'estomper et souvent à disparaître, les calvaires ornent encore de nombreux carrefours du Pays nantais et particulièrement dans la région lorousaine. Ils sont souvent laissés à l'abandon, ce que déplorent les amateurs d'art et d'histoire, car certains méritent, sans aucun doute, de faire partie du patrimoine culturel français.

La ferveur ancestrale

Quand nous faisons visiter les beaux coteaux de notre vignoble pour en faire admirer les panoramas à des gens originaires d'autres régions, il arrive souvent que ceux-ci nous font la remarque suivante : "C'est curieux comme sont nombreux, chez vous, les croix au bord des routes!"

Il n'y a pas si longtemps cette remarque fut faite, j'ai répondu que ces croix et calvaires édifiés en plein champ témoignaient de la ferveur ancestrale de la foi de nos populations. J'ai ajouté que plusieurs de ces monuments, beaucoup plus nombreux au début de ce siècle, étaient disparus ou en ruines... Nos campagnes se sont dépeuplées et les exploitants qui sont restés sont plus qu'autrefois absorbés par les travaux agricoles et viticoles qui ne leur laissent aucun répit. L'habitude qu'on avait dans les villages de se grouper pour accomplir bénévolement une tâche commune a disparu. C'est là, je pense, avec l'éclatement des familles rurales et leur dispersion, ce qui explique l'abandon des édifices religieux jalonnant les chemins et les routes.

Nous remarquons tout d'abord qu'ils n'avaient pas tous la même importance. Les plus simples consistaient en un piédestal de maçonnerie supportant primitivement une haute croix de bois, finalement remplacée par une croix métallique. Les plus importants sont des calvaires dans un petit enclos carré bordé de murs avec un pilier à chaque coin. (voir gravure ci-après). Le mur de la façade comporte une entrée fermée par une grille en fer forgé. Dans l'édification de ces calvaires les divers perfectionnements qu'on y apportait prouvaient une certaine émulation dans la volonté de leurs propriétaires de prouver leur foi ardente : là, l'enjolivement des piliers, ailleurs la présence d'autres personnages évangéliques, ici une niche dans le piédestal abritant une statue de la Vierge.

Depuis le XV^e siècle

Ces croix ont été élevées à des époques différentes par les campagnards pour mettre sous la protection du Seigneur leurs cultures,

LE LOROUX-BOTTEREAU

leurs villages et eux-mêmes.

Abattues pendant la Révolution par la colonne répressive de Cordelier, elles furent relevées par la suite et de nouvelles furent édifiées au cours du XIX^e siècle. Consacrées et bénies au cours d'une cérémonie par le pasteur local et parfois par l'évêque, elles étaient consciencieusement entretenues et fleuries par les fidèles qui venaient y prier en certaines circonstances.

Je me souviens d'avoir été témoin, au début de ce siècle, d'une neuvaine organisée à la croix d'un grand village pour sauver de la mort une habitante gravement malade...

La plus ancienne croix de la commune est vraisemblablement la croix de Pierre, appelée initialement croix Chayer (ou Cahier). Elle est située à 500m de la ville, dans le chemin se dirigeant vers la Dixmerie. Elle est sculptée dans le granit. Abattue à la Révolution, elle fut relevée au début du XIX^e siècle, avec un Christ amputé des jambes. Il est fait mention de cette croix dans des aveux de 1436, de 1479 et au cours des XVI^e et XVII^e siècles. A part cette dernière, les croix élevées dans les chemins et les villages étaient en bois. Leur remplacement, quand elles étaient usées était suivi d'une nouvelle bénédiction. Certaines ne furent plus relevées et d'autres doivent de subsister à leur remplacement par une croix métallique.

Au cours d'un circuit dans le Sud du territoire communal, les randonneurs pédestres ont dénombré 21 emplacements de croix ou calvaires sur lesquels 10 subsistent et certains dans un état de ruine.

Parmi les plus anciennes, citons la croix du clos Priou (clos des prieurs) édifiée par les moines du prieuré de Saint-Laurent et remplacée au début du XIX^e siècle, la croix de la Grossinière signalée dans les aveux du 28 mars 1550, du 30 juin 1680 et du 1^{er} juin 1728, mais disparue depuis fort longtemps, la croix de Douet-Rouhaud qui remplaça le bois de justice de la seigneurie réédifiée, la dernière fois, en 1931, elle existe toujours ; la croix Bassord est mentionnée dans un aveu de 1761.

A toutes ces croix, entre les deux guerres, le Souvenir Vendéen a ajouté quatre croix semblables en schiste noir commémorant les faits les plus tragiques de 1794.

Un pays de chouans

Il fut un temps où l'on me disait : "C'est un pays de Chouans ton village, si l'on en juge par toutes les croix placées au bord des routes !"

Dans ce pays de Chouans par une regrettable incompréhension

ET SON HISTOIRE

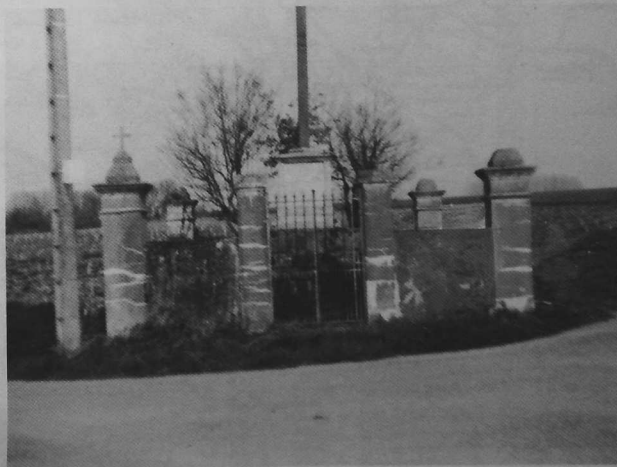
réciproque la constitution civile du Clergé avait provoqué la sanglante rivalité que chacun sait.

Au service de la Révolution les Bleus engagés dans la lutte contre le clergé réfractaire et ses adeptes avaient tué, détruit chapelles et croix, et mis ainsi les catholiques dans l'opposition pour longtemps. Les croix se relevèrent et pour affirmer leur foi ardente et victorieuse les fils de Chouans les augmentèrent face aux Républicains qui respectaient pourtant l'emblème de la chrétienté.

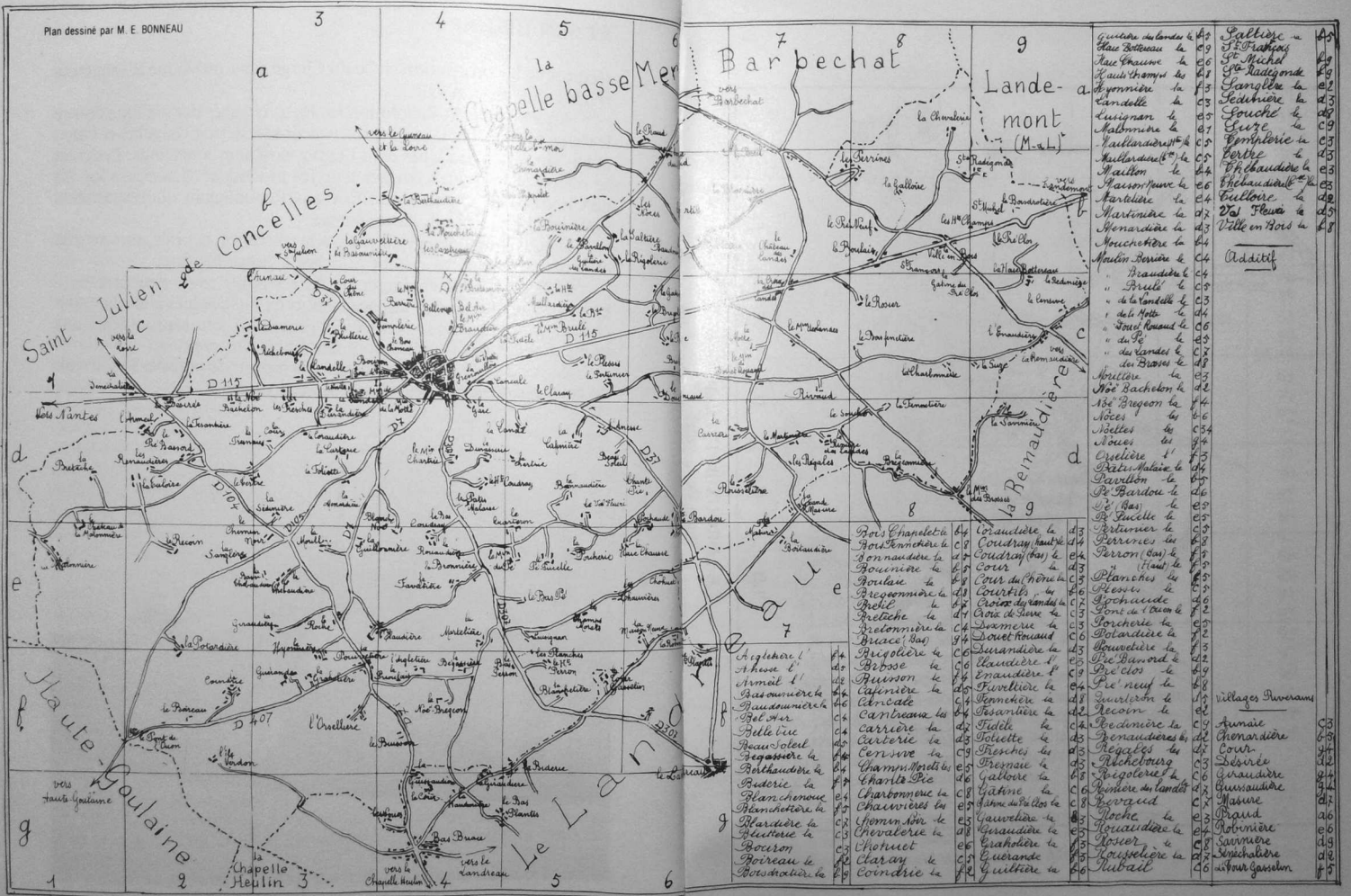
De nos jours, alors que grâce à la tolérance, ces rancunes se sont effacées, les calvaires restent attachés à notre histoire.

Si l'on ne peut envisager de les restaurer tous, peut-être est-il possible d'empêcher que disparaissent ceux qui destinés à la ruine sont chargés d'importants souvenirs. En général, il sont tous attachés aux noms d'anciennes familles dont certaines sont éteintes.

Aussi, il y aurait lieu de chercher le moyen de rappeler le souvenir de ceux qui sont disparus là où ils se dressaient.



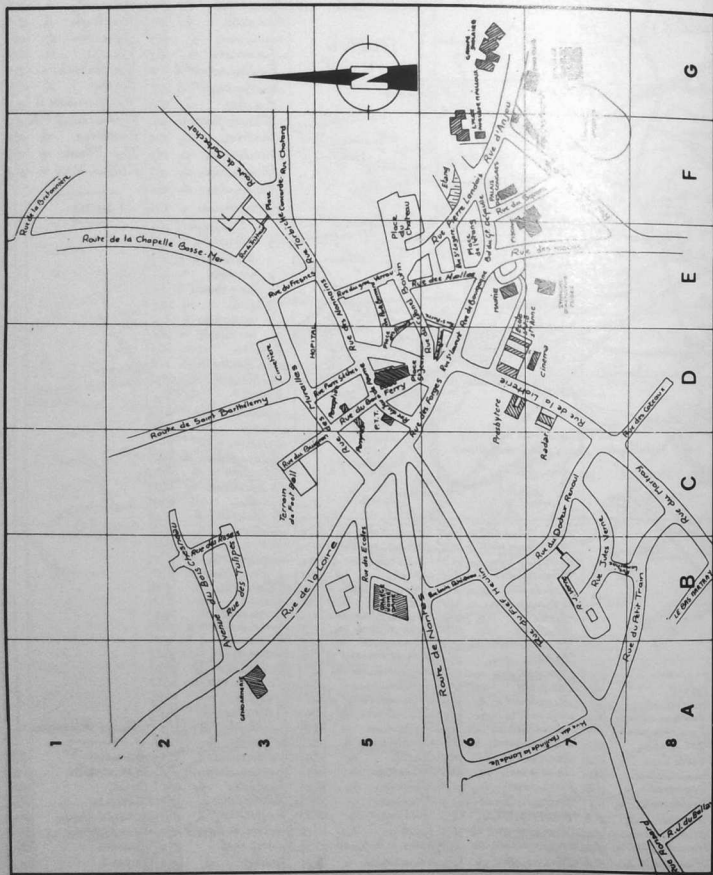
Plan dessiné par M. E. BONNEAU



Guillaume de la Roche	49	la Roche	49
la Roche	50	la Roche	50
la Roche	51	la Roche	51
la Roche	52	la Roche	52
la Roche	53	la Roche	53
la Roche	54	la Roche	54
la Roche	55	la Roche	55
la Roche	56	la Roche	56
la Roche	57	la Roche	57
la Roche	58	la Roche	58
la Roche	59	la Roche	59
la Roche	60	la Roche	60
la Roche	61	la Roche	61
la Roche	62	la Roche	62
la Roche	63	la Roche	63
la Roche	64	la Roche	64
la Roche	65	la Roche	65
la Roche	66	la Roche	66
la Roche	67	la Roche	67
la Roche	68	la Roche	68
la Roche	69	la Roche	69
la Roche	70	la Roche	70
la Roche	71	la Roche	71
la Roche	72	la Roche	72
la Roche	73	la Roche	73
la Roche	74	la Roche	74
la Roche	75	la Roche	75
la Roche	76	la Roche	76
la Roche	77	la Roche	77
la Roche	78	la Roche	78
la Roche	79	la Roche	79
la Roche	80	la Roche	80
la Roche	81	la Roche	81
la Roche	82	la Roche	82
la Roche	83	la Roche	83
la Roche	84	la Roche	84
la Roche	85	la Roche	85
la Roche	86	la Roche	86
la Roche	87	la Roche	87
la Roche	88	la Roche	88
la Roche	89	la Roche	89
la Roche	90	la Roche	90
la Roche	91	la Roche	91
la Roche	92	la Roche	92
la Roche	93	la Roche	93
la Roche	94	la Roche	94
la Roche	95	la Roche	95
la Roche	96	la Roche	96
la Roche	97	la Roche	97
la Roche	98	la Roche	98
la Roche	99	la Roche	99
la Roche	100	la Roche	100

Additif

Villages Diverses



LE LOROIX-BOTTHEREAU
(plan de la ville)

TABLE DES MATIÈRES

1 ^{ère} partie : ANTIQUITÉ ET MOYEN ÂGE	Page
- Les origines	11
- Le Loroux en Gaule	18
- Le Loroux après la conquête romaine	25
- Apport civilisateur des Romains	30
- Apparition du Christianisme	33
- Les grandes invasions	36
- Légendes des débuts de la Christianisation	41
- Les époques Mérovingienne et Carolingienne	42
- Les abbayes et les monastères	43
- Notes sur la vie économique au IX ^e siècle	46
- Les Normands	47
- Exode des moines, destruction des monastères et abbayes	53
- Retour des moines, à leurs monastères	56
- Vers la société féodale et la féodalité	58-59
- Le Régime féodal au Loroux	63
- La division des fiefs dans le Comté Nantais	71
- Les droits féodaux en Bretagne	72
- La Seigneurie du Loroux	73
- Les querelles seigneuriales	77
- Les Seigneurs du Loroux et les Croisades	79
- Les rivalités intérieures dans le Duché	82
- La guerre de succession de Bretagne	84
- La prise de Nantes (1341)	85
- Le combat des trente (1351)	88
- Les héroïnes	89
- L'affaire de Clisson	91
- La Société bretonne au XV ^e siècle	92
- L'administration de la Bretagne au XV ^e siècle	95
- Situation des classes rurales	97
- La très ancienne coutume de Bretagne	99
- La cité du Loroux-Bottereau à la fin du XV ^e siècle	100
- Des pèlerinages et des foires au Loroux au Moyen Age	112
- Le château du Loroux au XV ^e siècle	115
- Pierre Landais, Trésorier du Duc de Bretagne, constructeur du nouveau château	119
- La politique de Pierre Landais	122
- Les dernières années de l'indépendance bretonne	124
- Le prieuré de Ste-Radegonde	125
- Quelques précisions sur la fin du Moyen Age	126

- L'état sanitaire au Moyen Age	131
- Une crise économique en Bretagne au XV ^e siècle	134
- Le commerce du comté nantais	135
- Les fêtes dans la cité loroussaine	136
2^e partie : LES TEMPS MODERNES	
- L'entrée dans les temps modernes	137
- La Réforme	139
- Charles IX au Loroux	141
- La St-Barthélémy à Nantes	141
- La Noue Bras de Fer (1531-1591), vaillant capitaine calviniste	142
- Le Loroux-Bottereau sous la ligue	143
- Réflexions sur la Réforme	146
- Henri IV et le Comté nantais	147
3^e partie : LA PÉRIODE CONTEMPORAINE	
- Le Loroux-Bottereau pendant la guerre civile de 1793-1795	155
- Lettre de Yves Boutin aux citoyens administrateurs de Nantes	169
- Jérôme Bonaparte au Loroux-Bottereau (1802)	170
- Le Loroux-Bottereau en 1830 et après 1830	170 et 172
4^e partie : ANNEXES	
- Généralités sur la culture de la vigne dans le pays	178
- Historique de la culture de la vigne au Loroux (de la Gaule à nos jours)	179
- Quelques notes intéressantes sur la vigne	188
- Plaidoyer pour les vieux calvaires	189

CARTES, PLANS ET ILLUSTRATIONS

- Territoire de la Commune du Loroux-Bottereau jusqu'en 1847	Page 13
- Dans les sédiments de l'ère tertiaire (fragments de coquilles et d'une côte d'Halitarium)	15
- Haches de bronze (face et profil)	19
- Croquis topographique de la pénétration des eaux de la Loire et des marées au temps des Gaulois	21
- Carte de la région vers 36 av. JC	26
- Un vaisseau vénète	28
- Un drakkar (plan et coupe transversale)	48-49
- Armes normandes découvertes en Loire-Atlantique	52
- Le premier château-fort du Loroux construit par le Seigneur Chotard	62
- Alain Fergent, Duc de Bretagne (1084-1112)	65
- Pierre de Dreux dit "Mauclerc", Duc de Bretagne (1213-1237)	67
- Jeanne de Flandre, Comtesse de Montfort (XV ^e siècle)	87
- Tableau généalogique des Ducs capétiens	90
- Plan du centre de la ville du Loroux-Bottereau	102
- Plan de la cité fortifiée du Loroux (XV ^e siècle)	105
- Le château de Pierre Landais (reproduction)	117
- Pierre Landais, Trésorier du Duc de Bretagne	121
- Anne de Bretagne	129
- A la Belle époque, les Moulins de Chartrie	173
- De nos jours :	
- Plan de la commune du Loroux-Bottereau et ses villages	192
- Plan de la ville du Loroux-Bottereau	194

BIBLIOGRAPHIE

L'auteur a précisé dans une note manuscrite qu'il a consulté les documents et ouvrages ci-après :

- Carte des courbes de niveau.
- Historique de la Loire-Inférieure par Rausch - Fonteneau et Guilloux.
- Une petite Histoire de Bretagne et les documents du Chanoine Jarnoux.
- Notes sur l'Histoire du Loroux recueillies par le Docteur Eugène Bossis.

Achévé d'imprimer le 30 mai 1986
sur les presses de l'Imprimerie Contemporaine - Nantes



ISBN 2-950 038-14-4
Photographie de couverture Y. Bodiguel